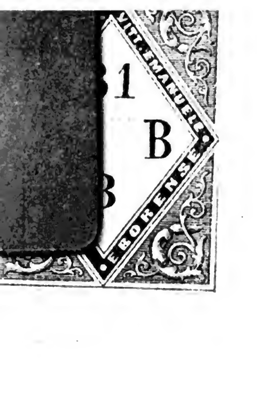
OEUVRES DE SAINTE THÉRÈSE, TRADUITES EN FRANÇAIS PAR...




VITT. EMANUELE
EBORENSE
1
B
B

ŒUVRES

DE

SAINTE THÉRÈSE.

TOME TROISIÈME.

ŒUVRES
DE
SAINTE THÉRÈSE,

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR ARNAUD D'ANDILLY.

NOUVELLE ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME TROISIÈME.



A LYON,

CHEZ FR. MATHERON, Libraire, rue Mercière, N.° 16, à la Providence.

1818.



FONDATIONS

FAITES PAR

SAINTE THÉRÈSE,

De plusieurs Monastères de Carmélites et de Carmes déchaussés.

AVANT-PROPOS DE LA SAINTE.

Je n'ai pas seulement lu en divers traités, mais j'ai éprouvé aussi combien il importe de pratiquer l'obéissance. C'est par elle que l'on s'avance dans le service de Dieu, que l'on acquiert l'humilité, et que l'on se guérit de l'appréhension que nous devons toujours avoir en cette vie de nous égarer dans le chemin du ciel : car, ceux qui ont un véritable dessein de plaire à Dieu, entrent, par ce moyen, dans la tranquillité et le repos, à cause qu'étant soumis à leurs Confesseurs, s'ils sont séculiers, et à leurs supérieurs, s'ils sont Religieux, le démon n'ose s'efforcer de jeter dans leur esprit

le trouble et l'inquiétude, après avoir éprouvé qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit. Cette même vertu de l'obéissance réprime aussi les mouvemens impétueux qui nous portent naturellement à préférer notre plaisir à notre devoir, et à faire notre volonté, en nous remettant devant les yeux la résolution que nous avons prise de la soumettre absolument à celle de Dieu, en la personne de celui que nous avons choisi pour tenir sa place.

Notre-Seigneur, par sa bonté, m'ayant fait connoître le prix de cette grande vertu, j'ai tâché, toute imparfaite que je suis, de la pratiquer, malgré la répugnance que j'y ai souvent trouvée dans certaines occasions, qui m'ont fait voir quelle est, en cela, ma foiblesse; et je le prie de tout mon cœur de me donner la force qui m'est nécessaire pour ne point tomber en de semblables défauts.

Etant dans le monastère de saint Joseph d'Avila, en 1562, qui est l'année qu'il fut fondé, le Père François Garcia de Tolède, Dominicain, m'ordonna d'écrire de quelle sorte cet établissement s'étoit fait, et plusieurs autres choses que l'on

pourra lire dans cette relation, si elle voit jamais le jour.

Onze ans après, en l'année 1573, étant dans le monastère de Salamanque, le Père Ripalde, recteur de la compagnie de Jésus, mon Confesseur, ayant vu ce traité de la première fondation, crut qu'il seroit du service de Dieu d'écrire de même les sept autres, comme aussi le commencement de quelques monastères des Pères Carmes déchaussés, et me commanda d'y travailler. Mes grandes occupations, tant à écrire des lettres qu'à satisfaire à d'autres choses dont je ne pouvois pas me dispenser, parce qu'elles m'étoient ordonnées par mes supérieurs, jointes à mon peu de santé, me faisant juger cela impossible, je me trouvai dans une grande peine, et je me recommandai beaucoup à Dieu. Alors il me dit: *Ma fille, l'obéissance donne des forces.* Je souhaite que, selon ces divines paroles, il m'ait fait la grace de bien rapporter, pour sa gloire, les faveurs qu'il a faites à cet ordre dans ces fondations. Au moins peut-on s'assurer de n'y rien trouver qui ne soit très-véritable, puisque nulle considération n'étant capable de me porter à mentir, même dans

les choses peu importantes, j'en ferois grande conscience dans un sujet qui regarde le service de Dieu, et je ne croirois pas seulement perdre le temps, mais l'offenser au lieu de le louer; ce qui seroit une espèce de trahison que je lui ferois, et tromper ceux qui le liroient. Je prie sa divine Majesté de m'empêcher, par son assistance, de tomber dans un tel malheur.

Je parlerai de chaque fondation en particulier, et le plus brièvement que je pourrai, parce que mon style est si long, que, quelque soin que je prenne de ne pas trop m'étendre, j'ai sujet de craindre d'ennuyer les autres et moi-même; mais cet écrit devant demeurer, après ma mort, entre les mains de mes filles, je sais qu'elles m'aiment assez pour en excuser les défauts. Comme je n'ai, en cela, d'autre dessein que la gloire de Dieu, et le profit de celles qui le liront, il ne permettra pas, s'il lui plaît, qu'elles m'attribuent rien de ce qu'elles y trouveront de bon. Je les prie de demander à Notre-Seigneur de me pardonner le mauvais usage que j'ai fait de tant de graces dont il m'a favorisée, et dont elles doivent bien plutôt m'aider à le

remercier, que me savoir gré de ce que j'écris.

Mon peu de mémoire, mon peu d'esprit, et mon peu de loisir, pourront me faire oublier plusieurs choses importantes, et en rapporter d'autres qu'il seroit plus à propos de supprimer; et, pour obéir à ce que l'on m'a ordonné, je dirai, quand l'occasion s'en offrira, quelque chose de l'oraison, et de la tromperie dans laquelle ceux qui s'y exercent peuvent tomber, afin qu'ils y prennent garde. Je me soumets en tout, mes chères sœurs et mes filles, à la créance de la sainte Eglise Romaine, et je désire, avant que ce papier tombe entre vos mains, qu'il soit vu par des personnes savantes et spirituelles.

Je commence cet ouvrage le vingt-cinquième jour d'août de l'année 1573, que l'on célèbre la fête de S. Louis, roi de France; et je le commence en invoquant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en implorant l'assistance de la sainte Vierge sa mère, dont j'ai l'honneur, quoique indigne, de porter l'habit, et le secours de mon glorieux Père saint Joseph, qui ne m'a jamais manqué, et dans une des maisons duquel je suis;

ce monastère de Carmélites déchaussées portant son nom. Je demande à chacun de ceux qui liront ceci, de dire pour moi un *Ave*, *Maria*, afin d'aider mon ame à sortir du purgatoire, et à jouir de la présence de notre divin Rédempteur, qui vit et règne avec son Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE MÉDINE-DU-CHAMP.

CHAPITRE PREMIER.

Perfection dans laquelle vivoient les Religieuses Carmélites du monastère de saint Joseph d'Avila. Combien ardent étoit le désir que Dieu donnoit à la Sainte pour le salut des ames.

La fondation du monastère de saint Joseph d'Avila ayant été achevée, je passai cinq années dans cette maison, et je pense pouvoir dire qu'elles ont été les plus tranquilles de ma vie, n'ayant point goûté, auparavant ni depuis, tant de douceur et tant de repos. Durant ce temps, quelques demoiselles encore fort jeunes, que le monde sembloit avoir engagées dans ses filets, tant elles paroissoient vaines et curieuses, vinrent s'y rendre religieuses. Dieu les arracha, par une espèce de violence, du milieu des vanités du siècle, pour les faire entrer dans cette sainte maison, consacrée à son service, et les rendit si parfaites,

que je ne pouvois voir sans confusion l'avantage qu'elles avoient sur moi. Lorsque le nombre de treize, que nous avions résolu de ne point passer, fut rempli, je sentis une joie extrême de me trouver en la compagnie de ces ames dont la pureté et la sainteté étoient si grandes, que leur unique soin consistoit à servir et à louer Notre-Seigneur. Son adorable providence nous envoyoit, sans le demander, ce qui nous étoit nécessaire; et quand il nous manquoit quelque chose, ce qui arrivoit rarement, c'étoit alors que ces servantes de Dieu étoient les plus satisfaites et les plus contentes. Je ne pouvois me lasser de lui rendre graces du plaisir qu'il prenoit à les combler de tant de vertus, et particulièrement de ce que, méprisant tout le reste, elles ne pensoient qu'à le servir.

Quoique je fusse supérieure, je ne me souviens point de m'être jamais occupée du soin de ces biens temporels, parce que je croyois fermement que rien ne manqueroit à celles qui n'avoient d'autre désir que de plaire à Dieu. Que s'il arrivoit quelquefois que ce l'on nous donnoit ne suffisoit pas pour notre nourriture, j'ordonnois qu'on le distribuât à celles

qui pouvoient le moins s'en passer; mais chacune disant qu'elle n'étoit pas de ce nombre, on n'y touchoit point jusqu'à ce que Dieu nous eût envoyé de quoi en donner assez à toutes.

Quant à l'obéissance, qui est celle des vertus que j'affectionne davantage, quoique je l'aie mal pratiquée, jusqu'à ce que ces saintes filles me l'aient si bien enseignée par leur exemple, que, si j'étois meilleure que je ne suis, je ne pourrois l'ignorer, il me seroit facile d'en rapporter plusieurs choses que j'ai remarquées en elles. En voici quelques-unes dont je me souviens. On nous servit un jour au réfectoire des portions de concombre; celle qui me fut donnée étoit petite, et se trouva pourrie au dedans: j'appelai une de celles de toutes les sœurs qui avoit le plus d'esprit, et lui dis, pour éprouver son obéissance, qu'elle allât planter ce concombre dans un petit jardin que nous avions; elle me demanda si elle le planteroit debout ou tout plat: je lui dis de le mettre tout plat, et elle le fit, sans qu'il lui vînt seulement en la pensée qu'étant de la sorte, il sécheroit aussitôt; elle crut, au contraire, que cela seroit fort bien, parce que son désir de plaire à

Dieu la faisoit renoncer à sa raison pour pratiquer l'obéissance.

Je commandai une autre fois à l'une des sœurs, six ou sept choses contraires, elle se mit en devoir de les faire toutes, sans répliquer, parce que sa foi et son amour pour l'obéissance lui faisoient croire que cela n'étoit pas impossible.

Nous avions un puits dont l'eau paroissoit mauvaise à ceux qui s'y connoissoient, et il sembloit impossible de lui donner quelque cours, à cause qu'il étoit fort profond. Je fis néanmoins venir des ouvriers pour y travailler, et ils se moquèrent de moi, disant que c'étoit dépenser de l'argent inutilement. Je proposai la chose aux sœurs : l'une d'elle fut d'avis de l'entreprendre, et une autre ajouta : Dieu ne manquera pas sans doute de susciter quelques personnes qui nous apporteront de l'eau, pour ne pas nous laisser mourir de soif ; mais puisque, étant tout-puissant, il ne lui sera pas plus difficile de nous en donner dans cette maison, sans qu'il soit besoin d'en avoir d'ailleurs, je ne doute point qu'il ne le fasse. Une foi si vive me toucha de telle sorte, que, contre l'avis des fonteniers, je fis travailler à cet ouvrage ; et

Dieu y donnant sa bénédiction, on tira de ce puits un filet d'eau fort bonne à boire, et qui nous suffit.

Je ne rapporte point ceci comme un miracle dont il y auroit tant de semblables exemples, mais seulement pour faire voir quelle est la foi de ces saintes filles ; mon dessein n'étant pas de les louer, ni celles des autres monastères, de ce que, par l'assistance de Dieu, elles marchent si fidellement dans ces saintes voies ; et je n'aurois jamais fait si je voulois écrire particulièrement tout ce que j'en sais. Cela néanmoins ne seroit peut-être pas inutile, parce qu'il arrive souvent que de tels exemples portent d'autres personnes à les imiter. Mais si Dieu veut qu'il soit su, nos Supérieurs pourront ordonner aux Prieures des monastères d'écrire les choses plus remarquables qui seront venues à leur connoissance.

Ainsi, je me trouvois avec des ames toutes angéliques ; car, dois-je craindre de leur donner ce nom, puisque, ne m'ayant jamais rien caché de ce qui se passoit en elles, mais découvert jusqu'aux choses les plus intérieures, je sais combien grandes sont les faveurs qu'elles reçoivent de Dieu, combien ardens sont

les désirs qu'il leur donne de le servir ; et jusqu'à quel point va leur detachement de toutes les choses de la terre? Elles trouvoient tant de consolation dans la retraite, qu'elles ne se lassoient jamais d'être seules : elles n'appréhendoient rien tant que les visites, même de leurs propres frères ; et celles-là s'estimoient les plus heureuses qui avoient le plus de loisir de demeurer dans un ermitage. Les voyant si vertueuses, et le courage que Dieu leur donnoit de vouloir souffrir pour lui, aller au-delà de ce que l'on pouvoit attendre de leur sexe, il me venoit souvent à l'esprit que c'étoit pour quelque grand dessein qu'il les favorisoit de tant de graces. Je ne prévoyois rien néanmoins de ce qui arriva dans la suite, parce que je ne pouvois m'imaginer que ce fût une chose possible. Je sentois seulement que plus j'allois en avant, et plus mon désir croissoit de contribuer quelque chose au bien des ames. Il me sembloit que j'étois comme une personne qui, ayant en garde un grand trésor, désireroit d'en faire part à tout le monde, mais à qui on lioit les mains pour l'empêcher de le distribuer et d'en faire des largesses ; car, mon ame étoit comme

liée de la sorte, et les faveurs que Dieu me faisoit alors, et qui étoient fort grandes, demeurant renfermées en moi, me paroissoient mal employées. Tout ce que je pouvois en cet état, et ce que je faisois avec affection, c'étoit d'offrir à Dieu mes foibles prières, et d'exhorter mes sœurs à faire la même chose, à souhaiter avec ardeur le bien des ames et l'augmentation de la foi, et à ne rien oublier de ce qui dépendoit d'elles, pour édifier les personnes avec qui elles se trouvoient obligées de traiter.

Environ quatre ans après, le Père Alphonse Maldonat, religieux de l'ordre de saint François, vint me voir. C'étoit un grand serviteur de Dieu, et qui avoit la même ardeur que moi pour le bien des ames; mais avec cette différence qu'il le témoignoit par des effets, au lieu que je n'avois que des désirs. Il étoit depuis peu revenu des Indes, et après nous avoir raconté combien de millions d'ames se perdent dans ce nouveau monde, faute d'être éclairées de la lumière de l'Evangile, il nous fit une excellente exhortation pour nous animer à la pénitence, et se retira ensuite. Je fus touchée d'une si vive douleur de la perte de tant

d'ames, qu'étant comme hors de moi-même, je m'en allai dans un ermitage, où, mêlant mes soupirs avec mes larmes, je demandai instamment à Notre-Seigneur que puisque les démons entraînoient tant d'ames dans l'enfer, et que je me trouvois réduite à n'avoir que des prières pour les assister, il lui plût de les exaucer, afin d'en sauver au moins quelqu'une. J'avoue qu'en l'état où j'étois, je portois beaucoup d'envie à ceux qui avoient le bonheur de pouvoir, par leur amour pour Dieu, secourir ces ames, quand ils auroient même, pour ce sujet, souffert mille morts, s'il étoit possible; et Dieu m'a donné une si violente inclination pour ce grand œuvre de charité, que je ne saurois lire les vies des Saints qui ont fait de grandes conversions, sans en être plus attendrie, et envier davantage leur bonheur que celui de tous les martyrs, parce qu'il me semble que de tous les services que nous pouvons rendre à Dieu, il n'y en a point qu'il estime tant que de lui acquérir des ames par l'ardeur des prières qu'il nous inspire de lui adresser pour obtenir leur conversion.

Lorsque j'étois pressée de cette peine,

étant une nuit en oraison, Notre-Seigneur m'apparut en sa manière accoutumée, et me témoignant beaucoup de tendresse, il me dit, comme pour me consoler : *Ayez un peu de patience, ma fille, et vous verrez de grandes choses.* Ces paroles firent une telle impression dans mon cœur, qu'elles m'étoient toujours présentes ; mais, quelques efforts que je fisse pour m'imaginer ce qu'elles signifioient, il me fut impossible d'y rien comprendre. Je demeurai néanmoins fort consolée, et avec une grande certitude que les effets en feroient connoître la vérité ; et six mois après il arriva ce que je vais dire.

CHAPITRE II.

Le général de l'ordre des Carmes vient en Espagne. Il approuve l'établissement du monastère de saint Joseph d'Avila, fondé par la Sainte, et lui donne pouvoir d'en fonder d'autres. Il lui permet ensuite de fonder aussi deux monastères de Carmes déchaussés.

Les généraux de notre ordre demeurant toujours à Rome, et nul n'étant auparavant venu en Espagne, je n'aurois jamais cru d'y en voir quelqu'un; mais comme tout est possible à Dieu, il voulut que ce qui n'étoit point encore arrivé, arrivât alors. Cela me fit peine, parce que la maison de saint Joseph d'Avila n'étant point sujette à l'ordre, pour les raisons que j'en ai touchées dans la fondation de ce monastère, j'appréhendois deux choses: l'une, que notre général, ne sachant pas de quelle sorte tout s'étoit passé, fût, avec sujet, mécontent de moi; et l'autre, qu'il me commandât de retourner dans le monastère de l'Incarnation, dont la règle est mitigée; ce qui m'auroit donné une grande affliction, pour

diverses causes que je pourrois rapporter; mais je me contenterai de dire, qu'outre qu'on ne garde pas, dans cette maison, la première rigueur de la règle, il y a cent cinquante Religieuses; ce qui montre assez que l'on n'y peut être avec le même repos et la même tranquillité que dans une maison où il n'y en a que treize. Dieu, par sa bonté, en ordonna mieux que je n'aurois osé l'espérer; car, ce général étant fort sage, fort vertueux, et fort savant, il trouva qu'il ne s'étoit rien fait en cela que de louable, et n'en témoigna aucun mécontentement. Il se nommoit le Père Jean-Baptiste Rubeo, de Ravenne, et étoit, avec sujet, très-estimé dans tout l'ordre.

Lorsqu'il vint à Avila, je fis en sorte qu'il allât au monastère de saint Joseph, et que l'Evêque donnât ordre de l'y recevoir comme on l'auroit reçu lui-même. Je lui dis, avec une entière sincérité, tout ce qui s'étoit passé, et je suis naturellement si portée à en user de la sorte, que, quoi qu'il en puisse arriver, je ne saurois agir autrement envers mes supérieurs et mes Confesseurs, parce que, les considérant comme tenant, à mon égard, la place de Dieu, je n'aurois pas

autrement l'esprit en repos. Ainsi, je lui rendis compte de toutes mes dispositions, et presque de toute ma vie, quoique si pleine d'imperfections et de défauts. Il me consola beaucoup; il m'assura qu'il ne m'obligeroit point à sortir de cette maison; il me témoigna voir avec plaisir, dans la conduite que l'on y tenoit, une image, quoiqu'imparfaite, du commencement de notre ordre, par l'exacte observation de notre première règle, qui ne se pratiquoit plus en aucun monastère; et, dans la passion qu'il avoit pour l'augmentation d'un si grand bien, il me donna des patentes telles que je pouvois les désirer, pour fonder d'autres monastères, avec des défenses expresses au Provincial de s'y opposer. Je ne les lui demandai point; mais il comprit, par ma manière d'oraison, combien j'aurois souhaité de pouvoir servir à l'avancement des ames.

Quelque grand que fût ce désir, je ne recherchois point les moyens de l'exécuter, parce que je ne pouvois considérer que comme une rêverie, qu'une femme aussi incapable que je l'étois pût y réussir; mais quand on est touché de semblables sentimens, on ne sauroit les rejeter; et Dieu qui voit qu'ils ne procèdent

que de la passion de le servir, et de la confiance que l'on a en son secours, rend possible, par sa grace, ce qui, à n'en juger qu'humainement, paroît impossible. Ainsi, voyant avec quelle affection notre Révérendissime Père Général se portoit à la fondation de ces monastères, je les considérois comme déjà établis, et me souvenant alors de ce que Notre-Seigneur m'avoit dit, je commençai d'entendre le sens des paroles auxquelles je n'avois auparavant rien pu comprendre.

Le retour de ce bon Père à Rome me fut très-sensible, parce que, outre l'extrême affection que je lui portois, je croyois perdre en lui un très-puissant protecteur, ne se pouvant rien ajouter à la bonté qu'il avoit pour moi, et aux témoignages que j'en recevois en toutes rencontres. Lorsque ses grandes occupations lui donnoient un peu de relâche, il venoit me voir pour m'entretenir de discours de piété; et Dieu lui faisoit de si grandes graces, que je ne pouvois l'entendre parler sans en recevoir beaucoup de consolation.

Comme Monseigneur Dom Alvarez de Mendoze, mon Evêque, est très-favorable à tous ceux qu'il voit se porter à servir

Dieu avec le plus de perfection, il désira de lui, avant son départ, la permission de fonder, dans son évêché, quelques monastères de Carmes déchaussés, qui vécussent dans l'observance de la première règle; et d'autres personnes lui demandèrent la même chose. Ce vertueux Général étoit très-disposé à l'accorder; mais la contradiction qu'il rencontra dans l'Ordre l'empêcha pour lors de le faire, de peur de troubler la paix de la province.

Quelques jours après, considérant le besoin qu'il y avoit en fondant des monastères de filles, qu'il y eût aussi des Religieux qui gardassent la même règle, et voyant qu'il y en avoit si peu dans cette province qui en fussent capables, qu'il pourroit bientôt n'y en pas rester un seul, je priai beaucoup pour cette affaire, et écrivis à notre Général le mieux que je pus, pour lui représenter que ce seroit rendre un grand service à Dieu, que les difficultés qui s'y rencontroient ne devoient pas empêcher une si bonne œuvre, et que ce seroit aussi une chose très-agréable à la sainte Vierge, pour laquelle il avoit une particulière dévotion. Je ne doute point que

ce ne fût cette mère de Dieu qui fit réussir l'affaire ; car ce bon Père n'eut pas plutôt reçu ma lettre à Valence, que touché du désir de procurer la plus grande perfection de l'ordre, il m'envoya un pouvoir de fonder deux monastères de Carmes déchaussés, et pour éviter les oppositions qui pourroient s'y rencontrer, il en remit l'exécution au Provincial qui étoit alors en charge et à celui qui en étoit sorti. La difficulté d'obtenir leur consentement ne me paroissoit pas petite ; mais voyant que le principal étoit déjà fait, j'espérai que Notre-Seigneur feroit le reste ; et cela arriva de la sorte, par le moyen de Monseigneur l'Evêque, qui prit cette affaire tellement à cœur, qu'il obtint de ces deux Religieux d'y donner leur consentement.



Cette permission me causa beaucoup de joie, et en même temps augmenta ma peine, parce que je ne voyois point dans la province de Religieux capable d'exécuter un si bon dessein, ni d'Ecclésiastique séculier qui s'y voulût engager ; ainsi, je priois continuellement Notre-Seigneur que s'il vouloit que l'affaire réussît, il suscitât quelqu'un pour y travailler. D'ailleurs, je n'avois point de

maison ni de quoi en acheter; tellement que tout se trouvoit réduit à une pauvre Carmélite déchaussée, chargée de patentes et pleine de bon désirs, mais sans moyen de les exécuter, et sans aucune assistance que de Dieu seul. Néanmoins le courage ne me manquoit pas, j'espérois toujours que Notre-Seigneur acheveroit ce qu'il avoit commencé; tout me paroissoit possible, et ainsi je mis la main à l'œuvre.

«O grandeur incompréhensible de mon « Dieu ! Que vous montrez bien, Sei« gneur, que votre puissance n'a point « de bornes, lorsque vous donnez tant « de hardiesse à une créature, ou pour « mieux dire, à une fourmi, telle que je « suis. Qu'il paroît bien qu'il ne tient « pas à vous que ceux qui vous aiment « n'exécutent de grandes choses; mais « seulement à notre lâcheté et à notre « peu de courage. Comme nous n'entre« prenons rien qui ne soit mêlé de mille « craintes et de considérations humaines, « il semble, Seigneur, que nous vous « lions les mains pour vous empêcher « d'opérer les merveilles que vous êtes « disposé de faire en notre faveur; car, « qui prend tant de plaisir que vous à

« récompenser avec une libéralité digne « de votre grandeur, les services que « l'on vous rend lorsque vous trouvez « sur qui répandre vos graces et vos fa- « veurs? Que je m'estimerois heureuse, « si je vous en avois rendu quelqu'un, « et si les extrêmes obligations que j'en « ai ne me rendoient pas encore plus « coupable par le mauvais usage que « j'en ai fait! »

CHAPITRE III.

La Sainte se rend à Médine-du-Champ ponr y fonder un monastère de Carmélites. Difficultés qu'elle y rencontre, et assistance qu'elle reçoit de quelques personnes de piété. Elle communique à deux Religieux son dessein d'établir des monastères de Carmes déchaussés, et ils lui promettent d'y entrer.

Me trouvant dans la peine que j'ai dit, il me vint en l'esprit d'employer les Pères de la Compagnie de Jésus, qui sont fort aimés à Médine, et avec qui, comme on l'a vu dans la première fondation, j'ai traité durant plusieurs années des affaires de ma conscience, dont je

me suis fort bien trouvée, et je les ai toujours depuis extrêmement affectionnés. Il se rencontra que le père Baltazar Alvarez, maintenant Provincial, et qui durant plusieurs années a été mon Confesseur, comme je l'ai rapporté sans l'avoir nommé, étoit alors Recteur. Je lui écrivis et lui mandai ce que notre Père Général m'avoit ordonné. Il me répondit, et les autres Pères de cette maison, qu'ils m'assisteroient autant qu'ils le pourroient; et en effet, ils travaillèrent beaucoup pour obtenir le consentement de la ville et de l'Evêque; et cette négociation dura quelque temps, à cause de la difficulté qui se trouve toujours à l'établissement des monastères qui n'ont point de revenu.

Un Prêtre nommé Julien d'Avila, qui étoit Chapelain du monastère où j'étois, m'aida beaucoup; car c'étoit un véritable serviteur de Dieu, très-détaché de toutes les choses de la terre, homme de grande oraison, et à qui Notre-Seigneur donnoit les mêmes sentimens qu'à moi. J'avois donc, comme je l'ai dit, la permission de fonder des monastères; mais point de maison ni d'argent pour en acheter, et on peut juger quel crédit pouvoit

pouvoit avoir une personne qui ne possédoit rien dans le monde. Dieu y pourvut; car les choses étant en ces termes, une demoiselle très-vertueuse, qui n'avoit pu être reçue dans le monastère de saint Joseph, à cause que le nombre des Religieuses étoit rempli, ayant appris que l'on vouloit en fonder un autre, vint me prier de lui donner place. Elle n'avoit pas assez de bien pour acheter une maison, mais seulement pour en louer une et pour faire les frais de notre voyage. Ainsi nous partîmes d'Avila sans autre assistance, avec quatre Religieuses du monastère de saint Joseph, et deux de celui de l'Incarnation où je demeurois auparavant, et accompagnées de Julien d'Avila, notre chapelain, de qui je viens de parler. (*La suite fait voir que cela doit être ainsi, quoique l'espagnol ne le dise pas.*)

A notre arrivée à Médine, il s'éleva un grand murmure. Les uns disoient que j'étois folle, et les autres attendoient de voir à quoi cette folie se termineroit. L'Evêque, à ce qu'il m'a dit depuis, la trouvoit fort grande, et ne voulut pas, néanmoins, me la témoigner de peur de me faire de la peine, à cause qu'il

m'affectionnoit beaucoup. Mes amis au contraire ne me le dissimuloient pas, mais cela ne me touchoit guère, parce que ce qui leur paroissoit si difficile me sembloit si facile, que je ne pouvois douter qu'il ne me réussît.

J'avois en partant écrit au père Antoine de Heredia, Prieur d'un monastère de notre Ordre qui est dans Avila, nommé Sainte Anne, pour le prier de m'acheter une maison. Il se rencontra qu'une dame qui avoit beaucoup d'affection pour lui, en avoit une en fort belle assiette, mais presque entièrement ruinée. Il en traita avec elle sans autre assurance que sa parole, dont elle eut la bonté de se contenter, et sans cela le marché n'auroit pu se faire, parce que nous n'avions point de caution que nous puissions lui donner; ce qui montre que Notre-Seigneur disposoit ainsi les choses. Ne pouvant donc loger dans cette maison, nous fûmes obligées d'en louer une autre pendant qu'on la répareroit, à quoi il n'y avoit pas peu à faire.

Nous ne pûmes, la première journée, arriver que de nuit à Aréval, à cause du mauvais chemin et que nous étions extrêmement lasses. Un Prêtre de nos

amis nous y avoit préparé un logement chez des femmes dévotes, et il me dit en secret que nous n'avions point de maison, parce que les Augustins, auprès du monastère desquels on croyoit nous en louer une, s'opposoient à notre établissement, et qu'ainsi il faudroit avoir un procès. « Je connus alors, mon « Dieu, combien la résistance des hom- « mes est vaine lorsque vous nous sou- « tenez ; car au lieu de m'étonner de « cette nouvelle, elle m'encouragea en- « core davantage ; je considérai ce trouble « que le démon suscitoit, comme une « marque de la fidélité avec laquelle on « vous serviroit dans cette maison ; » et je priai cet Ecclésiastique de n'en point parler, de peur d'étonner mes compagnes, et particulièrement celles qui étoient du Monastère de l'Incarnation ; car quant aux autres, il n'y avoit point de travaux qui ne leur parussent doux en les supportant avec moi.

L'une de ces deux premières étoit Supérieure de ce monastère de l'Incarnation, d'où elle avoit eu grande peine à se résoudre de sortir ; elle étoit, aussi bien que sa compagne, de bonne famille, et n'avoit pas moins qu'elle fait ce voyage

à regret, chacun croyant qu'il y avoit de la folie à l'entreprendre ; en quoi l'on n'avoit que trop de raison ; car lorsque Dieu veut que je travaille à ses fondations, il ne me vient dans l'esprit aucune difficulté qui s'y puisse opposer, et elles ne se présentent en foule à moi qu'après que j'ai commencé d'en venir à l'exécution, comme on le verra dans la suite.

Etant arrivée à ce logis, j'appris qu'il y avoit en ce lieu un Religieux de saint Dominique de très-grande piété, à qui je m'étois confessée lorsque j'étois au monastère de saint Joseph d'Avila ; et parce que j'ai beaucoup parlé de sa vertu dans ce que j'ai écrit de cette fondation, je me contenterai de dire ici qu'il se nommoit le père Dominique Bagnez. Comme il n'étoit pas moins prudent que savant, je suivois volontiers ses avis, et il ne croyoit pas comme les autres, qu'il y eût tant de difficulté à faire réussir mon dessein, d'autant que plus on connoît Dieu, et moins on en trouve dans ce que l'on entreprend pour son service ; outre qu'il n'ignoroit pas quelques-unes des graces que Notre-Seigneur me faisoit, et se souvenoit de ce qu'il avoit vu arriver dans la fondation de saint Joseph. Ainsi,

il me consola beaucoup, et je lui dis en secret l'avis que l'on m'avoit donné. Il crut que cela pourroit bientôt s'accommoder ; mais le moindre retardement m'étoit pénible à cause des Religieuses qui m'accompagnoient, et le bruit de cet obstacle qui se rencontroit dans notre dessein s'étant répandu dans la maison, nous passâmes mal cette nuit.

Le lendemain dès le matin, le père Antoine, religieux de notre Ordre, et Prieur du monastère de Médine, me vint trouver, et me dit que la maison que nous avions résolu d'acheter suffiroit pour nous loger, et qu'il y avoit un portail dont on pourroit faire une chapelle en l'accommodant avec quelques tapisseries. Nous approuvâmes son avis, et il me parut d'autant meilleur, qu'étant hors de nos monastères, je n'appréhendois rien davantage que les retardemens, outre qu'il s'étoit déjà élevé quelque murmure comme au commencement de la fondation de notre première maison ; ce qui me faisoit désirer de prendre possession avant que l'affaire fût plus divulguée. Le père Dominique Bagnez fut du même avis ; et ensuite de cette résolution nous partîmes la veille de l'Assomp-

tion de la sainte Vierge. Nous arrivâmes à minuit à Médine-du-Champ, et pour ne point faire de bruit, nous descendîmes au monastère de sainte Anne, d'où nous allâmes à pied à ce logis dont j'ai parlé. Dieu qui prend soin de ceux qui désirent de le servir, permit que nous ne rencontrâmes personne en chemin, quoique ceux qui avoient soin de renfermer les taureaux que l'on devoit courir le lendemain, fussent alors par les rues pour les assembler; et nous étions si attentives à l'exécution de notre dessein, que nous ne pensions à autre chose. Etant entrée dans la cour de la maison, les murailles ne me parurent pas si ruinées que je connus le lendemain quand il fut jour qu'elles l'étoient; et il sembloit que Notre-Seigneur eût aveuglé ce bon Père, pour ne pas voir qu'il n'y avoit point de lieu propre à mettre le très-saint Sacrement.

Il se trouva près du portail quantité de terre à ôter, les murs étoient entr'ouverts et point enduits; la nuit étoit déjà fort avancée, et nous n'avions que trois tapis, qui ne suffisoient pas à beaucoup près pour couvrir ce portail. Ainsi, je ne voyois point d'apparence d'y dresser un

autel, et je ne savois que faire; mais Notre-Seigneur nous secourut dans ce besoin. Cette dame dont j'ai parlé avoit eu la bonté de commander à son maître-d'hôtel de nous assister de tout ce qui seroit nécessaire, et il nous offrit quantité de tapisseries et un lit de damas bleu. Nous rendîmes graces à Dieu mes compagnes et moi; et dans la difficulté d'avoir des clous pour les attacher, à cause qu'il n'étoit pas heure d'en aller chercher, nous en arrachâmes des murailles, et enfin on trouva du remède à tout, quoiqu'avec beaucoup de peine. Les hommes tendirent le lit et les tapisseries, nous balayâmes la place, et l'on fit tant de diligence, que dès la pointe du jour l'autel étoit déjà dressé. On sonna ensuite une cloche que l'on avoit attachée à un corridor, on commença la messe, et cela suffisoit pour prendre possession. Mais on fit encore davantage, car on mit le très-saint Sacrement; et nous nous plaçâmes vis-à-vis l'autel, derrière une porte, à travers les fentes de laquelle nous voyions célébrer la messe, n'ayant pu trouver un lieu plus commode. Comme le nombre des églises ne sauroit augmenter sans que j'en ressente beaucoup de joie, ce

m'en fut une fort grande de voir ce nouveau monastère consacré à Dieu ; mais elle ne dura guère, car la messe étant achevée, j'aperçus d'une fenêtre qui étoit sur la cour, qu'une partie des murs étoit par terre, et qu'il falloit plusieurs jours pour les relever.

Quelle douleur ne me fut-ce point de voir cette suprême Majesté ainsi exposée dans la rue ; et dans un temps tel que celui de l'hérésie des luthériens ? Pour surcroît d'affliction, toutes les difficultés qu'il y avoit sujet de craindre de la part de ceux qui avoient murmuré de notre dessein, me vinrent aussitôt en l'esprit, et je trouvois qu'ils avoient raison de s'y opposer. Ainsi, au lieu qu'auparavant tout me sembloit facile dans une entreprise qui regardoit le service de Dieu, il me paroissoit alors impossible d'achever de l'exécuter ; et je tombai dans une tentation si violente, que sans considérer que son pouvoir est infini, et sans me souvenir de tant de graces qu'il m'avoit faites, je n'avois devant mes yeux que ma foiblesse et mon impuissance, et ne voyois plus aucun lieu de bien espérer. Que si j'eusse été seule je l'aurois souffert plus patiemment ; mais je ne pouvois

me consoler de penser que mes compagnes, après être sorties avec tant de répugnance de leur monastère, se trouveroient contraintes d'y retourner avec une mortification si sensible. Je m'imaginois que ce commencement ayant si mal réussi, je n'avois plus lieu de me promettre que Dieu feroit que le reste de ce qui m'avoit été dit s'accompliroit, et pour comble de déplaisir, j'entrai dans une très-grande appréhension que le démon ne m'eût trompée, et que ce que j'avois entendu dans l'oraison ne fût une illusion.

Seigneur, en quel état se trouve réduite une ame que vous voulez laisser dans la peine! il me semble que quand je me souviens de celle que j'eus alors et des autres que j'ai éprouvées ensuite de ces fondations, que les souffrances corporelles ne sont rien en comparaison, quoique j'en aie eu de très-grandes. Voulant épargner mes compagnes je leur dissimulai ma douleur, et passai ainsi le reste du jour jusqu'au soir, que le père Recteur de la Compagnie de JÉSUS, suivi d'un autre Père, me vint voir, me consola et me redonna du courage. Je ne lui dis pas toutes mes

peines, mais seulement celle que j'avois de nous voir sur le pavé. Je donnai ordre de chercher, à quelque prix que ce fût, une maison à louer, en attendant que l'on eût réparé la nôtre, et me consolai en voyant le monde aborder chez nous sans qu'on nous blamât de rien. Ce fut pour nous une grande miséricorde de Dieu, puisque tout bien considéré, on auroit pu avec justice nous ôter le très-saint Sacrement. J'admire maintenant ma simplicité et le peu de réflexion que l'on y fit; car je crois que si on l'eût ôté, tout auroit été ruiné.

Quelque diligence que l'on fît, on ne put dans toute la ville trouver de maison à louer; et ainsi je passai les jours et les nuits dans une grande tristesse, parce qu'encore que j'eusse donné ordre qu'il y eût des gens qui veillassent auprès du saint Sacrement, j'appréhendois si fort qu'ils ne s'endormissent, que je me relevois la nuit pour y prendre garde, au clair de la lune, à travers une fenêtre. Pendant ce temps, le monde continuoit plus qu'auparavant de venir; et non-seulement ne se scandalisoit point de voir Notre-Seigneur ainsi exposé dans une rue, mais il étoit touché de dévotion

de ce que son extrême amour pour nous le portoit à s'humilier de telle sorte, qu'il vouloit bien une seconde fois se trouver presque au même état qu'il avoit été dans la crêche de Bethléem, et qu'il sembloit qu'il n'en voulût pas sortir.

Huit jours s'étant ainsi écoulés, un marchand qui avoit une fort belle maison, voyant la peine où nous étions, nous offrit tout l'appartement d'en haut, pour en disposer comme nous voudrions. Il y avoit une grande salle bien dorée dont nous fîmes une Eglise, et une dame très-vertueuse, nommée Hélène de Quiroga, qui logeoit auprès de la maison que nous avions achetée, me promit de m'assister pour me faire promptement une chapelle où l'on pût mettre le très-saint Sacrement, et d'accommoder le logis en sorte que nous pussions y être en clôture. D'autres personnes nous donnoient de quoi vivre, mais nul ne nous fit tant de bien qu'elle.

Nous nous trouvâmes assez en repos chez ce charitable marchand; car nous y étions en clôture, et commençâmes d'y réciter l'office aux heures ordonnées par l'Eglise. Cependant ce bon Prieur

travailloit avec un extrême soin à racommoder notre maison ; mais avec toute la peine qu'il y prit, elle ne put que deux mois après être en état de nous recevoir ; et nous y passâmes deux années, étant assez raisonnablement logées ; mais depuis, par l'assistance de Notre-Seigneur, elle a été rendue plus habitable et plus commode.

Quoique ce que je viens de dire me donnât beaucoup de consolation, je ne laissois pas d'être en peine touchant les monastères de Religieux de notre ordre, dont je désirois avec ardeur la réforme, et je n'avois personne pour m'aider dans ce nouveau dessein. Ainsi, ne sachant que faire, je me résolus de confier ce secret à ce père Prieur du monastère de sainte Anne, pour voir ce qu'il me conseilleroit. Il m'en témoigna beaucoup de joie, et me promit d'être le premier qui embrasseroit cette réforme. Je crus qu'il se moquoit, parce qu'encore qu'il eût toujours été un bon Religieux, recueilli, studieux et ami de la retraite, il me sembloit qu'étant d'une complexion délicate et peu accoutumé aux austérités, il n'étoit pas propre pour jeter les fondemens d'une manière de vie si rude. Je

lui dis tout franchement ma pensée, et il me rassura en me répondant qu'il y avoit déjà long-temps que Notre-Seigneur l'appeloit à une vie plus labourieuse; qu'il avoit résolu de se faire Chartreux, et qu'on lui avoit promis de le recevoir. Cette réponse me donna de la joie, mais ne me rassura pas entièrement; je le priai de différer l'exécution de son dessein, et de s'exercer cependant dans les austérités auxquelles il vouloit s'engager. Il le fit, et il se passa ainsi une année. Il eut durant ce temps tant à souffrir, et même par de faux témoignages, qu'il parut que Dieu vouloit l'éprouver. Il endura ces persécutions avec beaucoup de vertu, et s'avança de telle sorte, que j'eus grand sujet d'en remercier Dieu, et de croire qu'il le disposoit pour une si sainte entreprise.

Peu de temps après il arriva un jeune Religieux de notre ordre, nommé le Père Jean de la Croix, qui étudioit à Salamanque, et son compagnon me dit des particularités si édifiantes de sa manière de vivre, que j'eus aussi beaucoup de sujet d'en louer Dieu. Je lui parlai, et j'appris qu'il vouloit, comme le père Prieur de sainte Anne, se faire Chartreux.

Je lui communiquai alors mon dessein, et le priai instamment de différer jusqu'à ce que Dieu nous eût donné un monastère, lui représentant que puisqu'il vouloit embrasser une règle si étroite, il lui rendroit un plus grand service de la garder dans son Ordre que dans un autre. Il me le promit, pourvu que le retardement ne fût pas grand. Me trouvant ainsi assurée de deux Religieux pour commencer cette réforme, il me sembloit que tout étoit déjà fait. Mais comme je n'étois pas entièrement contente du Prieur, et que je n'avois point encore de maison pour ce nouvel établissement, je résolus d'attendre quelque temps.

Cependant l'estime et l'affection du peuple de Médine pour nos Religieuses augmentoient toujours; et certes avec raison, puisqu'elles ne pensoient qu'à s'avancer de plus en plus dans le service de Dieu, en observant la même règle et les mêmes constitutions que celles de saint Joseph d'Avila. Notre-Seigneur commença ensuite d'inspirer à quelques autres de prendre l'habit; et les graces qu'il leur faisoit étoient si grandes, que je ne les pouvois voir sans étonnement.

Qu'il soit béni à jamais, de ce qu'il paroît bien que pour nous aimer, il ne demande autre chose de nous que d'en être aimé.

CHAPITRE IV.

La Sainte parle dans ce chapitre des graces si particulières que Dieu faisoit alors aux monastères de son Ordre, et les exhorte à l'exacte observation de leur règle.

Comme je ne sais combien de temps il me reste encore à vivre, ni quel loisir je pourrai avoir, et que j'en ai un peu maintenant, je crois à propos, avant que de passer outre, de donner ici quelques avis aux Prieures touchant l'avancement des ames soumises à leur conduite, sans m'arrêter à ce qui sembleroit les satisfaire davantage.

J'écrivis la fondation du monastère de saint Joseph d'Avila aussitôt après qu'elle fut achevée, et celles qui se sont faites depuis, et que l'on me commande d'écrire, sont au nombre de sept, dont [redacted] celle d'Albe de Tormés est la dernière. Il s'en seroit fait davantage si nos

Supérieurs ne m'avoient comme lié les mains en m'occupant à d'autres choses, ainsi qu'on le verra par la suite. Ce que j'ai remarqué dans ces fondations touchant le spirituel, m'a fait connoître la nécessité de ces avis; et je prie Dieu qu'ils soient tels, qu'ils puissent remédier aux besoins qui m'obligent de les donner.

Puisque les choses dont j'ai parlé ne sont pas des illusions et des tromperies du diable, il ne faut point s'en épouvanter; mais comme je l'ai dit en de petits avis que j'ai donné pour mes Sœurs, on doit croire que marchant avec pureté de conscience et pratiquant l'obéissance, Dieu ne permettra jamais que le démon nous puisse tenter en telle sorte, qu'il cause la perte de notre salut, mais qu'au contraire il se trouvera trompé. La connoissance que j'en ai me persuade qu'il ne nous fait pas tant de mal que nous nous en faisons nous-mêmes par nos mauvaises inclinations, et particulièrement s'il y entre de la mélancolie; car les femmes sont naturellement foibles, et l'amour propre qui règne en elles se glisse aisément dans leurs actions. Ainsi j'ai connu plusieurs per-

sonnes, tant hommes que femmes, et des Religieuses de nos maisons, se tromper sans y penser, et il se peut faire que le démon s'y mêloit et y contribuoit; mais parmi ce grand nombre, je n'ai point vu que Dieu en ait abandonné aucune, et il veut peut-être les exercer par ces épreuves afin de les rendre plus fortes, et leur apprendre à se tenir toujours sur leur garde.

L'état déplorable où nos péchés ont maintenant réduit ce qui regarde l'oraison et la perfection, m'oblige à parler de la sorte. Car, si, encore que l'on ne voie point de péril à s'engager dans le chemin qui conduit au ciel, on appréhende si fort d'y entrer, que seroit-ce si je disois qu'il y a du péril? Mais n'y en a-t-il pas par-tout? et ne devons-nous pas toujours marcher avec crainte, implorer l'assistance de Dieu, et le prier de ne point nous abandonner? Que si, comme je pense l'avoir dit ailleurs, quelque chose peut nous rassurer, c'est de nous tenir proches de lui, en le prenant pour l'objet de nos pensées, et en nous efforçant de nous avancer de plus en plus.

« Quoi, mon Sauveur, nous voyons « que vous nous délivrez des périls où

« nous nous précipitons nous-mêmes,
« contre votre volonté, et nous croirions
« que vous ne nous délivrerez pas de
« ceux qui se rencontrent dans les choses
« où nous n'avons d'autre dessein que
« de vous servir et de vous plaire? » Cela ne sauroit m'entrer dans l'esprit, quoiqu'il puisse arriver, par un effet des secrets jugemens de Dieu, qu'il permettroit certaines choses qui donneroient sujet de le penser; mais jamais une bonne cause ne produit du mal.

Que ce que je viens de dire, mes Filles, serve donc, non pas à nous étonner, mais à nous faire marcher avec courage et humilité, dans le chemin si âpre et si difficile de cette vie, pour plaire à notre divin Epoux, pour le trouver plutôt, et pour arriver enfin, avec son assistance, dans cette ville sainte, cette Jérusalem céleste, où tout ce que nous aurons souffert ici-bas, nous paroîtra n'être rien en comparaison du bonheur dont nous jouirons durant toute une éternité.

La très-sainte Vierge commença à faire connoître son pouvoir dans ce petit nombre de filles assemblées en son nom. Quoique foibles par elles-mêmes, elles

étoient fortes dans leurs désirs et leur détachement des choses créées ; ce qui, joint à la pureté de la conscience, unit l'ame à son Créateur. Je n'avois pas besoin d'ajouter ces derniers mots, parce que, si ce détachement est véritable, je ne vois pas comment on peut offenser Dieu, puisqu'il est sans apparence qu'il abandonne celles dont tous les discours et toutes les actions n'ont pour objet que lui seul. C'est l'état où, par sa miséricorde, je vois que sont maintenant nos monastères. Que si celles qui viendront après nous et qui liront ceci, ne se trouvent pas dans ces dispositions, elles ne devront pas l'attribuer au temps, sachant, comme elles le savent, que Dieu est toujours prêt à répandre ses faveurs sur ceux qui le servent fidellement; mais elles devront s'examiner pour voir s'il ne tient pas à elles, et se corriger de leurs défauts.

J'entends quelquefois des personnes religieuses dire que Dieu faisoit des graces extraordinaires aux saints fondateurs de leurs Ordres, parce que leurs vertus en devoient être comme les fondemens, et cela est véritable ; mais ces personnes ne devroient-elles pas considérer que l'exem-

ple qu'elles sont obligées de donner aussi par leur vertu, doit de même servir de fondement à celles qui viendront après elles? Que si nous, qui sommes encore en vie, ne tombions point dans le relâchement, et que celles qui nous succéderont se maintinssent aussi dans l'étroite observance de la règle, cet édifice spirituel ne subsisteroit-il pas? Mais quel avantage puis-je tirer de ce que ces Saints qui m'ont précédée l'ont établi et soutenu avec tant de travaux et de courage, si, par ma faute et par mon peu de vertu, je le laisse tomber en ruine? N'est-il pas visible que ceux qui entrent en religion, au lieu de porter leurs pensées à un souvenir aussi éloigné que celui des fondateurs des Ordres, les arrêtent sur les supérieurs et les autres Religieux qui leur sont présens? En vérité, c'est une chose plaisante de rejeter la cause de nos imperfections, sur ce que nous ne nous sommes pas rencontrés dans ces temps passés, au lieu de considérer la différence qu'il y a entre nos défauts et les vertus de ceux à qui Dieu a fait de si grandes graces.

« O mon Sauveur! que ces excuses « sont vaines et déraisonnables, et n'est-

« il pas évident que c'est se tromper soi-
« même ? J'ai honte, mon Dieu, d'être
« si mauvaise et si inutile pour votre
« service ; mais je vois bien que je ne
« dois attribuer qu'à mes imperfections
« et à mes péchés, ce que vous ne m'avez
« pas favorisée des mêmes graces que
« vous avez faites à celles qui étoient
« avant moi. Je ne puis voir sans douleur
« que ma vie est différente de la leur,
« ni en parler sans verser des larmes.
« Je reconnois qu'au lieu de profiter de
« leurs travaux, je les ai rendus inutiles
« par le mauvais usage que j'en ai fait,
« sans pouvoir m'en prendre qu'à moi-
« même, et non pas à vous de qui per-
« sonne ne sauroit avoir sujet de se plain-
« dre. Chacun doit seulement, lorsque
« son ordre se relâche en quelque chose,
« s'efforcer, par sa vertu, d'être comme
« une pierre dont la solidité aide à sou-
« tenir ce saint édifice, et ne point douter
« que vous ne l'assistiez dans une résolu-
« tion si louable. »

Pour revenir à mon sujet dont je me suis beaucoup éloignée, je me trouve obligée de dire que les graces que Notre-Seigneur fait à ces nouveaux monastères sont si grandes, qu'il n'y en a point où

toutes les Religieuses ne méditent. Quelques-unes arrivent même à la contemplation parfaite ; et d'autres, passant plus avant, vont jusqu'à avoir des ravissemens. Notre-Seigneur fait à d'autres des faveurs encore plus grandes, en leur donnant des révélations et des visions qui paroissent manifestement venir de lui ; et il n'y a pas présentement un seul de ces monastères où il n'y ait une ou deux Religieuses qui reçoivent des graces extraordinaires. Je sais que la sainteté ne consiste pas en cela, et je ne le rapporte pas aussi pour les en louer, mais seulement pour faire voir que ce n'est pas sans raison que je veux donner les avis que l'on verra dans la suite.

CHAPITRE V.

A quel point de perfection l'obéissance et la charité peuvent élever les ames. Que ces deux vertus sont préférables aux plus grandes consolations intérieures, aux ravissemens, aux visions, et au don de prophétie, puisque c'est le moyen de rendre, par une admirable union, notre volonté conforme à la volonté de Dieu ; et qu'ainsi, il faut quitter la retraite et la solitude, lorsque les occasions de pratiquer ces vertus y obligent. Exemples que la Sainte en rapporte.

Je ne prétends pas que l'on doive considérer ce que je vais dire comme une règle infaillible, et l'on ne pourroit, sans folie, avoir cette pensée en des choses si difficiles. Comme dans la vie spirituelle il y a plusieurs chemins, il se pourra faire que je dirai quelque choses d'utile, touchant l'une de ces différentes voies ; et si quelques-uns n'y comprennent rien, ce sera à cause qu'ils marchent par une autre. Mais quand même ce que je dirai ne serviroit à personne, Notre-Seigneur aura, s'il lui plaît, ma bonne volonté

agréable, puisqu'il sait que je n'avancerai rien que je n'aie éprouvé en moi-même, ou remarqué en d'autres.

Je commencerai à parler, selon mon peu de capacité, de ce en quoi consiste la perfection de l'oraison, parce que j'ai vu des personnes qui s'imaginent qu'elle dépend de l'entendement. Ainsi, lorsqu'en faisant de grands efforts, il leur vient beaucoup de pensées de Dieu, elles se croyent aussitôt fort spirituelles, et si on les distrait de leur oraison, quoique pour les occuper à des choses utiles, elles s'affligent et pensent être perdues. Les hommes savans ne tombent pas dans cette erreur, quoique j'en aie rencontré un qui n'en étoit pas exempt; mais nous autres femmes avons besoin de recevoir des instructions sur tout. Je ne dis pas que ce ne soit une grace de Dieu de penser toujours à lui, et de méditer sur les merveilles de ses œuvres, ni qu'il ne soit bon de tâcher de l'acquérir : je dis seulement que tous les esprits n'y sont pas propres, et qu'au contraire, il n'y a personne qui ne soit capable de l'aimer. J'ai écrit ailleurs une partie des causes de l'égarement de notre imagination, étant impossible de les rapporter toutes;

toutes ; c'est pourquoi je n'en parlerai point ici ; je me contenterai de dire que la pensée n'étant pas l'ame, la volonté seroit bien malheureuse si elle étoit conduite par elle ; et qu'ainsi, l'avancement de l'ame ne consiste pas à beaucoup penser, mais à beaucoup aimer. Que si l'on me demande ce qu'il faut faire pour acquérir cet amour, je réponds qu'il faut se résoudre d'agir et de souffrir pour Dieu, lorsque les occasions s'en présentent.

Ce n'est pas que la pensée de ce que nous devons à Dieu, de ce qu'il est, et de ce que nous sommes, ne soit d'un grand mérite, ne serve à prendre la résolution que je viens de dire, et ne soit fort utile dans les commencemens, pourvu que cela n'empêche pas que l'on ne satisfasse à l'obéissance et à la charité envers le prochain, qui nous obligent à quitter le plaisir si doux de s'entretenir seul à seul avec Dieu, et de recevoir des faveurs de lui. Car, se priver de ce contentement pour de tels sujets, c'est demeurer avec lui, c'est agir pour lui, puisque, à l'égard de la charité, il a dit de sa propre bouche : *Je tiendrai comme fait à moi-même, ce que vous ferez pour l'un de*

ces petits qui sont à moi : et que, pour ce qui est de l'obéissance, il ne veut pas que nous marchions par un autre chemin que celui par lequel il a marché quand il a été obéissant jusqu'à la mort. Que si cela est très-véritable, d'où procède donc la peine que l'on ressent lorsque, pour satisfaire à l'obéissance ou à la charité, on se voit privé du plaisir de passer une grande partie du jour dans la retraite et dans l'oubli de soi-même, pour ne s'occuper que de Dieu seul? Elle procède, à mon avis, de deux causes, dont la principale est l'amour-propre, qui est si subtil, qu'il nous empêche de nous apercevoir que nous préférons notre contentement à celui de Dieu; car, il est facile de juger que lorsqu'une ame commence à goûter combien le Seigneur est doux, elle n'a point de si grand contentement que de jouir de ses faveurs, sans en être distraite par des occupations corporelles. Mais peut-on avoir de la charité, aimer Dieu véritablement, et connoître ce qu'il désire de nous, et demeurer en repos dans le temps que l'on se voit utile à une ame, soit pour augmenter son amour pour lui, ou la consoler, ou la tirer de quelque péril? Com-

bien seroit dangereux un repos dans lequel on ne considéreroit que soi-même? Et lorsque nous ne pouvons point servir le prochain par des actions, ne devons-nous pas au moins, par la compassion de voir tant d'ames qui se perdent, demander continuellement à Dieu, par nos prières, d'avoir pitié d'elles, et nous tenir heureuses de renoncer à notre satisfaction particulière, pour faire une chose qui lui est si agréable?

De l'obéissance.

On peut dire la même chose de l'obéissance; car, seroit-il supportable que Dieu nous commandant précisément, par nos supérieurs et nos supérieures, une action importante pour son service, nous ne voulussions pas interrompre notre méditation, parce que nous prendrions plus de plaisir à considérer sa grandeur et les merveilles de ses œuvres, qu'à faire ce qu'ils nous ordonneroient? Ce seroit, en vérité, un plaisant moyen de s'avancer dans son amour, que de vouloir ainsi lui lier les mains, en prétendant qu'il ne peut nous conduire que par le chemin qui nous plaît et nous contente davantage.

Ce que j'ai éprouvé en moi-même, et remarqué en quelques personnes, m'a fait connoître cette vérité, lorsque, dans la peine que je souffrois de n'avoir presque pas le loisir de méditer, j'avois compassion de les voir aussi dans une occupation continuelle pour satisfaire à l'obéissance. Je pensois, et je leur disois même quelquefois, que je ne voyois pas comment elles pouvoient devenir fort spirituelles parmi de tels embarras, comme en effet, elles ne l'étoient pas alors beaucoup. « O mon Seigneur et mon Dieu, « que vos voies sont différentes de « nos pensées ! Vous ne désirez autre « chose d'une ame résolue à vous aimer « et à vous suivre, sinon son obéissance; « et elle n'a, pour vous plaire, qu'à « s'informer de ce qui importe le plus à « votre service, et désirer de l'exécuter; « il lui suffit de n'avoir point d'autre « volonté que la vôtre, sans s'informer « s'il y a divers chemins pour aller à vous, « et vouloir choisir celui qui revient le « plus à son humeur; elle doit s'abandonner à vous pour la conduire en la « manière que vous savez lui être la plus « avantageuse; et, bien que le Supérieur « ne pense pas à la mettre dans la voie

« qui pourroit la rendre plus spirituelle ;
« mais seulement à l'employer à ce qu'il
« croit le plus utile pour la communauté,
« vous disposez, mon Dieu, les choses
« en sorte que, sans que l'on comprenne
« comment cela s'est pu faire, ces ames
« se trouvent si avancées dans la vie
« spirituelle par le mérite de leur obéis-
« sance, qu'on ne sauroit le voir sans
« étonnement. »

J'ai parlé depuis peu de jours à une personne, la plus affectionnée à l'obéissance que j'aie vue en toute ma vie, et sa conversation est capable d'inspirer l'amour de cette vertu. Elle a passé près de quinze ans dans des occupations continuelles de divers offices, sans avoir pu, durant tout ce temps, avoir une seule journée à elle, quelque désir qu'elle en eût; et tout ce qu'elle pouvoit faire, étoit de dérober quelques momens pour prier et conserver sa conscience toujours pure. Dieu l'en a bien récompensée; car, sans qu'elle sache comment cela s'est pu faire, elle se trouve dans cette liberté d'esprit si désirable et si précieuse, qui se rencontre dans les plus parfaits. Ainsi, ayant tout acquis en ne voulant rien, elle jouit du plus grand bonheur que l'on puisse

souhaiter en cette vie. Ces ames n'appréhendent rien , parce qu'elles ne désirent rien de tout ce qui est dans le monde ; elles ne fuyent point les travaux , ni ne recherchent point les contentemens , et rien ne peut troubler leur paix , parce que c'est Dieu qui en est l'auteur , et qu'on ne sauroit les séparer de lui ; ce qui est la seule chose qu'elles sont capables de craindre ; tout le reste ne pouvant ni les réjouir , ni les affliger , parce qu'elles le considèrent comme n'étant point.

Qu'heureuse est donc l'obéissance , et qu'heureuses sont les distractions qu'elle cause , puisque l'on peut arriver par elles à une si grande perfection ! La personne dont je viens de parler n'est pas la seule en qui je l'ai remarquée ; j'en ai aussi connu d'autres à qui , après plusieurs années que je ne les avois vues , ayant demandé à quoi elles s'étoient occupées durant tout ce temps , et su que c'étoit à des actions d'obéissance et de charité , je les trouvois si spirituelles , que j'en étois étonnée. Apprenez donc , mes filles , qu'il doit vous être indifférent en quelles œuvres l'obéissance vous oblige de vous employer , et que si , par exemple , c'est

à la cuisine, Notre-Seigneur ne vous y assistera pas moins qu'ailleurs, tant intérieurement qu'extérieurement.

Il me souvient qu'un Religieux me raconta qu'étant résolu d'obéir ponctuellement à tout ce que son Supérieur lui ordonneroit, il arriva qu'après avoir travaillé avec excès, étant déjà tard et n'en pouvant plus, il s'assit pour se reposer un peu; mais que son Supérieur l'ayant rencontré, il lui ordonna de prendre une bêche et d'aller travailler au jardin; qu'il obéit malgré la répugnance de la nature, et que, traversant un petit passage que j'ai vu plusieurs années depuis, en un voyage que je fis pour aller fonder un monastère en ce lieu-là, Notre-Seigneur lui apparut chargé de sa croix, et réduit en tel état, qu'il n'eut pas de peine à connoître que ce travail qu'on lui avoit commandé et qu'il croyoit excessif, n'étoit rien en comparaison d'une si grande souffrance. Je crois que, comme le diable voit que rien n'est si capable que l'obéissance de nous faire bientôt arriver au comble de la perfection, il n'y a point d'efforts qu'il ne fasse, sous divers prétextes, pour nous dégoûter de cette vertu, et nous faire trouver de la difficulté à la pratiquer.

Si l'on remarque bien ceci, l'expérience fera connoître que rien n'est plus véritable; car, n'est-il pas évident que la haute perfection ne consiste pas en des consolations intérieures, en de grands ravissemens, en des visions, et au don de prophétie, mais à rendre notre volonté si conforme et si soumise à celle de Dieu, que nous embrassions de tout notre cœur ce qu'il veut, et ne mettions point de différence entre ce qui est amer et ce qui est doux, lorsqu'il nous est présenté de sa main? J'avoue que c'est une chose très-difficile, que de faire non-seulement des choses si contraires à notre naturel, mais de les faire avec plaisir; et c'est aussi en cela que paroît la force de cet amour parfait, qui est seul capable de nous faire oublier ce qui nous contente, pour ne penser qu'à contenter celui qu'il fait régner dans notre cœur; car, il est certain que, quelque grands que soient les travaux, ils nous paroissent doux, lorsque nous considérons qu'ils sont agréables à Dieu; et c'est de cette manière qu'aiment ceux qui sont arrivés jusqu'à ce point de perfection de souffrir avec joie les persécutions, les injustices et les atteintes que l'on donne à leur honneur.

Cela est si constant, qu'il seroit inutile de m'y arrêter davantage ; et ce que je prétends est de faire voir que l'obéissance est le meilleur de tous les moyens pour arriver à cet heureux état ; en voici la preuve. Comme nous ne sommes point maîtres de notre volonté, pour l'employer toute entière et sans réserve à accomplir celle de Dieu, jusqu'à ce que nous l'ayons soumise à la raison, nul chemin n'est si court et si sûr pour y arriver, que celui de l'obéissance ; et non-seulement nous n'y arriverons jamais par nos lumières particulières, mais nous ne le pourrions tenter sans péril, à cause que notre amour-propre ne nous proposant que ce qui le flatte, nous rejetons souvent ce qui est le plus conforme à la raison, par la répugnance qu'il y trouve.

Il y auroit tant de choses à dire sur ce sujet, que je n'aurois jamais fait si j'entreprenois de parler à fond de ce combat qui se passe en nous, et de ce que le démon, le monde et notre sensualité nous représentent pour offusquer de telle sorte notre raison qu'elle nous devienne inutile. Ainsi, au lieu d'entrer plus avant dans ce discours, il vaut mieux venir aux remèdes que l'on peut apporter à

un si grand mal. Je n'en vois point de meilleur que de faire comme ceux qui après avoir long-temps plaidé et employé inutilement beaucoup d'argent et beaucoup de peine pour voir la fin de leur procès, s'en remettent à des arbitres. Nous devons de même choisir un supérieur ou un confesseur à qui nous rapportions sincèrement cette contestation qui se passe en nous, sans nous en inquiéter davantage, suivant ces paroles de Notre-Seigneur : *Qui vous écoute, m'écoute.* Comme c'est le rendre maître du libre-arbitre qu'il nous a donné, cette soumission lui est si agréable, que lorsqu'après avoir soutenu mille combats avant que de nous rendre à ce que l'on nous commande, parce qu'il nous paroissoit injuste, nous avons enfin, pour plaire à Dieu, assujetti notre volonté sous la loi de l'obéissance, il nous donne un si grand pouvoir sur nous-mêmes, que nous en devenons les maîtres. Alors, il purifie tellement notre volonté, en la rendant conforme à la sienne, que nous pouvons l'employer pour son service d'une manière parfaite, après avoir travaillé avec tant de peine pour mettre du bois sur l'autel, en renonçant à tout ce qui pouvoit déplaire

à Notre-Seigneur, le prier de faire descendre le feu du ciel pour consumer le sacrifice que nous lui avons fait de nous-mêmes.

Puisqu'on ne peut donner que ce que l'on a, et que cette soumission de notre volonté à celle de Dieu est un trésor qui ne se trouve que dans l'obéissance, il faut, comme on fouille dans les mines pour en tirer l'or, et que plus on fouille plus on en trouve, s'exercer toujours davantage à cette vertu, afin que plus nous nous assujettissons aux hommes en les rendant maîtres de notre volonté, nous en devenions nous-mêmes les maîtres, pour la pouvoir conformer à celle de Dieu. Jugez donc, mes Sœurs, si vous ne serez pas bien récompensées de la peine d'être privées de la douceur que vous trouviez dans la solitude. Je vous assure que cela ne vous empêchera pas d'arriver à cette véritable union dont j'ai parlé, qui consiste à n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu. C'est là l'union que je souhaite pour moi-même, et que je vous souhaite à toutes plutôt que ces transports d'esprit si délicieux, auxquels on donne le nom d'union, et qui le sont en effet lorsqu'ils sont

suivis de l'obéissance dont j'ai parlé. Mais si cela n'est pas, ces ames ne se trouveront, à mon avis, unies qu'à leur amour-propre, et non pas à la volonté de Dieu. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grace de rendre en cela mes actions conformes à ma connoissance.

La seconde cause du dégoût dont j'ai parlé, vient, à mon avis, de ce que se rencontrant dans la solitude moins d'occasions d'offenser Dieu, quoiqu'il y en ait toujours quelques-unes, puisque les démons y sont et nous-mêmes, l'ame s'y trouve plus pure, et qu'ainsi dans la crainte d'offenser Dieu, ce lui est une très-grande consolation d'y rencontrer moins d'obstacles; et cette raison me paroît encore plus forte pour nous faire désirer d'être séparées du commun des créatures, que celle du plaisir de recevoir de Dieu des consolations et des faveurs.

C'est dans ces occasions où nous avons besoin de nous tenir toujours sur nos gardes; que nous pouvons beaucoup mieux faire paroître si notre amour pour Dieu est véritable, que dans les recoins d'une solitude, et que selon mon sens,

nous faisons un plus grand progrès dans la vertu, quoique nous commettions plus de fautes et faisions même de petites chûtes. Mais il faut remarquer que je suppose toujours que ce n'est que lorsque l'obéissance ou la charité nous y engage ; car, à moins que cela, je demeure d'accord que la solitude vaut mieux ; que nous devons continuellement la désirer, lors même que nous sommes dans l'action, et qu'ainsi les ames qui aiment véritablement Dieu ne cessent jamais de la souhaiter. Quant à ce que j'ai dit, qu'il y a plus à profiter dans l'action, c'est parce qu'elle nous fait connoître à nous-mêmes et voir jusqu'où va notre vertu, puisque quelque sainte qu'une personne qui est toujours dans la solitude ait sujet de se croire, elle ne sait ni ne peut savoir si elle a de la patience et de l'humilité ; de même que pour savoir si un homme est fort vaillant, il faut l'avoir vu dans les occasions. Saint Pierre témoignoit ne rien craindre, et le contraire parut lorsqu'il fallut en venir à l'épreuve ; mais il se releva de sa chute, et ne mettant plus sa confiance qu'en Dieu, on vit avec quel courage et quelle générosité il endura le martyre.

Hélas, Seigneur, qu'il nous importe de connoître notre misère! sans cela nous nous trouvons partout en péril; et ainsi il nous est avantageux que l'on nous commande des choses qui nous fassent voir notre foiblesse. J'estime pour cette raison que Dieu nous favorise plus en un seul jour, qu'il nous humilie et nous donne la connoissance de nous-mêmes, quoiqu'elle nous coûte de grandes peines et de grands travaux, qu'en plusieurs journées d'oraison. Qui doute qu'un ami véritable, n'aime en tous temps et en tous lieux son ami? et quelle apparence que l'on ne pût faire oraison que dans le secret de la solitude? J'avoue que les personnes qui sont dans l'action n'ont pas grand loisir pour prier; mais, mon Sauveur, quelle force n'a point auprès de vous un soupir qui procède du fond du cœur, par la peine de voir, qu'outre le déplaisir de demeurer dans cet exil, on ne nous donne pas le temps de jouir de la retraite de vos célestes consolations? Il paroît, Seigneur, par ce que je viens de dire, que nous nous sommes rendues pour l'amour de vous esclaves de l'obéissance, puisqu'elle nous fait en quelque sorte re-

noncer au plaisir d'être à vous ; et il n'y a pas sujet de s'en étonner, lorsque nous considérons que par une faveur que nul ressentiment ne peut égaler, elle vous a fait aussi en quelque manière sortir du sein de votre Père éternel, pour vous rendre esclaves des hommes.

Mais il faut prendre garde à n'oublier jamais dans l'action, quoique faite par obéissance et par charité, d'élever souvent son esprit à Dieu. Croyez-moi, mes filles, l'ame ne tire point d'avantage des longues oraisons, lorsque l'obéissance et la charité l'appellent ailleurs ; et au contraire, les bonnes œuvres la rendent en peu de temps beaucoup plus capable d'être embrasée de l'amour de Dieu que plusieurs heures de méditation. C'est de lui seul que nous devons attendre tout notre bonheur. Qu'il soit béni aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

CHAPITRE VI.

Avis admirable de la Sainte pour distinguer les faux ravissemens d'avec les véritables, et empêcher que l'on ne se laisse aller à ses défaillances, qui ne procèdent que d'une foiblesse de la nature, ou d'imagination, ou de mélancolie. Exemples que rapporte la Sainte sur ce sujet, et entr'autres deux Religieuses qui croyoient ne pouvoir sans mourir, manquer de communier tous les jours.

Des faux ravissemens, qui ne sont en effet que des défaillances.

J'ai fait ce que j'ai pu pour connoître d'où procèdent ces grands transports dans l'oraison, que j'ai remarqué en certaines personnes que Notre-Seigneur favorise de ses graces, lorsqu'elles font ce qu'elles peuvent pour se disposer à les recevoir; mais je ne veux pas traiter maintenant de ces suspensions et de ces ravissemens. J'en ai assez parlé ailleurs, et il seroit inutile d'en rien dire ici, parce que s'ils sont véritables, nous ne saurions ne les point avoir, quelques efforts que nous

fassions pour y résister. Mais il faut remarquer que cette force qui vient d'en haut, et qui fait que nous ne sommes plus maîtres de nous-mêmes, dure peu, et qu'il arrive souvent qu'ayant commencé par l'oraison de quiétude, qui est comme un sommeil spirituel, l'ame entre dans un transport qui fait que si elle ignore comment elle s'y doit conduire, elle perd avec un peu de mérite beaucoup de temps, et épuise ses forces par sa faute.

Je voudrois pouvoir bien m'expliquer, mais cela est si difficile, que je doute d'y réussir. Je tiens pour certain que les ames qui se trouvent engagées dans cette erreur, m'entendront si elles me veulent croire. J'en connois qui demeuroient durant sept ou huit heures en l'état que je viens de dire, et le prenoient pour un ravissement. Quelque bonne que fût l'occupation à quoi on les employoit, elles se laissoient aussitôt aller à une sorte de recueillement qui les tiroit comme hors d'elles mêmes, leur paroissant qu'il ne falloit pas résister à Notre-Seigneur. Ainsi elles auroient pu peu à peu perdre l'esprit ou la vie si on n'y eût remédié. Ce que je puis dire sur ce sujet est,

qu'étant naturellement si portés à aimer ce qui nous contente, Dieu ne favorise pas plutôt une ame de ces douceurs spirituelles, que la crainte d'en être privée fait qu'elle voudroit ne s'occuper d'autre chose, parce qu'il est vrai qu'il n'y a rien dans le monde qui en approche ; et cela arrive principalement aux personnes foibles, dont l'esprit, ou pour mieux dire l'imagination, s'attache si fortement à un objet, qu'elles ne voudroient jamais s'en divertir, ainsi que l'on en voit d'autres faire la même chose en des sujets qui ne regardent point la piété. Et s'il y entre de la mélancolie, elle leur fera prendre pour des vérités des illusions agréables.

Je dirai dans la suite quelque chose de cette humeur mélancolique ; mais quand une personne n'y seroit point sujette, ce que je viens de remarquer ne laisseroit pas de lui arriver, principalement à celles dont l'esprit s'est affoibli par des pénitences excessives, lorsque leur amour pour Dieu commencant à leur donner un plaisir sensible, elles s'y abandonnent en la manière que je l'ai dit. Comme l'on peut résister à cette sorte d'oraison, j'aimerois donc mieux qu'elles ne s'y laissassent point aller jusqu'à en

être, par manière de dire, tout enivrées. Car ainsi que, lorsqu'une personne de foible complexion tombe en défaillance, elle ne peut ni parler ni se mouvoir; ceux dont l'esprit est naturellement foible, succombent sous l'effort des mouvemens d'une dévotion mal réglée, s'ils ne tâchent de les modérer.

On pourra me demander si cette manière d'oraison n'est pas une même chose que le ravissement, puisqu'il semble n'y avoir point de différence. Je répons qu'il y en a une très-grande, parce que le ravissement ou l'union de toutes les puissances dure peu, illumine l'ame, et produit en elle plusieurs autres grands effets, sans que l'entendement agisse en aucune sorte, Dieu seul opérant dans la volonté; au lieu qu'ici c'est tout le contraire, parce qu'encore que le corps soit comme lié, la volonté et la mémoire ne le sont pas, mais agissent inconsidérément, et semblent voltiger deçà et delà sans s'arrêter à aucun objet.

J'avoue ne trouver rien de bon dans la peine que donne cette débilité corporelle, si ce n'est qu'elle vînt d'un bon principe; car pourquoi y consumer tant de temps? et ne peut-on pas mériter

davantage en l'employant à ce que l'obéissance oblige de faire, sans s'en rendre incapable en se laissant emporter à cette sorte de recueillement qui nous tue? C'est pourquoi je conseillois aux Prieures de travailler de tout leur pouvoir à retrancher ces longues défaillances qui ne servent, à mon avis, qu'à rendre les puissances incapables de satisfaire à l'obéissance, et prive ainsi l'ame de l'avantage qu'elle tireroit de travailler avec soin à contenter Notre-Seigneur. Que si l'on remarque que cela procède de la débilité de la nature, il faut retrancher à ces personnes les jeûnes et les pénitences qui ne sont point d'obligation. Leur foiblesse pourroit même être telle, que l'on devroit les leur retrancher toutes pour les employer en des offices qui les détournent de cette occupation d'esprit qui leur est si préjudiciable.

Mais quand même ces personnes ne tomberoient point en défaillance, si elles occupent trop fortement leur imagination en des sujets d'oraison fort sublimes, il faut se conduire envers elles de la même sorte, parce qu'il arrive souvent qu'elles ne se possèdent plus elles-mêmes, principalement si elles ont reçu

de Dieu quelque faveur extraordinaire, ou qu'elles ayent eu quelque vision qui leur ait tellement rempli l'esprit, qu'encore qu'elle n'ait duré que peu, elles se l'imaginent toujours présente. Quand on se voit en cet état durant quelques jours, il faut tâcher de détourner son esprit de cet objet pour s'occuper de quelqu'autre; en quoi l'on ne sauroit faillir, pourvu que ce soit toujours en des choses qui regardent le service de Dieu; et cela lui est si agréable, qu'il ne prend pas moins de plaisir à voir que l'on arrête en certain temps sa pensée sur les merveilles de ses créatures, et sur le pouvoir de celui de qui elles tiennent l'être, que de les arrêter sur lui-même.

Que déplorable est le malheur où nous sommes tombés par le péché, puisque même dans les choses qui sont bonnes, nous nous trouvons obligés de marcher avec tant de retenue pour ne point hasarder notre salut! C'est une vérité qu'il importe extrêmement de considérer, principalement pour ceux dont l'esprit est foible. Ainsi, lorsque notre imagination se sent si frappée de la considération d'un même mystère, soit de la passion, ou de la gloire du ciel, ou de quelqu'au-

tre, qu'elle ne sauroit durant plusieurs jours penser à autre chose, elle doit tâcher de s'en distraire. Que si elle ne le sait pas, elle connoîtra avec le temps le mal qui lui en arrivera, et qu'il procède, comme je l'ai dit, ou d'une grande débilité corporelle, ou de ce que l'imagination est blessée ; ce qui seroit encore beaucoup plus à craindre, à cause que l'on seroit alors semblable à un fou qui se plaisant dans sa folie, en est si occupé, qu'il ne peut penser à autre chose, ni considérer les raisons qui l'obligent de s'en détourner, parce qu'ayant perdu la raison, il n'est plus maître de lui-même. Que si cette personne est mélancolique, le mal peut aller plus avant, et je vois d'autant moins d'apparence de la laisser en cet état, qu'outre ce que j'ai déjà dit, Dieu étant infini, une ame peut, en diverses manières, s'employer à son service. Et ne seroit-ce pas la tenir captive et comme enchaînée, que de ne lui permettre de penser qu'à une seule de ses grandeurs ou à un seul de ses mystères, puisqu'ils sont en si grand nombre, que plus on les considère, et plus on trouve qu'il en reste encore à considérer ?

Ce n'est pas qu'en parlant ainsi je prétende que l'on puisse en une heure, ni en un jour, méditer profondément sur plusieurs de ces mystères, puisque ce seroit le moyen de n'en bien comprendre aucun, tant ils sont sublimes et élevés; ainsi, il ne faut pas se méprendre, en donnant à mes paroles un sens contraire à ma pensée. Ceci est si important, que je serois fort fâchée que celles qui ne l'entendront pas la première fois, quelque peine que j'aie prise à m'expliquer, ne voulussent pas se donner celle de le relire, principalement les Prieures et les Maîtresses des novices, qui doivent instruire les Sœurs en ce qui est de l'oraison. Que si elles le négligent dans les commencemens, elles connoîtront par le long-temps dont elles auront besoin pour réparer de semblables défauts, le soin qu'elles devoient prendre d'y remédier dès leur naissance. Si j'écrivois tous les maux que j'ai vu arriver, faute de tenir cette conduite, on ne s'étonneroit pas que j'insiste tant sur ce point. Je me contenterai d'en rapporter un exemple qui pourra faire juger du reste. Il y a dans l'un de ces monastères une Religieuse du chœur et une Converse, toutes

deux personnes de très-grande oraison, fort mortifiées, fort humbles, fort vertueuses, si favorisées de Notre-Seigneur, qu'il leur donne la connoissance de ses grandeurs, et si détachées de tout et si remplies de son amour, qu'encore qu'il ne se pût rien ajouter au soin que nous prenions de les observer, nous ne remarquions rien en elles en quoi elles manquassent de répondre aux graces qu'elles recevoient de Dieu; ce que je rapporte particulièrement, afin que celles qui n'ont pas tant de vertu, comprennent mieux le sujet qu'elles ont de craindre. Ces deux Religieuses entrèrent dans un si ardent désir de jouir de la présence de Notre-Seigneur, que ne pouvant trouver de soulagement dans la communion, elles n'oublioient rien pour obtenir des Confesseurs la permission d'approcher souvent de la sainte table. Ces dispositions augmentant toujours, elles croyoient ne pouvoir vivre si elles demeuroient un jour sans communier. Cela alla jusqu'à un tel excès, que les Confesseurs, dont l'un étoit fort spirituel, jugeoient qu'il n'y avoit point d'autre remède pour adoucir une peine si excessive. Cette peine passa encore plus avant;
car

car, l'une d'elles se trouvoit si extrêmement pressée de ce désir de communier, que, pour ne pas mettre sa vie en danger, il falloit la communier de grand matin; et il ne pouvoit y avoir de fiction, puisque ni l'une ni l'autre de ces deux filles n'auroit voulu, pour tous les biens du monde, dire un mensonge. Je n'étois pas alors dans cette maison; mais la Prieure m'en écrivit et me manda qu'elle ne savoit de quelle sorte se conduire, voyant que des hommes si capables croyoient ne pouvoir agir d'une autre manière. Dieu permit que je comprisse aussitôt le mal qui en pouvoit arriver, et je voulus néanmoins n'en rien témoigner que lorsque je serois sur les lieux, tant parce que je craignois de me tromper, qu'à cause qu'il y auroit eu de l'imprudence de blâmer cette conduite, jusqu'à ce que je pusse dire les raisons qui m'empêchoient de l'approuver.

Lorsque je fus arrivée dans ce monastère, celui de ces deux Confesseurs qui n'étoit pas moins humble qu'habile, entra aussitôt dans mon sentiment; et l'autre, au contraire, qui n'étoit pas à beaucoup près si spirituel ni si capable, ne voulut jamais s'y rendre. Mais je ne m'en mis

guère en peine, parce que je n'étois pas obligée de déférer à ses avis. Je parlai ensuite à ces filles, et je leur dis des raisons qui me paroissoient assez fortes pour leur persuader que la créance qu'elles avoient de ne pouvoir vivre si elles ne communioient tous les jours, n'étoit qu'une imagination. Mais voyant qu'il étoit impossible de les faire changer de sentiment, je leur dis qu'encore que je ne fusse pas pressée d'un moindre désir qu'elles de recevoir si souvent Notre-Seigneur, je ne communierois néanmoins que quand toutes les Sœurs communieroient, afin qu'elles s'en abstinssent aussi; et que, si cela ne se pouvoit faire sans mourir, nous mourrions toutes trois ensemble, n'y trouvant pas tant de péril qu'à souffrir qu'un tel usage s'introduisît dans des maisons où tant de filles qui n'aimoient pas moins Dieu qu'elles l'aimoient, voudroient faire la même chose.

Cette coutume que ces deux Religieuses avoient prise de communier tous les jours, et dans laquelle le diable s'étoit sans doute mêlé, avoit déjà fait tant de mal, qu'il sembloit que l'on ne pouvoit les en empêcher sans les faire mourir; mais

[redacted] je demeurai inflexible, parce que plus je voyois qu'elles ne se soumettoient point à l'obéissance, à cause qu'elles croyoient ne pouvoir le faire, plus je connoissois évidemment que c'étoit une tentation. Elles passèrent cette première journée avec beaucoup de peine : elles en eurent un peu moins le lendemain ; et enfin elle diminua de telle sorte, qu'encore que je communiasse, parce qu'on me l'avoit commandé, sans quoi ma compassion pour leur foiblesse m'en auroit encore empêchée, elles n'en furent point troublées. Quelque temps après, elles et toutes les autres connurent que c'avoit été une tentation, et combien il étoit important d'y remédier de bonne heure ; car, il arriva certaines choses dans cette maison, dont je pourrai parler en un autre lieu, qui les mirent mal avec leurs Supérieurs, sans qu'il y eût de leur faute ; et, s'il y en avoit eu, je n'aurois eu garde d'approuver leur conduite, ni de la souffrir.

Combien d'autres exemples ne pourrois-je point alléguer sur ce sujet ! Je me contenterai d'en rapporter encore un, qui se passa dans un monastère, non pas de notre ordre, mais de Bernardines. Il

y avoit une Religieuse fort vertueuse, qui jeûnoit et se donnoit la discipline avec tant d'excès, qu'elle tomba dans une telle foiblesse, que toutes les fois qu'elle communioit ou entroit dans une ferveur encore plus grande qu'à l'ordinaire, elle s'évanouissoit et demeuroit durant huit ou neuf heures en cet état. Toutes les autres et elle-même croyoient que c'étoit un ravissement; et cela arrivoit si souvent, qu'il auroit pu causer un fort grand mal si l'on n'y eût remédié. Le bruit se répandit aussitôt que c'étoient des ravissemens; et je ne pouvois voir sans peine que l'on eût cette créance, parce que Dieu m'avoit fait connoître que ce n'en étoit pas, et que j'en appréhendois les suites. Son Confesseur, qui étoit fort de mes amis, me raconta ce qui se passoit, et je lui dis que je croyois que cela ne procédoit que de foiblesse; que je n'y voyois aucune marque de véritables ravissemens, et qu'ainsi, au lieu de la laisser en cet état, j'estimois à propos de retrancher ses jeûnes et ses disciplines, et de penser à la distraire. Il l'approuva; et comme cette Religieuse étoit fort obéissante, elle n'eut point de peine à se soumettre. Ses forces revinrent peu à peu,

et elle ne se souvint plus de ces ravissemens qu'elle s'étoit imaginée d'avoir. Que s'ils eussent été véritables, Dieu seul auroit pu les faire cesser, tous les efforts des hommes étant inutiles pour résister à l'impétuosité avec laquelle ils emportent le corps, et le laissent dans une aussi grande lassitude qu'ils produisent de grands effets dans l'ame; au lieu que ces ravissemens imaginaires passent, sans qu'il en reste aucune de ces marques.

On peut connoître, par ce que je viens de dire, que tout ce qui lie l'ame de telle sorte qu'il lui ôte l'usage de la raison, doit être suspect, et que l'on ne sauroit jamais arriver, par ce moyen, à la liberté de l'esprit, dont l'un des effets est de trouver Dieu en toutes choses, et de pouvoir en prendre sujet d'élever sa pensée et son cœur vers lui. Le reste est un assujettissement de l'esprit, qui, outre le mal qu'il fait au corps, est un obstacle à l'ame pour s'avancer. C'est comme si l'on rencontroit dans son chemin un marais ou un bourbier, qui empêche d'aller plus avant; au lieu que l'on a besoin, pour faire un grand progrès

dans la piété, non-seulement de marcher, mais de voler.

Si l'on me demande ce qu'il faut faire lorsque ces personnes disent et croient en effet ne pouvoir résister à ces mouvemens qui les occupent tellement de Dieu que toutes leurs puissances sont suspendues, je réponds qu'il n'y a pas sujet de craindre, pourvu que cela ne dure pas plus de huit jours, parce qu'une personne d'un naturel foible a besoin d'un peu de temps pour revenir de son étonnement; mais s'il continue davantage, il faut y remédier. Ce qu'il y a de bon en cela, c'est qu'il n'y a point de péché, et qu'on ne laisse pas de mériter. Les inconvéniens dont j'ai parlé s'y rencontrent néanmoins, ainsi que beaucoup d'autres, particulièrement en ce qui regarde la communion, et c'en seroit un fort grand, si l'ardent désir qu'auroit une personne de recevoir son Créateur, et la solitude où elle croiroit être, étant privée de ce bonheur, l'empêchoit d'obéir à son Confesseur ou à sa Prieure, lorsqu'ils jugeroient à propos qu'elle s'en abstînt. Ainsi il faut, dans ces rencontres comme en d'autres, mortifier ces personnes, et leur faire comprendre qu'il

leur est beaucoup plus avantageux de renoncer à leur volonté, que de rechercher leur consolation.

J'ai éprouvé que l'amour-propre peut aussi avoir grande part à ce que je viens de dire ; car, il m'est souvent arrivé, après avoir reçu la sainte hostie et l'ayant encore presque toute entière dans ma bouche, que, voyant communier les autres, j'aurois désiré de n'avoir pas communié, afin de pouvoir la recevoir, et je ne m'apercevois pas alors de mon erreur. Mais j'ai reconnu depuis que cela ne provenoit pas tant de l'amour de Dieu, que de ce que je recherchois ma satisfaction, à cause qu'il arrive d'ordinaire qu'en approchant de la sainte table on sent un plaisir plein de tendresse qui nous attire ; car, si je n'eusse été touchée de ce désir que pour recevoir mon Sauveur, ne l'avois-je pas reçu dans mon ame ? Si ce n'eût été que pour obéir au commandement que l'on m'avoit fait de communier, n'avois-je pas déjà communié? Et si ce n'eût été que pour recevoir les graces et les faveurs que le très-saint Sacrement nous communique, ne les avois-je pas déjà recues ? Ainsi, je vis clairement que je ne recherchois qu'un plaisir sensible.

J'ai connu dans un lieu où nous avons un monastère, une femme qui passoit pour une grande servante de Dieu, et qui auroit dû l'être, puisqu'elle communioit tous les jours; mais comme elle choisissoit pour ce sujet tantôt une église, tantôt une autre, et n'avoit point de Confesseur arrêté, j'aurois mieux aimé la voir obéir à un Directeur que de communier si souvent. Elle demeuroit dans sa maison en particulier, où je pense qu'elle ne s'occupoit que de ce qui lui étoit le plus agréable; et parce qu'elle étoit bonne, je veux croire que tout ce qu'elle faisoit étoit bon. Je le lui disois quelquefois; elle n'en tenoit pas grand compte, et je ne l'en pouvois blâmer, à cause qu'elle étoit meilleure que moi en tout le reste, quoiqu'il me parût qu'elle avoit tort en cela. Le saint père Pierre d'Alcantara arriva alors, et je ne demeurai pas satisfaite de la relation qu'elle lui fit; ce qui venoit sans doute de ce que nous sommes si misérables, que nous ne sommes contens que de ceux qui marchent par un même chemin que nous; car, je crois qu'elle avoit plus servi Dieu et fait plus de pénitence en un an que moi en plusieurs années. Elle

tomba malade de la maladie dont elle mourut, et n'eut point de repos jusqu'à ce que l'on dît la messe chez elle, et qu'on la communiât tous les jours. Comme cette maladie dura long-temps, un Prêtre de grande piété qui lui disoit souvent la messe, eut peine de la voir ainsi communier tous les jours chez elle; et ce fut peut-être une tentation du diable, parce que cela se rencontra au dernier jour de sa vie. Ce bon Ecclésiastique ne consacra donc point d'hostie pour elle; et lorsque la messe étant achevée, elle vit qu'il ne la communioit pas, elle se mit en une telle colère contre lui, qu'il en fut fort scandalisé et me le vint dire. J'en fus aussi extrêmement touchée; et comme je crois qu'elle mourut incontinent après, je doute qu'elle se soit réconciliée avec ce bon Prêtre. Je connus par là combien il est dangereux de faire, en quoi que ce soit, notre volonté, et particulièrement dans les choses importantes; car ceux qui ont l'honneur de recevoir si souvent Notre-Seigneur, doivent s'en reconnoître si indignes, que ce ne soit point par eux-mêmes qu'ils l'entreprennent, mais par l'avis de leur Directeur, afin que l'obéissance supplée

à ce qui leur manque pour être en état de s'approcher de cette suprême Majesté. Ce que je viens de raconter étoit à cette femme dévote une occasion de s'humilier, qui lui auroit peut-être fait mériter davantage que ces communions si fréquentes, en lui faisant voir que ce Prêtre n'avoit point de tort, et que Dieu qui connoissoit sa misère et son indignité l'avoit ordonné de la sorte. C'est comme en usoit une personne que ses Confesseurs, par prudence, privoient quelquefois de la communion, parce qu'ils voyoient qu'elle s'y présentoit fort souvent; car, encore qu'elle en fût très-sensiblement touchée, l'honneur de Dieu lui étoit plus cher que sa propre satisfaction; et elle lui rendoit graces de ce qu'il avoit fait connoître à son Confesseur, que la maison de son ame n'étoit pas une demeure digne d'un si grand Seigneur. Ainsi, elle obéissoit tranquillement et humblement, quoique la tendresse de son amour pour son Sauveur lui fît souffrir beaucoup de peine, et rien n'auroit été capable de la porter à désobéir à son Confesseur.

Quand notre amour pour Dieu n'empêche pas nos passions de nous porter

à l'offenser, et que nous rendant incapables d'écouter la raison, elles troublent la tranquillité de notre ame, il est évident, ce me semble, que nous nous recherchons nous-mêmes, et que le diable ne manque pas de se servir de ces occasions pour nuire autant qu'il le peut. C'est pourquoi je ne saurois penser sans frayeur à ce qui arriva à cette femme. Car, bien que je ne veuille pas croire que cela ait causé sa perte, la miséricorde de Dieu étant si grande, je ne saurois m'empêcher de trembler lorsque je pense qu'il arriva dans un temps si dangereux.

J'ai rapporté cet exemple pour faire connoître aux Supérieures et aux Sœurs, le sujet qu'elles ont de craindre, et de bien s'examiner sur les dispositions où elles doivent être pour recevoir ce grand Sacrement. Car, si leur intention n'est que de plaire à Dieu, ne savent-elles pas que l'obéissance lui est plus agréable que le sacrifice ? Et si elles méritent davantage en ne communiant point qu'en communiant, quel sujet ont-elles de se troubler ? Ce n'est pas que je trouve étrange que n'étant pas toutes arrivées à une si grande perfection, que de ne

rien vouloir que ce que Dieu veut, elles sentent quelques peines dans ces rencontres ; mais je dis que cette peine doit être accompagnée d'humilité. Que si elles étoient entièrement dégagées de tout intérêt et de tout amour-propre, elles se réjouiroient même au lieu de s'attrister de rencontrer cette occasion de plaire à Dieu, dans une chose qui leur est si sensible ; elles s'humilieroient et seroient assez contentes de communier spirituellement. Mais parce que ce grand désir de recevoir Notre-Seigneur est, principalement dans les commencemens, une grace qu'il nous fait, je ne saurois, comme je l'ai dit, m'étonner que l'on sente la peine d'en être privée. Je désire seulement que l'on ne s'en trouble point, et que l'on tire de là des sujets de s'humilier. Car si on s'en inquiète, si on s'en altère, et si on s'en émeut contre la Prieure ou le Confesseur, qui peut douter que ce ne soit une tentation manifeste? Que si contre l'ordre du Confesseur quelqu'une avoit la hardiesse de communier, je ne voudrois nullement participer au mérite qu'elle prétendroit tirer de sa communion, puisque nous ne devons pas, en de semblables ren-

contres, être juges de nous-mêmes, cela n'appartenant qu'à ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier. Je prie Dieu de tout mon cœur de nous donner la lumière qui nous est nécessaire et de nous assister de son secours, afin que nous n'abusions point de ses faveurs en des occasions si importantes.

CHAPITRE VII.

Des effets de la mélancolie, et des moyens dont on peut user pour remédier à un si grand mal et si dangereux dans les monastères.

De la manière dont il faut traiter les mélancoliques.

Mes Sœurs du monastère de saint Joseph de Salamanque, où j'écris ceci, m'ont priée avec instance de leur dire quelque chose de la manière dont elles doivent se conduire envers celles qui sont d'un naturel mélancolique. Car, encore que nous évitions avec grand soin d'en recevoir de cette sorte, cette humeur est si subtile, si cachée, et si

difficile à découvrir, que nous ne nous en apercevons que lorsque nous ne pouvons plus renvoyer celles qui y sont sujettes. Il me semble que j'en ai dit quelque chose dans un petit traité. Mais quand il se rencontreroit que je le répéterois ici, je n'en devrois pas avoir regret, ni même à le redire cent fois, s'il plaisoit à Dieu qu'il fût utile.

Les inventions que cette humeur mélancolique trouve pour porter les personnes à faire leur volonté, sont en si grand nombre, qu'il faut les observer avec un extrême soin, de peur qu'elles ne nuisent aux autres.

On doit remarquer que ces personnes mélancoliques ne donnent pas toutes de la peine. Celles qui sont naturellement humbles, d'humeur douce, et qui ont bon esprit, renferment en elles-mêmes ce qu'elles souffrent, sans nuire aux autres. Et il se trouve aussi du plus et du moins dans celles qui n'ont pas ces conditions. Je ne doute point que le diable ne fasse tous ses efforts pour les gagner, afin d'en gagner d'autres par leur moyen; et si elles ne se tiennent sur leurs gardes il pourra y réussir, parce que l'effet de la mélancolie étant

d'obscurcir et de troubler la raison, à quoi ne peut-elle point porter nos passions ? et quelle différence y a-t-il entre perdre la raison et tomber dans la folie ? Quant aux personnes dont je parle, elles ne vont pas jusques là ; et il vaudroit mieux qu'elles y allassent, n'y ayant rien de plus fâcheux que de se voir obligée de traiter comme des créatures raisonnables celles qui ne le sont pas. Il est vrai que ceux qui ont entièrement perdu l'esprit, sont dignes d'une grande compassion ; mais au moins ne nuisent-ils point aux autres, et le meilleur moyen pour en venir à bout est de les tenir dans la crainte.

Quand les autres remèdes ne suffisent pas, il faut aussi user de celui-là envers les personnes qui ne font que commencer d'être frappées de ce mal, puisqu'encore qu'il ne soit pas si grand, il tire son origine de la même source. Et les Supérieurs doivent se servir des pénitences ordonnées par nos constitutions, et traiter ces personnes de telle sorte, qu'elles perdent toute espérance qu'on leur permette de faire leur volonté en quoi que ce soit, parce que si elles croyoient pouvoir quelquefois obtenir cette liberté

par les cris et les témoignages de désespoir, que le démon leur inspire pour les perdre, leur mal seroit sans remède, et une seule d'elles seroit capable de troubler tout un monastère. Comme une personne réduite en un état si déplorable, ne trouve point en elle-même de quoi se défendre des artifices du démon, la Supérieure doit veiller sur elle avec un extrême soin, non-seulement pour ce qui regarde l'extérieur, mais aussi l'intérieur, à cause que plus la raison est foible et obscurcie dans une ame, plus la conduite de la Supérieure doit être pleine de force et de lumière, afin d'empêcher que le démon ne se serve de cette dangereuse mélancolie pour se rendre maître de cette ame, comme il y auroit grand sujet de le craindre, parce qu'il y a certains temps dans lesquels cette humeur domine de telle sorte, qu'elle étouffe entièrement la raison; et alors, à quelque extravagance qu'une personne se porte, elle ne pèche point non plus que les fous.

Mais quant à celles dont la raison n'est qu'affoiblie, et qui ont de bons intervalles, il faut bien se garder de leur rien souffrir dans les temps où leur

mélancolie paroît davantage, de peur que lorsqu'elles seroient plus raisonnables, elles ne prissent la liberté de se conduire à leur fantaisie ; ce qui est un si grand artifice du diable, que si l'on n'y fait beaucoup d'attention, ces personnes ne pensent qu'à faire leur volonté, à dire tout ce qui leur vient à la bouche, à remarquer les fautes des autres, à cacher les leurs, et à se satisfaire en toutes choses. Ainsi, comme elles ne peuvent pas elles-mêmes se retenir, à cause que leurs passions ne sont point mortifiées, mais vont où leur impétuosité les porte, que seroit-ce si on ne leur résistoit point ?

Ce que j'ai vu de plusieurs personnes travaillées de ce mal, me fait encore redire que je n'y sais point d'autre remède que de ne négliger aucun moyen pour le dompter. Si les paroles ne suffisent pas, il faut employer les châtimens ; et si les petits châtimens sont inutiles, en venir aux grands, et au lieu de les tenir un mois en prison, il faut les y tenir quatre, puisqu'on ne sauroit leur faire une plus grande charité que d'user envers elles de cette rigueur. Cet avis est si important, que je ne saurois trop le

répéter. Car, bien que quelquefois ces personnes ne soient pas maîtresses d'elles-mêmes, néanmoins parce qu'elles n'ont pas toujours perdu la raison de telle sorte qu'elles ne puissent pécher, elles sont en grand péril, rien ne pouvant les en préserver lorsqu'elle se trouve étouffée par la folie. Ainsi, c'est une grande miséricorde que Dieu fait à celles qui tombent, par sa permission, dans cette dangereuse maladie, de se soumettre à ceux qui les gouvernent, puisque c'est le seul moyen de les garantir du péril où elles sont. Que si quelqu'une d'elles vient à lire ceci, je la conjure, au nom de Dieu, qu'il lui importe peut-être de son salut de profiter de cet avis.

Je connois des personnes tellement persécutées de cette malheureuse humeur mélancolique, que peu s'en faut qu'elles ne perdent l'esprit; mais qui ont tant d'humilité et tant de crainte de Dieu, qu'encore que la peine qu'elles souffrent leur fasse répandre des ruisseaux de larmes, elles la supportent avec patience, et obéissent aussi exactement qu'aucune des autres; ce qui est un si grand martyre, qu'il les élèvera sans doute à un plus haut degré de gloire; et l'on peut

croire, ce me semble, que faisant leur purgatoire en ce monde, elles ne le feront point en l'autre. Que si quelques-unes ne veulent pas se soumettre de leur bon gré, il faut que les Supérieurs les y contraignent, sans se laisser toucher d'une compassion indiscrète, qui pourroit être cause de troubler tout le monastère. Car, outre le préjudice qu'en recevroit cette personne, nous sommes naturellement si misérables, que les autres la croyant bonne, parce qu'elles ignoreroient ce qui se passeroit en elle, elles se persuaderoient d'être mélancoliques, afin qu'on les supportât aussi, et le démon feroit qu'en effet elles le deviendroient, et causeroient un tel ravage dans toute la communauté, qu'il seroit difficile d'y remédier lorsqu'on viendroit à le connoître. Cela est si important, qu'il ne faut en nulle manière le souffrir, et l'on ne sauroit y veiller avec trop de soin. Que si la mélancolique résiste à ce qui lui sera ordonné, la Supérieure ne lui pardonnera rien, et sans avoir aucun égard à son infirmité, elle usera de la même rigueur si elle avoit dit quelque mauvaise parole à ses Sœurs, et ainsi en tout le reste.

Il pourra paroître à quelques-uns qu'il y a de l'injustice de traiter aussi rudement une personne malade que si elle étoit saine. Mais si cela étoit véritable, il y en auroit donc à lier les fous et à les fouetter, et il faudroit leur permettre de battre et d'assommer tout le monde. On me doit croire en ceci, puisque j'en ai fait l'épreuve, et qu'après avoir employé, à mon avis, toutes sortes de remèdes, je n'y en ai point trouvé d'autres.

Que si la Supérieure, par une dangereuse compassion, n'use d'abord de cette rigueur envers ces personnes mélancoliques, elles deviendront d'abord insupportables, et auront déjà beaucoup nui aux autres lorsqu'elle voudra y remédier. Mais si, comme je l'ai dit, il y a de la charité et non pas de la cruauté à lier et à châtier les fous, pour empêcher les effets de leur fureur, n'y en a-t-il pas encore davantage à prévenir le mal que ces personnes causeroient aux ames, si l'on n'usoit envers elles de sévérité ? Je suis très-persuadée qu'à l'égard de quelques-unes, on en doit plutôt attribuer la faute à ce qu'elles sont d'un naturel libre, indocile, et peu

humble, que non pas à la mélancolie, parce que j'ai remarqué qu'elles ont le pouvoir de se retirer en la présence de ceux qu'elles craignent. Et pourquoi ne le feroient-elles donc pas dans la crainte de déplaire à Dieu? En vérité, j'appréhende fort que le démon pour gagner plusieurs ames, ne se serve du prétexte de cette humeur. Car je vois qu'on l'allègue plus que l'on ne faisoit, et que l'on nomme mélancolie ce qui n'est en effet que le désir de faire sa propre volonté. Ainsi, je crois que l'on ne doit plus souffrir, ni dans nos monastères, ni dans tous les autres, que l'on y nomme seulement ce nom de mélancolie, qui entraîne avec lui une certaine liberté si contraire à la soumission et à l'obéissance que demande la vie Religieuse. Il faut donner à cette humeur fâcheuse le nom de maladie, et d'une maladie très-dangereuse, puisqu'elle l'est en effet, et la traiter comme telle. Il est à propos aussi, et même nécessaire, de purger de temps en temps ces personnes dans l'infirmerie; et que lorsqu'elles en sortiront pour retourner à la communauté, elles ne soient pas moins humbles et obéissantes que les

autres, sans pouvoir pour s'en exempter, alléguer leurs indispositions. J'en ai dit les raisons, et je pourrois en ajouter encore d'autres. Mais la Supérieure ne doit pas laisser d'avoir pour elles la compassion d'une véritable mère, et d'employer toutes sortes de moyens pour les guérir de cette infirmité.

Il semble que ceci soit contraire à ce que j'avois dit, qu'il les faut traiter avec rigueur. Il ne l'est pas néanmoins, puisque cette rigueur consiste à leur faire connoître qu'elles ne doivent point prétendre qu'on leur permette de se dispenser de l'obéissance pour faire leur volonté, rien n'étant si dangereux que de leur donner sujet de le croire. Mais la prudence oblige la Supérieure à ne leur pas commander des choses auxquelles elle jugera qu'elles auroient de la répugnance, et ne pourroient gagner sur elles de se contraindre à les faire. Elle doit au contraire user de douceur pour les porter, s'il est possible, à obéir par amour. C'est sans doute la meilleure de toutes les voies, et elle réussit d'ordinaire, en faisant connoître à ces personnes, tant par paroles que par actions, que l'on a pour elles beaucoup d'affection

et de tendresse. Il faut aussi remarquer que le plus utile de tous les remèdes, est de fort occuper ces personnes dans les offices de la maison, afin qu'elles n'aient pas le loisir de s'entretenir de ces imaginations qui sont la cause de leur mal, et qu'encore qu'elles ne s'acquittent pas trop bien de ces emplois, on souffre les fautes qu'elles y feront, pour n'être pas obligé d'en souffrir de plus grandes si l'esprit leur tournoit tout-à-fait. Je ne sais point de meilleur remède pour cette maladie, et de prendre garde aussi qu'elles n'employent pas trop de temps à l'oraison, ni même aux prières ordinaires. Cela leur seroit très-préjudiciable, parce que la plupart ayant l'esprit fort foible, elles ne s'entretiendroient que d'imaginations creuses et extravagantes.

Il ne faut point leur laisser manger du poisson que très-rarement, et ne les pas tant faire jeûner que les autres. Que si l'on s'étonne de me voir donner tant d'avis sur ce sujet, et que je ne parle point des autres, quoiqu'il se rencontre un grand nombre de maux en cette misérable vie, principalement dans un sexe aussi fragile qu'est le nôtre, je le fais pour deux raisons : La première, parce

que les personnes frappées de cette maladie de la mélancolie, si contraire à la perfection, est plus dangereuse que celle où il y va de la vie, ne voulant pas en demeurer d'accord lorsqu'on les oblige de garder le lit, bien qu'elles n'aient point de fièvre, il faut au défaut du médecin que l'on n'oseroit appeler, que la Supérieure y supplée. La seconde raison est, que les autres maladies finissent ou par la santé, ou par la mort; mais il est très-rare que l'on guérisse, ou que l'on meure de celle-ci, si ce n'est que l'on perde entièrement l'esprit, ce qui est une espèce de mort, puisque l'on meurt par ce moyen à toutes les choses du monde. Ne peut-on pas dire que ces ames éprouvent aussi une autre espèce de mort par les peines que leur causent leur imagination et leurs scrupules, à qui ils donnent le nom de tentations, et dont elles peuvent tirer beaucoup de mérite si elles les supportent avec patience? Que si elles pouvoient connoître que cela ne procède que de cette humeur mélancolique, et qu'ainsi elles ne s'en missent pas trop en peine, elles se trouveroient bientôt fort soulagées. J'avoue qu'elles me font beaucoup de compassion,

et

et chacune de nous considérant que la même chose lui peut arriver, n'en doit pas seulement avoir pitié, mais les supporter dans leur infirmité, sans néanmoins le leur témoigner. Dieu veuille que j'aie bien rencontré dans ces avis que j'ai donné pour remédier à une si étrange maladie !

CHAPITRE VIII.

Ce Chapitre n'est qu'une suite du Chapitre précédent, et la Sainte y parle des visions qui peuvent aussi n'être qu'un effet de mélancolie.

Je sais que le seul nom de visions et de révélations épouvante certaines personnes, et j'avoue ne pas comprendre d'où leur vient cette frayeur, ni pourquoi elles trouvent tant de péril à être conduites de Dieu par ce chemin. Je ne veux point traiter maintenant des marques par lesquelles j'ai appris de personnes fort savantes, que l'on peut connoître si ces visions et ces révélations sont bonnes ou mauvaises. Je me contenterai de dire ce que je crois que doivent

faire ceux qui les auront, parce qu'il y a peu de Confesseurs qui rassurent ces ames de leur crainte ; et ils s'étonnent moins qu'on leur dise que le démon a suggéré mille pensées de blasphêmes, et de choses extravagantes et déshonnêtes, que lorsqu'on leur dit qu'un Ange s'est présenté à nous, ou nous a parlé, ou que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a apparu crucifié.

Je ne dirai rien aussi des marques qui nous font voir que ces révélations viennent de Dieu, parce qu'on le connoît assez par les bons effets qu'elles produisent dans l'ame. Je parlerai seulement de ces représentations dont le diable se sert pour nous tromper, en prenant la figure de Jésus-Christ ou des Saints ; et je suis très-persuadée que Notre-Seigneur ne permettra pas qu'il puisse tromper personne par ce moyen, si on ne se laisse surprendre ; mais qu'au contraire, cet ennemi de notre salut se trouvera lui-même trompé. Ainsi, au lieu de nous épouvanter, nous devons mépriser ses artifices, mettre notre confiance en Dieu, et le louer toujours de plus en plus.

J'ai vu une personne à qui ses Confes-

seurs donnèrent d'étranges peines en une semblable rencontre ; et on connut dans la suite, par les grands effets et les bonnes œuvres que ces visions produisirent en elle, qu'elles venoient véritablement de Dieu. Néanmoins, ces Confesseurs lui ordonnoient de s'en moquer, et de faire le signe de la croix. Mais depuis, communiquant avec le père Dominique Yvagnées, qui étoit un homme fort savant, il lui dit qu'il ne falloit jamais en user ainsi, parce que l'on doit respecter l'image de Jésus-Christ en quelque lieu qu'on la voie, fût-ce même un artifice du démon, à cause que contre son intention, il nous fait du bien au lieu de nous nuire, quand il nous représente si au naturel un crucifix ou quelqu'autre objet de notre piété, qu'il demeure imprimé dans notre cœur. Cette raison me toucha fort, parce qu'il est vrai que lorsque nous voyons un excellent portrait, quoique peint par un méchant homme, nous ne laissons pas de le beaucoup estimer ; ce qui se rencontre de défectueux dans le peintre ne diminuant rien de l'excellence de son ouvrage. Ainsi, le bien ou le mal n'est pas dans la vision, mais dans celui qui la voyant,

en fait ou n'en fait pas son profit. Car, s'il en use comme il doit, elle ne lui sauroit nuire, encore qu'elle vienne du démon ; ni au contraire, lui servir, quoiqu'elle vienne de Dieu, si au lieu de s'en humilier il s'en glorifie, parce que bien loin de faire comme l'abeille qui convertit en miel ce qu'elle tire des fleurs, il imite l'araignée qui le convertit en venin.

Pour m'expliquer davantage, j'ajoute que lorsque Notre-Seigneur, par un effet de sa bonté, se montre à une ame pour se mieux faire connoître à elle, et augmenter l'amour qu'elle lui porte, ou qu'il lui découvre quelqu'un de ses secrets, ou qu'il lui fait quelqu'autre faveur ; si au lieu d'être confuse de recevoir une si grande grace et de s'en juger indigne, elle s'imagine d'être une sainte, et que c'est la récompense des services qu'elle lui rend, il est évident qu'elle convertit en poison, comme l'araignée, l'avantage qu'elle en devoit recevoir. Mais quant au contraire, c'est le démon qui est l'auteur de ces visions pour faire tomber l'ame dans l'orgueil ; si dans la pensée qu'elle a qu'elles viennent de Dieu, elle s'humilie, si elle reconnoît

qu'elle n'a point mérité cette faveur, si elle s'efforce de le servir avec encore plus d'affection, si elle s'estime trop heureuse de ramasser les miettes qui tombent de la table de celles à qui Dieu fait de semblables graces, si elle fait pénitence, si elle redouble ses prières, si elle veille sur elle-même de peur d'offenser un Dieu à qui elle est si obligée, et si elle pratique plus parfaitement l'obéissance ; je puis assurer hardiment, que non-seulement cet artifice du démon ne lui nuira point, mais qu'il demeurera confus. Que si dans ses apparitions il lui dit quelque chose de ce qui se passe en elle, ou lui découvre l'avenir, elle doit le rapporter à un Confesseur prudent et savant, et se conduire par ses avis. Elle peut aussi en parler à sa Supérieure, afin qu'elle lui donne pour Confesseur un homme qui ait les qualités que je viens de dire. Mais si après en avoir usé de la sorte, elle n'obéit pas à ce que lui dira son Confesseur, il est évident que ces visions viennent du démon, ou d'une profonde mélancolie, puisqu'encore que le Confesseur se trompât, elle se tromperoit bien davantage en manquant d'exécuter ce qu'il lui or-

donne, quand ce seroit même un Ange du ciel qui lui eût parlé. Car Notre-Seigneur, ou lui donnera lumière, ou disposera les choses de telle sorte, qu'elle ne pourra faillir en lui obéissant; au lieu qu'elle ne sauroit manquer à lui obéir, sans s'engager dans un grand péril, ou au moins en de grands inconvéniens.

On doit remarquer que la nature humaine est si foible, particulièrement dans les femmes, et plus qu'en toute autre chose dans l'exercice de l'oraison, qu'il ne faut pas prendre pour des visions tout ce qui se présente à notre imagination; mais croire que lorsque c'en sont véritablement, il est facile de le connoître: et pour peu que ces personnes soient mélancoliques, elles doivent encore beaucoup plus y prendre garde. Car, j'ai vu des effets de ces imaginations qui m'ont épouvantée, et fait admirer que ces personnes puissent si fortement se persuader d'avoir vu ce qu'elles n'ont point vu. Un Prêtre me dit un jour, comme le croyant véritable, qu'une femme qu'il confessoit, l'avoit assuré que la sainte Vierge la visitoit fort souvent, s'asseyoit sur son lit, lui parloit pendant plus d'une heure, lui prédisoit l'avenir,

et l'instruisoit de plusieurs autres choses ; et comme parmi tant de rêveries quelqu'une se trouvoit conforme à la verité, elle ajoutoit foi à tout le reste. Je connus aussitôt ce que c'étoit, mais je n'osois le lui dire, parce que nous vivons dans un siècle où la prudence oblige à beaucoup considérer ce que l'on peut penser de nous, afin que nos avis soient bien reçus. Ainsi, je me contentai de lui répondre, que je croyois qu'il devoit attendre à porter jugement de ces visions, jusqu'à ce qu'il eût vu par d'autres effets, si ces prophéties se trouveroient véritables, et qu'il se fût informé de la vie de cette personne. Il approuva mon avis, et connut enfin que ce n'étoit qu'une rêverie. Je pourrois rapporter divers exemples semblables, qui feroient voir que je n'ai pas tort de dire qu'il ne faut pas facilement ajouter foi à ces prétendues visions, mais les bien examiner avant que d'en parler à son Confesseur, afin de ne le pas tromper, quoique sans dessein, parce que quelque savant qu'il soit, il ne comprendra rien à de telles choses, s'il n'en a l'expérience. Il n'y a pas long-temps qu'un homme en imposa, par de semblables chimères, à des

gens fort doctes et fort spirituels. Mais en ayant parlé à une personne qui recevoit véritablement des graces de Dieu, elle connut aussitôt que ce n'étoit que folie et illusion. Il se passa, néanmoins, quelque temps avant que l'on en fût persuadé ; et enfin, Notre-Seigneur rendit la chose si manifeste, que l'on ne put plus en douter.

Il est fort important, pour les raisons que je viens de dire, et d'autres que j'y pourrois ajouter, que chaque Religieuse rende un compte exact de son oraison à la Supérieure, et que cette Supérieure considère avec grand soin le naturel et la vertu de cette Sœur, pour en informer le Confesseur, afin qu'il puisse mieux en juger ; et que si le Confesseur ordinaire n'est pas intelligent en cela, elle en choisisse un autre qui le soit. Il importe aussi, plus qu'on ne le sauroit dire, de ne point parler de semblables choses à des personnes de dehors, quoique l'on soit assuré que ce sont de véritables faveurs de Dieu et toutes miraculeuses, et de n'en rien dire aussi au Confesseur, s'il n'étoit pas assez prudent pour les taire. Mais il faut que la Supérieure les sache toujours, et les écoute avec grande

application, et dans la disposition de louer beaucoup plus celles des Sœurs qui surpassent les autres en humilité, en mortification et en obéissance, que non pas celles que Dieu conduit par le chemin d'une oraison surnaturelle, quoiqu'elles aient aussi toutes ces vertus. Car, si ces dernières n'agissent que par l'esprit de Dieu, au lieu de s'en attrister, elles s'humilieront et se réjouiront d'être méprisées ; et les autres pour se consoler de ne pouvoir arriver à ces faveurs extraordinaires que Dieu ne donne qu'à ceux qu'il lui plaît, redoubleront leurs efforts pour s'avancer de plus en plus dans les vertus d'humilité, de mortification et d'obéissance, que nous pouvons, encore qu'elles viennent aussi de lui, contribuer à acquérir, et qui sont d'une utilité merveilleuse dans les monastères. Ce Dieu tout-puissant, de qui seul dépend notre bonheur, veuille, s'il lui plaît, nous les accorder ; et il ne nous les refusera pas, sans doute, pourvu que nous les lui demandions par de bonnes œuvres, de ferventes prières, et une ferme confiance en sa bonté et en sa miséricorde.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE MALAGON.

CHAPITRE IX.

De quelle sorte cette fondation se fit, sans y rencontrer aucune difficulté.

Je me suis beaucoup éloignée de mon sujet; mais il se pourra faire que les avis que je viens de donner, seront plus utiles que le récit de nos fondations.

Etant donc dans le monastère de Médine-du-Champ, ce m'étoit une grande consolation de voir que les Sœurs marchoient sur les pas de celles de saint Joseph d'Avila, par leur amour pour l'observance, leur charité, et leurs dispositions intérieures. Comme aussi de considérer le soin que Notre-Seigneur prenoit de cette maison consacrée à son service, tant pour ce qui regardoit notre église, que notre subsistance. Il y entra alors quelques filles, qu'il paroissoit bien qu'il avoit choisies pour affermir cet édi-

fice spirituel. Car ces commencemens dépendent de tout, parce que celles qui viennent ensuite, n'ont qu'à marcher dans le chemin qu'elles trouvent déjà marqué.

Il y avoit à Tolède une sœur du duc de Medina-Celi, auprès de laquelle j'avois demeuré quelque temps, par l'ordre de mes Supérieurs, ainsi que je l'ai rapporté fort particulièrement en parlant de la fondation de saint Joseph d'Avila. Lorsque cette dame sut que j'avois le pouvoir de fonder des monastères, elle me pressa extrêmement d'en établir un dans une petite ville qui lui appartenoit, nommée Malagon. Mais je ne pouvois m'y résoudre, à cause que le lieu étoit si peu considérable, que pour pouvoir y vivre, on seroit contraint d'avoir du revenu, à quoi j'avois une grande répugnance.

J'en communiquai avec des personnes savantes et avec mon Confesseur, et ils me dirent, que puisque le Concile permet d'avoir du revenu, je ferois mal pour suivre mon sentiment, de refuser d'établir un monastère où Dieu pouvoit être bien servi. Cette raison jointe aux pressantes et continuelles instances de

cette dame, me contraignirent de me rendre à son désir ; et elle donna un revenu suffisant pour l'entretien de ce monastère ; ce que je croyois nécessaire, parce que je suis persuadée qu'une maison religieuse doit être dans une entière pauvreté, ou avoir moyen de subsister, afin que les Religieuses n'aient pas besoin de rien demander à personne, et ainsi, j'ai toujours fait ce que j'ai pu pour empêcher que dans ces maisons, aucune Religieuse n'eût rien en particulier, et pour y faire garder aussi exactement nos constitutions, que dans celles où l'on ne peut rien posséder.

Après que l'on fut convenu de tout ce qui regardoit cette nouvelle fondation, j'envoyai chercher des Religieuses pour l'établir. Nous allâmes avec cette dame à Malagon, et y demeurâmes plus de huit jours dans une chambre du château, à cause que la maison qui nous étoit destinée, n'étoit pas encore en état de nous recevoir.

Le dimanche des Rameaux de l'année 1568, nous accompagnâmes la procession à l'église, avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs ; et ensuite de la prédication, on apporta le très-saint

Sacrement dans notre monastère, ce qui donna de la dévotion à tout le peuple.

Quelques jours après, venant de communier, et étant en oraison, Notre-Seigneur me dit : *Qu'il seroit bien servi dans ce monastère.* Il me semble que je n'y demeurai pas plus de deux mois, parce que je me trouvois pressée intérieurement, d'aller fonder celui de Valladolid, pour les raisons que je vais dire.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VALLADOLID.

CHAPITRE X.

Fondation de ce monastère de Valladolid, faite par la Sainte.

Quatre ou cinq mois avant la fondation du monastère de Malagon, un Gentilhomme fort qualifié me dit que si je voulois en fonder un à Valladolid, il me donneroit une maison où il y avoit un grand jardin, fort beau, avec une vigne; et il me fit cette offre d'une manière si obligeante, qu'il vouloit dès l'heure même m'en mettre en possession. Ainsi, quoique je ne fusse pas trop portée à fonder en ce lieu-là, parce que cette maison étoit éloignée d'un quart de lieue de Valladolid, je crus ne devoir pas refuser un présent qu'il faisoit de si bon cœur, ni le priver du mérite d'une si bonne œuvre, et je pensai qu'après nous être mises en possession, nous pourrions

trouver quelque moyen de nous établir dans Valladolid.

Deux mois après, ce gentilhomme tomba, assez loin du lieu où j'étois, dans une maladie subite. Il perdit la parole, et ainsi ne put se confesser; mais il témoigna par plusieurs signes qu'il demandoit pardon à Dieu, et ne vécut ensuite que peu de jours. Notre-Seigneur me dit *qu'il lui avoit fait miséricorde en considération du service qu'il avoit rendu à sa Mère, par le don de cette maison, et qu'il sortiroit du purgatoire lorsqu'on y auroit dit la première messe.* Je fus si touchée de la peine que souffroit cette ame, que, quelque désir que j'eusse de faire la fondation de Tolède, je quittai tout pour ne pas perdre un moment à travailler de tout mon pouvoir à celle de Valladolid.

Je ne pus exécuter ce dessein aussi promptement que je le souhaitois, parce que je fus contrainte de m'arrêter durant quelques jours, au monastère de saint Joseph d'Avila, de la conduite duquel j'étois chargée, et ensuite à saint Joseph de Médine-du-Champ, qui se rencontra sur mon chemin. Y étant un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit : *Hâtez-*

vous, car cette ame souffre beaucoup. Ainsi, quoique je manquasse de plusieurs choses, je me mis aussitôt en chemin, et arrivai à Valladolid le jour de saint Laurent. Je fus touchée d'un sensible déplaisir lorsque je vis la maison, parce qu'encore que le jardin en fût très-beau et très-agréable, ce lieu étoit malsain, à cause qu'il étoit assis le long de la rivière, et qu'il étoit impossible de rendre la maison logeable pour des Religieuses, sans une grande dépense.

Bien que je fusse fort lasse, il me fallut aller entendre la messe dans un monastère de notre Ordre, qui est à l'entrée de la ville, et j'en trouvai le chemin si long, que cela redoubla ma peine. Je n'en témoignai rien à mes compagnes de peur de les décourager. Car, quoique foible, ce que Dieu m'avoit dit me soutenoit; et ma confiance en lui me faisoit espérer qu'il y apporteroit du remède. J'envoyai secrètement quérir des ouvriers, et leur fis faire quelques cloisons pour nous loger. Un des deux Religieux qui vouloient embrasser la réforme, et Julien d'Avila, ce bon Prêtre dont j'ai parlé, étoient avec nous. Le premier s'informoit de notre manière de vivre; et l'autre

travailloit à obtenir la permission de l'Ordinaire pour notre établissement, que l'on ne mettoit point en doute avant que nous fussions arrivées. On ne put l'avoir sitôt; on nous accorda seulement de faire dire la messe dans le lieu dont nous avions fait une chapelle, et je l'y fis dire.

Cela ne me mit pas, néanmoins, l'esprit en repos, touchant cette ame pour qui je la faisois célébrer, parce qu'encore qu'il m'eût été dit qu'elle seroit délivrée à la première messe, je croyois que ces paroles s'entendoient de la messe qui se diroit, lorsque l'on mettroit le saint Sacrement dans notre chapelle. Mais quand le Prêtre tenant entre sesmains la sainte hostie, vint à moi pour me communier, j'aperçus à côté de lui la figure de ce gentilhomme, qui les mains jointes et avec un visage gai et resplendissant, me remercioit de ce que j'avois fait pour le tirer du purgatoire; et je le vis ensuite monter dans le ciel. J'avoue que la première fois que l'on me dit qu'il étoit en voie de salut, j'eus de la peine à le croire, à cause qu'il étoit, entr'autres choses, si attaché au monde, qu'il me sembloit que la vie qu'il avoit menée,

donnoit sujet d'appréhender pour lui une seconde mort. Mais il avoit assuré mes compagnes que cette pensée de la mort lui étoit toujours présente. On voit par un tel exemple, combien Notre-Seigneur considère les services que l'on rend à sa sainte Mère, et quelle est sa miséricorde. Qu'il soit béni et loué à jamais, de récompenser ainsi par une vie et une gloire éternelle nos bonnes œuvres, qui étant si peu considérables par elles-mêmes, n'ont d'autre prix que celui qu'il lui plaît de leur donner.

Le 15 d'août de l'année 1568, jour de l'Assomption de la sainte Vierge, nous prîmes possession de ce monastère, et n'y demeurâmes pas long-temps, parce que nous y tombâmes presque toutes malades. Il y avoit en ce lieu une dame, nommée madame Marie de Mendoce, femme du Commandeur Cobos, et mère du marquis de Camarasa, très-vertueuse et très-charitable, ainsi que ses grandes aumônes le faisoient assez paroître. Comme elle étoit sœur de l'Evêque d'Avila, je l'avois connue dans le monastère que nous y avions, et reçu de grandes preuves de sa bonté pour moi et pour tout notre Ordre. Elle la témoigna bien encore alors.

Car, voyant qu'il paroissoit impossible que nous demeurassions en ce lieu là, tant à cause qu'il étoit si mal sain, que parce qu'il étoit trop éloigné de la ville pour y recevoir des aumônes, elle me dit de quitter cette maison, et qu'elle nous en achèteroit une autre beaucoup plus commode. Elle l'a exécuté avec tant de libéralité, qu'elle ne nous a jusqu'ici laissé manquer de rien, et elle continuera, sans doute toujours, à nous assister de la même sorte.

Le jour de saint Blaise, nous allâmes en procession dans cette maison, accompagnées de tout le peuple, qui témoigne toujours d'y avoir une très-grande dévotion, à cause des graces dont Dieu la favorise. Car Notre-Seigneur y a attiré des ames si parfaites, que l'on pourra, avec le temps, écrire combien grande est leur sainteté, afin qu'on lui donne les louanges qui lui sont dues, de se servir de moyens si foibles pour faire de si grandes choses, et répandre ses bénédictions sur ses créatures.

CHAPITRE XI.

La Sainte ne parle dans ce Chapitre que de la vie et de la mort admirable d'une excellente Religieuse de ce monastère de Valladolid, nommée Beatrix Ognez.

Une demoiselle, nommée Beatrix Ognez, prit l'habit dans ce monastère. Sa vertu étoit si extraordinaire, que l'on ne pouvoit voir sans étonnement les graces dont Dieu la combloit. La Prieure et toutes les Sœurs, assurent que l'on n'a jamais pu remarquer en elle la moindre imperfection. Son humeur étoit toujours égale. Une joie modeste faisoit voir sur son visage le calme et la tranquillité de son ame. Son amour pour le silence étoit sans affectation, et ne faisoit peine à personne. On n'entendoit jamais sortir de sa bouche une seule parole où l'on pût trouver à redire, ni qui témoignât qu'elle eût bonne opinion d'elle-même. Elle ne s'excusoit point quand la Prieure, pour l'éprouver et la mortifier, selon que nous avons coutume d'en user, la blâmoit de quelque chose qu'elle n'avoit pas faite. Elle ne se plaignoit de quoi que

ce fût, ni d'aucune des Sœurs. Dans quelques offices qu'on l'occupât, elle ne faisoit ni ne disoit la moindre chose qui pût déplaire à personne, ou donner lieu à la reprendre de quelque faute, ni même dans le Chapitre, quoique les zélatrices soient très-exactes à remarquer jusqu'aux moindres. Son intérieur et son extérieur étoient également si réglé, que rien n'étoit capable de la troubler; et tant de vertus jointes ensemble, venoient de ce que la pensée de l'éternité, et la fin pour laquelle Dieu nous a créés, lui étoient toujours présentes. Elle avoit sans cesse les louanges de Dieu dans la bouche, la reconnoissance de ses faveurs dans le cœur, et son ame élevée vers lui par une oraison continuelle.

Quant à ce qui regarde l'obéissance, non-seulement elle n'y manqua jamais, mais elle exécutoit tout ce qu'on lui commandoit avec joie, avec promptitude, et parfaitement. Sa charité pour le prochain étoit si grande, qu'elle disoit qu'il n'y avoit rien qu'elle ne fût prête d'endurer pour empêcher la perte d'une ame, et la mettre en état de jouir de la présence de Jésus-Christ son frère. C'est ainsi que dans ses travaux elle nommoit Notre-

Seigneur ; et ces travaux étoient très-grands, comme on le verra dans la suite, parce que ses maladies étoient terribles. Mais elle en supportoit les excessives douleurs, avec la même joie que donnent aux autres les plaisirs et les délices ; et Dieu seul étoit capable de la mettre dans une disposition si admirable.

Cette sainte Religieuse ayant appris qu'on alloit brûler deux hommes pour d'horribles crimes, et qu'ils étoient mal disposés à la mort, elle en fut si vivement touchée, qu'elle pria instamment Notre-Seigneur d'avoir compassion de leurs ames, et de lui faire éprouver tous les tourmens qu'ils avoient mérités et qu'elle pourroit supporter. Cette même nuit elle tomba malade d'une fièvre qui lui dura jusqu'à la mort avec de continuelles souffrances ; et ces deux hommes finirent leur vie chrétiennement, ce qui fit connoître que Dieu l'avoit exaucée. Car, outre la fièvre, un apostume dans les entrailles lui causoit des douleurs si violentes, qu'il ne falloit pas pour les souffrir, moins de patience que celle que Dieu lui donnoit. Comme cet apostume étoit intérieur, on employoit inutilement des remèdes pour le guérir. Dieu permit

qu'il perça, et qu'elle en fut un peu soulagée : mais entendant un jour un sermon sur le sujet de la croix de Notre-Seigneur, l'extrême désir qu'elle avoit de souffrir, s'augmenta de telle sorte, qu'après avoir versé des ruisseaux de larmes, elle se jeta sur son lit; et quand on lui demanda ce qu'elle avoit, elle répondit, que le plus grand plaisir qu'on lui pouvoit faire, étoit de prier Notre-Seigneur de lui envoyer beaucoup de croix.

Sa consolation étoit de rendre compte à la mère Prieure de tout ce qui se passoit dans son ame. Durant toute sa maladie, elle ne fit pas la moindre peine à personne, et elle obéissoit si ponctuellement à ce que l'infirmière lui disoit, qu'elle n'auroit pas voulu boire seulement une goutte d'eau sans sa permission. C'est une chose assez ordinaire de voir des personnes d'oraison, désirer des travaux quand ils n'en ont point; mais il y en a peu qui s'en réjouissent lorsqu'ils les souffrent.

La maladie de cette excellente Religieuse croissant toujours, elle ne put durer long-temps. Un autre apostume à la gorge accompagné de douleurs exces-

sives, la mit en état de ne pouvoir plus rien avaler. La Prieure la voulant consoler, en présence de quelques-unes des Sœurs, et l'exhorter à prendre courage dans une si grande souffrance, elle lui répondit que ces douleurs ne lui donnoient point de peine, et qu'elle ne voudroit pas changer l'état où elle étoit, contre la santé la plus parfaite.

Ce divin Sauveur, pour l'amour duquel elle supportoit avec joie tant de douleurs, lui étoit si présent, qu'il n'y avoit rien qu'elle ne s'efforçât de faire pour les cacher; et ce n'étoit que lorsque leur violence redoubloit, qu'on l'entendoit tant soit peu se plaindre. Elle étoit persuadée qu'il n'y avoit pas dans tout le monde une personne plus imparfaite qu'elle, et son humilité se remarquoit jusques dans ses moindres actions. Son plus grand plaisir étoit de parler des vertus des autres. Ses mortifications étoient extrêmes; et elle évitoit avec tant d'adresse tout ce qui pouvoit lui donner de la récréation, qu'il falloit y prendre garde de bien près pour s'en apercevoir. Elle paroissoit ne vivre plus sur la terre, ni parmi les créatures, tant toutes les choses d'ici-bas lui étoient indifférentes.

indifférentes. Il n'y avoit point d'accidens qu'elle ne supportât avec une si grande paix, que l'on ne voyoit jamais son esprit changer d'assiette; sur quoi une Sœur lui dit un jour, qu'elle ressembloit à ces personnes qui se piquent tellement d'honneur, qu'elles se laisseroient plutôt mourir de faim que de découvrir aux étrangers leur nécessité. Car, ces bonnes filles ne pouvoient croire qu'elle ne sentît certaines choses auxquelles elle paroissoit être insensible.

La fin qu'elle se proposoit dans tous les offices où on l'employoit, étoit si pure, qu'elle ne perdoit rien du mérite qu'elle pouvoit tirer de ce travail. Elle disoit aux Sœurs sur ce sujet : Il n'y a point de si petite action qui ne soit d'un très-grand prix, lorsqu'elle se fait dans la vue et pour l'amour de Dieu; et que nous ne devons pas même tourner les yeux, que pour lui plaire. Comme elle ne se mêloit jamais de rien, si on ne le lui commandoit, elle ne voyoit point les fautes des autres, mais seulement les siennes; et ce lui étoit une si grande peine d'entendre dire du bien d'elle, que pour n'en pas donner une semblable

à ses Sœurs, elle ne les louoit point en leur présence.

Elle ne prenoit aucun divertissement, soit en allant au jardin ou autres choses semblables, à cause qu'elle n'en trouvoit point dans les créatures. Elle disoit ne pas comprendre comment elle auroit pu désirer d'être soulagée des douleurs que Dieu permettoit qu'elle souffrît. Ainsi, elle ne demandoit rien, et se contentoit de recevoir ce qu'on lui donnoit. Elle ajoutoit, que ne cherchant des consolations qu'en Dieu, elle ne considéroit les autres que comme des croix. Je puis parler de ceci avec certitude, parce que m'étant informée très-particulièrement de toutes les Sœurs de cette maison, de ce qui regardoit cette sainte fille, il n'y en a pas eu une seule qui ne m'ait dit n'avoir rien remarqué en elle qui ne témoignât une grande perfection.

Le terme prescrit de Dieu à la vie mortelle de sa servante étant arrivé, ses douleurs augmentèrent encore. Elle se trouva attaquée de tant de maux joints ensemble, que les Sœurs alloient la voir de temps en temps pour louer Dieu de la joie avec laquelle il lui faisoit la grace de les souffrir. Notre Chapelain, qui étoit

aussi notre Confesseur et un homme de grande vertu, souhaitoit extrêmement de se trouver à sa mort, parce que la connoissance que la confession lui avoit donnée de ses plus intimes sentimens, la lui faisoit considérer comme une sainte. Son désir fut accompli; car, après qu'elle eût reçu l'Extrême-Onction et qu'on vît qu'elle s'affoiblissoit, on le fit venir, afin, s'il en étoit besoin, qu'il la réconciliât et l'assistât jusqu'au dernier moment. Un peu avant neuf heures, et un quart d'heure avant qu'elle rendît l'esprit, toutes les Sœurs étant auprès d'elle avec ce bon prêtre, ses douleurs cessèrent entièrement. Elle se trouva dans une très-grande paix. Son visage parut gai et tout éclatant de lumière. Elle leva les yeux comme pour regarder quelque chose qui lui donnoit un extrême contentement, et elle sourit deux fois. La joie que ce Confesseur et toutes ces Religieuses en ressentirent fut si grande, qu'ils considéroient cette bienheureuse fille comme étant déjà dans le ciel. Elle expira en cet état pour aller prendre place avec les Anges; car, sa foi jointe à la manière dont elle a passé sa vie, ne nous donne-t-elle pas sujet de croire que Dieu l'a retirée à lui, pour la

récompenser, dans un repos éternel, de l'ardent désir qu'elle avoit de souffrir, pour lui témoigner son amour lorsqu'elle étoit sur la terre ?

Ce bon prêtre a dit à plusieurs personnes que lorsqu'il mit le corps dans la sépulture, il en sentit sortir une odeur très-excellente. La Sacristine a assuré qu'elle n'avoit pas trouvé la moindre diminution aux cierges qui furent allumés à ses funérailles ; et il n'y a rien en cela que la bonté de Dieu ne rende croyable. L'ayant dit depuis à un Religieux de la compagnie de Jésus, qui avoit été son Confesseur durant plusieurs années, il me répondit qu'il ne s'en étonnoit point, parce qu'il savoit que Dieu lui faisoit des graces très-particulières. Je le prie de tout mon cœur, mes Filles, de nous accorder celle de profiter d'un si grand exemple, et de plusieurs autres semblables qu'il nous propose dans ces maisons consacrées à son service. J'en rapporterai peut-être quelque chose, afin d'exciter à les imiter celles qui sont tièdes, et de nous porter toutes à louer Dieu de ce qu'il lui plaît de faire ainsi éclater sa grandeur et son pouvoir dans un sexe si fragile.

FONDATION

DU PREMIER MONASTÈRE

DE CARMES DÉCHAUSSÉS.

CHAPITRE XII.

Du commencement de cette fondation.

AVANT que de faire la fondation de Valladolid dont je viens de parler, le Père Antoine de JÉSUS, Prieur des Carmes de sainte Anne de Médine, le Père Jean de la Croix et moi, nous avions résolu, comme je l'ai dit, que, s'il se faisoit un monastère de Carmes déchaussés où l'on observât la première règle, ils seroient les premiers qui y entreroient. Mais ne voyant point de moyen d'avoir une maison, tout ce que je pouvois faire étoit de recommander cette affaire à Dieu. J'étois satisfaite de ces deux Religieux; car, quant au Père Antoine de JÉSUS, il avoit souffert, avec grande patience, les peines et les travaux dont il avoit été exercé depuis un an. Et à l'égard du Père Jean de la Croix, il n'avoit pas besoin d'une nouvelle épreuve, parce qu'encore qu'il

n'eût fait profession que de l'observance mitigée, il avoit toujours vécu fort saintement et dans une grande régularité.

Dieu, qui m'avoit déjà accordé le principal en me donnant ces deux Religieux pour commencer ce nouvel établissemens, pourvut au reste. Un gentilhomme d'Avila, nommé Dom Raphaël, à qui je n'avois jamais parlé, ayant appris que je voulois fonder un monastère de Carmes déchaussés, vint m'offrir une maison qu'il avoit dans un hameau d'environ vingt feux, où demeuroit un receveur du bien qu'il avoit aux environs. Quoique je jugeasse assez quelle pouvoit être cette maison, je ne laissai pas d'en louer Dieu et de remercier ce gentilhomme. Il me dit ensuite que, se rencontrant qu'elle étoit sur le chemin de Médine-du-Champ, et devant passer par-là lorsque j'irois à la fondation de Valladolid, je pourrois la voir. Je le lui promis, et je l'exécutai.

Je partis d'Avila de grand matin, au mois de Juin, avec une Religieuse et le Père Julien d'Avila, Chapelain de saint Joseph, dont j'ai parlé, qui m'accompagnoit dans tous mes voyages. Nous

nous égarâmes en chemin, parce que le lieu où nous allions étoit si peu connu que personne ne pouvoit nous l'enseigner, et nous en étions encore fort éloignés, lorsque nous croyions en être proches. Le soleil étoit d'ailleurs si ardent, qu'il me souviendra toute ma vie de la peine que nous eûmes ce jour-là. Enfin, nous arrivâmes un peu avant la nuit, et trouvâmes la maison si sale, à cause de la quantité de gens qui faisoient l'Oût, que nous ne pûmes nous résoudre d'y coucher. Il y avoit un porche assez raisonnable, une chambre retranchée avec son galetas, et une petite cuisine. Voilà en quoi consistoit ce bel édifice. Après l'avoir considéré, je crus que l'on pouvoit faire de ce porche une chapelle, un chœur de ce galetas, et un dortoir de la chambre. Mais encore que ma compagne fût beaucoup meilleure que moi et une personne de grande pénitence, elle ne pouvoit comprendre que je voulusse faire là un monastère. Elle me dit : En vérité, ma Mère, quelqu'habile que vous soyez, vous ne sauriez en venir à bout. N'y pensez plus, je vous prie. Quant au Père Julien, bien qu'il fût du même sentiment, il ne me contredit pas, lorsque je lui eus dit

mes raisons. Nous allâmes à l'église, et y passâmes la nuit, quoique nous fussions si fatigués que nous avions beaucoup plus besoin de dormir que de veiller.

Aussitôt que nous fûmes arrivés à Médine, j'informai le Père Antoine de l'état des choses, je lui demandai s'il pourroit se résoudre à passer quelque temps en ce lieu-là, et je lui dis que Dieu lèveroit bientôt tous les obstacles. Ce qui me faisoit parler si hardiment, c'est que ce que Notre-Seigneur a fait depuis m'étoit, dès-lors, si présent, que je n'en doutois non plus qu'à cette heure que je le vois de mes yeux. Et il a fait même beaucoup plus, puisque dans le temps que j'écris ceci, il y a déjà, par sa bonté, dix monastères de Carmes déchaussés. J'ajoutai qu'il ne devoit pas se persuader que le Provincial qui sortoit de charge, et celui qui y entroit, du consentement desquels nous avions besoin, nous l'accordassent pour quelque bonne maison ; mais qu'ils ne nous refuseroient pas la permission de nous établir dans ce hameau. Joint à cela qu'il ne dépendoit pas de nous de trouver un lieu qui nous fût plus propre. Comme Dieu avoit donné à ce bon Père plus de courage qu'à moi,

il me répondit qu'il étoit prêt non-seulement d'y aller, mais, s'il en étoit besoin, d'y demeurer dans un toit à pourceaux. Le Père Jean de la Croix fut du même sentiment. Ainsi, il ne nous restoit que d'avoir la permission des Pères Provinciaux dont j'ai parlé, ce qui étoit une condition que le Père Général m'avoit imposée ; et comme j'espérois l'obtenir avec l'assistance de Notre-Seigneur, je priai le Père Antoine de faire ce qu'il pourroit pour recouvrer quelques aumônes, afin de réparer la maison.

Je m'en allai ensuite avec le Père Jean de la Croix à la fondation de Valladolid ; et comme nous y demeurâmes quelque temps sans clôture, pendant qu'on travailloit à mettre ce monastère en état, j'eus le loisir d'informer ce Père de toute notre manière de vivre, tant pour ce qui regarde la mortification et la charité fraternelle, que nos recréations, qui sont réglées de telle sorte et avec une telle discrétion, qu'elles servent à nous faire remarquer les manquemens les unes des autres, et à trouver quelque soulagement dans les austérités auxquelles la règle nous oblige. Ce Père étoit si vertueux, que je pouvois beaucoup plus apprendre

de lui que lui de moi. Mais ce n'étoit pas à quoi je pensois alors, et mon dessein étoit seulement de l'instruire de tout ce qui se passoit parmi nous.

Dieu permit que le Père Alphonse Gonzalès, alors notre Provincial, et de qui je devois obtenir cette permission, se trouva là. J'alléguai tant de raisons à ce vieillard, qui étoit un fort bon homme, et je lui représentai si fortement le compte qu'il auroit à rendre, s'il s'opposoit à une si bonne œuvre, que Dieu, qui vouloit qu'elle réussît, le préparant en même temps à s'y rendre favorable, je le trouvai assez bien disposé. Madame Marie de Mendoze, qui nous a toujours tant aimées et tant assistées, et l'Evêque d'Avila, son frère, achevèrent de le déterminer, comme aussi le Père Ange de Salazar, auparavant Provincial, qui étoit celui que j'appréhendois le plus. Car, il se rencontra par bonheur qu'il eut besoin de la faveur de cette dame, et je ne doute point que cette considération ne servît beaucoup à le faire résoudre. Mais quand cela n'auroit pas été, je ne doute point que Dieu ne lui eût touché le cœur, comme il fit au Père

Général, lorsqu'il n'y avoit aucun sujet de l'espérer.

Combien de choses ai-je vues dans ces fondations, qui paroissoient impossibles, et que Notre-Seigneur, par sa toute-puissance, a rendues faciles ! et quelle confusion ne dois-je point avoir de n'en être pas devenue meilleure ? J'avoue qu'en écrivant ceci j'en demeure épouvantée, et je souhaite que Dieu fasse connoître à tout le monde que la part que les créatures ont eue à ces fondations est si petite, qu'elle ne mérite pas d'être considérée. C'est lui seul qui a tout fait, et par de si foibles commencemens, qu'il n'y avoit que son pouvoir infini qui fût capable de mettre les choses au point où elles sont aujourd'hui. Qu'il soit béni et loué dans tous les siècles.

CHAPITRE XIII.

Suite de la fondation de ce monastère, et de la manière de vivre si austère et si pauvre de ces bons Pères.

Lorsque je me vis assurée de ces deux Religieux, il me sembla que tout étoit fait, et nous résolûmes que le Père Jean de la Croix iroit dans cette maison pour travailler, le mieux qu'il pourroit, à la rendre logeable. Car, je ne voulois point perdre de temps à commencer cette fondation, tant je craignois d'y rencontrer de l'obstacle, comme cela arriva. Le Père Antoine, de son côté, avoit déjà préparé quelque chose de ce qui étoit nécessaire, et nous l'aidions en ce que nous pouvions; mais ce que nous pouvions étoit peu. Il vint me trouver à Valladolid, et me dit, avec grande joie, ce qu'il avoit fait, que l'on pouvoit dire n'être presque rien, puisqu'il ne consistoit qu'en cinq horloges, et je ne laissai pas d'en être bien aise. Il ajouta qu'il avoit désiré d'en avoir beaucoup, afin que les heures fussent bien réglées, et

je crois qu'il n'avoit pas seulement pourvu à avoir de quoi se coucher. Encore que le Père Jean de la Croix et lui n'oubliassent rien de ce qui dépendoit d'eux, le manque d'argent fit que la maison ne put être mise sitôt en état. Lorsqu'elle le fut, le Père Antoine se démit de sa charge de Prieur du monastère de sainte Anne, fit, avec grande ferveur, profession de la première règle, sans vouloir l'éprouver auparavant, comme je lui conseillois, et s'en alla, avec un extrême contentement, dans cette petite maison, où le Père Jean de la Croix étoit déjà. Il m'a dit depuis qu'en y arrivant il avoit senti une très-grande joie, dans la pensée qu'il avoit enfin entièrement renoncé au monde pour finir ses jours dans la solitude.

Contre les beaux bâtimens.

Le Père Jean de la Croix et lui, non-seulement ne furent point touchés de la pauvreté de cette maison, mais elle leur parut très-agréable, et ils s'y trouvoient parfaitement bien. Seigneur mon Dieu, que les superbes bâtimens et les plaisirs extérieurs sont peu capables de

donner des consolations intérieures ! Je vous conjure, mes Sœurs, et vous, mes Pères, par l'amour que vous portez à sa suprême Majesté, de demeurer toujours dans un grand détachement à l'égard de ces maisons magnifiques et somptueuses, et d'avoir sans cesse devant les yeux ces saints Fondateurs de notre Ordre, qui sont nos pères, que nous savons être arrivés, par la pauvreté et l'humilité, à la jouissance éternelle de la présence de Dieu.

J'ai éprouvé que quand le corps a moins ses commodités, l'ame ressent plus de joie. Quel avantage pouvons-nous tirer de ces grands logemens, n'ayant l'usage que d'une cellule ? et que nous importe qu'elle soit belle et spacieuse, puisque nous ne devons pas nous occuper à en regarder les murailles ? Considérons combien peu de temps il nous reste à demeurer dans ces maisons matérielles. Il faut les quitter avec la vie, qui, quelque longue qu'elle soit, passera si vîte. Tout ce qui paroît de plus rude ne doit-il pas nous sembler doux, lorsque nous pensons que moins nos sens auront eu de contentement ici-bas, plus nos ames en recevront dans cette heureuse éternité, dont les

divers degrés de gloire seront proportionnés à l'amour qui nous aura fait imiter les actions de notre divin Epoux? Puisque nous disons que ces commencemens ne tendent qu'à rétablir la pureté de la règle de la très-sainte Vierge, notre patrone, témoignons-lui notre respect et aux saints Pères, nos fondateurs, en nous conformant à la vie qu'ils ont menée sur la terre. Et si notre foiblesse nous rend incapables de marcher en toutes choses sur leurs pas, faisons au moins ce qui n'intéresse pas tellement notre santé qu'il y aille de notre vie. Il ne s'agit que d'un peu de travail et d'un travail agréable, comme il l'étoit à ces grands Saints. La résolution n'en est pas plutôt prise, que la difficulté que l'on y trouvoit s'évanouit, et la peine n'est que dans le commencement.

Le premier ou second Dimanche de l'Avent, de l'année 1568, car je ne me souviens pas précisément du temps, on dit la première messe dans le porche de cette petite maison, qui ne me paroissoit guère différente de la crèche de Bethléem; et le Carême suivant, passant un matin par-là pour aller à la fondation de Tolède, je trouvai le Père Antoine de Jésus qui

balayoit devant la porte de la chapelle, avec un visage gai, comme il l'a toujours, et je lui dis : Qu'est-ce que cela, mon Père, et qu'est devenu le point d'honneur? Je ne saurois, me répondit-il en me témoignant sa joie, penser sans horreur au temps que j'en étois touché. Quand je fus entrée dans la chapelle, j'admirai l'esprit de piété que Notre-Seigneur avoit répandu sur cette nouvelle maison, et je n'étois pas seule dans ce sentiment; deux marchands de Médine de mes amis, qui étoient venus avec moi, n'ayant pu voir, sans répandre quantité de larmes, que tout y étoit plein de croix et de têtes de morts.

Je me souviendrai toute ma vie d'une petite croix de bois qui étoit proche du bénitier, sur laquelle étoit collée une image en papier de Jésus-Christ, qui donnoit plus de dévotion que si elle eût été fort curieusement travaillée. Le galetas qui étoit au milieu du logis servoit de chœur, et l'on pouvoit y faire l'office; mais il falloit se baisser bien bas pour y entrer et pour entendre la messe. Il y avoit, aux deux côtés de la chapelle, deux petits ermitages où l'on ne pouvoit demeurer qu'assis ou couché. Il y faisoit si froid,

qu'il avoit fallu y mettre quantité de foin. Le plancher en étoit si bas qu'on y touchoit presque de la tête ; et deux petites fenêtres regardoient sur l'autel. Ces bons Pères n'avoient pour chevet que des pierres, au-dessus desquelles étoient des croix et des têtes de morts. Depuis matines jusqu'à Prime ils demeuroient en oraison ; Dieu leur faisant la grace de beaucoup s'y occuper, et lorsqu'ils alloient dire Prime, leurs habits étoient souvent tout couverts de neige, sans qu'ils s'en aperçussent. Ils récitoient l'office avec un Père de l'observance mitigée, qui s'étoit retiré auprès d'eux, mais sans changer d'habit, à cause qu'il étoit fort infirme, et avec un jeune frère qui n'avoit pas encore pris les ordres, et qui demeuroit aussi avec eux.

Ils alloient prêcher dans les lieux circonvoisins qui manquoient d'instruction, et c'étoit une des raisons qui m'avoient fait désirer l'établissement de cette maison, parce que j'avois su qu'il n'y avoit point de monastère proche, d'où ce pauvre peuple pût recevoir de l'assistance ; ce qui me touchoit très-sensiblement. Ils acquirent, en peu de temps, une grande réputation ; et je ne pus l'apprendre sans en ressentir beaucoup de joie. Ils alloient jusqu'à deux

lieues de là faire ces prédications, marchant les pieds nus sur la neige et sur la glace (car ce ne fut que depuis qu'on les obligea d'avoir des sandales), et après avoir passé presque tout le jour à prêcher et à confesser, ils s'en retournoient sans avoir mangé, et sans que ce travail, quelque extraordinaire qu'il fût, leur parût considérable.

On leur apportoit, des lieux d'alentour, de quoi vivre plus qu'ils n'en avoient besoin ; et des gentilshommes qui venoient se confesser à eux, leur offroient des maisons plus commodes et mieux assises. L'un d'eux, nommé dom Louis, Seigneur des Cinq-Villes, avoit fait bâtir une chapelle, pour y mettre une image de la sainte Vierge, digne de vénération. Son père l'avoit envoyée de Flandres à sa mère ou à son aïeule, je ne me souviens pas bien laquelle, et il la révéroit tellement, que l'ayant gardée durant plusieurs années, il se la fit apporter à l'heure de la mort. C'est un tableau si excellent, que je n'ai jamais rien vu de plus beau, et je ne suis pas seule de ce sentiment. Le père Antoine de Jésus ayant été en ce lieu, à la prière de ce gentilhomme, et ayant vu le tableau, il lui donna tant de dévotion qu'il accepta

l'offre d'y transférer le monastère. Ce lieu se nomme Mancera. Il crut y pouvoir demeurer, quoiqu'il n'y eût point de puits, ni d'apparence de pouvoir en faire. Ce gentilhomme leur fit bâtir une petite maison, propre pour la vie que menoient ces Religieux, et leur donna des ornemens fort honnêtes.

Je ne veux pas passer sous silence la manière dont Notre-Seigneur les pourvut d'eau, et que l'on considéra comme un miracle. Un jour, après souper, le Père Antoine, qui étoit Prieur, étant dans le cloître avec ses Religieux, et parlant du besoin qu'ils avoient d'eau, il se leva, marqua une croix avec son bâton, dans un endroit de ce cloître, l'y planta, et dit: Fouillez ici. On lui obéit, et après que l'on eut un peu creusé, il en sortit une si grande quantité d'eau excellente à boire, que l'on a peine à la tarir lorsque l'on veut curer le puits que l'on y a fait. Ayant ensuite enfermé un jardin, ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour y trouver de l'eau, et employé même, pour cela, une machine, mais inutilement, quoiqu'ils y aient assez dépensé.

Après avoir remarqué, dans cette première maison si peu habitable, la dévotion

qui y paroissoit par-tout, je fus extrêmement édifiée de leur manière de vivre, de leur mortification, de leur oraison, et du bon exemple qu'ils donnoient. Un gentilhomme et sa femme, que je connoissois tous deux, étant venus me trouver, ne pouvoient se lasser de me parler de leur sainteté, et de l'avantage que ce pays en recevoit. Ainsi, ne doutant point que ce ne fût le commencement d'un grand bien pour le service de Dieu et pour notre Ordre, j'en rendois sans cesse grace à Notre-Seigneur. Plaise à sa divine Majesté que cela aille toujours croissant, comme il a fait jusqu'à cette heure. Ces marchands dont j'ai parlé disoient qu'ils n'auroient voulu, pour rien au monde, n'avoir point vu ce qu'ils avoient vu; et l'on peut juger par-là quel est le pouvoir de la vertu, puisqu'ils estimoient plus cette pauvreté que leurs richesses.

Lorsque j'eus communiqué avec ces Pères de certaines choses, ma foiblesse et mes imperfections m'engagèrent à les prier de modérer la rigueur de leur pénitence, parce qu'ayant demandé à Dieu, avec tant d'ardeur et de prières, de vouloir me donner des personnes capables d'entreprendre ce grand ouvrage, et le voyant si

bien commencé, je craignois que le diable, pour empêcher qu'il ne s'achevât, ne les portât à des austérités excessives, qui ruineroient entièrement leur santé : au lieu que si j'avois eu plus de foi, j'aurois dû considérer que, puisque c'étoit une œuvre de Dieu, il la soutiendroit et la pousseroit encore plus avant. Mais comme ces bons Pères avoient les vertus qui me manquent, ils considérèrent peu ce que je leur dis. Je pris congé d'eux, et je partis extrêmement consolée. Néanmoins, quelque actions de graces que je rendisse à Dieu d'une faveur si singulière, ce n'étoit pas autant que je l'aurois dû et qu'elle le méritoit, puisque je voyois bien qu'elle étoit plus grande que celle qu'il me faisoit de fonder des monastères de Religieuses. Je le prie de tout mon cœur de me faire la grace de m'acquitter de quelques-unes de tant d'obligations dont je lui suis redevable. Ainsi soit-il.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE TOLÈDE.

CHAPITRE XIV.

La Sainte commence de travailler à la fondation de ce monastère ; et de quelle sorte elle obtint du Gouverneur de Tolède la permission de s'y établir.

Il y avoit à Tolède un fort honnête marchand, nommé Martin Ramirez, qui n'avoit jamais été marié. C'étoit un grand homme de bien, et qui menoit une vie très-exemplaire. Il étoit très-véritable, très-fidèle dans son commerce, et ne pensoit à augmenter son bien que pour en faire des œuvres agréables à Dieu. Etant tombé malade de la maladie dont il mourut, le père Paul Hermandez, de la Compagnie de Jésus, à qui je m'étois confessée lorsque j'étois à Tolède, pour y résoudre la fondation de Malagon, désirant extrêmement que l'on en fît aussi une dans cette grande ville, lui

représenta le service qu'il rendroit en cela à Dieu, et que l'on pourroit faire dans ce monastère les mêmes dévotions, et célébrer les mêmes fêtes, en l'honneur desquelles il avoit résolu faire des chapelles et d'établir des Chapelains dans une paroisse. Le malade étoit si abattu et si près de sa fin, qu'il ne lui restoit pas assez de temps pour exécuter cette proposition. Mais il en chargea Alphonse Alvarez Ramirez, son frère, qui étoit un homme fort raisonnable, fort sincère, fort sage, fort craignant Dieu et fort aumônier, dont je puis rendre témoignage, comme l'ayant vu et traité diverses fois avec lui.

J'étois encore occupée à la fondation de Valladolid, lorsque Martin Ramirez mourut; et le père Hermandez, et Alphonse Alvarez Ramirez, m'ayant donné avis de ce qui s'étoit passé, me mandèrent que si je voulois accepter cette fondation, il n'y avoit point de temps à perdre. Ainsi, je partis aussitôt après que la maison de Valladolid eût été accommodée. J'arrivai à Tolède la veille de l'Annonciation, et descendis chez madame Louise, où j'avois logé en allant à Malagon. Comme elle m'aime beau-

coup, elle me reçut avec grande joie et mes deux compagnes, qui étoient du monastère de saint Joseph d'Avila, personnes de grande piété. Elle nous donna ensuite une chambre, où nous n'étions pas moins retirées que dans un monastère. Je commencai à traiter de l'affaire avec Alphonse Alvarez et son gendre, nommé Jacques Hortis, qui étoit un homme de bien, et qui avoit étudié en théologie, mais beaucoup plus arrêté à ses sentimens que son beau-père. Nous ne pûmes sitôt convenir des conditions, parce qu'il m'en demandoit que je ne croyois pas raisonnable d'accorder. Dans le même temps que nous agitions cette affaire, on cherchoit partout une maison à louer pour y pouvoir prendre possession. Mais quelque diligence qu'on y apportât, il fut impossible d'en trouver qui nous fût propre. Je ne pouvois aussi obtenir du Gouverneur la permission nécessaire pour notre établissement, que c'étoit à lui de donner, à cause que le siége archiépiscopal vaquoit alors, quoique cette dame chez qui je logeois l'en sollicitât extrêmement, et avec elle un gentilhomme, Chanoine de cette église, nommé Dom Pierre Manriquez, fils du Sénéchal

Sénéchal de Castille, qui est un homme de si grande piété, que bien qu'il soit mal sain, il ne laissa pas, quelques années après cette fondation, d'entrer dans la compagnie de Jésus, où il y est encore, et très-considéré pour son mérite et pour sa vertu. Je ne pouvois, néanmoins, obtenir cette permission, parce que lorsque le Gouverneur commençoit à se rendre plus favorable, ceux du Conseil se trouvoient contraires; et que d'un autre côté, il n'y avoit pas moyen de conclure avec Alphonse Alvarez, à cause de son gendre, pour qui il avoit une grande déférence. Enfin, nous rompîmes tout, et je me trouvois fort empêchée, à cause que n'étant venue que pour cette seule affaire, il nous auroit été désavantageux de ne la pas terminer. Mais ma plus grande peine étoit de ne pas avoir la permission, ne doutant point que pourvu que nous prissions possession, Notre-Seigneur pourvoiroit au reste, comme il avoit fait en d'autres rencontres. Deux mois s'étant passés de la sorte, et les choses étant toujours en plus mauvais termes, je me résolus de parler au Gouverneur, et le fis supplier de me faire la faveur de venir dans une église,

proche de la maison où je l'attendois. Il y vint, et je lui dis : Qu'il étoit étrange que des filles vinssent à Tolède pour y passer leur vie dans une étroite clôture, dans de très-grandes austérités, et d'une manière toute parfaite ; et que ceux qui au contraire, passoient la leur dans les plaisirs et les délices, voulussent s'opposer à un dessein si louable et si agréable à Dieu. J'ajoutai à cela d'autres raisons, et le touchai de telle sorte, par la hardiesse avec laquelle Notre-Seigneur me lui fit parler, qu'il m'accorda la permission à l'heure même. Ainsi, je m'en retournai bien contente, et croyois déjà tout fait, quoique l'on pût dire qu'il n'y avoit encore rien de fait, puisque tout mon fonds consistoit en trois ou quatre ducats. J'en achetai deux tableaux pour mettre sur l'autel, deux paillasses et une couverture. Quant à une maison, on n'en parloit plus depuis que j'avois rompu avec Alphonse Alvarez. Mais un marchand de la ville, nommé Alphonse d'Avila, fort de mes amis, qui n'est point marié, et ne s'occupe qu'à assister les prisonniers et à d'autres bonnes œuvres, m'avoit dit de ne point m'en mettre en peine, qu'il m'en trouveroit

une, et le malheur voulut qu'il tomba malade.

Le père Martin de la Croix, Religieux de l'Ordre de saint François, personne de grande sainteté, étoit un peu auparavant venu à Tolède, et y avoit demeuré quelques jours. Un homme assez pauvre, qu'il confessoit, nommé Andrade, vint, suivant l'ordre qu'il lui en avoit donné en partant, me trouver dans une église où j'entendois la messe, pour s'offrir à me rendre tout le service qui seroit en son pouroir, qui ne s'étendoit qu'à nous assister de sa personne. Je le remerciai; et mes compagnes et moi, trouvâmes assez plaisant que ce saint personnage nous eût envoyé un tel secours, parce que ce jeune homme ne paroissoit pas trop propre pour traiter avec des Carmélites déchaussées.

Lorsque je me vis avec cette permission, mais sans aucune assistance, ne sachant à quoi me résoudre, je me souvins de ce jeune homme, et le dis à mes compagnes. Elles ne purent s'empêcher d'en rire, et me répondirent de me bien garder de me servir de lui, que cela ne serviroit qu'à découvrir l'affaire. Néanmoins, comme il m'avoit été envoyé par

un grand serviteur de Dieu, et que je ne pouvois croire qu'il n'y eût quelque chose d'extraordinaire, j'étois si persuadée qu'il nous pourroit être utile, que sans m'arrêter à ce qu'elles me disoient, je l'envoyai quérir. Après lui avoir extrêmement recommandé le secret, je lui dis l'état de l'affaire, et le priai de nous chercher une maison à louer, dont je donnerois un répondant; et ce répondant étoit Alphonse d'Avila, que j'ai dit être tombé malade. Ce jeune homme me promit de faire avec grande joie ce que je désirois, et dès le lendemain au matin, il vint me dire dans l'église des Jésuites, où j'entendois la messe, qu'il avoit trouvé une maison fort proche de nous, qu'il m'en apportoit les clefs, et que nous n'avions qu'à l'aller voir. Nous y fûmes, et la trouvâmes si commode, que nous y demeurâmes près d'un an. Peut-on trop, en cette rencontre, admirer la conduite de Dieu? Des personnes riches s'étoient mises en peine durant deux ou trois mois de nous chercher une maison, et n'en avoient pu trouver dans tout Tolède. Et ce jeune homme, qui n'avoit pour tout bien que sa bonne volonté, nous en trouva une aussitôt. J'en dis de

même, quand je considère que ce monastère se pouvant établir très-facilement, par le moyen d'Alphonse Alvarez, Dieu permit que nous ne pûmes tomber d'accord avec lui, afin que cette fondation se fît dans la pauvreté et avec travail.

Comme nous étions satisfaites de la maison, je me résolvois de ne point différer à nous en mettre en possession, de peur qu'il ne s'y rencontrât quelque obstacle, lorsqu'Andrade vint me dire qu'on nous la rendroit libre dès le jour même, et que nous n'avions qu'à y faire porter nos meubles. Je lui répondis que cela seroit bientôt fait, puisqu'ils ne consistoient qu'en une couverture et deux paillasses. Ces paroles auroient dû l'étonner, et mes compagnes ne pouvoient approuver que je lui eusse parlé de la sorte, à cause que nous voyant si pauvres, il pourroit cesser de nous assister. Mais je n'avois pas fait cette réflexion, et ma simplicité ne produisit point cet effet en lui, parce que Dieu qui lui donnoit la volonté de nous servir, n'avoit garde de manquer de la lui continuer, jusqu'à ce que son œuvre fût accomplie. Ainsi, il ne travailla pas avec moins

d'affection qu'au reste, à faire venir des ouvriers et à accommoder la maison. Nous empruntâmes des ornemens et les autres choses nécessaires pour célébrer la sainte messe ; et à l'entrée de la nuit, étant accompagnées d'un officier, nous fûmes en prendre possession au son d'une de ces clochettes dont on se sert à l'élévation de la sainte hostie, à cause que nous n'avions point de cloche.

Nous employâmes le reste de la nuit à tout accommoder. Mais nous ne trouvions point de lieu propre pour une chapelle, sinon dans une salle où l'on entroit par une petite maison proche de la grande, et qui en dépendoit. Elle nous avoit aussi été louée, et elle étoit encore occupée par quelques femmes.

Au point du jour nous ouvrîmes la porte, qui n'étoit que dans une cloison et répondoit sur une petite cour, sans en oser rien dire à ces femmes, de peur qu'elles ne découvrissent l'affaire. Elles sortirent du lit fort effrayées, et nous n'eûmes pas peu de peine à les appaiser. Mais l'heure de dire la messe étant venue, et leur ayant fait entendre ce qui nous avoit obligées d'en user ainsi, elles s'adoucirent, et cela ne passa pas plus avant.

Je connus depuis la faute que la passion d'achever cette œuvre de Dieu nous avoit fait faire, de ne pas prévoir les inconvéniens. Car la personne à qui le logis appartenoit, ayant su que nous y avions fait une chapelle, nous donna beaucoup d'affaires, dans la créance que si nous étions contentes de l'état où nous avions mis cette maison, nous ne voudrions pas l'acheter ce qu'elle valoit. Dieu permit, néanmoins, qu'elle s'appaisa. D'un autre côté, ceux du Conseil ayant appris que j'avois établi le monastère dont ils m'avoient refusé la permission, en furent fort irrités, et le Gouverneur étoit absent. Ils allèrent trouver un des Seigneurs ecclésiastiques, pour se plaindre de ce qu'une fille avoit eu la hardiesse d'entreprendre de faire cette fondation contre leur volonté. Mais il se rencontra que je lui avois dit en confiance ce qui s'étoit passé. Il ne fit pas semblant de le savoir, et les adoucit le mieux qu'il put, en leur disant que j'avois déjà fait de semblables établissemens, et que ce n'avoit pas été, sans doute, sans que j'en eusse le pouvoir.

Quelques jours après, ces Messieurs nous firent signifier des défenses de con-

tinuer à faire dire la messe dans notre monastère, jusqu'à ce que nous eussions représenté les expéditions en vertu desquelles nous l'avions entrepris. Je répondis avec grande douceur que je leur obéirois, quoique je n'y fusse pas obligée ; et je priai aussitôt Dom Pierre Manriquez, ce gentilhomme dont j'ai parlé, de leur aller montrer nos patentes. Il y fut, et les appaisa, en leur représentant que c'étoit une chose déjà faite, sans quoi ils nous auroient donné de la peine.

De l'Amour de la pauvreté.

Nous passâmes quelques temps, n'ayant pour tous meubles que notre couverture et nos deux paillasses ; et il y eut tel jour, que nous n'avions pas seulement autant de bois qu'il en faudroit pour faire rôtir une sardine. Mais Dieu inspira à une personne de jeter un fagot dans notre chapelle, ce qui nous vint bien à propos. Comme le froid étoit très-grand, nous le sentions fort durant la nuit, et nous y remédions le mieux que nous pouvions avec cette couverture et nos manteaux de gros drap, qui nous rendoient souvent

ainsi de grands services. On aura sans doute peine à comprendre que cette dame qui m'aimoit tant, nous laissât dans une si grande pauvreté. Je n'en sais point d'autre raison, sinon que Dieu le permettoit pour nous faire pratiquer cette vertu. Il est vrai aussi que je ne lui demandois rien, parce que je suis naturellement très-éloignée de vouloir être à charge à personne, et qu'il se pouvoit faire aussi qu'elle n'y pensoit point. Car, je lui suis obligée de choses beaucoup plus importantes que celles dont nous avions alors besoin.

Cette pauvreté dans laquelle nous nous trouvions, nous remplissoit de tant de consolations et de joie, que je ne saurois m'en souvenir sans admirer les trésors cachés que Dieu renferme dans les vertus. Mais ce contentement dura peu, parce qu'Alphonse Alvarez et d'autres, nous donnèrent bientôt après au-delà de nos besoins. Je ne sentis pas moins de peine qu'un avare à qui l'on raviroit quelque chose de grand prix, et celles de mes compagnes n'étoit pas moindre. Ainsi, leur demandant ce qu'elles avoient d'être si tristes, elles me répondirent : comment ne le serions-nous pas, ma Mère,

puisqu'il semble que nous ne sommes plus pauvres ? Depuis ce jour, mon amour pour la pauvreté s'augmenta de telle sorte, et je me suis trouvée si élevée au-dessus du désir de toutes les choses temporelles, qu'elles me paroissent indignes d'être considérées, quand je pense que l'avantage d'en être privé, met l'ame dans une telle tranquillité, qu'elle n'a besoin de rien.

Lorsque je traitois de la fondation avec Alphonse Alvarez, plusieurs trouvoient à redire qu'il n'étoit pas d'assez grande condition, quoiqu'il fût de bonne famille, d'une aussi grande ville qu'est Tolède, et qu'il ne manquât pas de bien. Mais cela ne me faisoit point d'impresssion, parce que, graces à Dieu ; j'ai toujours plus estimé la vertu que la noblesse. On en avoit, néanmoins, tant rompu la tête au Gouverneur, qu'il ne m'accorda la permission qu'à la charge de me conduire dans cette occasion comme j'avois fait dans les autres.

On recommença donc d'agiter l'affaire, et cela m'embarassoit fort. Toutefois, comme l'établissement étoit déjà fait, je me proposai de donner la grande chapelle ; et quant au reste du monastère,

on le laissât en l'état où il étoit. Une personne de grande qualité désiroit d'avoir cette chapelle ; mais y ayant divers avis sur ce sujet, je ne savois à quoi me résoudre. Notre-Seigneur m'ouvrit les yeux en me disant : *Croyez-vous donc que la noblesse et ces qualites relevées que l'on estime tant dans le monde, seront fort considérées au jour du jugement dernier ?* Il me reprit ensuite sévèrement d'avoir écouté des discours qui doivent être méprisés par ceux qui ont renoncé au siècle.

Je demeurai toute confuse, et résolus d'achever le traité en abandonnant cette chapelle. Je n'y ai point eu de regret ; car l'on a vu que sans cela il nous auroit été impossible d'acheter la maison où nous sommes maintenant, qui est l'une des plus belles de Tolède. Elle a coûté douze mille ducats ; et la quantité de messes qui s'y disent, nous donne et au peuple une grande consolation. Que si je me fusse arrêtée à ses vains raisonnemens, nous n'aurions pu nous établir si commodément, et aurions fait tort à celui qui nous a fait de si bon cœur une si grande charité.

CHAPITRE XV.

La Sainte parle dans ce Chapitre des excellentes vertus des Religieuses de ce nouveau monastere fondé dans Tolède.

J'AI cru devoir rapporter ici certaines choses, faites pour le service de Dieu, par quelques Religieuses de ce monastère, afin que celles qui viendront après nous s'efforcent de les imiter.

Une d'elles, nommée Anne de la Mère de Dieu, vint y prendre l'habit avant que la maison fût achetée. Elle étoit alors âgée de quarante ans, et avoit employé toute sa vie en bonnes œuvres. Quoiqu'il ne lui manquât rien de toutes les commodités qu'elle pouvoit désirer, parce qu'elle étoit seule et avoit du bien, elle résolut d'y renoncer pour embrasser la pauvreté et la soumission de l'esprit qui se rencontrent dans la vie religieuse. Elle me vint voir, et encore qu'elle eût peu de santé, je la trouvois si bien disposée, et remarquai tant de pureté dans cette ame, que je crus ne pouvoir choisir un meilleur sujet pour commencer cette fondation; et ainsi je la reçus. Dieu lui

donna plus de santé dans les austérités et l'assujettissement auxquels l'obéissance oblige, qu'elle n'en avoit dans l'aise et la liberté dont elle jouissoit auparavant. Je ne le pus voir sans en être fort touchée; et ce qui m'oblige de parler d'elle, est qu'avant de faire profession, elle donna en aumône à cette maison tout son bien, qui étoit très-considérable. Cela me fit tant de peine, que ne pouvant me résoudre à l'accepter, je lui représentai que peut-être elle s'en repentiroit, parce que s'il lui arrivoit que ne pouvant la recevoir à profession, nous la renvoyassions sans lui rendre ce qu'elle nous auroit donné, ce lui seroit une chose bien rude. J'insistai extrêmement sur ce point pour deux raisons. L'une, afin que ce ne lui fût pas un sujet de tentation; et l'autre pour l'éprouver. Elle me répondit que quand ce que je lui disois arriveroit, elle perdroit de bon cœur tout son bien pour l'amour de Dieu; et je ne pus lui faire changer de sentiment. Elle a vécu très-contente, et avec beaucoup plus de santé qu'elle n'en avoit auparavant.

La mortification et l'obéissance qui se pratiquoient dans cette maison étoient

merveilleuses. Et pendant le temps que j'y demeurai, je remarquai que la Supérieure devoit bien prendre garde à ce qu'elle disoit. Car, encore que ce fût sans dessein, ces excellentes Religieuses l'exécutoient aussitôt. Regardant un jour une petite mare qui étoit dans le jardin, je dis en jetant les yeux sur une Religieuse qui étoit proche de moi : Que feroit une telle si je lui disois de se jeter dans cette mare ? A peine avois-je achevé ces paroles qu'elle étoit déjà dans l'eau ; et elle fut si trempée, qu'il lui fallut changer d'habit.

Une autre fois, et j'étois présente, lorsque les Sœurs alloient à confesse, une d'elles qui attendoit qu'une autre eût achevé de se confesser, s'approcha de la Supérieure pour lui parler. Sur quoi cette Supérieure lui demanda si c'étoit là une bonne manière de se recueillir, et ajouta qu'elle feroit mieux de mettre la tête dans un puits qui étoit proche, pour penser à ses péchés. La Religieuse prit ces paroles pour un commandement de se jeter dans le puits, et courut si promptement pour l'exécuter, que si on ne l'en eût empêchée, elle s'y seroit jetée, croyant en cela

rendre un grand service à Dieu. J'ai vu dans ces bonnes Religieuses tant de semblables exemples de mortification, qu'il a fallu que des personnes doctes les aient instruites des règles que l'on doit observer en ce qui regarde l'obéissance, parce qu'elles la portoient jusqu'à un tel excès, que si leur intention ne les eût rendues excusables, elles auroient plutôt démérité que mérité en la pratiquant de cette manière. Mais ce n'est pas seulement dans ce monastère, dont je me suis par occasion trouvée obligée de parler, que l'on agit de la sorte. On voit aussi dans les autres tant de choses extraordinaires, que je voudrois n'y avoir point de part, pour pouvoir en rapporter quelques-unes, afin de rendre à Notre-Seigneur les louanges qui lui sont dues, des graces qu'il lui plaît de faire à ses servantes.

Lorsque j'étois encore dans cette maison, une Religieuse tomba malade, d'une maladie dont elle ne se releva point. Après qu'elle eut reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction, elle se trouva dans un si grand repos, et même dans une telle joie, que nous pouvions lui parler comme si elle eût été en pleine

santé, et la prier, quand elle seroit dans le ciel, de nous recommander à Dieu et aux Saints, pour qui nous avions une dévotion particulière. Un peu avant qu'elle expirât, j'allai prier pour elle devant le très-saint Sacrement, et demander à Dieu de l'assister à la mort. Comme j'en revenois, je vis en entrant dans sa chambre Jésus-Christ Notre-Seigneur sur le milieu du chevet de son lit, avec les bras un peu étendus comme pour la soutenir, et il me dit : *Que je m'assurasse qu'il assisteroit de la même sorte toutes les Religieuses qui mourroient dans ce monastère ; et qu'ainsi, elles ne devoient point appréhender en cette dernière heure les tentations du démon.* Ces paroles me consolèrent extrêmement : je m'approchai de la malade, et elle me dit : O ma mère, que je verrai de grandes choses ! Elle mourut aussitôt après dans une disposition toute angélique.

J'ai remarqué en d'autres qui sont aussi mortes, qu'elles étoient dans le même repos et la même tranquillité qu'elles auroient été dans le ravissement ou l'oraison de quiétude, sans faire paroître en nulle manière être tentées ; ce qui me fait espérer que Dieu m'accordera une semblable grace, par les mérites de

son Fils et de la glorieuse Vierge, dont j'ai l'honneur de porter l'habit. C'est pourquoi, mes Filles, efforcons-nous de vivre comme de véritables Carmélites. Cette vie est courte ; et si nous savions quelles sont les peines que plusieurs souffrent à l'heure de la mort, et les artifices dont le diable se sert pour les tenter, nous ne pourrions trop estimer la grace que Dieu nous fait de nous assister dans ces momens si redoutables.

Je rapporterai sur ce sujet un autre exemple d'un de mes alliés. C'étoit un grand joueur, et il avoit quelque teinture des lettres. Le diable se servit de ce moyen pour le tenter, en lui faisant croire que le repentir étoit inutile à l'heure de la mort. Il étoit si persuadé de cette fausse opinion, qu'encore qu'il témoignât un fort grand regret de ses péchés, on ne pouvoit le faire résoudre à se confesser, parce qu'étant damné, disoit-il, cela seroit inutile. Un savant Religieux Dominicain, qui étoit son Confesseur, combattoit son erreur par plusieurs raisons très-fortes, mais en vain, tant le démon lui inspiroit de subtilités pour y répondre. Quelques jours se passèrent de la sorte, durant lesquels ce Religieux et d'autres, prièrent sans

doute beaucoup pour ce pauvre homme, puisque Dieu lui fit miséricorde. Son mal, qui étoit un mal de côté, le pressant extrêmement, ce Confesseur employa pour le convaincre des raisons encore plus fortes que les premières; mais elles auroient peu servi, si Dieu ne l'eût regardé d'un œil de compassion, et ne lui eût touché le cœur. Alors, ce bon Prêtre s'approchant pour lui parler, le malade se leva sur son lit comme s'il eût été en pleine santé, et lui dit: Puisque vous croyez que la confession peut me servir, je suis résolu de me confesser. Il envoya ensuite quérir un notaire, et prit pour témoins ceux qui se trouvèrent présens, qu'il s'engageoit par un serment solennel à ne jamais jouer, et à changer de vie si Dieu vouloit la lui prolonger. Il se confessa ensuite très-bien, et reçut les Sacremens avec tant de dévotion, qu'il y a sujet de croire qu'il est sauvé.

Dieu veuille, mes Sœurs, nous faire la grace d'observer si parfaitement notre règle, que nous vivions comme de véritables filles de la sainte Vierge, afin de nous rendre dignes de l'effet des promesses qu'il lui a plu de nous faire. Ainsi soit-il.

FONDATION

DES MONASTÈRES

DES CARMES DÉCHAUSSÉS, ET DES CARMÉLITES DE PASTRANE.

CHAPITRE XVI.

La Sainte fonde ces deux monastères à la prière du prince Ruy-Gomez de Sylva, et de la princesse d'Eboly sa femme, qui étant veuve, se rend Religieuse dans celui des Carmélites. Elle se retire ensnite d'avec elles, et elles quittent cette maison pour s'aller établir à Ségovie.

Nous demeurâmes, comme je l'ai dit, près d'un an à Tolède; et lorsque ce monastère eut été entièrement établi, j'employai quinze jours à faire accommoder l'Eglise, à mettre des grilles, et à d'autres choses nécessaires qui n'étoient pas en petit nombre. Tout fut achevé la veille de la Pentecôte, et j'étois si lasse d'avoir passé ce temps parmi des ouvriers, qu'étant au réfectoire le jour de cette grande fête, je me trouvai si consolée d'être délivrée de

ces ennuyeuses occupations, et de pouvoir passer quelques heures dans l'oraison avec Notre-Seigneur, que je ne pouvois presque manger. Mais cette joie ne dura guère. On me vint dire qu'un officier de la princesse d'Eboly, femme du prince Ruy-Gomez de Sylva, me demandoit. Je l'allai trouver, et appris que le sujet de son voyage étoit la fondation d'un monastère à Pastrane, dont cette Princesse et moi avions autrefois traité ensemble, mais que je ne croyois pas devoir s'exécuter si promptement. Cela me donna de la peine, parce que le monastère de Tolède ne venant que d'être établi, et avec tant de contradictions, je voyois de grands inconvéniens à l'abandonner. Ainsi, je résolus de n'y point aller, et m'en excusai. Sur quoi cet officier me répondit que sa maîtresse s'étant déjà rendue à Pastrane pour ce sujet, ce seroit lui faire un affront. Cette considération ne me persuada pas; je lui en représentai les raisons, et lui dis qu'après qu'il auroit dîné j'écrirois à la Princesse. Ma réponse ne put lui plaire; mais il étoit si sage, qu'il fut touché de mes raisons.

Comme les Religieuses qui ne faisoient

que d'être reçues en ce nouveau monastère, n'auroient sans doute pu comprendre qu'on l'abandonnât si promptement, j'allai dans une si fâcheuse rencontre me prosterner devant le saint Sacrement, pour prier Notre-Seigneur de me faire la grace d'écrire de telle sorte à la Princesse, que je ne la mécontentasse pas; et il importoit de l'éviter, parce que dans ce commencement d'établissement des monastères de Carmes déchaussés, on avoit besoin de la faveur du prince Ruy-Gomez, qui étoit en très-grand crédit auprès du Roi. Je ne saurois dire si cette dernière pensée me vint alors dans l'esprit, mais je sais bien que je ne voulois pas désobliger la Princesse. Etant en cet état, il me fut dit dans l'oraison de la part de Dieu : *Que je ne fisse point de difficulté d'aller, qu'il s'agissoit de plus que cette fondation; et que je portasse avec moi la règle et les constitutions.* Quelque raison que j'eusse de ne point aller, ce que je venois d'entendre m'obligea de suivre la conduite que j'avois accoutumé de tenir en de semblables occasions, qui étoit de ne rien faire que par l'avis de mon Confesseur. Ainsi,

je le fis prier de venir, et sans lui dire ce que j'avois entendu, afin de m'assurer davantage sur l'avis qu'il me donneroit en ne le prévenant pas, je priai Dieu selon ma coutume, de l'éclairer et de l'inspirer, pour me donner un conseil conforme à sa sainte volonté.

Mon Confesseur après avoir tout examiné, fut d'avis que j'y allasse, et je partis de Tolède la seconde fête de la Pentecôte. En passant par Madrid, qui se rencontroit sur notre chemin, nous logeâmes mes compagnes et moi dans un monastère de Religieuses de S. François, où madame Leonor Mascaregnas, qui avoit été gouvernante du Roi, et qui est une grande servante de Dieu, s'est retirée. Elle m'y avoit déjà reçue avec beaucoup de bonté, lorsque d'autres occasions m'avoient obligée de passer par là.

Le père Marian de saint Benoît.

Cette dame me dit qu'elle se réjouissoit de ce que j'étois venue dans une telle conjoncture, parce qu'il y avoit un bon Ermite qui désiroit extrêmement de me connoître, et qu'il lui sembloit que la vie que lui et ses compagnons

menoient, avoit une grande conformité avec la nôtre. Comme il n'y avoit encore que deux Religieux qui eussent embrassé notre réforme, cette proposition me parut fort avantageuse, et je la suppliai de me faire parler à cet Ermite. Il logeoit dans une chambre qu'elle lui avoit donnée, et avoit avec lui un jeune frère, nommé Jean de la Misère, très-vertueux et fort simple en ce qui regardoit les choses du monde. Dans les conférences que nous eûmes ensemble, ce Père me dit, qu'il avoit dessein d'aller à Rome. Mais avant que de passer outre, je veux rapporter ce que je sais de lui. Il se nommoit Marian de saint Benoît, et étoit italien de nation, Docteur, et très-habile. Il avoit été intendant de la Reine de Pologne, n'avoit point voulu se marier, et avoit quitté une commanderie de saint Jean pour suivre l'inspiration que Dieu lui donnoit, de ne penser qu'à son salut. On l'accusa d'avoir été complice d'un meurtre dont il étoit très-innocent, et il demeura deux ans en prison sans vouloir prendre d'avocat pour le défendre, remettant entre les mains de Dieu et des Juges la justice de sa cause. De faux témoins, comme ceux qui accusèrent

Susanne, soutenoient qu'il les avoit engagés à faire cet assassinat. Mais leur ayant été demandé séparément en quel lieu, et comment il leur avoit parlé : l'un dit qu'il étoit alors sur son lit : l'autre, qu'il étoit assis sur une fenêtre ; et enfin ils confessèrent que leur déposition étoit fausse, et le déchargèrent entièrement. Il me dit qu'il lui avoit beaucoup coûté pour empêcher qu'ils ne fussent sévèrement punis, et que pouvant perdre son persécuteur, il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour le sauver.

Comme il étoit extrêmement vertueux, sincère et chaste, Dieu lui ouvrit l'esprit pour connoître le néant du monde, et lui inspira le goût de la retraite. Il jeta ensuite les yeux sur tous les Ordres pour voir dans lequel il s'engageroit ; et il n'en trouvoit point où il ne remarquât quelque chose qui n'avoit aucun rapport à la disposition où Dieu le mettoit. Lorsqu'il étoit dans ces pensées, il apprit que quelques Ermites vivoient en communauté dans le désert de Tardon, près de Séville, sous la conduite d'un saint homme, nommé le Père Matthieu ; que leurs cellules étoient séparées ; qu'ils ne disoient point l'office ensemble,

ensemble, mais seulement une oraison après avoir entendu la messe; et que sans avoir de revenu, ni recevoir d'aumônes, ils vivoient du travail de leurs mains dans une grande pauvreté, et mangeoient séparément; ce qui me parut un portrait de nos saints Pères. Ce bon homme embrassa cette manière de vivre, et la pratiqua durant huit ans. Mais le saint Concile de Trente, tenu en ce même temps, ayant obligé les Ermites d'entrer dans les Ordres de Religieux, il vouloit aller à Rome pour obtenir la permission de continuer sa manière de vivre. Quand il m'eut raconté ce que je viens de rapporter, je lui montrai notre ancienne règle, et lui dis qu'il pouvoit, sans se donner tant de peine, ne rien changer en ce qu'il avoit pratiqué jusqu'alors, puisque c'étoit la même chose, et particulièrement pour ce qui regardoit le travail des mains, qui étoit ce qu'il affectionnoit davantage, parce que l'amour du bien, disoit-il, est ce qui perd tout le monde, et fait mépriser les Religieux. Comme j'étois en cela de son sentiment, nous entrâmes en discours sur tout le reste; et lui ayant représenté qu'il pouvoit, sans changer

d'habit, rendre un grand service à Dieu, il me dit qu'il y penseroit la nuit. Je ne doutai point qu'il ne fût presque persuadé de mes raisons, et je compris que c'étoit ce que Dieu m'avoit fait entendre dans l'oraison, que j'allois pour une affaire plus importante que celle de l'établissement d'un monastère de Religieuses. Ainsi, je ressentis une extrême joie, dans la créance que si ce bon Père s'engageoit dans notre Ordre, il pourroit y servir Dieu très-utilement. Notre-Seigneur le toucha de telle sorte durant cette nuit, qu'il me vint dire le lendemain qu'il étoit entièrement résolu, et qu'il ne pouvoit assez s'étonner de ce changement si prompt arrivé en lui, et encore par l'entremise d'une femme, ce qu'il me redit quelquefois, comme si j'en avois été la cause; au lieu que c'est Dieu seul qui remue et change les cœurs. Peut-on trop admirer sa conduite? Ce saint Religieux avoit passé plusieurs années sans savoir à quoi se déterminer, pour embrasser un état certain et arrêté; celui où il se trouvoit ne l'étant pas, puisque lui et ses compagnons ne faisoient point de vœux, ni ne s'engageoient à rien qui les obligeât pour toujours, mais vivoient

seulement dans la retraite. Et tout d'un coup Dieu lui fit connoître le service qu'il pouvoit lui rendre en cet autre état, pour continuer et confirmer ce qui étoit déjà commencé. Car, il a été très-utile à notre Ordre, et a souffert pour ce sujet de grands travaux. Il en souffrira sans doute encore, jusqu'à ce que tout soit bien affermi, selon qu'on en peut juger par les contradictions qui se rencontrent au rétablissement de notre première règle ; et son esprit, son habileté et sa bonne vie, lui donnent beaucoup de crédit auprès de plusieurs personnes qui nous favorisent et nous protègent. Il me dit ensuite, que le prince Ruy-Gomez, qu'il avoit vu à Pastrane, où je m'en allois, lui avoit donné en ce lieu là une place pour y bâtir un ermitage : que son dessein étoit de le mettre de notre Ordre, et qu'il en prendroit l'habit. Je lui en témoignai une grande joie, et en remerciai Notre-Seigneur, parce que des deux monastères d'hommes que notre Révérendissime Père Général m'avoit permis d'établir, il n'y en avoit encore qu'un qui le fût.

J'envoyai vers le Père Provincial qui étoit sorti de charge, et vers celui qui

y étoit entré, pour obtenir leur consentement, sans lequel je ne pouvois rien faire, et j'écrivis à Dom Alvarez de Mendoce, Evêque d'Avila, qui nous affectionnoit beaucoup, pour le supplier de les disposer à nous l'accorder. Dieu permit qu'ils n'en firent point de difficulté, parce qu'ils crurent que ce nouvel établissement, dans un lieu si solitaire, ne leur apporteroit point de préjudice : et le Père Marian me donna parole de prendre l'habit aussitôt que ce consentement seroit arrivé. Ainsi, je continuai mon voyage avec joie, et fus parfaitement bien reçue à Pastrane de la Princesse et du Prince Ruy-Gomez. Ils nous donnèrent un logement séparé, et nous y demeurâmes plus long-temps que nous ne pensions, à cause que la maison que la Princesse nous destinoit s'étant trouvée trop petite, elle l'avoit fait accroître de beaucoup, sans néanmoins rien abattre des gros murs.

Nous y passâmes trois mois, et y souffrîmes assez, parce que la Princesse désiroit de moi des choses contraires à nos constitutions que je ne pouvois lui accorder, et que j'aimois mieux m'en retourner sans rien conclure. Mais le

Prince son mari, qui étoit très-sage, entra dans mes raisons et la rendit capable de les entendre. Je me relâchai seulement en certains articles, à cause que je désirois beaucoup plus d'établir un monastère de Religieux qu'une maison de Religieuses, parce que j'en connoissois l'importance ; en quoi la suite fit voir que je n'avois pas tort.

Le consentement des Pères Provinciaux étant arrivé, le Père Marian et son compagnon vinrent aussitôt, et le Prince et la Princesse trouvèrent bon que l'Ermitage qu'ils avoient donné fût changé en un monastère de Carmes déchaussés. J'envoyai quérir à Mancéra le Père Antoine de Jésus pour commencer cette fondation, je travaillois à leurs robes, à leurs manteaux, et à tout ce qui pouvoit dépendre de moi, pour mettre les choses en état qu'ils pussent bientôt prendre l'habit. Et comme je n'avois avec moi que deux Religieuses, j'en fis venir quelques autres du monastère de Médine-du-Champ. Il s'y rencontra un Père Carme, nommé Balthazar de Jésus, qui étoit un fort bon Prédicateur ; et lorsqu'il apprit le dessein de l'établissement de ce monastère de Carmes

déchaussés, il vint avec ces Religieuses, dans la résolution d'embrasser cet institut, comme il fit ; et j'en louai beaucoup Dieu quand il me le dit. Il donna l'habit de frères convers au Père Marian et à son compagnon, m'ayant été impossible de faire résoudre le premier à être du chœur, quelques instances que je lui en fisse, parce que son humilité étoit si grande, qu'il ne vouloit occuper que le dernier lieu. Mais un commandement de notre Père Général, l'obligea depuis à se faire Prêtre.

Après que les deux monastères, l'un d'hommes et l'autre de filles, furent fondés, et que le Père Antoine de Jésus fut arrivé, on commença à recevoir dans le premier des novices, dont les vertus de quelques-uns ont été si éminentes, que si Dieu veut qu'elles soient connues, il suscitera des personnes qui les écriront beaucoup mieux que je ne le pourrois faire, avouant sincèrement que cela passe ma capacité. Quant au monastère de filles, il fut établi avec une grande satisfaction du Prince et de la Princesse sa femme, et il ne se pouvoit rien ajouter aux témoignages qu'elle leur donna de son affection, jusqu'à la mort de ce

Prince. Mais le démon, ou peut-être Dieu, pour des raisons qui nous sont cachées, fit changer les choses de face. Elle fut si vivement touchée de sa perte, que sans attendre que le temps modérât sa douleur, elle se rendit Religieuse par une résolution précipitée. Alors la clôture, et les austérités auxquelles elle n'étoit point accoutumée, se joignant à son affliction, et les ordonnances du saint Concile de Trente ne permettant pas à la Supérieure de lui accorder les adoucissemens qu'elle désiroit, elle se dégoûta de telle sorte, et ensuite de toutes les autres Religieuses, que même après avoir quitté l'habit et s'être retirée dans sa maison, elle ne pouvoit les souffrir. Ces pauvres filles de leur côté, ne pouvant plus vivre en repos, il n'y eut rien que je ne fisse auprès de nos Supérieurs pour obtenir la permission d'abandonner ce monastère, et en établir un autre à Ségovie. Elles s'y en allèrent, comme on le verra dans la suite, et renoncèrent non-seulement à tout ce que la Princesse leur avoit donné, mais emmenèrent avec elles les Religieuses qu'elle avoit désiré qu'elles reçussent sans dot. Elles n'emportèrent que les

lits et quelques petits meubles qu'elles avoient apportés, et laissèrent les habitans de ce lieu dans un sensible déplaisir de leur retraite. Mais pour moi, j'avois la plus grande joie du monde de les voir délivrées de cette peine, parce que je savois très-certainement qu'elles n'avoient donné aucun sujet à cette Princesse d'être mécontente d'elles. Elles la servoient même après qu'elle eut pris l'habit, comme elles faisoient auparavant; et outre les causes de ce changement que j'ai déjà rapportées, on dit qu'une des femmes qu'elle avoit menées avec elle donna lieu à ce désordre. Enfin, Notre-Seigneur le permit, à cause qu'il voyoit, sans doute, qu'il n'étoit pas à propos de fonder un monastère en ce lieu là, et ses jugemens sont grands et impénétrables. Je ne l'aurois aussi jamais entrepris de moi-même, et je n'avois rien fait dans cet affaire que par l'avis de personnes saintes et savantes.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SALAMANQUE.

CHAPITRE XVII.

Avis important que la Sainte donne aux Supérieures, touchant la conduite qu'elles doivent tenir envers les Religieuses, et particulièrement en ce qui regarde l'obéissance et la mortification.

Ensuite de ces deux fondations, je m'en retournai à Tolède, où je demeurai quelques mois pour acheter la maison dont j'ai parlé, et y mettre toutes choses en bon état.

Durant ce temps je reçus une lettre du Recteur de la Compagnie de Jésus de Salamanque. Il me mandoit qu'il croyoit fort à propos de fonder un monastère dans cette ville, et il m'en alléguoit plusieurs raisons. J'en avois déjà eu la pensée, et n'en avois été retenue que parce que je le voulois fonder pauvrement, et que ce lieu-là est pauvre. Mais consi-

dérant qu'encore qu'Avila ne le soit pas moins, nous n'y manquons toutefois de rien; que Dieu assiste toujours ceux qui le servent; que nous sommes en très-petit nombre; et que le travail de nos mains nous aide à vivre, je me résolus d'embrasser cette proposition. Ainsi, je partis pour aller à Avila demander la permission de l'Evêque qui y étoit alors, et je n'eus point de peine à l'obtenir, à cause que le Père Recteur l'avoit informé de notre manière de vivre, et lui avoit fait comprendre qu'il y alloit du service de Dieu. Ainsi, je regardois ce monastère comme déjà établi, tant la chose me paroissoit facile; et je pensai à louer une maison. Une dame que je connoissois nous en fit avoir une, quoique cela fût assez difficile, parce que le terme n'étoit pas échu, et que des écoliers y logeoient. Ils promirent d'en sortir quand les personnes pour qui c'étoit seroient arrivées; et ils ne savoient qui elles étoient, tant j'avois eu soin de tenir l'affaire secrette, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, sachant, par expérience, les efforts que fait le démon pour empêcher que de semblables desseins ne réussissent. Mais Dieu qui vouloit que la fondation se fît,

ne lui permit pas alors de la traverser. Néanmoins, elle reçut depuis de si grandes oppositions qu'elles ne sont pas encore entièrement cessées dans le temps que j'écris ceci, quoiqu'il y ait déjà quelques années que ce monastère est établi. Ces traverses me font croire que Dieu y sera bien servi, puisque le démon a tant de peine à le souffrir.

Après avoir donc obtenu la permission et m'être assurée d'une maison, je partis sans autre confiance qu'en la seule bonté de Dieu. Car, je ne connoissois personne en ce lieu-là qui pût m'assister en tant de choses nécessaires pour mettre ce logis en état; et pour tenir la chose plus secrette, je ne menai qu'une Religieuse; ce qui m'étoit arrivé à Médine-du-Champ, me faisant juger à propos d'en user de la sorte, jusqu'à ce que nous eussions pris possession, afin que si je rencontrois de semblables obstacles, j'en souffrisse seule le déplaisir avec cette personne dont je ne pouvois me dispenser de me faire accompagner. Nous arrivâmes la veille de la fête de tous les Saints, après avoir passé la moitié de la nuit avec un grand froid, et m'être trouvée fort malade au lieu où nous avions couché.

Je ne rapporte point, en parlant de ces fondations, les grandes incommodités que je souffris par les chemins, soit du soleil, du froid, de la neige qui duroit quelquefois tout le jour, de ce que nous nous égarions, de la fièvre, et d'autres maux dont j'étois fort travaillée, parce que, graces à Dieu, je n'ai jamais guères de santé, et que je ne pouvois douter qu'il ne me donnât de la force. Il se rencontroit même quelquefois dans ces fondations, qu'ayant de si grandes douleurs qu'elles arrachoient des plaintes de ma bouche, et que je ne croyois pas pouvoir demeurer dans ma cellule sans m'appuyer, lorsque je me plaignois à Notre-Seigneur de ce qu'il me commandoit des choses qu'il savoit n'être pas en mon pouvoir d'exécuter, il me fortifioit et m'encourageoit de telle sorte que j'oubliois toutes mes peines, bien que je ne laissasse pas de souffrir encore. Ainsi, je ne me souviens point que la crainte du travail m'ait jamais empêchée d'entreprendre aucune fondation, quoique j'appréhendasse extrêmement les voyages, principalement quand ils étoient longs; mais je n'étois pas plutôt partie, que je les comptois pour peu en considérant celui pour le service du-

quel je m'y engageois, les louanges qu'on lui donneroit dans ces nouvelles maisons qui lui seroient consacrées, et le bonheur d'y avoir le très-saint Sacrement. Car, j'avoue que ce m'est une grande joie de voir augmenter le nombre des Eglises, et quand je pense à la quantité que les hérétiques ruinent, il me semble qu'il n'y a rien que l'on ne doive faire pour procurer un si grand bien, et recevoir une aussi grande consolation que celle d'avoir, en plusieurs lieux sur nos autels, JÉSUS-CHRIST, vrai Dieu et vrai homme, tel qu'il est dans le très-saint Sacrement, quoique la plupart du monde n'y fasse point de réflexion.

Je ne puis assez dire quel étoit mon contentement de voir, quand nous étions au chœur, des ames si pures donner, avec tant de ferveur, des louanges à Dieu, et témoigner leur vertu en tant d'autres manières, comme en ce qui regarde l'obéissance, l'amour de la clôture et de la solitude, et l'ardeur avec laquelle elles embrassent les mortifications. Sur quoi j'ai remarqué que plus elles sont grandes, plus elles les acceptent avec tant de joie, que leurs Supérieures se lasseroient plutôt de les leur proposer,

qu'elles de les pratiquer, leurs désirs, en cela, n'ayant point de bornes.

Des mortifications indiscrètes.

Quoique je me sois éloignée de ce qui regarde la fondation dont j'ai commencé de parler, j'ajouterai ici, mes Filles, de crainte de l'oublier, des choses qui me viennent à l'esprit touchant la mortification, qui pourront servir aux Supérieures. Comme leurs vertus et leurs talens sont différens, elles veulent d'ordinaire conduire les Religieuses qui leur sont soumises par le chemin qu'elles-mêmes tiennent. Celles qui sont fort mortifiées trouvent facile tout ce qu'elles commandent pour assujettir la volonté, à cause qu'il leur semble qu'elles le feroient sans peine, quoique si on le leur ordonnoit, elles y seroient peut-être bien empêchées. C'est pourquoi il faut extrêmement prendre garde à ne rien commander aux autres de ce qui leur paroît rude. Car, la discrétion est très-importante dans le gouvernement des ames, et non-seulement nécessaire en de semblables rencontres, mais j'ose dire beaucoup plus qu'en d'autres, parce qu'il n'y a point

de plus grand compte que celui que nous rendrons des personnes dont nous avons la conduite, tant pour ce qui regarde l'extérieur que l'intérieur. D'autres Supérieures, qui ont l'esprit fort élevé, voudroient que l'on priât sans cesse. Sur quoi, comme j'ai dit que Dieu conduit les ames par des chemins différens, ces Supérieures doivent considérer qu'il ne les a pas établies en autorité pour choisir celui qui leur plaît le plus, mais pour suivre celui qui leur est prescrit par la règle et par nos constitutions, quoiqu'elles voulussent en tenir un autre. Je rencontrai, dans l'un de nos monastères, une de ses Supérieures si affectionnée à la pénitence qu'elle conduisoit toutes les Sœurs par cette voie, et obligeoit quelquefois la communauté à se donner la discipline durant l'espace des sept psaumes de la pénitence et de quelques oraisons, et de faire d'autres choses semblables. De même, lorsque la Prieure a une dévotion extraordinaire pour l'oraison, au lieu de se contenter que les Sœurs la fassent à l'heure ordonnée, elle veut qu'elles s'y occupent après matines, quoiqu'elle fît beaucoup mieux de les envoyer dormir. Je le répète encore, si

une Supérieure est affectionnée à la mortification, elle tourmente ces pauvres filles; et ces innocentes brebis de la sainte Vierge obéissent sans dire mot; ce qui ne me donne pas moins de confusion que de dévotion, et me cause aussi quelquefois une tentation assez grande de voir que ces bonnes filles sont si occupées de Dieu, qu'elles ne s'apercoivent pas de la faute de leur Supérieure qui me fait craindre pour leur santé. Je voudrois qu'on se contentât qu'elles accomplissent leur règle, en quoi il y a assez à travailler, et que le reste se fît avec douceur, particulièrement en ce qui regarde la mortification. Cela est si important, que je conjure, au nom de Dieu, les Supérieures d'y prendre garde. Il n'y a rien en quoi la discrétion et la connoissance des talens de chacune des Sœurs soient plus nécessaires; et si l'on ne se conduit dans ces occasions avec une grande prudence, au lieu de leur profiter et de les faire avancer dans le service de Dieu, on leur nuira beaucoup, et on les jetera dans le trouble et l'inquiétude.

Il faut considérer que ces mortifications ne sont pas d'obligation, ni nécessaires

pour élever l'ame à une haute perfection, qui est un ouvrage qui ne s'accomplit que peu à peu, en aidant et en conduisant les personnes selon la capacité et l'esprit que Dieu leur donne. Et c'est se tromper que de s'imaginer que l'on n'a pas besoin d'esprit pour cela, puisqu'il y en a qui demeurent long-temps avant de pouvoir connoître ce que c'est que la perfection et quel est l'esprit de notre règle. Mais celles-là se trouveront peut-être les plus saintes, parce qu'elles ne sauront pas quand il est permis de s'excuser, et autres petites choses semblables, à quoi elles se porteroient facilement si elles l'entendoient, au lieu que, n'y comprenant rien, il leur paroît qu'il y a de la vertu à ne le pas faire.

Je connois une de ces ames qui est, à mon avis, l'une de toutes celles de nos monastères qui a le plus d'esprit, et à qui Dieu fait de plus grandes graces, tant en ce qui regarde la pénitence que l'humilité, et qui néanmoins n'a pu entrer dans certaines choses de nos constitutions; comme, par exemple, d'accuser ses Sœurs dans le chapitre, des fautes qu'elle a remarquées en elles. Il lui semble que c'est manquer de charité; et elle

demande comment il lui seroit possible de dire du mal de ses sœurs. Je pourrois rapporter d'autres exemples semblables de quelques-unes de celles qui servent Dieu le plus parfaitement, et qui sont, dans le reste, les plus éclairées.

Une Supérieure ne doit pas aussi se persuader de pouvoir bientôt acquérir la connoissance des ames ; cela n'appartient qu'à Dieu qui seul pénètre le fond des cœurs. Il faut qu'elle se contente de le suivre, en travaillant de tout son pouvoir à conduire chacune d'elles dans le chemin où il lui plaît de la mettre, supposé toutefois qu'elle ne manque point à l'obéissance ni aux autres points essentiels de la règle et des constitutions. Celle des onze mille Vierges qui se cacha, ne laissa pas d'être Sainte et martyre, et souffrit peut-être plus que les autres quand elle se présenta ensuite pour être martyrisée.

Pour revenir à la mortification, lorsqu'une Supérieure, pour mortifier une Religieuse, lui commande une chose qui, bien que petite en elle-même, lui est fort pénible, si elle voit qu'en l'exécutant elle demeure si inquiétée et si tentée qu'il lui seroit plus avantageux

qu'on ne la lui eût point ordonnée, la prudence oblige cette Supérieure à ne pas tenir envers elle une conduite si rude; mais à dissimuler et se contenter de la faire avancer peu à peu jusqu'à ce que Notre-Seigneur agisse lui-même en elle, afin que ce qu'elle feroit dans le dessein de servir cette ame, qui ne laisseroit pas sans ces actions de mortification d'être une fort bonne Religieuse, ne lui soit pas un sujet de trouble et d'abattement d'esprit; ce qui seroit une chose terrible; mais que cette Sœur s'accoutume insensiblement à faire comme les autres, ainsi que je l'ai vu arriver. Et quand même elle ne le feroit point, elle ne laisseroit pas de se sauver. Je connois une de ces personnes qui a toujours été très-vertueuse, et qui, depuis plusieurs années, sert fidellement Notre-Seigneur en diverses manières, qui a néanmoins quelques imperfections, et souvent des sentimens qu'elle ne peut surmonter, quoiqu'elle les connoisse et me témoigne la peine qu'ils lui font souffrir. Je crois que Dieu permet qu'elle tombe dans ces fautes, qui ne sont pas des péchés, afin de l'humilier et de lui faire voir qu'elle n'est pas toute parfaite. Quelques-unes embras-

sent si volontiers les mortifications, que plus elles sont grandes, plus elles s'en réjouissent, parce que la grace que Notre-Seigneur leur fait d'assujettir leur volonté, leur donne cette force. D'autres, au contraire, ne sauroient supporter de légères mortifications ; et leur en ordonner seroit comme mettre sur les épaules d'un enfant deux sacs de blé, que non-seulement il ne pourroit porter, mais dont le poids l'accableroit. Pardonnez-moi, je vous prie, mes chères Sœurs les Supérieures, si ce que j'ai remarqué en diverses personnes m'a portée à m'étendre beaucoup sur ce sujet.

De l'Obéissance.

J'ai aussi un autre avis très-important à vous donner. C'est qu'encore que ce ne soit que pour éprouver l'obéissance, vous n'ordonniez rien qui puisse être un péché, non pas même véniel ; car, j'en sais qui auroient été mortels, si on les eût accomplis, non pas peut-être à l'égard de celles qui n'auroient fait qu'obéir, parce que leur simplicité les auroit excusées ; mais à l'égard de la Supérieure, qui sait qu'elle ne leur commande rien

qu'elles n'exécutent ; ce qu'elles ont lu ou entendu rapporter des actions extraordinaires des saints Pères du désert leur persuadant que tout ce qu'on leur commande est juste, et que, bien qu'il ne le fût pas, elle ne sauroient faillir en l'accomplissant.

Quant aux Religieuses soumises à l'obéissance, si on leur commandoit une chose qui, de soi-même, fût un péché mortel, elles ne doivent pas la faire, si ce n'est de ne point entendre la messe, ou d'observer quelques jeûnes de l'Eglise, ou choses semblables, dont la Supérieure auroit des raisons légitimes de les dispenser, telle que seroit celle d'une maladie. Mais quant à des commandemens extravagans, comme de se jeter dans une mare ou dans un puits, ou autres dont je rapporterai aussi des exemples, elles ne le pourroient faire sans offenser Dieu, parce qu'on ne doit pas se persuader qu'il fera des miracles pour nous préserver, comme il en faisoit pour ces grands Saints; et je lui rends graces de ce qu'il y a assez d'autres choses où l'on peut, sans s'engager en de tels périls, pratiquer la parfaite obéissance.

Une Religieuse à Malagon ayant de-

mandé la permission de se donner la discipline, la Supérieure, à qui d'autres l'avoient je crois aussi demandée, lui dit: Laissez-moi : et cette Sœur l'en pressant encore, elle ajoûta : Allez vous promener. Elle obéit avec grande simplicité, et se promena durant quelques heures. Une Sœur lui demanda d'où venoit qu'elle se promenoit tant. C'est, dit-elle, que la Mère me l'a commandé. Cependant on dit matines ; et la Supérieure s'étant informée pourquoi cette Sœur n'y avoit point assisté, on lui dit ce qui en avoit été cause. Cet exemple fait voir avec combien de circonspection les Supérieures doivent agir envers celles qu'elles connoissent être si obéissantes.

Une autre Sœur ayant montré un grand ver à la Prieure, et lui ayant demandé s'il n'étoit pas bien joli, elle lui répondit en riant : Oui ; mangez-le. Cette sœur alla aussitôt à la cuisine, et le fit frire. La cuisinière lui ayant demandé ce qu'elle en vouloit faire. C'est, lui répondit-elle, pour le manger, comme la mère Prieure me l'a commandé : et elle l'auroit fait si on ne l'en eût empêchée, quoique cela lui eût pu causer beaucoup de mal, et que cette Supérieure n'eût pas pensé lui ordonner rien de semblable.

Je ne saurois voir sans m'en réjouir que ces bonnes filles excèdent ainsi dans l'obéissance, parce que j'ai une dévotion si particulière pour cette vertu, qu'il n'y a rien que je n'aie toujours fait pour tâcher de les y porter. Mais mes soins auroient été fort inutiles, si Dieu, par sa grande miséricorde, ne leur avoit fait la grace de la leur inspirer; et je le prie de tout mon cœur de les y affermir de plus en plus.

CHAPITRE XVIII.

Difficultés que la Sainte rencontre dans la fondation de ce monastère de Salamanque, qui n'étoit pas encore bien affermie lorsqu'elle écrivoit ceci.

J'AI fait une grande digression, parce que je ne saurois me souvenir de quelque chose dont Notre-Seigneur m'a donné l'expérience, sans la proposer pour en tirer le profit que l'on en peut faire.

Prenez toujours conseil, mes Filles, de personnes capables et savantes, puisque c'est d'elles que vous pouvez apprendre à marcher dans le chemin de la per-

fection avec discrétion et vérité. Cet avis est fort important aux Supérieures, pour bien s'acquitter de leur charge, parce qu'elles pourroient, en pensant bien faire, commettre de grandes fautes, si elles n'avoient pour Confesseurs des hommes habiles; et elles ne doivent pas prendre moins de soin d'en procurer de tels à leurs Religieuses.

Pour reprendre donc ma narration, nous arrivâmes à Salamanque sur le midi, la veille de tous les Saints, en l'année 1570. Je m'informai aussitôt de l'état des choses d'un homme de bien que j'avois prié de faire en sorte que nous trouvassions la maison libre. Il se nommoit Nicolas Guttierez. C'étoit une personne de grande vertu, et à qui Dieu, par une grace extraordinaire, avoit fait trouver la paix et la joie au milieu même des plus grands maux. Car, de fort riche, il étoit devenu fort pauvre, et se trouvoit plus content dans sa pauvreté, qu'il ne l'avoit été dans ses richesses. Ce bon homme avoit beaucoup travaillé pour nous et avec grande piété dans cette nouvelle fondation; et il me dit qu'il n'avoit encore pu faire sortir de la maison ces écoliers. Je lui répondis qu'il nous importoit

importoit extrêmement d'y entrer avant que l'on sût notre arrivée, parce que j'appréhendois toujours d'y rencontrer quelque obstacle. Il s'adressa ensuite au propriétaire, et pressa tant, qu'elle se trouva, à l'entrée de la nuit, en état de nous recevoir. Ce fut la première dont je pris possession sans que l'on y eût mis le très-saint Sacrement; et je ne fus pas peu consolée d'apprendre que cela n'étoit pas nécessaire, à cause que ces écoliers, qui ne sont pas des gens fort propres, l'avoient laissée en si mauvais ordre, qu'il fallut travailler durant toute la nuit à la nettoyer.

Le lendemain matin on y dit la première messe; et comme la nuit de cette grande fête nous n'étions encore que ma compagne et moi, j'envoyai chercher des Religieuses à Médine-du-Champ. Mais je ne saurois, mes Filles, sans avoir envie de rire, me souvenir de la peur qu'eut cette bonne Sœur nommée Marie du saint Sacrement, qui étoit plus âgée que moi, et une excellente Religieuse. Cette maison étoit grande et vaste, et il y avoit tant de coins et de recoins, qu'elle ne pouvoit s'ôter de l'esprit que quelqu'un de ces écoliers ne s'y fût caché.

Nous nous enfermâmes dans une chambre où il y avoit de la paille, qui étoit la première chose dont je faisois provision quand j'allois fonder un monastère, afin d'avoir de quoi nous coucher; mais nous eûmes après deux couvertures, que des Religieuses de sainte Elisabeth nous prêtèrent, et nous firent aussi l'aumône avec beaucoup de charité durant tout le temps que nous demeurâmes dans ce logis qui étoit proche de leur maison; au lieu qu'on nous avoit fait appréhender qu'elles ne fussent pas bien aises de notre établissement. Lorsque nous nous fûmes ainsi enfermées, ma compagne parut n'être plus si inquiette touchant ces écoliers, quoiqu'elle ne laissât pas de regarder continuellement de tous côtés, ce qui témoignoit encore sa crainte; et le démon l'augmentoit sans doute en lui représentant des périls imaginaires pour me troubler, comme il étoit facile, à cause de ce mal de cœur auquel je suis si sujette. Je lui demandai ce qu'elle regardoit tant; et elle me dit: Je pensois, ma Mère, si je venois à mourir ce que vous feriez, étant ici toute seule. Ces paroles me frappèrent l'esprit. Il me sembla que, si cela fût arrivé, je me serois trouvée en

grande peine ; et la réflexion que je fis me donna même de l'appréhension, parce que j'en ai toujours des corps morts, quoique je ne sois pas seule aux lieux où ils sont. Le son des cloches, car c'étoit la veille des morts, augmenta encore ma crainte ; et le démon ne manque pas de se servir de ces occasions pour nous troubler par de semblables chimères, lorsqu'il voit que nous ne le craignons point. Après y avoir un peu pensé, je répondis à cette bonne Religieuse : Ma Sœur, quand ce que vous dites arrivera, je verrai ce que j'aurai à faire ; mais pour cette heure laissez-moi dormir. Et comme nous avions fort mal passé les nuits précédentes, le sommeil nous fit oublier nos craintes ; et les Religieuses qui arrivèrent le lendemain nous en délivrèrent entièrement.

Ce logis nous servit de monastère durant trois ou quatre ans, et jusqu'à ce que l'on me commanda de retourner à celui de l'Incarnation d'Avila. Je n'en serois point sortie par mon propre mouvement, avant que cette nouvelle maison fût en bon état. Je n'en ai jamais usé d'une autre manière ; et comme je n'ai point de plus grand plaisir que de voir

ces bonnes filles en repos, Dieu me fait la grace d'être toujours, même dans les moindres choses, la première au travail et à tout ce qui peut procurer leur soulagement. Ainsi, je sentis beaucoup les peines qu'elles souffrirent pendant mon absence, non par le manque de nourriture, j'y avois pourvu, sachant que ce lieu n'étoit pas propre pour recevoir des aumônes; mais parce que la maison étoit très-humide et très-froide à cause de sa grandeur, sans que l'on eût le moyen d'y remédier; et sur-tout à cause que l'on n'y avoit point encore mis le saint Sacrement, ce qui est très-pénible à des personnes qui vivent dans une étroite clôture. Quant à elles, elles ne sentoient point ces incommodités, et les supportoient avec tant de joie, qu'il y avoit sujet d'en louer Dieu. Quelques-unes m'ont dit qu'il leur sembloit que l'on ne pouvoit, sans imperfections, désirer une autre maison, et qu'il ne leur manquoit, pour être entièrement contentes, que d'avoir le très-saint Sacrement.

Notre Supérieur voyant leur vertu, fut touché de compassion de leurs peines, et me commanda d'aller les trouver. Elles avoient déjà traité d'une maison

avec un gentilhomme, à qui elle appartenoit par droit d'aînesse. Il nous pria d'y entrer, quoiqu'il n'eût pas encore obtenu du Roi la permission de la vendre, et il fallut plus de mille ducats pour la mettre en bon état. Je fis en sorte que le père Julien d'Avila, qui étoit venu avec moi dans toutes les fondations, m'accompagnât. Nous visitâmes la maison pour voir ce qu'il y avoit à faire; et l'expérience que j'avois de semblables choses, m'y rendoit assez intelligente. Nous étions alors au mois d'août; et quelque diligence que l'on fît, nous n'y pumes entrer qu'à la saint Michel, qui est le temps qu'on loue les maisons, et il y manquoit encore beaucoup de choses, parce que celui qui avoit loué la maison que nous tenions auparavant, nous pressa d'en sortir. L'église n'étoit pas achevée d'enduire, et ce gentilhomme qui nous avoit vendu la maison étoit absent. Plusieurs personnes qui nous affectionnoient fort, nous blâmoient d'y aller sitôt. Mais dans les nécessités pressantes, les conseils sont inutiles s'ils ne sont accompagnés des remèdes.

Nous y entrâmes donc la veille de saint Michel, un peu avant le jour;

et on avoit déjà publié que l'on y mettroit le lendemain le très-saint Sacrement, et que l'on y prêcheroit. Le soir que nous y allâmes il tomba une pluie si furieuse, que nous n'eûmes pas peu de peine d'y porter ce qui étoit nécessaire. Comme la chapelle étoit neuve et n'étoit pas encore entièrement couverte, il y pleuvoit en divers endroits; et j'avoue, mes Filles, que je me trouvai ce jour-là fort imparfaite, parce que la chose étant divulguée, je ne savois à quoi me résoudre. Je m'adressai dans ma douleur à Notre-Seigneur, et lui dis presque en me plaignant: « Mon Dieu, ne me com-« mandez point, s'il vous plaît, de « semblables choses, ou remédiez à nos « besoins. » Mais le bon Nicolas Guttières, sans s'émouvoir, me disoit avec sa douceur et son égalité d'esprit ordinaire, que Dieu pourvoiroit à tout, et cela arriva ainsi. Car le jour de saint Michel, à l'heure que le monde devoit venir à la cérémonie, le soleil commença de se montrer. Je ne le pus voir sans être touchée de dévotion, et je connus combien la confiance que ce bon homme avoit en Notre-Seigneur, étoit préférable à mon inquiétude.

Un très-grand nombre de peuple vint à notre église. Il y eut musique ; on y posa le saint Sacrement avec beaucoup de solennité ; et comme cette maison étoit dans un bon quartier, on commença à la connoître et à l'aimer. Madame Marie Pimentel, Comtesse de Monteréi, et madame Marianne, femme du principal Magistrat de la ville, me témoignoient particulièrement une singulière affection. Mais pour modérer notre joie d'avoir le très-saint Sacrement, le gentilhomme qui nous avoit vendu la maison, arriva le lendemain en si mauvaise humeur, que je ne savois comment traiter avec lui. Il ne vouloit entendre aucune raison, et je lui représentois inutilement que nous avions satisfait à tout ce que nous avions promis. Quelques personnes lui parlèrent, et il s'adoucit un peu ; mais cet adoucissement ne dura guère. Ainsi, je me résolvois à lui abandonner sa maison, et cela même ne le contentoit pas. Il vouloit de l'argent comptant, parce que sa femme à qui la maison appartenoit, ne s'étoit portée à la vendre que pour marier deux de ses filles, et le prix en avoit été consigné entre les mains de celui que son mari avoit voulu. Quoique depuis cet embarras plus de trois ans

se soient écoulés, cette affaire n'est pas encore terminée, et je doute que le monastère subsiste en ce lieu là. Ce que je sais assurément, c'est que dans aucun autre monastère de tous ceux de cette nouvelle réforme, les Religieuses n'ont autant souffert. Mais par la miséricorde de Dieu, elles supportent ces travaux avec grande joie. Je prie sa divine Majesté de les faire avancer de plus en plus dans son service. Il importe peu qu'une maison soit commode ou incommode; et l'on doit se réjouir de la trouver en état d'être chassées de celles où l'on est, en se souvenant que Notre-Seigneur n'en a point eu lorsqu'il étoit dans le monde. Il nous est arrivé en d'autres rencontres dans ces fondations, de n'avoir point de maison à nous; et je puis dire avec vérité, n'avoir vu une seule de nos Sœurs en témoigner de la peine. Je prie notre divin Sauveur de nous établir par son infinie bonté et sa grande miséricorde, dans une maison éternelle.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

D'ALBE DE TORMEZ.

CHAPITRE XIX.

De quelle manière ce monastère fut fondé par le moyen d'une dame de très-grande vertu, nommée Thérèse de Lays, dont la Sainte rapporte presque toute la vie.

Il n'y avoit pas encore deux mois que j'avois, le jour de la fête de tous les Saints, pris possession de la maison de Salamanque, lorsque je fus pressée de la part de l'intendant du duc d'Albe et de la femme de cet intendant, de fonder un monastère dans Albe. Je n'en avois pas grande envie, parce que la ville est si petite, qu'on ne le pouvoit sans avoir du revenu, et que j'aurois désiré que nulle de nos maisons n'en eût. Mais le père Dominique Bagnez, mon Confesseur, dont j'ai parlé au commencement de ces fondations, et qui se rencontra alors à Salamanque, m'en reprit,

et me dit que puisque le Concile permettoit d'avoir du revenu, je ne devois pas, pour ce sujet, refuser de fonder un monastère, et que rien n'empêche des Religieuses d'être parfaites, encore qu'elles aient du bien.

Avant que de passer dans le récit de l'établissement de ce monastère d'Albe de Tormez, nommé de l'Annonciation de la sainte Vierge, je veux parler de Thérèse de Lays, sa fondatrice, et dire de quelle sorte cela se passa. Son père et sa mère tiroient leur origine d'une très-ancienne noblesse; mais parce qu'ils n'étoient pas riches, ils demeuroient dans le village de Tordille, distant de deux lieues d'Albe. Et je ne saurois voir sans compassion, que la vanité du monde est si grande, que plutôt que de s'abaisser en la moindre des choses de ce qu'il nomme l'honneur, on aime mieux se retirer ainsi en des lieux où l'on est privé des instructions qui peuvent contribuer au salut. Ce gentilhomme et sa femme avoient déjà quatre filles quand Thérèse naquit, et ils ne purent sans peine en voir augmenter le nombre. Sur quoi, ne peut-on pas dire, que dans l'ignorance où sont les hommes de ce

qui leur est avantageux, ils ne comprennent point qu'il leur peut être fort utile d'avoir des filles, et fort préjudiciable d'avoir des fils? Au lieu de se soumettre aux ordres de leur Créateur, ils s'affligent de ce qui devroit les réjouir. Leur foi est si endormie, qu'ils oublient que rien n'arrive sans sa permission. Et ils sont si aveugles, qu'ils ne voyent pas que leurs inquiétudes et leurs chagrins leur sont inutiles, et que la seule véritable sagesse est de s'abandonner à sa conduite. « Hélas, mon Dieu, que « cette erreur se connoîtra clairement « dans ce grand jour où toutes les vérités « seront découvertes! on verra tant de « pères précipités dans l'enfer pour les « péchés de leurs fils, et tant de mères « jouir de la gloire du ciel par les bonnes « œuvres de leurs filles. »

Mais il faut revenir à mon sujet. Après que cet enfant eut reçu le saint baptême, on la négligea de telle sorte, que le troisième jour de sa naissance on l'oublia depuis le matin jusqu'au soir. Une femme qui auroit dû en prendre soin, arrivant alors et le sachant, elle courut avec quelques personnes qui étoient venues visiter la mère, et qui furent

témoins de ce que je vais dire, pour voir si l'enfant étoit mort. Cette femme fondant en larmes la prit entre ses bras, et lui dit : Quoi ! ma fille, n'êtes-vous donc pas chrétienne ? comme pour signifier qu'on ne l'avoit pas traitée comme telle. Sur quoi l'enfant levant la tête, répondit : Je la suis ; et ce fut la seule parole qu'elle prononça, jusqu'au temps que les enfans ont accoutumé de parler. Tous les assistans demeurèrent épouvantés, et la mère commença de concevoir tant d'affection pour elle, qu'elle disoit souvent qu'elle désiroit de vivre jusqu'à ce qu'elle pût voir ce que Dieu feroit de cet enfant. Elle l'éleva fort honnêtement avec ses sœurs, et les instruisit toutes avec grand soin de ce qui pouvoit les porter à la vertu.

Lorsque la jeune Thérèse fut en âge d'être mariée, elle y témoignoit de la répugnance. Mais ayant su que François Velasquez la recherchoit, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, elle consentit de l'épouser, et Notre-Seigneur le permit, sans doute, afin qu'ils pussent accomplir ensemble une aussi bonne œuvre que celle de fonder une maison Religieuse. Il n'étoit pas seulement fort riche, il

étoit aussi fort vertueux, et il l'aima tant, qu'il ne la contredit jamais en rien: en quoi il avoit grande raison, puisqu'il ne lui manquoit aucune des qualités que l'on peut désirer en une très-habile et très-honnête femme. Elle prenoit un extrême soin de sa famille, et n'avoit pas moins de sagesse que de bonté. En voici une preuve. Son mari l'ayant menée à Albe, qui étoit le lieu de sa naissance, et les fourriers du Duc ayant marqué son logis pour un jeune gentilhomme, elle ne put souffrir d'y demeurer davantage, à cause qu'étant fort belle, et lui fort bien fait, elle avoit remarqué qu'il avoit de l'inclination pour elle. Ainsi, sans en rien témoigner à son mari, elle le pria d'aller demeurer ailleurs. Il la mena à Salamanque, où ils vivoient fort contens et fort à leur aise, parce qu'outre qu'il y avoit beaucoup de bien, sa charge le rendoit considérable. Leur seule peine étoit de n'avoir point d'enfans; et il n'y avoit point de dévotions que cette vertueuse femme ne fît pour en demander à Dieu, afin qu'après sa mort ils continuassent à le louer, sans que jamais, à ce qu'elle m'a dit, elle y ait été poussée par nulle autre cause:

et c'est une personne si chrétienne, qui a un si grand désir de plaire à Dieu, et qui fait sans cesse tant de bonnes œuvres, que je ne saurois douter de la vérité de ses paroles.

Après avoir passé plusieurs années dans ce désir d'avoir des enfans, s'être fort recommandée à saint André, que l'on invoque particulièrement pour ce sujet, et fait plusieurs autres dévotions, une nuit étant couchée, elle entendit une voix qui lui dit : Ne désirez point des enfans, ils causeroient votre perte. Ces paroles l'étonnèrent, et ne purent néanmoins la faire renoncer à son désir, parce qu'il lui sembloit que la fin en étoit si bonne, qu'il n'y avoit point d'apparence que ce lui fût un sujet de condamnation. Ainsi, elle continuoit toujours à demander à Dieu des enfans, et à prendre saint André pour son intercesseur. Un jour, sans qu'elle puisse dire si elle étoit endormie ou éveillée, mais sachant seulement par les effets, que la vision qu'elle eut venoit de Dieu, il lui sembla qu'elle étoit dans une maison où il y avoit dans la cour un puits au-dessous d'une galerie, et un pré couvert de fleurs blanches d'une beauté

merveilleuse ; que saint André lui apparut auprès de ce puits, avec un visage si vénérable et plein d'une si grande majesté, qu'elle ne pouvoit se lasser de le regarder, et il lui dit : Voilà bien d'autres enfans que ceux que vous désirez. Cette vision qui ne dura qu'un moment, lui donna tant de consolation et de joie, qu'elle auroit souhaité qu'elle eût toujours continué. Alors, elle ne put douter que ce ne fût saint André qui lui étoit apparu, et que la volonté de Dieu étoit qu'elle fondât un monastère ; mais ce qui montre clairement que cette vision n'étoit pas moins intellectuelle que représentative, et qu'elle ne pouvoit procéder d'aucune imagination fantastique, ni d'une illusion du diable, c'est que cette dame demeura si persuadée que Dieu demandoit cela d'elle, qu'elle n'a jamais désiré depuis d'avoir des enfans, ni ne l'a prié de lui en donner. Elle a seulement pensé aux moyens d'exécuter sa volonté. A quoi l'on peut ajouter que le démon n'auroit eu garde de lui inspirer un désir aussi saint que celui de fonder un monastère où Dieu est servi fidellement, quand même il auroit su son dessein ; ce qui ne pouvoit être,

puisqu'il ne connoît point l'avenir, et que cette fondation n'a été faite que six ans après.

Lorsque cette dame fut revenue de son étonnement, et eut raconté à son mari ce qui s'étoit passé, elle lui dit, que puisque Dieu ne leur vouloit pas donner des enfans, elle croyoit qu'ils ne pouvoient mieux faire que de fonder un monastère de Religieuses. Comme il étoit extrêmement bon et l'aimoit parfaitement, il approuva sa proposition, et ils commencèrent d'agiter en quel lieu ils le fonderoient. Elle désiroit que ce fût en celui où elle étoit née; mais il lui fit voir qu'il s'y rencontroit des obstacles qui les obligeoient d'en choisir quelqu'autre.

Dans le temps qu'il étoit occupé de cette pensée, la duchesse d'Albe lui ordonna de retourner à Albe pour exercer une charge dans sa maison; et il ne put la refuser, quoiqu'elle fût de moindre revenu que celle qu'il avoit à Salamanque. Sa femme en fut fort fâchée, bien qu'on l'assurât qu'on ne logeroit plus personne chez elle, à cause, comme je l'ai dit, qu'elle avoit de l'aversion pour ce lieu là, et se trouvoit mieux

à Salamanque. Son mari acheta une maison, et l'envoya chercher pour y aller. Elle partit, bien qu'à regret, et sa peine augmenta lorsqu'elle vit la maison, parce qu'encore qu'elle fût en belle assiette et fort spacieuse, elle n'étoit pas commode. Ainsi, elle passa mal la première nuit. Mais le lendemain au matin, étant entrée dans la cour, elle ne fut pas moins consolée que surprise, d'y voir le puits et tout le reste, excepté le pré et les fleurs, qu'elle se souvenoit très-bien que saint André lui avoit montré, et elle résolut aussitôt d'y bâtir un monastère. Son mari et elle achetèrent aussi des maisons proches, autant qu'il en falloit pour exécuter leur dessein. La seule peine qui restoit à cette sainte femme, étoit de quel Ordre elle choisiroit ces Religieuses, à cause qu'elle désiroit qu'elles fussent en petit nombre et dans une étroite clôture. Elle consulta sur ce sujet deux Religieux de différens Ordres, gens de bien et savans. Ils lui dirent qu'il vaudroit mieux faire quelques bonnes œuvres, parce que la plupart des Religieuses étoient mécontentes dans leur profession. Ils y ajoutoient encore d'autres raisons, que le démon, qui

n'oublioit rien pour traverser un si bon dessein, leur faisoit paroître fort considérables; et elles la touchèrent tellement, qu'elle résolut d'abandonner cette entreprise. Elle le dit à son mari; et il crut comme elle, que puisque des personnes de piété et éclairées étoient de ce sentiment, ils ne pouvoient manquer de le suivre. Ainsi, ils proposèrent de marier un neveu qu'elle avoit, qui étoit jeune, vertueux, et qu'elle aimoit beaucoup, avec une nièce de son mari; de leur donner la plus grande partie de leur bien, et d'employer le reste en des charités; et après y avoir bien pensé, ils s'y résolurent. Mais Dieu en avoit ordonné d'une autre manière; car, quinze jours n'étoient pas encore passés, que ce neveu fut frappé d'une maladie si violente, qu'elle l'emporta bientôt. Cette dame ne fut pas moins troublée que touchée de cette mort, parce qu'elle en attribuoit la cause à ce qu'elle s'étoit laissé persuader de ne point exécuter le commandement de Dieu. Ce qui arriva au prophète Jonas pour lui avoir désobéi, se représenta à elle, et lui fit considérer comme un châtiment de sa faute, la perte de ce neveu qui lui étoit si cher.

Dès-lors, ni elle ni son mari ne mirent plus en doute de fonder un monastère, quoiqu'on pût dire pour les en détourner. Mais ils ne savoient comment en venir à l'exécution, à cause que d'un côté, Dieu mettoit dans l'esprit de cette vertueuse femme, une idée confuse de ce qu'elle a fait depuis ; et que de l'autre, ceux à qui elle en parloit, et particulièrement à son Confesseur, qui étoit un Religieux de saint Francois, savant et fort considéré dans son Ordre, croyant qu'elle ne pourroit rencontrer ce qu'elle désiroit, se moquoit de son dessein.

Les choses étant en ces termes, ce Religieux apprit des nouvelles de nos fondations. Il s'informa de tout le particulier, et dit ensuite à cette dame qu'il avoit trouvé ce qu'elle cherchoit, qu'elle pouvoit sans crainte fonder ce monastère, et pour ce sujet traiter avec moi. Elle me vint voir, et nous eûmes assez de peine à convenir des conditions, parce que j'ai toujours observé dans les monastères fondés avec du revenu, qu'il fût suffisant pour l'entretien des Religieuses, sans être obligées de rien demander à leurs parens ou à d'autres, ni pour la nourriture, ni pour le vêtement, ni pour les

besoins dans les maladies, et les autres choses nécessaires, à cause de l'expérience que j'ai des inconvéniens qui en arrivent. Mais pour ce qui regarde les maisons qui n'ont point de bien, je les fonde sans aucune crainte, par la ferme confiance que j'ai que Dieu ne les abandonnera pas; au lieu que ne pouvant avoir cette confiance pour les monastères rentés avec peu de revenu, j'aime mieux ne les point fonder. Enfin, nous demeurâmes d'accord de tout. Son mari et elle donnèrent un revenu suffisant, outre leur maison, que je comptois pour beaucoup, et allèrent demeurer dans une autre, qui étoit assez en mauvais état. Ainsi, la fondation fut achevée à l'honneur et à la gloire de Dieu, le jour de la conversion de saint Paul, en l'année 1571, et nous eûmes le très-saint Sacrement. Sa divine Majesté me paroît être fort bien servie dans cette maison, et je la prie de tout mon cœur que ce bonheur aille toujours en augmentant.

J'avois commencé à rapporter certaines particularités de quelques-unes des Sœurs de ces monastères, parce que j'ai sujet de croire qu'elles ne seront plus en vie lorsqu'on verra ceci, et qu'il pourra

exciter celles qui leur succèderont, à continuer d'édifier l'œuvre de Dieu sur de si bons fondemens. Mais, j'ai pensé depuis que d'autres pourront l'écrire, et plus exactement que moi, à cause qu'ils ne seront point retenus par la crainte que j'ai toujours que l'on ne s'imagine que j'y ai part. Et cette raison me fait omettre beaucoup de choses, qui étant surnaturelles, ne sauroient ne point passer pour miraculeuses dans l'esprit de ceux qui les ont vues ou apprises. Je n'en ai donc point parlé, ni de ce que l'on a connu évidemment avoir été obtenu de Dieu par les prières de ces bonnes filles. Je puis m'être trompée en quelque chose de ce qui regarde le temps de ces fondations, quoique je fasse tout ce que je puis pour m'en souvenir; mais cela importe de peu, on pourra le corriger, et la différence ne sera pas grande.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SAINT JOSEPH DE SÉGOVIE.

CHAPITRE XX.

La Sainte rapporte en ce Chapitre ce qui se passa dans cette fondation.

J'AI déjà dit, qu'après avoir fondé les monastères de Salamanque et d'Albe, et avant que nous eussions dans le premier une maison qui fût à nous, le père Pierre Fernandez, commissaire Apostolique, me commanda de retourner pour trois ans en celui de l'Incarnation d'Avila. Et j'ai aussi rapporté, que voyant le besoin qu'on avoit de moi à Salamanque, il m'ordonna d'y aller, pour faire en sorte que les Religieuses pussent y avoir en propre une maison. Lorque j'étois un jour en oraison, Notre-Seigneur me dit *d'aller faire une fondation à Ségovie*. Cela me parut impossible, parce que je ne le pouvois sans un ordre exprès de ce Père de qui je viens de parler,

et qu'il m'avoit témoigné ne pas vouloir que je fisse davantage de fondations ; outre que les trois ans que j'avois à demeurer dans le monastère de l'Incarnation n'étoient pas encore finis. Sur quoi Notre-Seigneur me dit, *que je le fisse savoir à ce Père, et qu'il n'y trouveroit point de difficulté.* Je lui écrivis ensuite, qu'il savoit que notre Révérendissime Général m'avoit commandé de ne refuser aucune des fondations que l'on me proposeroit ; que l'Evêque et la ville de Ségovie me convioient d'y en faire une ; que s'il me le commandoit je lui obéirois, et que ne lui faisant cette proposition que pour la décharge de ma conscience, j'exécuterois avec joie ce qu'il lui plairoit de m'ordonner. Je crois que c'étoient presque les mêmes paroles de ma lettre. J'ajoutois seulement qu'il y alloit du service de Dieu. Il parut bien que je disois vrai, et qu'il vouloit que l'affaire s'achevât, puisque ce Père me manda aussitôt d'aller travailler à cette fondation ; et comme je me souvenois de ce qu'il m'avoit dit auparavant, je n'en fus pas peu étonnée.

Avant que de partir de Salamanque, je donnai ordre qu'on nous louât une

maison à Ségovie, parce que les fondations de Tolède et de Valladolid, m'avoient fait voir qu'il vaut mieux n'en acheter une qu'après avoir pris possession. Et cela pour plusieurs raisons, dont la principale étoit que je n'avois point d'argent. Mais la fondation étant achevée, Notre-Seigneur y pourvut; et au lieu de celle que nous avions louée, nous en achetâmes une mieux assise et plus commode.

Il y avoit dans Ségovie une dame qui m'étoit venu voir à Avila, nommée Anne de Ximène, veuve d'un aîné d'une maison, grande servante de Dieu, et qui avoit toujours eu vocation pour la religion. Ainsi, lorsque le monastère s'établissoit, elle y entra pour être Religieuse, et avec elle sa fille qui étoit fort sage. Comme ce lui avoit été un double déplaisir d'être mariée, et d'avoir ensuite perdu son mari, elle eut une double joie de se voir dans une maison consacrée à Dieu; et elle et sa fille avoient toujours vécu dans sa crainte et fort retirées. Cette vertueuse femme nous pourvut d'une maison et des choses nécessaires, tant pour l'église que pour tout le reste, en sorte que je n'eus pas grande peine
de

de ce côté là. Mais afin qu'il n'y eût point de fondation qui ne me fît beaucoup souffrir, outre que mon ame, quand je me mis en chemin, étoit dans une grande sécheresse et mon esprit dans un grand obscurcissement, j'avois une fièvre assez violente, un grand dégoût, et plusieurs autres maux corporels qui me durèrent trois mois sans relâche, et durant les six mois que je demeurai en ce lieu là, je n'y eus pas un moment de santé.

Le très-saint Sacrement fut mis dans notre maison le jour de saint Joseph; et quoique j'eusse le consentement de l'Evêque et la permission de la ville, je ne voulus y entrer que la veille, et secrètement. Quoiqu'il y eût déjà longtemps que j'avois obtenu cette permission, comme j'étois alors dans le monastère de l'Incarnation, où je dépendois d'un autre Supérieur que de notre Révérend Père Général, je n'avois pu faire cette fondation. J'avois aussi la permission de l'Evêque. Mais il ne l'avoit accordée que verbalement à un gentilhomme, nommé André de Ximène, qui l'obtint pour nous, et qui ne crut pas nécessaire, non plus que moi, de l'avoir par écrit,

en quoi nous fîmes une grande faute; car, quand le Proviseur apprit que le monastère étoit établi, il vint en colère défendre d'y dire la messe, et vouloit même faire mettre en prison le Religieux qui l'avoit célébrée, qui étoit un Carme déchaussé, lequel étoit venu avec le père Julien d'Avila et un autre serviteur de Dieu, nommé Antoine Gaytan, qui m'avoient accompagnée.

Ce dernier étoit un gentilhomme d'Albe, qui quelques années auparavant, se trouvoit fort engagé dans les vanités du siècle. Mais Dieu l'avoit tellement touché, qu'il n'avoit plus pour elles que du mépris, et ne pensoit qu'à s'employer pour son service. Je me crois obligée de le rapporter, parce qu'il nous a extrêmement assistées dans les fondations dont je parlerai; et je n'aurois jamais fini, si je voulois m'étendre particulièrement sur ses vertus. Celle qui revient le plus à mon sujet, est une si grande mortification, que nul des serviteurs qui venoient avec nous, ne travailloient tant que lui. C'étoit un homme de grande oraison, et que Dieu favorisoit de tant de graces, qu'il faisoit avec joie ce qui auroit donné de la peine à d'autres,

Ainsi, il paroissoit qu'il avoit une vocation particulière pour un emploi si charitable, et l'on peut dire la même chose du père Julien d'Avila, qui dès le commencement, nous a extrêmement assistées; ce qui montre que Notre-Seigneur vouloit que les choses réussissent, puisqu'il me donnoit de tels secours. Comme ce saint homme, Antoine Gaytan, ne perdoit point d'occasion de bien faire, tout son entretien par le chemin, étoit de parler de Dieu à ceux qui nous accompagnoient, et de les instruire.

Il est juste, mes Filles, que celles qui liront la relation de ces fondations, sachent combien nous sommes obligées à ces deux personnes, qui par un pur mouvement de charité, ont tant contribué à vous procurer le bien dont vous jouissez, afin que les recommandant à Dieu, ils tirent quelques fruits de vos oraisons. Et avec quelle joie ne vous acquitteriez-vous point de ce devoir, si vous saviez comme moi, tout ce que les fatigues et les travaux de ces voyages leur ont fait souffrir!

Le Proviseur en se retirant laissa un huissier à la porte de notre église, dont je ne saurois rendre d'autre raison, sinon

que c'étoit pour épouvanter le monde. Je ne m'en mis pas beaucoup en peine, parce que toutes mes appréhensions étoient cessées depuis que nous avions pris possession. Je lui fis savoir par des parens d'une de mes compagnes, qui étoit des plus qualifiées de la ville, que j'avois permission de l'Evêque ; et il m'a avoué depuis qu'il ne l'ignoroit pas. Son mécontentement venoit de ce que l'on avoit agi sans sa participation ; en quoi je crois que nous n'avions pas trop mal fait. Enfin, il se relâcha à nous laisser le monastère, mais il nous ôta le très-saint Sacrement, et il fallut le souffrir. Nous demeurâmes en cet état durant quelques mois, jusqu'à ce que nous eûmes acheté une maison, et avec cette maison des procès, comme nous en avions déjà un autre avec des Religieux de saint François. Ce dernier ne nous obligea pas seulement à plaider contre des Religieux de la Mercy, mais aussi contre le chapitre, à cause d'une censive qu'il prétendoit.

O Jésus-Christ, mon Sauveur, quel déplaisir ne nous étoit-ce point, de nous trouver engagées dans tant de contestations ? Quand l'une sembloit terminée,

il en renaissoit une autre ; et il ne suffisoit pas pour avoir la paix de donner ce que l'on nous demandoit. Cela paroîtra peut-être peu considérable ; et j'avoue, néanmoins, qu'il ne laissoit pas de me donner beaucoup de peine. Un Prieur, Chanoine de cette Eglise et neveu de l'Evêque, et le licencié Herrera, qui étoit un homme de grande piété, nous assistèrent de tout leur pouvoir ; et enfin, nous sortîmes pour de l'argent de cette première affaire. Mais il nous restoit encore ce procès avec les Religieux de la Mercy, et il ne finit qu'après que nous fûmes passées secrètement dans la nouvelle maison, un jour ou deux avant la saint Michel. Car alors, ils résolurent de s'accorder pour une somme dont nous convînmes. Ma plus grande difficulté dans cet embarras, étoit qu'il ne restoit plus que sept ou huit jours des trois années de l'exercice de ma charge de Prieure du monastère de l'Incarnation, et qu'ainsi, il falloit de nécessité que je m'y rendisse.

Notre-Seigneur permit que tout s'accommoda avant ce temps, sans qu'il nous restât aucun différent avec personne ; et deux ou trois jours après je m'en

allai au monastère de l'Incarnation. Qu'il soit béni à jamais, de m'avoir fait tant de graces, et que toutes les créatures ne cessent point de lui donner les louanges qui lui sont dues !

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VEAS.

CHAPITRE XXI.

La Sainte traite dans ce Chapitre de la fondation de ce monastère, et des admirables vertus de Catherine de Sandoval, qui s'y rendit Religieuse avec sa sœur, et y porta tout son bien.

Après avoir donc, comme je l'ai dit, reçu l'ordre de sortir du monastère de l'Incarnation pour aller à Salamanque, lorsque j'y fus arrivée, on me rendit des lettres d'une dame de Veas, du Curé de la ville, de quelques autres

personnes qui me prioient d'y aller fonder un monastère, et m'assuroient que je ne trouverois point de difficulté à l'établir, parce qu'ils avoient déjà une maison.

Je m'enquis de celui qui m'apporta ces lettres, des particularités du lieu. Il n'y eut point de bien qu'il ne m'en dît, et il avoit raison, car le pays est très-agréable et l'air excellent. Mais considérant qu'il étoit fort éloigné, et que l'on ne pourroit s'y établir sans l'ordre du Commissaire apostolique, qui, s'il n'étoit ennemi de ces nouvelles fondations, il leur étoit au moins peu favorable, je crus qu'il n'y avoit point d'apparence d'accepter ces offres, et voulois, sans lui en parler, m'excuser de les recevoir. Comme il étoit alors à Salamanque, et que notre Révérendissime Père Général m'avoit commandé de ne refuser aucune fondation, il me sembla, après y avoir beaucoup pensé, que je ne pouvois me dispenser de savoir son sentiment. Je lui envoyai les lettres, et il me manda qu'il étoit si édifié de la dévotion de ces personnes, qu'il ne jugeoit pas à propos de leur donner le déplaisir d'un refus; qu'ainsi, je pouvois leur

écrire que lorsqu'ils auroient obtenu la permission de l'Ordre pour cette fondation, je satisferois à leur désir ; mais il me fit dire en même temps, qu'il étoit assuré que les Commandeurs ne l'accorderoient pas, après l'avoir refusée à d'autres personnes qui les en avoient sollicités durant plusieurs années. Je ne puis me souvenir de cette réponse, sans admirer de quelle sorte Dieu fait réussir les choses contre l'intention des hommes, quand il veut qu'elles se fassent, et se sert même de ceux qui y sont les plus opposés, comme il arriva à ce Commissaire. Car, il ne put refuser son consentement, lorsque la permission qu'il avoit cru que l'on n'accorderoit point, fut obtenue.

Voici de quelle manière se passa la fondation de ce monastère de saint Joseph de Veas, faite le jour de saint Mathias, en l'année 1574. Un gentilhomme de ce lieu là, de fort bonne maison et riche, nommé Sancho Rodriguez de Sandoval, eut entr'autres enfans de madame Catherine Godinez sa femme, deux filles qui en furent les fondatrices ; l'une s'appeloit Catherine, comme sa mère, et l'autre Marie. L'aînée, Catherine de Sandoval,

n'avoit que quatorze ans lorsque Dieu lui inspira de se consacrer à son service, et elle étoit auparavant si éloignée de renoncer à la vanité du monde, et avoit si bonne opinion d'elle-même, que tous les partis que son père lui proposoient, lui paroissoient indignes d'elle.

Un jour qu'elle étoit dans une chambre proche de celle de son père, qui n'étoit pas encore levé, et pensoit à un mariage que l'on croyoit lui être fort avantageux, elle disoit en elle-même que son père étoit bien facile à contenter, puisqu'un droit d'aînesse lui paroissoit une chose si considérable. Mais ayant par hasard jeté les yeux sur un Crucifix, elle n'eut pas plutôt lu le titre que l'on met d'ordinaire sur la croix, que Dieu lui changea tellement le cœur, qu'elle ne se connoissoit plus elle-même. L'aversion qu'elle avoit pour le mariage, venoit de ce qu'elle croyoit qu'il y avoit de la bassesse à s'assujettir à un homme, sans qu'elle sût ce qui lui causoit un si grand orgueil. Dieu qui savoit le moyen de l'en guérir, fit voir alors un effet de son infinie miséricorde, dont on ne peut trop le louer. Car, de même que le soleil ne luit pas plutôt dans

un lieu obscur qu'il éclaire de ses rayons, la seule lecture de ce titre répandit tant de lumière dans l'ame si vaine de cette fille, qu'elle connut la vérité. Elle arrêta sa vue sur son Sauveur attaché à la croix, tout couvert de sang; elle admira jusqu'à quel excès avoient été ses souffrances; elle considéra combien son extrême humilité étoit opposée à cet orgueil dont elle étoit pleine; et Dieu l'élevant dans ce moment au-dessus d'elle-même, lui donna une si grande connoissance et un si grand sentiment de sa misère, qu'elle auroit voulu que personne ne l'ignorât, et un si violent désir de souffrir pour lui, qu'elle auroit été prête d'endurer tous les tourmens qu'ont éprouvé les Martyrs. Ces sentimens furent accompagnés d'une si profonde humilité, et d'un tel mépris d'elle-même, que si elle l'eût pu sans offenser Dieu, elle auroit été bien aise qu'on eût eu pour elle autant d'horreur que pour les femmes les plus perdues. Ainsi, elle commença à concevoir cet ardent désir de faire pénitence, qu'elle exécuta avec tant de ferveur. Elle fit à l'instant vœu de chasteté et de pauvreté. Et au lieu qu'auparavant la sujétion lui parois-

soit insupportable, elle auroit souhaité qu'on l'eût envoyée dans les terres des Maures pour y être esclave.

Elle a persévéré de telle sorte dans toutes les vertus, qu'il étoit visible que Dieu lui faisoit des graces surnaturelles, comme je le dirai dans la suite, afin que l'on en donne à son éternelle Majesté les louanges qui lui sont dues. « Que « vous soyez béni à jamais, mon Créa- « teur, d'anéantir ainsi une ame dans « un moment, pour lui redonner après « comme une nouvelle vie. Qu'est-ce « que cela, Seigneur? Je serois tentée « de vous faire la même question que « vous firent vos Apôtres, quand après « que vous eûtes rendu la vue à l'aveu- « gle-né, ils vous demandèrent, si c'étoit « aux péchés de ses parens ou aux siens, « que l'on devoit attribuer qu'il n'eut « point, jusqu'à ce jour, vu la lumière. « Car, qui avoit fait mériter à cette fille « une grace si extraordinaire? Ce ne « pouvoit être elle-même, puisque lors- « que vous l'en favorisâtes, elle étoit « dans des sentimens tout contraires. « Mais vous savez bien, Seigneur, ce « que vous faites, et je ne sais ce que « je dis. Que vos jugemens sont impé-

« nétrables ! Que vos œuvres sont incom-
« préhensibles ! Que votre pouvoir sur-
« passe infiniment tout ce que nous sau-
« rions en imaginer ; et que seroit-ce
« de moi, si cela n'étoit pas ? C'est peut-
« être, mon Dieu, qu'étant touché de la
« piété de la mère de ces deux sœurs, vous
« voulûtes lui donner la consolation de voir,
« avant que de mourir, tant de vertu
« dans ses filles. Car, je ne doute point
« que vous n'accordiez à ceux qui vous
« aiment, d'aussi grandes faveurs que
« celle de leur donner par leurs enfans,
« encore plus de moyens de vous servir. »

Lorsque cette heureuse fille étoit dans les dispositions que je viens de rapporter, il s'éleva un si grand bruit au-dessus de sa chambre, qu'il sembloit que l'endroit où elle étoit alloit tomber ; et elle entendit durant quelques temps de fort grands gémissemens. Son père qui n'étoit pas encore levé, en fut effrayé jusqu'à trembler, et sans savoir ce qu'il faisoit, il prit sa robe de chambre et son épée, entra dans la chambre, et lui demanda ce que c'étoit. Elle lui répondit qu'elle n'avoit rien vu. Il passa ensuite dans une autre chambre, où n'ayant aussi rien trouvé, il lui commanda de se tenir

auprès de sa mère, à qui il alla raconter ce qu'il avoit entendu. On peut juger, par ce que je viens de dire, quelle est la fureur du démon, quand il voit échapper de ses filets une ame dont il se croyoit le maître. Mais comme il ne peut souffrir notre bonheur, je ne m'étonne pas, que lorsque Dieu fait en même temps tant de graces à une personne, il s'en épouvante, et fasse ainsi éclater sa rage, principalement s'il voit, comme dans cette rencontre, que l'abondance des graces dont cette ame se trouve enrichie, lui en fera perdre encore d'autres, qu'il considéroit comme étant à lui. Car, je suis persuadée que Notre-Seigneur, dans une telle profusion de ses faveurs, veut, qu'outre la personne qui les reçoit, d'autres en profitent aussi. Cette demoiselle ne parla à personne de ce qu'elle avoit entendu; mais elle fut touchée d'un très-grand désir d'être Religieuse, et pria instamment son père et sa mère de le lui permettre, sans pouvoir jamais l'obtenir. Après y avoir employé trois ans inutilement, elle dit à sa mère, qu'elle n'auroit pas eu peine à gagner, si cela eût dépendu d'elle seule, la résolution qu'elle avoit faite, dont elle n'osoit

parler à son père ; et le jour de saint Joseph, ayant quitté ses habits ordinaires, elle en prit un très-simple et très-modeste, et s'en alla ainsi à l'Eglise, afin que chacun l'ayant vue en cet état, on ne pût le lui faire changer. Elle ne manquoit point, durant ces trois ans, d'employer tous les jours quelques heures à l'oraison, et de se mortifier en tout ce qu'elle pouvoit, selon que Notre-Seigneur, qui prenoit lui-même le soin de sa conduite, le lui inspiroit. Et afin qu'on la laissât en repos sur le sujet d'un mariage, dont on continuoit de la presser, elle se tenoit, pour se gâter le teint, dans une cour, durant la plus grande ardeur du soleil, après s'être lavé le visage.

Elle étoit si éloignée de vouloir prendre autorité sur personne, que lorsque le soin de la conduite de la maison, dont son père et sa mère se reposoient entièrement sur elle, l'obligeoit de commander aux servantes, elle prenoit le temps qu'elles dormoient pour leur aller baiser les pieds, tant elle avoit de honte d'être servie par celles qu'elle croyoit meilleures qu'elle. Et quand son père et sa mère l'occupoient durant tout le jour,

elle employoit presque toute la nuit en oraison. Ainsi, elle dormoit si peu, qu'elle n'auroit pu y résister sans une grace surnaturelle. Et ses pénitences et ses disciplines étoient excessives, parce que n'ayant point de Directeur de qui elle pût prendre conseil, personne ne les modéroit.

Entr'autres pénitences qu'elle faisoit, elle porta durant tout un carême, une cotte de maille sur sa chair nue. Elle se retiroit pour prier dans un lieu à l'écart, où le diable ne manquoit pas d'user de divers artifices pour la tromper; et il arrivoit souvent, que se mettant en oraison à dix heures de nuit, elle y demeuroit jusqu'au jour. Après qu'elle eut passé près de quatre ans dans des exercices si pénibles, Notre-Seigneur l'éprouva d'une manière encore plus rude. Elle tomba dans de très-grandes maladies, et fut travaillée de fièvre, d'hydropisie, de maux de cœur, et d'un cancer, qu'on ne put déraciner qu'avec le fer, sans qu'elle eût à peine quelques jours de relâche, durant dix-sept ans qu'elle fut en cet état.

Son père mourut sur le fin des cinq premières années, un an après qu'elle

eut changé d'habit, en la manière que je l'ai dit; et sa sœur, qui avoit alors quatorze ans, et étoit auparavant fort curieuse, en prit aussi un tout simple, et commença à faire oraison. Leur mère, au lieu de s'y opposer, les secondoit et les fortifioit dans leurs bons désirs, et ainsi approuvoit qu'elles s'occupassent à un exercice très-louable, quoique très-éloigné de leur condition, qui étoit d'enseigner le catéchisme à de petites filles, et leur apprendre à prier Dieu, à lire et à travailler. Il y en vint un grand nombre; et la manière dont elles vivent, fait voir l'avantage qu'elles ont tiré, d'avoir reçu dans leur enfance de si saintes instructions. Mais une si bonne œuvre ne continua pas long-temps. Le démon ne put le souffrir, et les parens retirèrent leurs filles, disant qu'il leur étoit honteux qu'on les instruisît pour rien; joint que les maladies dont je viens de parler augmentèrent encore.

Cinq ans après la mort du père de ces deux sœurs, Dieu disposa aussi de leur mère. Et comme mademoiselle Cathérine, qui étoit l'aînée, avoit toujours conservé le dessein que Dieu lui avoit donné d'être Religieuse, elle ne délibéra

pas de l'exécuter. Mais parce qu'il n'y avoit point de monastère dans Veas, ses parens lui dirent, que puisqu'elle avoit assez de bien pour en fonder un, elle ne devoit pas choisir un autre lieu. Elle y consentit; et comme Veas dépend de la commanderie de saint Jacques, on avoit nécessairement besoin de la permission du Conseil des Ordres; on travailla à l'obtenir. Il s'y rencontra tant de difficultés, que quatre ans se passèrent dans cette poursuite, avec beaucoup de peine et de dépense; et l'on n'en seroit jamais venu à bout, si on ne se fût adressé à la propre personne du Roi par une requête. Les parens de cette vertueuse fille voyant tant de difficulté, lui représentèrent qu'il y auroit de la folie à s'y opiniâtrer davantage, et que ses grandes infirmités l'obligeant à garder presque toujours le lit, il ne se trouveroit point de monastère qui voulût la recevoir à profession. Elle leur répondit, que si dans un mois Notre-Seigneur lui donnoit assez de santé pour pouvoir elle-même aller à la Cour solliciter son affaire, ils ne devroient point douter qu'il n'approuvât son dessein.

Lossqu'elle parloit avec tant de confiance en l'assistance de Dieu, il y avoit déjà plus de six mois qu'elle ne pouvoit sortir du lit, près de huit mois qu'elle ne pouvoit se mouvoir, huit ans qu'elle n'étoit point sans fièvre, et qu'outre la sciatique et une goutte artritique, elle étoit hectique, phtisique, hydropique, et travaillée d'une si grande ardeur de foie, que sa chemise sembloit brûler, et que l'on en sentoit la chaleur à travers sa couverture. Comme cela paroît incroyable, j'ai voulu m'en informer du médecin même qui la traitoit, et il ne me l'a pas seulement confirmé, mais il m'a avoué que jamais rien ne l'avoit tant étonné.

Lorsqu'un samedi, veille de saint Sébastien, elle étoit en cet état, Notre-Seigneur lui donna une santé si parfaite, qu'elle ne savoit comment cacher un tel miracle. Elle dit qu'elle eut un si grand tremblement intérieur, que sa sœur crut qu'elle alloit rendre l'esprit; qu'elle sentit un changement incroyable dans son corps et dans son ame, et qu'elle eut beaucoup plus de joie de se voir en état de pouvoir solliciter l'établissement du monastère, que de se trou-

ver délivrée de tant de maux, parce que dans le moment que Notre-Seigneur l'eut touchée, il lui avoit donné une telle horreur d'elle-même et un tel désir de souffrir, qu'elle l'avoit instamment prié de l'exercer en toutes manières. Il l'exauça; car, durant les huit ans de ses maladies, on lui fit plus de cinq cents saignées, et on la ventousa et scarifia un très-grand nombre de fois. Elle en porte encore les marques dans plus de vingt de ces incisions, où l'on fut obligé de jeter du sel pour attirer de son côté un venin qui lui faisoit souffrir d'extrêmes douleurs : et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que lorsqu'on lui ordonnoit des remèdes si violens, elle avoit de l'impatience que l'heure de les lui appliquer fût venue, et excitoit même les médecins à y ajouter les cautères qu'on lui fit, à cause de ce cancer et de quelques autres de ses maux. Parce qu'elle étoit bien aise d'éprouver, disoit-elle, si son désir d'être martyre étoit véritable.

Quand elle se vit ainsi rétablie en un moment dans une parfaite santé, elle pria son Confesseur et son Médecin de

la faire transporter ailleurs, afin que l'on pût attribuer sa guérison au changement d'air ; et au lieu de le lui accorder, ils publièrent ce grand miracle dont ils ne pouvoient douter, parce qu'ils jugeoient son mal entièrement incurable, et croyoient qu'elle vidoit ses poumons, à cause du sang corrompu qu'elle jetoit par la bouche. Elle demeura trois jours dans le lit sans vouloir se lever, pour empêcher qu'on ne s'aperçût de ce qui lui étoit arrivé, mais inutilement, sa santé ne pouvant pas plus être cachée que sa maladie.

Elle m'a dit que le mois d'août auparavant, priant Dieu de lui ôter cet ardent désir d'être Religieuse et de fonder un monastère, ou de lui donner moyen de l'accomplir, elle fut assurée d'une certitude infaillible qu'elle seroit guérie assez tôt pour pouvoir, le carême suivant, aller solliciter la permission ; qu'ainsi, encore que ses maladies augmentassent de beaucoup, elle espéra toujours que Notre-Seigneur lui feroit cette grace, et que bien qu'elle fût dans une telle extrêmité, lorsqu'elle avoit auparavant reçu deux fois l'extrême-onction, que le médecin assuroit qu'elle expireroit

avant que le Prêtre pût venir, et elle ne perdit jamais la confiance que Dieu lui avoit donnée qu'elle mourroit Religieuse.

Ses frères et ses autres proches, qui traitoient son dessein de folie, n'osèrent plus s'y opposer après avoir vu un si grand miracle. Elle demeura trois mois à la Cour, sans pouvoir obtenir la permission qu'elle demandoit. Mais lorsqu'elle eut présenté son placet au Roi, et qu'il sut que c'étoit pour fonder un monastère de Carmélites déchaussées, il commanda qu'on l'expédiât à l'instant même.

Il parut bien que c'étoit avec Dieu qu'elle avoit principalement traité cette affaire, et que ce qu'il veut ne sauroit manquer d'arriver, puisqu'encore que cette fondation fût dans un lieu si éloigné et le revenu fort petit, les Supérieurs ne laissèrent pas de l'agréer. Ainsi, les Religieuses se rendirent à Veas, au commencement du carême de l'année 1574. Les habitans de la ville allèrent au devant d'elles en procession, avec grande solennité, et la joie étoit si générale, qu'il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui ne témoignassent, en la manière qu'ils le

pouvoient, que c'étoit un ouvrage agréable à Dieu. Le jour de saint Mathias de cette année, le monastère fut établi, et nommé saint Joseph du Sauveur.

Ce même jour les deux Sœurs prirent l'habit; et la santé de l'aînée augmentoit toujours. Son humilité, son obéissance, et son désir d'être méprisée du monde, ont bien fait connoître que sa passion de servir Dieu étoit véritable. Qu'il en soit loué et glorifié à jamais.

Elle m'a dit, entr'autres choses, qu'il y a plus de vingt ans, qu'étant allée se coucher, dans le désir de savoir quelle étoit la plus parfaite de toutes les Religions, afin de s'y rendre Religieuse, elle avoit songé, après s'être endormie, qu'elle marchoit dans un chemin fort étroit, au-dessous duquel étoient des précipices, où l'on couroit fortune de tomber, et qu'un Frère convers, Carme déchaussé, qu'elle y rencontra, et qu'elle a reconnu depuis à Veas être frère Jean de la Misère, lorsqu'il y vint quand j'y étois, lui dit: venez avec moi, ma Sœur: qu'il la mena ensuite dans une maison où il y avoit un grand nombre de Religieuses, qui n'étoient éclairées que des cierges qu'elles portoient en leurs mains;

et que leur ayant demandé de quel ordre elles étoient, elles ne lui répondirent point, mais levèrent leurs voiles en souriant, avec des visages gais et contens, qu'elle m'assura être les mêmes que ceux des Sœurs de cette fondation : que la Prieure l'avoit prise par la main, et lui avoit dit, en lui montrant la règle et les constitutions : Ma fille, c'est pour cela que je vous veux. Après quoi, s'étant éveillée, elle se trouva si contente qu'il lui sembloit être dans le ciel ; qu'elle écrivit tout ce qu'elle se souvenoit d'avoir vu dans cette règle ; qu'il se passa longtemps sans qu'elle en dît rien à son Confesseur, ni à qui que ce fût, et sans que personne ne pût rien lui apprendre de cette religion.

Quelque temps après, un Religieux de la Compagnie de Jésus qui savoit son dessein étant arrivé, elle lui montra ce qu'elle avoit écrit, et lui dit que si elle pouvoit apprendre des nouvelles de cette religion, elle iroit à l'heure même s'y rendre. Il se rencontra que ce Père avoit connoissance de nos fondations ; il lui en parla, et elle m'écrivit aussitôt. Lorsqu'on lui rendit ma réponse, elle étoit si malade, que son Confesseur lui conseilla

de ne plus penser à cette affaire, puisque quand même elle seroit entrée en religion, l'état où elle étoit l'obligeroit d'en sortir, et qu'ainsi on n'avoit garde de la recevoir. Cela l'affligea beaucoup. Elle eut recours à Dieu, et lui dit : « Seigneur, « qui êtes la vie de mon ame, et à qui « rien n'est impossible, ôtez-moi ce des- « sein de l'esprit, ou donnez-moi le moyen « de l'exécuter. » Elle proféra ces paroles avec une extrême confiance, et conjura la sainte Vierge, par la douleur qu'elle ressentit à la mort de son Fils, de vouloir intercéder pour elle. Elle entendit ensuite une voix qui lui dit intérieurement : *Croyez et espérez. Je suis tout-puissant. Je vous guérirai ; et cela m'est plus facile que d'avoir empêché, comme j'ai fait, que tant de maladies, toutes mortelles, ne vous ayent ôté la vie :* ce qui lui fut dit d'une manière si forte, qu'elle ne put douter de l'effet, quoiqu'elle se trouvât depuis accablée de plusieurs maux encore plus grands, jusqu'au temps que Notre-Seigneur la guérit miraculeusement, comme je l'ai rapporté.

Cette histoire paroît si incroyable, qu'étant aussi méchante que je le suis, je n'aurois pu me persuader qu'il n'y eût point

point d'exagération, si je n'en avois été assurée par le médecin même qui la traita, par les domestiques de la maison, et par plusieurs autres personnes dont je me suis informée avec grand soin. Quoique cette excellente Religieuse ne soit pas forte, elle a assez de santé pour garder la règle. On ne la voit jamais que contente; et son humilité est si grande, qu'elle nous donne à toutes beaucoup de sujet de louer Dieu.

Ces deux Sœurs donnèrent tout leur bien à notre ordre, sans aucune condition, en sorte que si on eût voulu les renvoyer, elles n'auroient rien pu en demander. Le détachement que l'aînée, dont j'ai si particulièrement parlé, a de ses parens et du lieu de sa naissance est si grand, qu'elle est dans un continuel désir de s'en éloigner, et en presse les Supérieures. Mais son obéissance est si parfaite, qu'elle ne laisse pas d'être contente, et que, quelque forte que fût sa passion d'être converse, elle n'a pas laissé de se résoudre à être du chœur, sur ce que je lui écrivis pour la reprendre de ce qu'elle ne se rendoit pas à la volonté du Père Provincial, et lui mandai, entr'autres choses, avec assez de sévérité, que

ce n'étoit pas le moyen de mériter. Ces répréhensions, qui paroîtroient rudes à une autre, au lieu de la mécontenter, lui donnent de la joie, et lui font faire avec plaisir ce qui est contraire à sa volonté. Enfin, je ne vois rien dans cette ame qui ne soit agréable à Notre-Seigneur et à toutes les Sœurs. Plaise à sa divine Majesté de la tenir toujours de sa main, et d'augmenter les vertus et les graces dont il la favorise, afin qu'elle puisse encore mieux le servir et le glorifier davantage. Ainsi soit-il.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SÉVILLE.

CHAPITRE XXII.

La Sainte ne parle dans ce chapitre que des vertus du Pere Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, Carme déchaussé.

DURANT que j'attendois à Veas la permission du Conseil des ordres pour fonder le monastère de Caravaque, un Religieux Carme déchaussé, nommé le Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, qui, peu d'années auparavant, avoit pris l'habit à Alcala, vint m'y voir. C'étoit un homme d'esprit, savant, modeste, et qui avoit toujours été si vertueux, qu'il paroissoit que la sainte Vierge l'avoit choisi pour contribuer au rétablissement de l'ancienne règle de son ordre. Lorsqu'il étoit encore jeune à Alcala, il ne pensoit à rien moins, non-seulement qu'à embrasser notre règle, mais qu'à se faire Religieux. Son père qui étoit Secrétaire du Roi, avoit aussi pour lui un dessein bien diffé-

rent; car il vouloit qu'il suivît sa profession. Et lui, au contraire, avoit un si violent désir d'étudier en théologie, qu'enfin ses prières et ses larmes lui en obtinrent la permission. Il fut prêt d'entrer dans la compagnie des Jésuites, qui lui avoient promis de le recevoir, et lui avoient dit d'attendre quelques jours pour de certaines considérations. J'ai su de lui-même, que le bon traitement qu'on lui faisoit lui étoit pénible, parce qu'il lui sembloit que ce n'étoit pas le chemin du ciel. Il avoit toujours pris quelques heures pour faire oraison; et son recueillement et son honnêteté étoient extrêmes.

En ce même temps, un de ses amis, nommé le Père Jean de Jésus, docteur en théologie, prit l'habit de notre ordre dans le monastère de Pastrane. Je ne sais si ce fut par cette occasion, ou par un livre qu'il avoit fait de l'excellence et de l'antiquité de notre Ordre, qu'il s'y affectionna. Car, il prenoit tant de plaisir à lire les choses qui le regardoient et à les prouver par de grandes autorités, qu'il dit qu'il avoit souvent du scrupule de ce que, ne s'en pouvant tirer, il quittoit ses autres études; et il y employoit même ses heures de récréation.

O sagesse et puissance de Dieu ! que vous êtes admirables, et qu'il est impossible aux hommes de ne pas accomplir ce que vous voulez ! Vous saviez, Seigneur, le besoin que ce grand ouvrage que vous aviez commencé dans notre ordre avoit de semblables personnes, et je ne saurois assez vous remercier de la grace que vous nous fîtes en cette rencontre. Car, si j'avois eu à choisir entre tous ceux qui étoient les plus capables de servir, dans ces commencemens, notre congrégation, je vous aurois, mon Dieu, demandé ce saint Religieux. Que vous soyez béni à jamais.

Lorsque ce Père n'avoit ainsi aucune pensée d'entrer dans nôtre ordre, il fut prié d'aller à Pastrane pour traiter de la réception d'une Religieuse avec la Prieure de celui de nos monastères qui subsistoit encore en ce lieu-là. Sur quoi je ne saurois assez admirer les moyens dont il plaît à Dieu de se servir, puisque s'il y fût allé pour prendre lui-même l'habit de notre réforme, tant de personnes auroient travaillé à l'en détourner qu'il ne l'auroit peut-être jamais fait. Mais la glorieuse Vierge voulut le récompenser de son extrême dévotion pour elle ; car, je

ne puis attribuer qu'à son intercession, qui ne manque jamais à ceux qui ont recours à son assistance, la grace que Dieu fit à ce bon Religieux de l'engager ainsi dans son ordre, afin qu'il pût, par les services qu'il lui rend, lui témoigner l'ardeur de son zèle.

Etant encore fort jeune, à Madrid, il alloit souvent prier Dieu devant une image de cette bienheureuse Vierge qu'il nommoit sa maîtresse, et je ne doute point que ce ne soit elle qui a obtenu pour lui de Notre-Seigneur cette grande pureté de cœur qu'il a toujours eue. Il m'a dit qu'il lui sembloit quelquefois qu'il remarquoit dans ses yeux qu'elle avoit beaucoup pleuré, à cause de tant d'offenses que l'on commet contre son Fils. Il en conçut des sentimens si vifs pour ce qui regarde la gloire de ce Rédempteur du monde, et de si ardens désirs pour le bien des ames, qu'il n'y a point de travaux qui ne lui paroissent légers quand il rencontre l'occasion de profiter à quelqu'une, comme je l'ai éprouvé en diverses fois.

Ne semble-t-il donc pas, mes Filles, que la sainte Vierge, par une heureuse tromperie, le fit aller à Pastrane, pour

y prendre lui-même l'habit de notre ordre, lorsqu'il ne pensoit qu'à le faire donner à une autre ? « O mon Sauveur ! « que les secrets de votre conduite sont « impénétrables, d'avoir ainsi disposé les « choses pour récompenser ce fidelle ser- « viteur de ses bonnes œuvres, du bon « exemple qu'il avoit toujours donné, et « de son extrême affection pour votre glo- « rieuse Mère. »

Lorsqu'il fut arrivé à Pastrane, il alla trouver la Supérieure pour la prier de recevoir cette fille, sans savoir que Notre-Seigneur l'y conduisoit afin d'obtenir, par ses prières, une semblable grace pour lui-même. Comme, par une faveur particulière de Dieu, sa conversation est si agréable que l'on ne sauroit le voir sans l'aimer, ainsi qu'il l'est de toutes les personnes qu'il gouverne, parce qu'encore que sa passion pour l'avancement des ames ne lui permette pas de dissimuler aucune faute, il les reprend d'une manière si douce, que l'on ne sauroit s'en plaindre ; cette Prieure en fut si touchée, qu'elle conçut un très-grand désir de le voir entrer dans notre ordre. Elle représenta ensuite aux Sœurs, que n'y ayant guères, ou peut-être point de

si bon sujet, elles devoient toutes se mettre en prière pour demander à Dieu de ne pas le laisser aller qu'il n'eût pris l'habit. Et comme cette Supérieure est une si grande Religieuse que je crois qu'elle auroit seule été capable d'obtenir cette grace de Dieu; à combien plus forte raison devoit-on l'espérer des prières que tant de bonnes ames joignirent aux siennes! Toutes lui promirent de s'y employer de tout leur pouvoir, et elles le firent par des jeûnes, des disciplines, et des oraisons continuelles. Leurs vœux furent exaucés; car le Père Gratien étant allé au monastère des Pères Carmes déchaussés, l'extrême régularité qui s'y pratiquoit, la ferveur avec laquelle on y servoit Dieu, et ce que cet ordre étoit consacré à la sainte Vierge qu'il désiroit si ardemment de servir, lui firent une telle impression qu'il résolut de ne point retourner au monde. Le démon ne manqua pas de lui représenter l'extrême douleur qu'il causeroit à son père et à sa mère qui l'aimoient si tendrement, et qui, dans le grand nombre d'enfans qu'ils avoient, le considéroient comme le seul appui de leur famille. Mais il remit le soin de les assister entre les mains de

Dieu, pour l'amour duquel il abandonnoit toutes choses et se consacroit à sa sainte Mère. Ainsi, ces bons Pères lui donnèrent l'habit avec une grande joie. Et celle de la Prieure et des Religieuses fut telle, qu'elles ne pouvoient se lasser de remercier Dieu d'avoir accordé cette grace à leurs prières.

Il passa l'année de son noviciat avec la même humilité que le moindre des novices, et donna, dans une occasion qui s'en offrit, une preuve signalée de sa vertu. Car, le Prieur étant absent, on mit en sa place un jeune Père qui n'étoit ni savant, ni habile, ni assez expérimenté pour exercer cette charge. Il ordonnoit des mortifications si excessives, principalement pour de si bons Religieux, que si Dieu ne les eût assistés ils n'auroient pu les pratiquer. On a reconnu depuis que ce Père est si mélancolique, que l'on a de la peine à vivre avec lui, lors même que, n'étant point en charge, il n'a qu'à obéir; et à plus forte raison, quand il commande; tant cette humeur, qui produit de si dangereux effets, domine en lui. Il est d'ailleurs bon Religieux, et Dieu permet quelquefois de semblables choses pour perfectionner l'obéissance de

ceux qui l'aiment, ainsi qu'il arriva en cette rencontre.

Ç'a été sans doute par le mérite d'une si parfaite obéissance du Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, que Notre-Seigneur a voulu lui apprendre à conduire ceux qui lui sont soumis, après l'avoir pratiquée lui-même. Et afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui est nécessaire pour bien gouverner, il soutint de très-grandes tentations trois mois avant que de faire profession. Mais comme il devoit être un généreux chef de tant de généreux combattans, engagés dans le service de la Reine des Anges, il résista avec tant de courage à ces assauts, que plus cet esprit infernal le pressoit de quitter l'habit, plus il se fortifioit dans la résolution de le porter toute sa vie. Il m'a donné un écrit qu'il fit dans le plus fort de ses tentations; et je l'ai lu avec grande dévotion, parce que l'on y voit clairement de quelle sorte Dieu le soutenoit.

On trouvera peut-être étrange que ce saint Religieux m'ait communiqué tant de particularités des choses les plus intérieures qui le concernent; mais je veux croire que Dieu l'a permis, afin que je

les rapportasse ici, pour obliger ceux qui les liront d'admirer les faveurs qu'il fait à ses créatures, puisqu'il sait que ce bon Père n'en a jamais tant dit à nul autre, ni même à ses Confesseurs. Il s'y portoit quelquefois à cause que mon âge et ce qu'on lui avoit dit de moi lui faisoit croire que j'avois quelque expérience de ces choses; et d'autres fois parce que la suite du discours l'engageoit à me les confier, aussi bien que d'autres que je ne pourrois écrire sans trop m'étendre; outre que je me retiens, de peur de lui donner de la peine, si ce papier tomboit un jour entre ses mains. Mais quand cela arriveroit, comme ce ne pourroit être que de long-temps, j'ai cru devoir rendre ce témoignage à l'obligation que lui a notre ordre, dans ce renouvellement de notre ancienne règle. Car, encore qu'il n'ait pas été le premier à y travailler, il y a eu des temps où j'aurois eu regret de ce que l'on avoit commencé, si je n'eusse mis mon espérance en la miséricorde de Dieu. En quoi je n'entends parler que des maisons des Religieux; celles des Religieuses ayant, par son infinie bonté, toujours bien été jusqu'ici. Ce n'est pas que celles des Religieux allassent mal;

mais il y avoit sujet de craindre qu'elles ne déchussent bientôt, parce que, n'ayant point de Provincial particulier, ils étoient soumis aux Pères de l'observance mitigée, qui ne donnoient point de pouvoir sur eux au Père Antoine de Jésus, qui avoit commencé la réforme, et auroit pu les conduire. Joint à cela que notre révérendissime Père Général ne leur avoit point donné de constitutions. Ainsi, chaque maison se gouvernoit comme elle pouvoit, et dans ces différentes conduites l'on souffrit beaucoup, jusqu'à ce que le pouvoir passa entre les mains de ceux de la réforme. J'en étois souvent fort affligée. Mais Dieu y remédia par le moyen du Père Gratien de qui je parle, quand il fut établi Commissaire apostolique, avec une entière autorité sur les Carmes déchaussés et sur les Carmélites. Il fit alors des constitutions pour ses religieux, et notre révérendissime Père Général nous en avoit déjà donné. Dès la première fois qu'il visita ces Pères, il établit une si grande union entr'eux, qu'il parut que Dieu l'assistoit, et que la sainte Vierge l'avoit choisi pour le rétablissement de son ordre. Je la prie de tout mon cœur

d'obtenir de son divin Fils de continuer à le favoriser de ses graces, et le faire de plus en plus avancer dans son service. Ainsi soit-il.

CHAPITRE XXIII.

La Sainte part pour la fondation du monastère de Séville. Incroyables peines et grands périls qu'elle court en chemin, et difficultés qu'elle rencontre à cet établissement. Mais après qu'elle eut parlé à l'Archevêque, il lui en accorda enfin la permission.

Lorsque ce bon Père Gratien vint me visiter à Veas, nous nous étions seulement écrit, mais nous ne nous étions encore jamais vus, quoique je le souhaitasse extrêmement, à cause du bien que l'on m'avoit dit de lui. Son entretien me donna beaucoup de joie, et me fit voir que ceux qui l'avoient tant loué ne connoissoient qu'une partie de ses vertus. Je me sentis, dans nos conférences, soulagée de mes peines. Dieu me fit comprendre, ce me sembloit, que je tirerois de grands avantages de sa communication; et je me trouvois si consolée et

si contente, que je ne me connoissois plus moi-même. Sa commission ne s'étendoit pas plus loin que l'Andalousie; mais le Nonce l'ayant envoyé chercher à Veas, il lui donna aussi pouvoir sur les Carmes déchaussés et sur les Carmélites de la province de Castille; et j'en eus une telle joie, que je ne pouvois assez à mon gré en remercier Notre-Seigneur.

En ce même temps on m'apporta la permission de fonder un monastère à Caravaque; mais comme elle n'étoit pas telle que je la jugeois nécessaire, on fut obligé de la renvoyer à la cour. Il me fâchoit fort d'attendre là si long-temps, et je désirois de m'en retourner en Castille, parce que j'avois écrit aux fondatrices que cet établissement ne pouvoit se faire sans une certaine condition qui y manquoit; et l'on ne put éviter d'aller à la cour. Comme le Père Gratien, en qualité de Commissaire de la province d'Andalousie, étoit Supérieur de ce monastère, et qu'ainsi je ne pouvois agir sans son ordre, je lui communiquai l'affaire. Il jugea aussi que si j'abandonnois la fondation de Caravaque, elle seroit ruinée, et que ce seroit rendre un grand service à Dieu que d'en faire une dans

Séville. Elle lui paroissoit facile, à cause qu'elle étoit demandée par des personnes riches, qui pouvoient présentement nous donner une maison, et que, d'un autre côté, l'Archevêque de cette grande ville avoit tant d'affection pour notre ordre, qu'elle lui seroit très-agréable. Ainsi, nous résolûmes que je menerois à Séville la Prieure et les Religieuses que je croyois mener à Caravaque. J'avois toujours auparavant refusé, pour de certaines raisons, de faire des fondations dans l'Andalousie; et quand j'allai à Veas, si j'eusse su qu'il en étoit, je n'y aurois point été. Mais ce qui me trompa fut qu'encore que le territoire de cette province ne commence qu'à quatre ou cinq lieues de là, il ne laisse pas d'être de son ressort. Néanmoins je n'eus point de peine à me rendre à la résolution prise par ce sage Supérieur, parce que Notre-Seigneur m'a fait la grace de croire que ceux qu'il élève sur moi en autorité ne font rien que bien à propos.

Nous nous préparâmes aussitôt pour partir, à cause que la chaleur commençoit d'être bien grande, et le Père Gratien, Commissaire apostolique, ayant été mandé par le Nonce, nous nous mimes

en chemin, accompagnés du Père Julien d'Avila, et d'un Religieux de notre réforme. Nous allions, selon notre coutume, dans des chariots couverts, et après être arrivées à l'hôtellerie, nous nous mettions toutes dans une chambre bonne ou mauvaise, comme elle se rencontroit, et une Sœur qui se tenoit à la porte, recevoit ce dont nous avions besoin, sans que ceux qui nous accompagnoient y entrassent. Quelque diligence que nous pussions faire, nous n'arrivâmes à Séville que le Jeudi de la semaine de la très-sainte Trinité ; et, bien que nous ne marchassions pas dans la grande chaleur du jour, le soleil étoit si ardent, que lorsqu'il avoit donné sur nos chariots, on y étoit dans une espèce de purgatoire. Cela faisoit quelquefois penser à ces bonnes Sœurs combien les tourmens de l'enfer doivent être grands, puisqu'une incommodité infiniment moindre donne tant de peine. Et d'autres fois elles s'entretenoient du plaisir de souffrir pour Dieu. Ainsi, elles continuoient leur voyage avec grande joie ; et ces six Religieuses étoient telles, qu'il me semble que je n'appréhenderois point, avec une si sainte compagnie, de me trouver au

milieu des Turcs, parce qu'elles auroient la force, ou pour mieux dire, Dieu la leur donneroit, de souffrir pour son amour, qui étoit le but de tous leurs désirs, et le sujet de tous leurs entretiens, tant elles étoient exercées à l'oraison et à la mortification. Il est vrai que, voyant qu'il falloit les mener si loin, j'avois choisi celles qui me paroissoient les plus propres pour cet établissement; et elles eurent besoin de toute leur vertu pour supporter tant de travaux. Je ne dis rien des plus grands, à cause que quelques personnes pourroient s'en trouver blessées.

La veille de la Pentecôte Dieu les affligea extrêmement par une fièvre qu'il m'envoya si violente que je n'en ai jamais eu de semblable; et je ne puis attribuer qu'à leurs prières que le mal ne passa pas plus avant. Je paroissois être en léthargie; et le soleil avoit tellement échauffé l'eau que mes compagnes me jetoient pour me faire revenir, que j'en recevois peu de soulagement. En récompense, nous arrivâmes le soir dans un si méchant logis, que tout ce que l'on put faire fut de nous donner une petite chambre sans fenêtres, qui n'avoit pour plancher que

le toit de la maison, et que le soleil perçoit de part en part lorsque l'on ouvroit la porte; mais un soleil incomparablement plus ardent que celui de Castille. On me mit sur un lit, qui étoit tel que j'aurois mieux aimé coucher par terre. Il étoit si haut d'un côté et si bas de l'autre, que je ne pouvois m'y tenir, et il sembloit n'être fait que de pierres pointues. Tout est supportable avec la santé; mais en vérité c'est une étrange chose que la maladie. Enfin, je crus qu'il valoit mieux me lever et partir, parce que le soleil de la campagne me paroissoit plus supportable que celui de cette chambre. Quel tourment doit donc être celui des damnés qui demeurent, durant toute une éternité, dans un même état, sans pouvoir jouir du soulagement de changer au moins de peine, en passant d'une douleur à une autre, comme il m'arriva une fois, lorsque j'en éprouvois une très-grande. Mais, quelque mal que je souffrisse dans cette dernière rencontre, il ne me souvient point d'en avoir été touchée. Mes Sœurs l'étoient beaucoup; et il plut à Notre-Seigneur que ces extrêmes douleurs ne continuèrent avec tant de violence que jusqu'à la nuit.

Deux jours auparavant il nous étoit arrivé un accident qui nous donna une grande appréhension. Ayant à traverser, dans un bac, la rivière de Guadalquivir, les chariots ne purent passer au lieu où le cable étoit tendu : il fallut prendre plus bas, en se servant néanmoins de ce cable : et ceux qui le tenoient l'ayant lâché, je ne sais comment, le bac dans lequel étoit notre chariot s'en alla sans rames au fil de l'eau. Dans un si pressant péril, le désespoir du batelier me donnoit plus de peine que le danger où nous étions. Nous nous mîmes toutes en prière, et les autres jetoient de grands cris. Un gentilhomme, voyant cela de son château qui en étoit proche, avoit envoyé pour nous secourir, avant qu'on eût lâché le cable que nos Religieux et les autres tenoient de toute leur force ; mais la rapidité de l'eau en faisoit tomber quelques-uns par terre, et les contraignit tous enfin de le lâcher, comme je l'ai dit. Sur quoi je n'oublierai jamais l'incroyable douleur qu'un fils du batelier, qui n'avoit que dix ou onze ans, témoignoit avoir de celle de son père. Dieu, qui a pitié des affligés, fit que le bac s'arrêta contre un banc de sable, où l'eau étoit assez

basse d'un côté, ce qui donna moyen de nous secourir; et la nuit étant venue, celui qui avoit été envoyé du château nous servit de guide pour nous remettre dans notre chemin, sans quoi nous nous serions trouvées dans une nouvelle peine. Ayant tant de choses à dire de ce que nous souffrîmes durant ce voyage, je ne pensois pas rapporter celles-ci, qui sont beaucoup moins importantes, et je me suis sans doute rendue ennuyeuse en m'étendant trop sur ces particularités.

La dernière fête de la Pentecôte il nous arriva un nouvel accident, qui me fâcha plus que tous les autres. Nous nous étions extrêmement pressées, afin d'arriver à Cordoue assez matin pour y entendre la messe sans être vues, dans une église qui est au-delà du pont, où nous croyions trouver peu de monde; mais les chariots ne pouvant passer ce pont sans une permission du gouverneur, il fallut l'envoyer demander, ce qui nous retarda plus de deux heures, parce qu'il n'étoit pas encore levé. Cependant quantité de gens s'approchoient de notre chariot pour voir qui étoit dedans; mais comme il étoit bien fermé, cela ne nous donnoit pas beaucoup de peine. Lorsque la per-

mission fut venue, la porte du pont se trouva trop étroite pour passer notre chariot : il fallut y travailler, et cela consuma encore du temps. Enfin, nous arrivâmes à l'église où le Père Julien d'Avila devoit dire la messe. Nous la trouvâmes pleine de monde, à cause que l'on y faisoit une grande solennité et que l'on devoit y prêcher, parce qu'elle porte le nom du Saint-Esprit, ce que nous ne savions pas. J'en fus si fâchée, qu'il me sembloit que nous ferions mieux de nous en aller sans entendre la messe, que de nous engager dans une si grande presse. Mais le Père Julien ne fut pas de cet avis; et comme il est théologien, nous fûmes obligées de le croire, quoique les autres seroient peut-être entrées dans mon sentiment. Nous descendîmes donc à l'église, sans que l'on pût nous voir le visage, parce que nous avions nos voiles baissés; mais il leur suffisoit, pour être surpris, de nous voir avec ces voiles, des manteaux blancs de gros drap, et des sandales. L'émotion que cette rencontre me donna, aussi-bien qu'aux autres personnes qui nous accompagnoient, fut si grande, qu'elle fut cause, à mon avis, que la fièvre me quitta. Lorsque nous

entrâmes dans l'église, un bon homme eut la charité d'écarter le peuple pour nous faire place; et je le priai de nous mener dans quelque chapelle. Il le fit : il en ferma la porte, et nous y laissa jusqu'à ce qu'il vînt nous en retirer pour nous mener hors de l'église. Peu de jours après il arriva à Séville, et dit à un Père de notre ordre qu'il croyoit que Dieu, pour le récompenser de cette action, lui avoit donné du bien qu'il n'espéroit point. Je vous avoue, mes Filles, qu'encore que la peine que je souffris ce jour-là ne vous paroisse peut-être pas grande, ce fut pour moi l'une des plus rudes mortifications que j'aie éprouvées en toute ma vie, parce que l'étonnement et l'émotion de tout ce peuple ne furent pas moindres que s'ils eussent vu entrer plusieurs taureaux dans l'église, ce qui me donnoit une étrange impatience d'en sortir, quoique nous ne sussions où nous retirer durant le reste du jour. Nous le passâmes comme nous pûmes dessous un pont.

Etant arrivées à Séville, nous allâmes loger dans une maison que le Père Marian, à qui j'avois donné avis de tout, nous avoit louée; et bien que je crusse

ne plus rencontrer de difficultés, parce que, comme je l'ai dit, l'Archevêque affectionnoit fort les Carmes déchaussés, et m'avoit même quelquefois écrit avec beaucoup de bonté, Dieu permit que j'eusse assez de peine, à cause que ce Prélat ne pouvoit approuver des monastères de filles sans revenu, et avec raison. De-là vint notre mal, ou, pour mieux dire, notre bien. Car, si on le lui eût fait savoir avant que je me fusse mise en chemin, je crois certainement qu'il n'y auroit jamais consenti. Mais le Père Commissaire et le Père Marian, croyant qu'il seroit bien aise de ma venue, comme en effet il en témoigna de la joie, et qu'ils lui rendroient un grand service, ne voulurent point lui en parler; et s'ils en eussent usé autrement, ils auroient fait une grande faute en pensant bien faire. Ainsi, quoique dans toutes les autres fondations nous commencions toujours par obtenir la permission de l'Ordinaire, selon le saint Concile de Trente, nous ne l'avions point demandée pour celle-ci, à cause que nous croyions, comme il étoit vrai, et que ce Prélat l'a reconnu depuis, que cette fondation lui étoit fort agréable. En quoi il paroît que

Dieu ne veut pas qu'aucun de ces nouveaux monastères s'établisse sans que j'en souffre de grandes peines, d'une manière ou d'une autre.

Lorsque nous fûmes dans la maison, je pensois prendre possession ainsi que j'avois accoutumé, et commencer d'y dire l'office. Mais le Père Marian qui conduisoit cette affaire, n'osant, de peur de m'affliger, me dire la difficulté qui s'y rencontroit, m'alléguoit des raisons pour différer; et comme elles étoient assez foibles, je n'eus pas de peine à juger qu'il n'avoit pu obtenir la permission. Il me proposa ensuite de fonder le monastère avec du revenu, et quelque autre expédient dont il ne me souvient pas; et enfin il me déclara nettement que ce Prélat, quoique fort homme de bien, n'ayant jamais, depuis tant d'années qu'il étoit Archevêque de Séville, après avoir été Evêque de Cordoue, donné aucune permission pour établir des monastères de Religieuses, il n'y avoit pas lieu d'espérer de l'obtenir pour celui-ci, principalement n'ayant point de revenu. Ainsi, c'étoit me dire nettement qu'il ne falloit plus penser à cette affaire, puisque, quand même je l'aurois pu, j'aurois eu une

une très-grande peine à me résoudre de fonder un monastère avec du revenu, dans une ville telle que Séville, n'en ayant jamais établi avec cette condition qu'en des lieux si pauvres que l'on n'auroit su autrement y subsister. A quoi il faut ajouter que ne nous restant rien de l'argent que nous avions apporté pour la dépense de notre voyage, et n'ayant pour toute chose que nos habits, quelques tuniques, quelques coiffes, et ce qui avoit servi à couvrir nos chariots, nous fûmes même contraintes d'emprunter d'un ami d'Antoine Gaytan ce qu'il falloit pour le retour de ceux qui nous avoient accompagnées, et le Père Marian s'employa pour chercher les moyens d'accommoder le logis. Outre que n'ayant point de maison en propre, je trouvois de l'impossibilité à faire une fondation en ce lieu.

Ensuite de plusieurs importunités de ce Père, l'Archevêque permit qu'on nous dît la messe le jour de la très-sainte Trinité, et défendit en même temps de sonner les cloches, ni seulement d'en attacher; mais elles étoient déjà attachées. Nous passâmes ainsi plus de quinze jours ou un mois, je ne saurois

dire lequel, tant j'ai mauvaise mémoire ; et j'étois toute résolue, si le Père Commissaire et le Père Marian me l'eussent permis, de m'en retourner à Veas avec mes Religieuses, pour travailler à la fondation de Caravaque ; ce voyage me paroissant moins fâcheux que d'avoir publié, comme on avoit fait, que nous étions venues pour nous établir à Séville. Mais le Père Marian ne voulut jamais me permettre d'en écrire à l'Archevêque. Il jugea plus à propos de tâcher, comme il fit, de gagner peu à peu son esprit, tant par lui-même que par les lettres que le Père Commissaire lui écrivit de Madrid. Ce qui m'ôtoit tout scrupule et me mettoit l'esprit en repos, c'étoit que nous continuions toujours à dire l'office dans le chœur ; que l'on ne nous avoit dit la première messe que par la permission de ce Prélat ; que c'étoit un des siens qui l'avoit dite, et qu'il ne laissoit pas d'envoyer quelquefois me visiter et m'assurer qu'il viendroit me voir. Toutes ces circonstances me faisoient croire que je n'avois pas sujet d'être si fort en peine ; et ma peine ne procédoit pas aussi de ce qui me regardoit ainsi que mes Religieuses ; mais de celle qu'avoit le Père Commis-

saire de m'avoir engagée à ce voyage, et de penser à l'affliction que ce lui seroit si tout venoit à être renversé, comme il n'y avoit que trop de sujet de l'appréhender.

En ce même temps, les Pères Carmes mitigés apprirent que cette fondation se faisoit. Ils vinrent me voir, et je leur montrai les patentes que j'avois de notre révérendissime Père Général. Elles leur fermèrent la bouche, et ils ne se seroient pas, à mon avis, si aisément adoucis, s'ils eussent été informés de la difficulté que faisoit l'Archevêque; mais on ne la savoit point; et l'on croyoit, au contraire, que cette fondation lui étoit fort agréable. Dieu permit enfin qu'il vint me voir. Je lui représentai le tort qu'il nous faisoit. Il m'accorda tout ce que je pouvois désirer; et depuis ce jour il n'y a point de faveurs que nous n'ayions reçues de lui en toutes occasions.

CHAPITRE XXIV.

Dans les extrêmes difficultés de trouver une maison pour l'établissement de ce monastère, Dieu assure la Sainte qu'il y pourvoiroit. Assistance qu'elle reçoit d'un de ses frères qui revenoit des Indes. Enfin, elle achète une maison très-commode, et l'on y porte le très-saint Sacrement avec une très-grande solennité.

Qui pourroit s'imaginer que dans une ville aussi grande et aussi riche qu'est Séville, j'eusse trouvé moins d'assistance pour fonder un monastère, qu'en tous les autres lieux où j'en avois établi? J'y en rencontrai néanmoins si peu, que je crus souvent qu'il valoit mieux abandonner ce dessein. Je ne sais si l'air du pays y contribuoit. Car, j'ai entendu dire que Dieu y donne au démon plus de pouvoir de tenter qu'ailleurs; et il est vrai que je n'avois de ma vie été si lâche qu'alors. Je ne perdois pas, toutefois, la confiance que j'avois en Dieu. Mais je me trouvois si différente de ce que j'avois toujours

été, et si éloignée des dispositions où je m'étois vue en de pareilles rencontres, qu'il me sembloit que Notre-Seigneur se retiroit en quelque sorte de moi pour me laisser à moi-même, afin de me faire connoître que le courage que j'avois auparavant venoit de lui, et non pas de moi.

Nous demeurâmes en cet état dans Séville, depuis le temps que j'ai dit, jusques un peu avant le carême, sans avoir moyen d'acheter une maison, ni que personne voulût être notre caution, comme nous en avions trouvé ailleurs, parce que celles qui avoient tant pressé le Père Commissaire de nous faire venir, ayant su quelle étoit l'austérité de notre règle, ne se jugèrent pas capables de la supporter. Une seule, dont je parlerai dans la suite, vint avec nous et prit l'habit. Cependant, je me voyois pressée de quitter l'Andalousie, à cause que d'autres affaires m'appeloient ailleurs, et ce m'étoit une très-grande peine de laisser ces Religieuses sans maison, quoique je connusse que je leur étois inutile, parce que Dieu ne me faisoit pas la faveur de me donner, comme dans les provinces de deçà, quelqu'un qui m'assistât en cette entreprise.

Les choses étoient en cet état, lorsque Laurent Zépida, l'un de mes frères, revint des Indes, où il avoit passé plus de trente-quatre ans : il eut encore plus de peine que moi, de voir que ces bonnes Religieuses n'eussent point de maison en propre. Il nous assista beaucoup, et particulièrement pour nous faire avoir celle où elles sont à présent. De mon côté, je priois instamment Notre-Seigneur, et le faisois prier par mes Sœurs, de ne pas permettre que je partisse sans les laisser dans un logis qui leur appartînt. Nous recourions aussi à l'assistance du glorieux saint Joseph et de la très-sainte Vierge, en l'honneur de laquelle nous faisions plusieurs processions. Voyant donc mon frère si disposé à nous aider, je traitai de l'achat de quelques maisons. Mais lorsque le marché paroissoit conclu, il se rompit. M'étant ensuite mise en prière pour demander à Dieu, que puisqu'il honoroit ces Religieuses de la qualité de ses Epouses, et qu'elles avoient un si grand désir de le servir, il lui plût de leur donner une maison. Il me dit : *J'ai déjà exaucé votre prière. Laissez-moi faire.* Ces paroles me donnèrent la joie que

l'on peut s'imaginer ; et je tins la chose pour faite, comme en effet elle se fit. Il nous empêcha ensuite, par son extrême bonté, d'en acheter une, dont chacun approuvoit l'acquisition, à cause qu'elle étoit en très-belle assiette ; mais si mal bâtie et si vieille, que ce n'étoit qu'une place, qui ne nous auroit guères moins coûté que la maison toute entière que nous avons maintenant. Aussi, n'en étois-je pas contente, parce que cela ne paroissoit pas s'accorder avec ce que Dieu m'avoit dit dans l'oraison, qu'il nous donneroit une maison très-commode. Il accomplit sa promesse. Car, ne restant plus qu'à passer le contrat de celle dont je viens de parler, celui qui nous la vendoit, à un prix excessif, remit, pour quelques considérations, à le signer, dans le temps dont nous étions convenus, et nous dégagea ainsi de notre parole. Je l'attribuai à une singulière faveur de Dieu, à cause qu'il y avoit tant à travailler à cette maison, qu'elle n'auroit pu être entièrement rétablie durant la vie des Religieuses qui y étoient, quand même elles auroient trouvé moyen de faire une si grande dépense, ce qui leur auroit été fort difficile.

Un Ecclésiastique, grand serviteur de Dieu, nommé Garcia Alvarez, très-estimé dans la ville, à cause de ses bonnes œuvres, qui faisoient toute son occupation, fut principalement cause que nous changeâmes d'avis. Il avoit tant de bonté pour nous, que depuis que nous eûmes la permission de faire dire la messe, il ne manquoit jamais de venir nous la dire tous les jours, quoique la chaleur fût extrême; et s'il eût eu plus de bien, rien ne nous auroit manqué. Comme il connoissoit fort cette maison, il ne voyoit point d'apparence de l'acheter si chèrement, et nous le représenta tant de fois, qu'enfin, il nous fit résoudre à n'y plus penser. Lui et mon frère allèrent ensuite voir celle que nous avons aujourd'hui, et en revinrent, avec raison, si satisfaits, Notre-Seigneur le voulant ainsi, que l'affaire fut terminée en deux ou trois jours, et le contrat signé. Mais nous n'eûmes pas peu de peine à y entrer, parce que celui qui l'avoit louée ne vouloit point en sortir, et que les Religieux de saint François, qui en étoient proches, nous prièrent instamment de ne nous y point établir. Pour moi, j'y aurois consenti si le con-

trat n'eût pas encore été signé, et en eusse remercié Dieu, pour n'être point obligée de payer six mille ducats que nous coûtoit la maison, sans pouvoir en jouir présentement. La mère Prieure, au contraire, louoit Dieu de ce que le marché étoit fait, à cause qu'elle avoit en cela, comme en toute autre chose, plus de foi que moi, et qu'elle est beaucoup meilleure. Après avoir demeuré plus d'un mois en cet état, enfin, cette bonne mère, les autres Religieuses et moi, allâmes de nuit nous mettre dans la maison, ne voulant pas que ces Religieux le sussent avant que nous en eussions pris possession. Mais ce ne fut pas sans crainte que nous toutes, et ceux qui nous accompagnoient, fîmes ce chemin. Autant d'ombres que nous voyions, nous paroissoient autant de ces Religieux.

Dès le point du jour, Garcia Alvarez, ce bon Prêtre qui étoit venu avec nous, dit la première messe; et depuis, nous n'eûmes plus rien à appréhender. JÉSUS, mon Sauveur, quelles frayeurs n'ai-je point eues dans ces prises de possession? Et si l'on en a tant lorsqu'on n'a d'autre dessein que de travailler pour votre ser-

vice, combien grandes doivent être celles des personnes qui ne pensent qu'à vous offenser et à nuire à leur prochain? et comment est-il possible qu'ils y trouvent du plaisir et de l'avantage? Mon frère n'étoit pas présent, parce qu'il avoit été obligé de se retirer, à cause que la précipitation avec laquelle on avoit passé le contrat, lui avoit fait commettre une erreur qui nous auroit été préjudiciable, et qu'étant notre caution, on vouloit pour ce sujet le mettre en prison. Ce qu'il n'avoit point d'habitude dans Séville, où il passoit pour étranger, nous causa ainsi beaucoup de peine, jusqu'à ce qu'il donna pour assurance à nos parties des effets dont ils se contentèrent. Ensuite tout alla bien, quoique pour nous faire mériter davantage, nous eûmes durant quelques temps un procès à soutenir.

Nous nous étions renfermées dans un étage bas, et mon frère passoit les jours entiers à faire travailler les ouvriers. Il continua aussi à nous nourrir, ainsi qu'il avoit commencé de faire quelque temps auparavant, parce que notre maison n'étoit pas encore considérée comme un monastère, mais comme un logis par-

ticulier, excepté par un saint Prieur des Chartreux de las Cuevas, de la famille des Pantojas d'Avila, à qui Dieu avoit, dès notre arrivée, donné tant d'affection pour nous, qu'il nous assistoit en toutes manières, et continuera sans doute jusqu'à la fin de sa vie. Je rapporte ceci, mes Sœurs, à cause qu'étant juste de recommander à Dieu nos bienfaiteurs, tant morts que vivans, je crois devoir engager celles qui liront cette relation, à prier pour ce saint Religieux, à qui nous sommes si obligées.

Si je m'en souviens bien, il se passa de cette sorte plus d'un mois, durant lequel mon frère travailloit avec tant d'affection à faire de quelques chambres une chapelle, et à tout accommoder, qu'il ne nous laissoit rien à faire. Quand cela fut achevé, je désirois fort que le très-saint Sacrement y fût mis sans bruit, parce que j'appréhende toujours de causer de la peine aux autres, lorsqu'on le peut éviter. Je le proposai à Garcia Alvarez, ce bon Prêtre; et il en conféra avec le Père Prieur des Chartreux; l'un et l'autre n'affectionnant pas moins que nous-mêmes ce qui nous touchoit. Ils jugèrent qu'afin de rendre le monastère

connu de tout le monde, il falloit que cette action se fît avec grande solennité, et allèrent ensuite trouver l'Archevêque. Après avoir agité l'affaire, il fut résolu que l'on iroit prendre le très-saint Sacrement dans une paroisse, pour le porter en procession dans notre monastère. Ce Prélat ordonna aussi que le Clergé, avec quelques Confrairies, y assisteroient, et que l'on tapisseroit les rues.

Le bon Garcia Alvarez para notre cloître par où l'on entra, et orna extrêmement l'église et les autels. Il y avoit même une fontaine qui jetoit de l'eau de naphte, sans que nous y eussions aucune part, ni que nous l'eussions désiré. Mais il est vrai que nous ne pûmes voir qu'avec beaucoup de dévotion et de plaisir, cette cérémonie se faire avec tant de solennité, les rues si bien tendues, et une si bonne musique de voix et d'instrumens, que ce saint Prieur des Chartreux me dit qu'il n'avoit jamais rien vu de semblable à Séville. Ainsi, on pouvoit juger que c'étoit un ouvrage de Dieu. Ce bon Père, contre sa coutume, assista à la procession. L'Archevêque posa lui-même le très-saint Sacrement; et la multitude du peuple qui se

trouva à cette fête, étoit incroyable. Vous voyez, mes filles, par ce récit, quels étoient les honneurs que l'on faisoit à ces pauvres Carmélites, auparavant si méprisées de tout le monde, qu'il ne sembloit pas qu'on leur voulût seulement donner un verre d'eau, quoiqu'il n'en manque pas dans la rivière de cette grande ville.

Il arriva une chose que tous ceux qui la virent, trouvèrent fort remarquable. Après que la procession fut achevée, on tira tant de coups de canon et tant de fusées, que cela dura presque jusqu'à la nuit ; et il leur prit alors encore envie d'en tirer. Sur quoi le feu s'étant mis à la poudre qu'un homme portoit, l'on considéra comme un miracle qu'il n'en fût pas brûlé. Il s'éleva une si grande flamme, qu'elle alla jusqu'au haut de notre cloître, qui étoit tapissé de taffetas jaune et cramoisi, et personne ne doutoit que ce taffetas ne dût être en cendre ; mais il ne parut pas seulement que le feu s'en fût approché, quoique les pierres de ces voutes en fussent toutes noircies. Nous en remerciâmes Dieu, parce que nous n'avions pas le moyen de payer cette étoffe ; et il y a

grande apparence que le démon, à qui cette cérémonie ne plaisoit point, non plus que de voir une nouvelle maison consacrée à Dieu, avoit voulu s'en venger en quelque manière. Notre-Seigneur ne le permit pas. Qu'il soit béni et glorifié à jamais !

CHAPITRE XXV.

La Sainte ne parle presque dans tout ce Chapitre que d'une excellente fille qui se rendit Religieuse dans ce monastère, nommée Béatrix de la Mère de Dieu.

Vous pouvez juger, mes Sœurs, quelle fut, ce jour-là, notre joie, et j'avoue que la mienne fut très-grande, de voir que je laissois ces bonnes filles dans une maison bien assise, fort commode, connue de toute la ville, où étoient entrées des filles qui pouvoient en payer la plus grande partie du prix, et que pour peu qu'y apportassent celles qui achèveroient de completter leur nombre, elle se trouveroit entièrement liquidée. Surtout, je ressentois une grande consolation de ce que mes travaux n'avoient pas été

inutiles. Mais lorsque je pouvois jouir de quelque repos, je fus obligée de partir le lundi d'après le dimanche qui précédoit la Pentecôte, de l'année 1576, à cause que la chaleur commençoit d'être excessive, comme aussi pour tâcher, s'il étoit possible, de ne point marcher le jour de la fête, et de la passer à Malagon, où je désirois pouvoir demeurer quelques jours.

Ainsi, Dieu ne permit pas que j'eusse la consolation d'entendre au moins une messe dans notre église. Mon départ troubla la joie de ces bonnes Religieuses. Elles sentirent vivement cette séparation, à cause que nous avions durant un an souffert ensemble tant de travaux, que ceux que j'ai rapportés ne sont que les moindres. Je n'en ai jamais tant éprouvé dans aucune fondation, si l'on en excepte celle d'Avila, qui les surpassoient encore, parce qu'ils étoient intérieurs. Je souhaite de tout mon cœur que Dieu soit bien servi dans cette maison; c'est la seule chose qui puisse importer. J'ai sujet de l'espérer, lorsque je vois qu'il y attire de si bonnes ames, et que les cinq que j'y ai menées avec moi, de la vertu desquelles j'ai parlé, mais beaucoup moins

que je ne l'aurois pu faire, y sont demeurées.

Béatrix de la Mère de Dieu.

Je veux, mes Filles, vous dire quelque chose de la première qui prit l'habit dans ce monastère, ne doutant point que vous ne l'appreniez avec plaisir. C'étoit une jeune demoiselle, fille de parens très-vertueux, qui demeurent dans le haut pays. Elle n'avoit encore que sept ans, quand une de ses tantes qui n'avoit point d'enfans, voulut l'avoir auprès d'elle, et la prit en affection. Alors, trois servantes de cette tante, qui se flattoient auparavant de l'espérance qu'elle leur donneroit son bien, ne doutant point qu'elle ne déclarât cet enfant son héritière, conspirèrent ensemble pour la perdre, et inspirées du démon, supposèrent qu'elle vouloit faire mourir sa tante, et qu'elle avoit pour ce sujet, donné de l'argent à l'une d'elles pour acheter de l'arsenic. Celle-là le dit à sa maîtresse, et les deux autres confirmèrent son témoignage. Ainsi, la tante le crut; la mère même de l'enfant en demeura persuadée, et elle retira sa fille,

qui passoit dans son esprit pour aussi coupable qu'elle étoit innocente.

Cette fille, dont le nom est Béatrix de la Mère de Dieu, m'a dit, que durant plus d'une année, sa mère la faisoit coucher sur la terre; qu'il ne se passoit point de jour qu'elle ne lui donnât le fouet pour lui faire confesser le crime dont elle étoit accusée, et que plus elle assuroit qu'elle ne l'avoit pas commis, ni ne savoit pas seulement ce que c'étoit que de l'arsenic, plus elle lui paroissoit méchante de s'opiniâtrer à le dénier, et la croyoit incorrigible. Il lui eût été facile de se délivrer d'un si cruel traitement, en avouant ce qu'on lui imposoit; et il y a sujet de s'étonner qu'elle ne le fit pas. Mais Dieu lui donna la force de soutenir toujours la vérité; et comme il est le protecteur des innocens, il envoya à deux de ces trois femmes de si cruelles maladies, qu'elles paroissoient avoir la rage. Se voyant en cet état et prêtes à mourir, elles confessèrent leur crime, et firent demander pardon à l'enfant. La troisième mourut en couche, et fit la même déclaration. Ainsi, toutes trois expirèrent dans les tourmens, pour punition d'une si horrible méchan-

ceté. Je n'ai pas seulement su cela de la fille, mais aussi de la propre bouche de la mère, qui la voyant Religieuse, et ayant peine à se consoler des maux qu'elle lui avoit faits, me l'a raconté avec d'autres particularités, qui faisoient voir quelles avoient été ses souffrances, Dieu ayant permis qu'encore qu'elle n'eût point d'autre enfant, et qu'elle l'aimât tendrement, elle l'eût traitée d'une manière si horrible, qu'on pouvoit dire qu'elle avoit été son bourreau. Et c'est une femme si véritable et si vertueuse, que l'on ne sauroit refuser d'ajouter foi à ses paroles.

Lorsque cette fille eut près de douze ans, elle fut touchée en lisant la vie de sainte Anne, d'une grande dévotion pour les Saints du mont Carmel, parce qu'elle voyoit dans cette vie que la mère de sainte Anne, qui se nommoit, ce me semble, Emerentiane, alloit souvent les visiter. Ainsi, elle s'affectionna de telle sorte à cet Ordre de la sainte Vierge, qu'elle résolut de se faire Religieuse, et fit vœu de chasteté. Elle passoit le plus de temps qu'elle pouvoit en solitude et en oraison, et y recevoit des graces très-particulières de Notre-Seigneur et

de sa bienheureuse Mère. Mais quelque impatience qu'elle eût d'entrer en religion, elle n'osoit s'en déclarer à son père et à sa mère, et ne savoit comment apprendre des nouvelles de cet Ordre. Sur quoi il est assez remarquable qu'y ayant dans Séville même une maison de la règle mitigée, elle n'en eut point de connoissance, qu'après avoir depuis été informée du nouvel établissement de nos monastères. Elle étoit restée seule de plusieurs enfans, dont elle étoit durant leur vie la moins chérie; et celui de ses frères qui étoit mort le dernier, avoit défendu son innocence lorsqu'on lui avoit supposé ce crime. Aussitôt qu'elle fut en âge d'être mariée, son père et sa mère lui proposèrent un parti si avantageux, qu'ils ne doutoient point qu'elle ne l'acceptât; mais elle leur répondit qu'elle avoit fait vœu de chasteté, et qu'elle mourroit plutôt que de le violer.

Ce refus les irrita de telle sorte, soit par un aveuglement causé par le démon, ou que Dieu le permît, afin de faire souffrir à cette vertueuse fille une espèce de martyre; que s'étant imaginés qu'il falloit qu'elle eût commis quelque grand crime, pour avoir pu se résoudre de

faire un si grand affront à celui à qui ils avoient donné leur parole, ils la traitèrent d'une manière si barbare, qu'il lui en auroit coûté la vie si Dieu ne la lui eût conservée, et elle demeura trois mois au lit sans pouvoir se remuer. Sur quoi elle m'a dit que dans l'excès de ses tourmens, s'étant souvenue de ce que sainte Agnez avoit souffert, elle ne les sentit presque plus, tant elle auroit désiré de mourir martyre comme elle.

Il faut avouer qu'il est bien étrange qu'une fille qui ne quittoit jamais sa mère, et étoit continuellement éclairée par un père si habile, ait pu être soupçonnée par eux d'avoir commis un si étrange péché, elle qui avoit toujours vécu saintement, et étoit si honnête, si sage, et si charitable envers les pauvres, qu'elle leur donnoit tout ce qu'elle avoit : mais lorsque Dieu, par un excès de son amour pour une personne, la fait souffrir, il se sert de divers moyens pour lui accorder cette grace. Quelques années après, ce père et cette mère ayant connu la vertu de leur fille, changèrent en caresses le mauvais traitement qu'ils lui faisoient. Ils ne lui refusoient rien de ce qu'elle désiroit d'eux pour faire l'au-

mône, sans que néanmoins ils pussent se résoudre à consentir qu'elle fût Religieuse ; ce qui lui donnoit, à ce qu'elle m'a dit, beaucoup de peine.

Treize ou quatorze ans avant que le père Gratien allât à Séville, lorsque l'on ne savoit encore ce que c'étoit que des Carmes déchaussés, cette fille étant avec son père, sa mère et quelques-unes de ses voisines, un Religieux très-vénérable et vêtu de gros drap, comme nos Pères de la réforme le sont maintenant, entra dans la chambre ; et quoiqu'il semblât être fort âgé, et que sa barbe qui étoit fort grande, fût aussi blanche que de l'argent, il paroissoit beaucoup de fraîcheur sur son visage. Il s'approcha de cette fille, et après lui avoir parlé en une langue, que ni elle, ni aucun de ceux qui étoient présens n'entendoit point, il fit trois fois le signe de la croix sur elle en disant ces propres mots : Béatrix, Dieu te rende forte ; et puis s'en alla. Leur étonnement à tous fut si grand, qu'à peine aucun d'eux pouvoit respirer tandis qu'il fut là. Quand il fut parti, le père demanda à sa fille qui étoit ce vénérable vieillard. Elle, de son côté, croyoit qu'il le connoissoit, et ils

se levèrent tous aussitôt pour l'aller chercher ; mais inutilement. Cette apparition donna une grande consolation à cette sainte fille, et tous ceux qui la virent, ne pouvant douter qu'elle ne vînt de Dieu, en furent extrêmement surpris, et conçurent encore une plus grande estime de sa vertu. Durant les quatorze années suivantes, elle continua de s'employer à servir Dieu, et à lui demander qu'il lui plût d'accomplir son dessein sur elle.

Un si long retardement l'ennuyoit beaucoup, lorsqu'allant entendre le sermon dans l'Eglise de Triane, qui est le quartier de Séville où son père demeuroit, sans savoir qui y prêchoit, il se trouva que c'étoit le père Jérôme Gratien. Et quand il alla recevoir la bénédiction, elle se ressouvint de celui qui lui étoit apparu autrefois, vêtu et déchaussé de la même sorte, mais différent de visage, le père Gratien n'ayant pas trente ans. Elle m'a raconté que sa joie fut si grande, qu'elle pensa s'évanouir, parce qu'encore qu'elle eût appris que l'on avoit établi en ce quartier là un monastère de Religieux, elle ne savoit pas que ce fût des Carmes dé-

chaussés. Elle fit, dès ce moment, tout ce qu'elle put pour aller à confesse à lui, et ne put qu'avec beaucoup de peine l'obtenir, à cause qu'étant si réservé et si retiré, et la voyant jeune et fort belle, il évite autant qu'il peut de confesser de semblables personnes. Comme elle étoit, de son côté, fort retenue, un jour qu'elle pleuroit dans l'église, une femme lui demanda ce qu'elle avoit. Elle lui répondit qu'elle auroit désiré de parler au père Gratien, mais qu'elle ne savoit comment l'aborder, parce qu'il confessoit alors. Cette femme la prit par la main, la mena à ce Père, le pria de l'entendre; elle lui fit une confession générale. Il fut également touché et consolé des graces que Dieu avoit répandues dans cette ame, et la consola beaucoup en lui apprenant qu'il pourroit bien venir des Carmélites; et qu'étant satisfait de sa vocation, il feroit en sorte qu'elle seroit la première qu'elles recevroient. Il lui confirma la même chose après que nous fûmes arrivées, et prit un grand soin d'empêcher que son père et sa mère ne le sussent, parce qu'ils n'auroient pu se résoudre à lui permettre d'entrer. Comme lorsqu'elle alloit se con-

fesser au monastère des Carmes déchaussés, qui étoit fort éloigné de son logis, et où elle faisoit plusieurs aumônes, sa mère ne la menoit point, mais la faisoit seulement accompagner par des servantes, cette vertueuse fille leur dit, le jour de la fête de la très-sainte Trinité, de demeurer, et qu'une femme qui étoit révérée de tout le monde dans Séville, à cause de son extrême piété, et de ses occupations continuelles en de bonnes œuvres, viendroit la prendre. Ainsi, elles ne l'accompagnèrent point; et selon qu'elle l'avoit concerté avec cette femme, elle prit un manteau de gros drap, si pesant, que sans la joie qu'elle avoit de le porter, je ne sais comment elle l'auroit pu. Sa seule crainte étoit de rencontrer quelqu'un qui la reconnût, et qui la voyant dans un habit si différent de son habit ordinaire, ne la traversât dans son dessein. Car, qu'est-ce qu'un véritable amour pour Dieu ne fait point faire? Nous lui ouvrîmes la porte, et j'envoyai en donner avis à sa mère. Elle vint aussitôt, et paroissoit être hors d'elle-même. Mais après avoir repris ses esprits, au lieu de passer à ces extrémités auxquelles d'autres mères

mères se laissent emporter, elle connut la grace que Dieu faisoit à sa fille, et malgré la résistance de la nature, elle se soumit à sa volonté, et nous fit ensuite de grandes aumônes.

Il ne se pouvoit rien ajouter à la joie que témoignoit cette nouvelle épouse de Jésus-Christ, de jouir du bonheur qu'elle avoit si ardemment souhaité. Son humilité étoit si grande, et elle prenoit tant de plaisir dans le travail, que nous avions peine à lui arracher le balai des mains, les exercices les plus bas et les plus pénibles lui étant les plus agréables, quoiqu'elle eût été élevée avec beaucoup de délicatesse. Le corps se ressentit de la joie de l'ame. Elle reprit aussitôt son embonpoint; et son père et sa mère la voyant en cet état, en furent si consolés, qu'ils n'auroient pas alors voulu qu'elle n'eût point été avec nous.

Comme il n'étoit pas raisonnable que cette vertueuse novice jouît d'un si grand bonheur sans qu'il lui en coûtât des souffrances, elle fut extrêmement tentée deux ou trois mois avant sa profession, non pas jusqu'à se résoudre de ne la point faire, mais parce que le démon effaçoit de son souvenir tout le temps

qu'elle avoit soupiré après un tel bien, et lui faisant envisager mille difficultés, agitoit sans cesse son esprit. Il se trouva, néanmoins, vaincu au lieu de la vaincre. Elle s'éleva par son courage au-dessus de tant de peines dont il tâchoit de l'accabler; et malgré tous ses efforts, elle résolut de faire profession. Notre-Seigneur qui n'attendoit pour la couronner que d'éprouver sa constance, lui fit trois jours auparavant des graces extraordinaires, et mit en fuite cet irréconciliable ennemi des hommes. Elle se trouva dans une telle consolation, qu'elle en étoit toute transportée; et certes, avec sujet, puisque c'étoit l'effet d'une preuve si signalée de l'amour que lui portoit son divin Epoux. Peu de jours après, sou père étant mort, sa mère prit l'habit, et nous fit une aumône de tout son bien. Il ne se peut rien ajouter au contentement dont elle et sa fille jouissent, et à l'édification qu'elles donnent à toutes les Sœurs, par la fidélité avec laquelle elles répondent à la faveur que Dieu leur a faite de les appeler à son service.

L'année n'étoit pas encore passée, qu'une autre demoiselle vint aussi se

mettre avec nous, quoique son père et sa mère ne pussent se résoudre à le lui permettre. Ainsi, Dieu remplit cette maison d'ames choisies, qui se consacrent à lui avec tant d'ardeur, qu'il n'y a ni clôture, ni austérités, ni travaux qui soient capables de les étonner, et qu'elles ne surmontent par son assistance. Qu'il soit béni dans tous les siècles.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SAINT JOSEPH DE CARAVAQUE.

CHAPITRE XXVI.

De quelle manière se fit cette fondation. La Sainte exhorte à ne point s'arrêter au bien dans la réception des Religieuses. Elle parle ensuite des grands travaux qu'elle a soufferts dans ces fondations, et dit comme on lui rendit tant de mauvais offices auprès du Père Général, qu'elle reçut des défenses d'en faire davantage; ce qui au lieu de l'affliger lui donna beaucoup de joie.

Lorsque j'étois sur le point de partir du monastère de saint Joseph d'Avila pour aller à la fondation de Veas, dont on étoit demeuré d'accord de tout, et qu'il ne restoit plus que de nous mettre en chemin de l'exécuter, j'appris par un homme, qu'une dame de Caravaque, nommée madame Catherine, m'envoya exprès, que trois demoiselles avoient été si touchées d'un sermon d'un Père

de la compagnie de Jésus, qu'elles s'étoient retirées chez elle dans la résolution de n'en point sortir, jusqu'à ce que l'on eût fondé en ce lieu là un monastère. Il y a grande apparence qu'elles s'étoient concertées avec cette dame, et qu'elle les aideroit à faire cette fondation. Elles étoient filles de deux gentilshommes des plus qualifiés de Caravaque, dont l'un se nommoit Rodriguez de Moya, qui étoit très-vertueux. Toutes ensemble avoient assez de bien pour exécuter ce dessein, et elles avoient appris ce qui s'étoit passé dans la fondation de nos monastères par les Pères de la compagnie de Jésus, qui nous y ont toujours assistées.

L'ardeur avec laquelle ces bonnes filles envoyoient de si loin pour s'engager dans l'Ordre de la sainte Vierge, me donna de la dévotion. Je résolus de seconder leurs bonnes intentions, et ayant su que ce lieu étoit proche de Veas, je menai un plus grand nombre de Religieuses que je n'avois accoutumé, parce que les lettres que j'avois reçues me faisant croire que cette affaire ne recevroit point de difficulté, mon dessein

étoit d'aller faire cette fondation aussitôt après que celle de Veas seroit achevée.

Mais Dieu en ayant ordonné autrement, mes mesures furent rompues. Car, comme je l'ai rapporté dans la fondation de Séville, la permission du Conseil des Ordres arriva alors, et m'empêcha d'exécuter ce que j'avois résolu. Il est vrai aussi que j'en fus fort dégoûtée; parce que j'appris étant à Veas, que le chemin étoit si mauvais, que les Supérieurs de nos monastères ne pourroient, sans beaucoup de peine, y aller faire leurs visites. Toutefois, comme j'avois donné sujet d'espérer que l'affaire s'achèveroit, je priai le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan, d'aller sur les lieux pour reconnoître l'état des choses, et me dégager s'ils le jugeoient à propos. Ils trouvèrent cette grande chaleur assez rallentie, non pas du côté de ces demoiselles, mais de celui de madame Catherine, qui avoït la principale part dans ce dessein, et qui les avoit logées chez elles dans un appartement séparé, comme dans une espèce de monastère.

Ces bonnes filles demeurèrent néanmoins si fermes dans leur résolution

d'être Religieuses, et gagnèrent de telle sorte le père Julien d'Avila et Antoine Gaytan, qu'avant de s'en revenir, ils passèrent tous les actes nécessaires pour la conclusion du traité, et les laissèrent ainsi comblées de joie. Quant à eux, ils étoient si satisfaits d'elles et de la bonté du pays, qu'ils ne pouvoient se lasser de nous le témoigner; et ils avouoient en même temps que l'on ne pouvoit voir de plus mauvais chemins. Tout étant donc ainsi d'accord, je renvoyai le bon Antoine Gaytan, qui ne trouvoit rien de difficile pour m'obliger. Et sans l'affection que le père Julien d'Avila et lui avoient pour cet établissement, et la peine qu'ils prirent pour le faire réussir, il ne se seroit jamais fait, tant j'y étois peu portée. Je priai ce bon homme de faire mettre un tour et des grilles aux lieux où l'on devoit prendre possession, et loger les Religieuses jusqu'à ce qu'elles eussent acheté une maison qui leur fût commode. Ce serviteur de Dieu y passa plusieurs jours, et nous accommoda un logement dans la maison de Rodriguez de Moya, qui étoit, comme je l'ai dit, père d'une

de ces demoiselles, et qui en donna avec joie une partie pour ce sujet.

Lorsque j'étois prête à me mettre en chemin, je reçus la permission; mais, ayant su qu'il y avoit une clause qui rendoit les Religieuses dépendantes des Commandeurs, à quoi je ne pouvois consentir, parce que cela est contraire à nos constitutions, il fallut envoyer demander une nouvelle permission; et on ne l'auroit jamais obtenue, non plus que celle de Veas, si je n'eusse pris la liberté d'en écrire au Roi Dom Philippe II, à présent régnant. Il commanda qu'on l'expédiât aussitôt; car sa Majesté affectionne de telle sorte les personnes religieuses qui vivent selon leur profession, qu'ayant su que nous observons, dans nos monastères, la première règle, il nous a toujours favorisées. C'est pourquoi, mes Filles, je vous prie de tout mon cœur de ne discontinuer jamais les prières particulières que nous faisons pour ce grand Prince.

Comme il falloit donc faire réformer cette permission, je partis par l'ordre du Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, alors Commissaire et qui l'est encore; je pris mon chemin par Séville, et je laissai

ces pauvres demoiselles dans leur clôture, où elles demeurèrent jusqu'au premier jour de l'année suivante, quoiqu'elles eussent envoyé vers moi à Avila dès le mois de février. La permission fut bientôt expédiée. Mais étant si éloignée d'elles, et si occupée du sujet de mon voyage, tout ce que je pouvois étoit de les plaindre beaucoup dans les peines où elles me témoignoient être par leurs lettres, et de désirer extrêmement de les en soulager.

M'étant donc impossible d'y aller, tant à cause de ce grand éloignement, que parce que cette autre fondation n'étoit pas encore achevée, le Père Jérôme Gratien trouva bon que les Religieuses, qui avoient été destinées pour commencer cet établissement, et qui étoient demeurées à saint Joseph de Malagon, le fissent sans moi.

Je fis en sorte que l'on donna pour Prieure une Religieuse en la conduite de laquelle j'avois une grande confiance, parce qu'elle est beaucoup meilleure que moi. Elles partirent avec tout ce dont elles avoient besoin, accompagnées de deux Pères Carmes de notre réforme; car le Père Julien d'Avila et Antoine

Gaytan s'en étoient retournés il y avoit déjà quelques jours; et comme le chemin étoit long et le temps fâcheux, à cause que c'étoit sur la fin de décembre, je ne voulus pas leur donner la peine de revenir. Ces Religieuses furent reçues à Caravaque avec une grande joie de toute la ville, et avec une très-particulière de ces demoiselles, qui les attendoient dans leur clôture avec tant d'impatience. Elles fondèrent le monastère, et le très-saint Sacrement y fut mis le jour du saint Nom de Jésus de l'année 1576. Deux de ces trois filles prirent aussitôt l'habit; mais la troisième étant d'un naturel trop mélancolique pour vivre dans une clôture si étroite et si austère, elle retourna en sa maison pour y demeurer avec une de ses sœurs. Qu'un tel exemple, mes Filles, vous fasse admirer la conduite de Dieu, et combien nous sommes obligées de le servir et de le remercier de la grace qu'il nous a faite de persévérer jusqu'à faire profession, et de demeurer ainsi dans sa maison durant tout le reste de notre vie, en qualité de filles de la sainte Vierge. Il s'est servi du dessein qu'avoit cette demoiselle d'être Religieuse, et de son bien pour l'établissement de ce monastère.

Et lorsqu'elle devoit jouir du bonheur qu'elle avoit si ardemment souhaité, le courage lui a manqué, et elle s'est laissée vaincre par cette humeur mélancolique sur qui nous rejetons si souvent les fautes que nos imperfections et la légèreté de notre esprit nous font commettre.

Plaise à sa divine Majesté de nous donner une grace si abondante, que rien ne soit capable de nous empêcher d'avancer dans son service; et qu'il veuille toujours, s'il lui plaît, être notre protecteur et notre soutien, afin que nous ne perdions pas, par notre lâcheté, un aussi grand bien que celui dont il a commencé de favoriser des créatures aussi foibles et aussi misérables que nous le sommes. Je vous conjure en son nom, mes Sœurs et mes Filles, de lui faire sans cesse cette prière, et que chacune de celles qui entreront à l'avenir dans ces maisons saintes, se représente continuellement que ç'a été par une grace toute extraordinaire que cet ordre de la sainte Vierge est rentré dans la première observance de sa règle, afin qu'il ne permette pas qu'elle se relâche. Considérez que des choses qui paroissent légères ouvrent la porte à de grands désordres, et font, sans

que l'on s'en aperçoive, que l'esprit du monde entre dans ces lieux consacrés à la retraite et au silence. Représentez-vous la pauvreté et les travaux qui vous ont procuré le repos dont vous jouissez, et vous connoîtrez que la plus grande partie de ces monastères ne sont pas l'ouvrage des hommes, mais celui de Dieu, qui prend plaisir à nous accorder de nouvelles graces, quand nous n'y apportons point d'obstacle. Car, d'où pensez-vous qu'une fille aussi foible et aussi imparfaite que je suis, ait tiré de la force pour exécuter de si grandes choses? une fille soumise à autrui, une fille sans argent et sans secours, celui de mes frères qui m'assista en la fondation de Séville étant encore dans les Indes? Et comment pourriez-vous douter, mes Sœurs, que ce ne soit Dieu qui a tout fait, puisque je ne suis pas d'une naissance assez illustre pour m'attribuer l'honneur que l'on m'a rendu en tant de rencontres; et que, de quelque côté que l'on considère ce qui s'est passé dans ces fondations, il faut toujours en venir à reconnoître que Dieu seul en a été la source? Ne serions-nous donc pas bien malheureuses si nous manquions de maintenir en sa perfection un

si grand ouvrage, quand il devroit nous en coûter pour le conserver notre repos, notre honneur et notre vie? Mais ces trois choses, au contraire, s'y rencontrent. Car, quel repos égale celui dont vous jouissez avec une telle paix et une si grande joie intérieure, qu'au lieu d'appréhender la pauvreté vous la désirez? Quel honneur peut être plus grand que d'être les épouses d'un Dieu? Et quelle vie peut être plus heureuse que celle où l'on n'appréhende point la mort, comme nous en voyons des exemples en celles qui finissent leurs jours parmi nous? Ainsi, si vous demandez sans cesse à Dieu la grace de vous avancer de plus en plus dans son service; si vous vous défiez de vous-mêmes pour ne vous confier qu'en lui; et si vous ne vous découragez jamais, il ne vous refusera jamais son assistance.

Ne point s'arrêter au bien, dans la réception des Religieuses.

N'appréhendez donc point que rien vous manque, et pourvu que vous soyez contentes des dispositions de celles qui se présenteront pour être Religieuses, et

qu'elles soient riches en vertu, ne craignez point de les recevoir, encore qu'elles soient pauvres des biens du monde. Il suffit qu'elles viennent dans le dessein de servir Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront. Il pourvoira à vos besoins par quelque autre voie qui vous sera beaucoup plus avantageuse. J'en parle par expérience ; et il m'est témoin que je n'ai jamais refusé aucune fille faute de bien, quand j'étois contente du reste. Le grand nombre que vous savez que j'en ai reçu purement pour l'amour de Dieu, en est une preuve ; et je puis assurer avec vérité, que je n'étois pas si aise d'en recevoir de riches que de pauvres, parce que les premières me donnoient quelque crainte ; au lieu que les autres touchoient si sensiblement mon cœur, que souvent j'en pleurois de joie. Que si en tenant cette conduite lorsque nous n'avions ni maison, ni argent pour en acheter, Dieu nous a tant assistées, serions-nous excusables de ne pas tenir la même conduite, maintenant que nous avons de quoi vivre ? Croyez-moi, mes Filles, vous perdriez en pensant gagner. Si celles qui se présenteront ont du bien, qu'elles ne soient point obligées de don-

ner à d'autres qui en auroient besoin, je trouve bon que vous le receviez en aumône, parce qu'il me semble qu'autrement elles vous témoigneroient peu d'affection ; mais prenez toujours garde que celles qui seront reçues ne disposent de leur bien que par l'avis de personnes doctes, et pour la plus grande gloire de Dieu. Nous ne saurions prétendre d'en recevoir d'elles qu'avec ces conditions, et il nous importe beaucoup plus qu'elles servent Dieu le plus parfaitement qu'elles pourront, puisque ce doit être notre seul désir. Toute misérable que je suis, je puis dire, à son honneur et pour votre consolation, que je n'ai jamais rien fait dans ces fondations que je n'aie cru conforme à sa volonté, dont je n'aurois voulu, pour quoi que ce fût, m'éloigner en la moindre chose, et par l'avis de mes Confesseurs, qui depuis que j'ai pris cette résolution, se sont tous trouvés fort savans et des personnes de grande piété.

Peut-être que je me trompe, et que j'ai commis, sans le savoir, un très-grand nombre de fautes. J'en laisse le jugement à Dieu qui pénètre le fond des cœurs, et je dis seulement ce qui me

paroît s'être passé en moi-même. Mais je voyois clairement que si je faisois quelque bien, c'étoit lui qui me le faisoit faire, et qu'il se servoit de moi pour accomplir son ouvrage. Aussi ne l'ai-je rapporté, mes Filles, qu'afin de vous faire encore mieux connoître combien vous lui êtes obligées, et que, jusqu'à cette heure, nous n'avons fait tort à qui que ce soit. Qu'il soit béni à jamais d'être la cause de tout notre bonheur, et d'avoir suscité des personnes charitables pour nous assister. Je le prie de nous faire la grace de n'être point ingrates de tant de faveurs dont nous lui sommes redevables. Ainsi soit-il.

Vous avez vu, mes Filles, une partie des travaux que j'ai soufferts, et qui, à mon avis, ont été les moindres. Je n'aurois pu, sans vous ennuyer, vous les rapporter tous, et vous dire particulièrement combien grandes ont été les fatigues que nous donnoient, dans nos voyages, la pluie, la neige, la peine de nous trouver égarées de notre chemin, et surtout mon peu de santé, m'étant arrivé diverses fois d'avoir une fièvre très-violente, et plusieurs autres maux, tant intérieurs qu'extérieurs. Il me souvient,

entr'autres choses, que le jour que nous partîmes de Malagon pour aller à Veas, je me trouvai réduite en tel état, que, considérant la longueur du chemin qui nous restoit encore à faire, les paroles du Prophète Elie, notre Père, quand il fuyoit la fureur de Jézabel, me vinrent en l'esprit, et je dis à Dieu comme lui : « Je vous laisse à juger, Seigneur, si « j'ai assez de force pour tant souffrir. » Sa divine Majesté, voyant ma foiblesse, me délivra comme en un moment de cette fièvre et de tous ces autres maux, tant intérieurs qu'extérieurs, dont j'attribuai la cause à un saint ecclésiastique qui survint. Lorsque Dieu me donnoit ainsi de la santé, je supportois avec joie les travaux corporels; mais ce ne m'étoit pas une petite peine que de m'accommoder aux différentes humeurs des personnes des lieux où nous allions, et à me séparer de mes Filles et de mes Sœurs, quand je me trouvois obligée de les quitter pour aller ailleurs; la tendresse avec laquelle je les aime étant si grande, que je puis dire avec vérité que ces séparations n'étoient pas les moindres de mes croix, principalement lorsque je pensois que je ne les reverrois plus. La douleur qu'elles

ressentoient de leur côté leur faisoit répandre quantité de larmes ; parce qu'encore qu'elles soient détachées de tout le reste, Dieu ne leur a pas fait la grace de l'être de moi, peut-être pour augmenter la peine que me faisoit souffrir ce que je ne l'étois pas non plus d'elles. Je faisois tous mes efforts pour ne pas le leur témoigner, et je les reprenois même d'être, en cela, si imparfaites ; mais leur véritable affection pour moi, dont elles me donnoient des preuves en toutes rencontres, étoit si grande, que mes remontrances leur servoient de peu.

Vous aurez vu aussi comme j'avois non-seulement la permission de notre révérendissime Père Général de faire ces fondations, mais un ordre particulier d'y travailler, et Dieu lui donnoit tant de zèle pour cette bonne œuvre, que je n'en faisois aucune dont il ne me témoignât, par ses lettres, une extrême joie. J'avoue que rien ne m'a tant soulagée dans mes travaux, parce que je croyois servir Dieu en le contentant, étant, comme il est, mon supérieur, et que j'avois, de plus, une grande affection pour lui.

Enfin, soit que Notre-Seigneur voulût me donner quelque repos, ou que le

diable ne pût souffrir l'établissement de tant de maisons consacrées au service de Dieu, le cours de ces fondations fut interrompu, sans que l'on puisse en attribuer la cause à notre révérendissime Père Général, puisque lui ayant écrit, il n'y avoit pas long-temps, pour le prier de me dispenser de fonder davantage de monastères, il m'avoit répondu que, bien loin de me l'accorder, il souhaitoit que leur nombre pût égaler celui de ses cheveux.

Avant que je partisse de Séville, on avoit tenu un chapitre général, dans lequel j'avois sujet de croire que l'on considéreroit comme un service rendu à l'ordre, la fondation de ces nouveaux monastères; mais au lieu d'envisager cette affaire de la sorte, on m'envoya une défense des Définiteurs de faire à l'avenir d'autres fondations, et un commandement de me retirer dans celle de nos maisons que je voudrois choisir, avec défense d'en sortir, pour quelque cause ou occasion que ce fût; ce qui étoit comme me mettre en prison, puisqu'il n'y a point de Religieuse qu'un Provincial ne puisse envoyer d'un monastère en un autre, lorsque le bien de l'Ordre le désire. Mais ce qui étoit pis que tout le reste, et la seule

chose qui m'étoit sensible, c'est que notre Père Général étoit mal satisfait de moi, sur de faux rapports que des personnes passionnées lui avoient faits. Or, pour vous faire voir, mes Sœurs, combien grande est la miséricorde de Dieu, et qu'il n'abandonne jamais ceux qui désirent de le servir, je puis assurer avec vérité que non-seulement cet ordre du chapitre ne me donna point de peine, mais qu'il me causa tant de joie que je ne pouvois la dissimuler. Ainsi, je ne m'étonne plus de ce que David dansa devant l'arche, puisque, si je l'eusse osé, j'aurois fait la même chose en cette rencontre. Je ne sais à quoi attribuer une joie si excessive, ne m'étant jamais trouvée, en tant d'autres grandes traverses, dans une semblable disposition, quoique l'une des accusations que l'on me supposoit fût très-notable. Et pour ce qui étoit de ne plus fonder des monastères, si on en excepte le déplaisir que me donnoit le mécontentement de notre révérend Père Général, ce m'étoit un grand soulagement, et j'avois souvent désiré de finir ma vie dans le repos et la retraite. Néanmoins ce n'étoit pas la pensée de ceux qui me rendoient ces mauvais offices : ils

croyoient, au contraire, extrêmement m'affliger, et peut-être avoient-ils bonne intention. Il est vrai que j'ai quelquefois senti de la joie dans les grandes contradictions que j'ai eues dans ces fondations, et les discours qui se faisoient contre moi par diverses personnes, dont quelques-unes n'avoient pas de mauvais dessein; mais je ne me souviens point d'avoir jamais eu, en toute ma vie, un mécontentement semblable à celui que j'éprouvai en cette rencontre : et ce qui me touchoit principalement étoit de penser qu'il falloit que mon Créateur fût satisfait de moi, puisque les créatures me récompensoient de la sorte des travaux que je souffrois. Car, j'étois très-persuadée que c'est se tromper que de chercher sa consolation dans les choses de la terre et les louanges des hommes. Ils sont aujourd'hui d'un sentiment, demain d'un autre; ce qui leur plaît le matin, leur déplaît le soir, « et vous seul, mon Dieu, êtes toujours « immuable : soyez béni à jamais, vous « qui ferez jouir, dans le ciel, d'une vie « sans fin, ceux qui vous serviront fidel- « lement jusqu'à la fin de leur vie. »

Je commençai, comme je l'ai dit, en l'année 1573 à écrire ces fondations, par

l'ordre du Père Ripalda, Religieux de la Compagnie de Jésus, alors mon Confesseur, et Recteur du collége de Salamanque, où je demeurois dans le monastère de saint Joseph. Après en avoir écrit quelques-unes, parmi plusieurs occupations, je résolus d'en demeurer là, tant parce que je ne me confessois plus à ce Père, qui étoit allé demeurer ailleurs, qu'à cause que j'avois eu beaucoup de peine à les écrire, ainsi que j'en ai toujours, sans néanmoins que j'y eusse regret, l'ayant fait par obéissance; mais le Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, Commissaire apostolique, me commanda de continuer. Comme mon obéissance est fort imparfaite, je lui représentai, pour m'en excuser, mon peu de loisir, et les autres raisons qui me vinrent en l'esprit, tant j'appréhendois d'ajouter cette fatigue à celles que j'avois déjà. Ne l'ayant pu persuader, il m'ordonna d'y travailler quand je le pourrois, et je l'ai fait par soumission, dans le désir que l'on en retranche tout ce que l'on y trouvera de mauvais, qui sera peut-être ce qui me paroît le meilleur. J'ai achevé ce traité le quatorzième jour de novembre 1576, veille de saint Eugène, dans le monastère

de saint Joseph de Tolède, où je suis présentement, et par l'ordre de ce Père, qui n'est pas seulement Commissaire apostolique des Carmes déchaussés et des Carmélites qui vivent selon la première règle, mais Visiteur de ceux de l'observance mitigée de l'Andalousie. Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui règne et règnera dans tous les siècles, de faire que cet ouvrage réussisse à son honneur et à sa gloire.

Je conjure mes Sœurs qui liront ceci de vouloir, pour l'amour de Notre-Seigneur, me recommander à lui, afin qu'il me fasse miséricorde, et me délivre des peines du purgatoire que je puis avoir méritées, pour me faire jouir de sa divine présence, et que, n'ayant pas le bonheur de le voir durant ma vie, je reçoive quelque récompense, après ma mort, de la peine que j'ai eue à écrire ceci, et de mon extrême désir qu'il donne quelque consolation à celles à qui on permettra de le lire.

Une veille de Pentecôte, étant dans l'ermitage de Nazareth, du monastère de saint Joseph d'Avila, et pensant à une très-grande grace que Dieu m'avoit faite à pareil jour, il y avoit environ vingt ans,

j'en fus si touchée que je tombai en ravissement. Dans cette extase Notre-Seigneur me commanda de dire de sa part aux Pères de notre réforme, qu'elle iroit toujours en augmentant, au lieu de se relâcher, pourvu qu'ils travaillassent avec grand soin à observer quatre choses : la première, que les Supérieurs s'accordassent dans leurs sentimens; la seconde, qu'ayant plusieurs maisons, il n'y eût que peu de Religieux en chacune; la troisième, d'avoir peu de commerce avec les séculiers; et la quatrième, d'enseigner plus par leurs actions que par leurs paroles. Ceci arriva en l'année 1579, et pour témoigner qu'il est très-véritable, je l'ai signé de ma main.

THÉRÈSE DE JÉSUS.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE VILLENEUVE-DE-LA-XARE.

CHAPITRE XXVII.

Persécutions faites aux Pères Carmes déchaussés par ceux de l'Observance mitigée, soutenus par le Nonce Apostolique, et qui ne cessèrent qu'après que le roi Philippe II eût donné à ce Nonce quatre Assesseurs, très-gens de bien, pour juger cette affaire. La Sainte entreprend, par l'ordre de Dieu, de fonder un monastere de Carmélites à Villeneuve-de-la-Xare, où neuf demoiselles qui vivoient en communauté d'une manière admirable, souhaitoient avec ardeur d'être Carmélites. La Sainte ayant passé pour y aller par un monastère fondé par sainte Catherine de Cardone, elle parle fort au long de la vie et des vertus de cette grande Sainte.

Après que la fondation de Séville fut achevée, on demeura plus de quatre ans sans en faire d'autres, à cause des grandes persécutions qui s'élevèrent tout-à-coup contre les Carmes déchaussés et

les Carmélites. Il y en avoit eu d'autres auparavant, mais non pas si rudes que celles-ci, qui pensèrent tout renverser. Le diable fit voir combien de si saints commencemens lui étoient insupportables, et Dieu fit connoître que c'étoit son ouvrage, en le conduisant à sa perfection, malgré les efforts de cet ennemi de toutes les bonnes œuvres. Les Pères Carmes déchaussés, et particulièrement les Supérieurs, eurent beaucoup à souffrir par l'opposition des Pères Carmes mitigés, et les témoignages si désavantageux que presque tous ces Pères leur rendirent auprès du Révérendissime Père Général. Car, encore que ce soit un fort saint Religieux, et que tous ces nouveaux monastères de Carmes déchaussés n'eussent été fondés que par sa permission, excepté celui de saint Joseph d'Avila, pour lequel le Pape l'avoit lui-même donnée, ils lui représentèrent tant de choses, et le prévinrent de telle sorte, qu'il ne vouloit pas qu'on en fondât davantage, et ils l'indisposèrent aussi contre moi, sur ce que j'avois contribué à ceux qui étoient déjà établis. Mais pour ce qui est des nouveaux monastères de Religieuses, il leur a toujours

été favorable. La peine que je souffris peut passer pour la plus sensible de toutes celles que j'ai éprouvées dans ces fondations, quoique j'en aie eu de très-grandes, à cause que, d'un côté, je ne pouvois me résoudre d'abandonner une entreprise que je voyois clairement regarder la gloire de Dieu et l'avantage de notre Ordre, et que mes Confesseurs, qui étoient des personnes très-capables, me conseilloient de poursuivre. Et que, d'autre part, ce m'étoit une mortelle douleur de ne pas déférer à la volonté de mon Supérieur, parce qu'outre l'obligation que j'avois de le contenter, je l'aimois extrêmement et lui étois fort obligée. Mais quelque désir que j'eusse de le satisfaire, je ne le pouvois, à cause que nous avions des Visiteurs apostoliques à qui nous étions contraintes d'obéir. Un Nonce du Pape, qui étoit un homme fort saint, et qui par son affection pour la vertu estimoit beaucoup les Carmes déchaussés, mourut alors; et Dieu permit, pour exercer ces Religieux, que celui qui lui succéda, et qui étoit un peu parent du Pape, leur fût très-contraire. Je veux croire qu'il étoit homme de bien, mais se trouvant

disposé à favoriser en toutes choses les Pères de l'observance mitigée, et se laissant persuader de ce qu'ils lui disoient contre les réformés, il se mit dans l'esprit qu'il devoit les empêcher de se multiplier davantage, et commença d'agir contre eux avec une rigueur si extrême, qu'il condamnoit au bannissement et à la prison ceux qu'il croyoit pouvoir s'opposer à son dessein.

Le Père Antoine de Jésus, qui avoit le premier commencé la réforme, le Père Jérôme Gratien, que le Nonce précédent avoit établi Visiteur apostolique des mitigés, contre lequel ce nouveau Nonce étoit principalement aigri, et le Père Marian de saint Benoît, desquels j'ai parlé dans les fondations précédentes, furent ceux qui souffrirent le plus. Il imposa des pénitences rigoureuses à d'autres très-bons Religieux, et défendit particulièrement à ceux-ci, sous de grandes peines, de ne plus se mêler d'aucune affaire. En quoi il étoit facile de juger que Dieu ne permettoit cet orage que pour faire mieux connoître la vertu de ces excellens Religieux, comme la suite le fit voir. Ce même Nonce établit pour Visiteur de nos monastères, tant de

Religieux que de Religieuses, un Père de l'observance mitigée, ce qui nous auroit extrêmement fait souffrir, si les choses eussent été comme ils se l'imaginoient, et ne laissa pas de nous faire beaucoup endurer, ainsi qu'on pourra l'apprendre par ce qu'en écriront ceux qui le pourront mieux rapporter que moi. Je me contente de le toucher seulement en passant, afin de faire voir à celles qui nous succèderont, combien elles sont obligées d'aspirer de plus en plus à la perfection, puisqu'elles n'auront qu'à marcher dans un chemin que celles qui les ont précédées ont eu tant de peine à leur aplanir. On disoit contre quelques-unes d'elles mille choses fausses, dont j'étois extrêmement touchée. Et quant à celles que l'on publioit contre moi, j'en avois au contraire de la joie, parce que me considérant comme la cause de cette tempête, j'aurois souhaité que l'on m'eût jetée dans la mer, ainsi que Jonas, afin de la faire cesser. Mais Dieu soit loué à jamais d'avoir protégé la justice. Le roi Dom Philippe ayant été informé de la piété et de la manière de vivre des Carmes déchaussés, conçut de l'affection pour eux. Ainsi, il ne

voulut pas que le Nonce fût le seul juge de cette affaire. Il lui donna quatre Assesseurs, tous grands personnages, et dont trois étoient Religieux. L'un d'eux se nommoit le père Pierre Fernandez, homme de très-grand esprit, très-savant, et d'une fort sainte vie. Comme il avoit été Visiteur, tant des Pères de l'observance mitigée de la province de Castille que des Carmes déchaussés, il étoit très-informé de la manière de vivre des uns et des autres; ce qu'il nous importoit de tout qu'il fût bien connu. Ainsi, lorsque je sus que sa Majesté l'avoit choisi, je crus notre affaire terminée, comme elle l'est par la grace de Dieu. Je souhaite que ce soit pour son honneur et pour sa gloire. Il est certain qu'encore que plusieurs Evêques et des plus grands Seigneurs du Royaume, s'employassent avec chaleur pour informer ce Nonce de la vérité, leurs efforts auroient été inutiles, si Dieu n'eût permis que le Roi lui-même eût pris connoissance de l'affaire.

Quelle obligation n'avons-nous donc point, mes Sœurs, de prier extrêmement Dieu pour ce grand Prince, et pour ceux qui ont favorisé avec lui la cause

de Notre-Seigneur et de la très-sainte Vierge sa Mère, et je ne saurois trop vous le recommander, puisque vous voyez qu'autrement il auroit été impossible de continuer ces fondations? en quoi tout ce que nous pouvions contribuer, étoit de demander à Dieu, par des prières et des pénitences continuelles, qu'il lui plût que cette nouvelle réforme non-seulement subsistât, mais fît un plus grand progrès s'il le jugeoit être de son service.

Comme je ne vous ai parlé qu'en passant de tant de travaux qu'on eut à souffrir, ils vous paroîtront peut-être peu considérables. Je vous assure néanmoins qu'ils furent fort grands et fort longs.

Lorsqu'en l'année 1576, j'étois à Tolède, après être revenue de la fondation de Séville, un Ecclésiastique de Villeneuve-de-la-Xare, m'apporta des lettres du Conseil de ce lieu-là, avec ordre de tâcher de me porter à y fonder un monastère, et à y recevoir neuf filles qui s'étoient retirées, il y avoit déjà quelques années, dans un ermitage de sainte Anne du même lieu. Elles vivoient en communauté dans une si grande retraite et une si grande perfection, que toute la

ville admirant leur vertu, les vouloit assister dans leur désir d'être Religieuses; et un Curé de ce lieu, nommé Augustin Ervias, fort savant et fort homme de bien, touché du même sentiment, m'écrivit aussi en leur faveur. Je crus ne pouvoir entrer dans cette proposition pour quatre raisons. La première, qu'il étoit difficile que ce grand nombre de filles pût s'accommoder à notre manière de vivre, après en avoir pratiqué une autre. La seconde, qu'elles n'avoient pas à beaucoup près de quoi subsister, et qu'encore que la ville promît de les nourrir, cela ne me paroissoit pas pouvoir continuer et suffire pour vivre d'aumônes, dans un lieu qui n'étoit guère de plus de mille feux. La troisième, qu'elles n'avoient point de maison. La quatrième, que ce lieu étoit fort éloigné de nos monastères. Et de plus, parce que ne les ayant jamais vues, je ne pouvois, quoique l'on me dît de leur vertu, m'assurer qu'elles eussent toutes les qualités nécessaires pour embrasser une vie semblable à la nôtre. Ainsi, j'étois résolue à un refus. Mais comme je ne fais rien sans le conseil de personnes savantes et vertueuses, je voulus

en parler au Docteur Velasquez, mon Confesseur, alors Chanoine et Théologal de Tolède, et maintenant Evêque d'Osme, homme de grande capacité et piété. Après qu'il eut vu les lettres et été informé de l'affaire, il me dit que je devois rendre une réponse favorable, à cause que lorsque Dieu unit ainsi dans un même dessein tant de personnes vertueuses, c'est une marque qu'il y va de son service. Je lui obéis, et renvoyai celui qui m'avoit été dépêché, sans lui donner un entier refus. On continua ensuite à tant me presser, et on employa tant de personnes pour m'engager dans cette fondation, que cela dura jusqu'en l'année 1580, parce que, d'un côté, il me sembloit toujours qu'il n'y avoit point d'apparence de s'y résoudre; et que de l'autre, mes réponses n'étoient pas si mauvaises qu'elles ne leur laissassent quelque espérance.

Il arriva que le père Antoine de Jésus se retira durant le temps qui restoit de son exil, dans le monastère de notre Dame du secours, distant de trois lieues de Villeneuve. Ainsi, il y alloit quelquefois prêcher, et le père Gabriel de l'Assomption, Prieur de ce monastère, qui

est un homme fort sage et de grande piété, l'y accompagnoit. Comme ils étoient tous deux amis du Docteur Ervias, ils eurent par lui la connoissance de ces saintes filles, et furent si touchés de leur vertu et des instances que ce Docteur et toute la ville faisoient en leur faveur, qu'ils embrassèrent cette affaire comme si elle eût été la leur propre; et il n'y eut rien qu'ils ne fissent par leurs lettres pour tâcher à me persuader d'y entendre. J'étois alors dans le monastère de saint Joseph de Malagon, éloigné de plus de vingt-six lieues de Villeneuve; et ce Père Prieur vint me trouver sur ce sujet. Il m'assura, entre autres choses, que lorsque l'établissement seroit fait, le Docteur Ervias donneroit à cette maison trois cents ducats de rente, à prendre sur son bénéfice, aussitôt que l'on en auroit obtenu la permission de Rome. Si c'eût été une chose présente, j'aurois cru que cela, joint avec le peu qu'avoient ces filles, suffiroit pour leur subsistance; mais ne devant se faire qu'après la fondation, je n'y trouvois pas assez de sûreté. Ainsi, pour m'en excuser, je représentai au Père Prieur diverses raisons qui me pa-

roissoient très-fortes, le priai de bien considérer l'affaire avec le père Antoine de Jésus, et lui dis que je la remettois sur leur conscience, et ne croyois pas qu'elle dût se faire.

Après qu'il fut parti, considérant combien il avoit cette affaire à cœur, et qu'il ne manqueroit pas, sans doute, de faire tous ses efforts pour persuader au Père Ange de Salazar, maintenant notre Supérieur, d'approuver ce dessein, j'écrivis à l'heure même à ce dernier, pour le prévenir et le prier de ne point donner cette permission. Je lui en représentai les raisons; et il m'a mandé depuis qu'il ne l'auroit jamais accordée sans savoir si je l'approuvois.

Six semaines après ou environ, lorsque je croyois l'affaire rompue, je reçus des lettres du Conseil de Villeneuve, par lesquelles il s'obligeoit à donner tout ce qui seroit nécessaire pour la subsistance de ce monastère. Ces lettres étoient accompagnées de celles du Docteur Ervias, qui confirmoient la promesse qu'il avoit faite, et d'autres lettres des deux Pères dont j'ai parlé, qni continuoient de me représenter avec beaucoup de force, combien cette œuvre seroit agréable

à Dieu. J'appréhendois tant néanmoins de recevoir ce grand nombre de Religieuses, qui pourroient, comme il arrive souvent, se liguer ensemble contre celles que leur joindrois, que ne trouvant pas d'ailleurs ce qu'on offroit pour la subsistance de cette maison assez assuré, je ne pouvois me déterminer. J'ai reconnu depuis, que c'étoit le démon qui m'abattoit ainsi le courage, et me faisoit perdre, par ses artifices, presque toute la confiance que j'avois en Dieu. Mais les prières de ces vertueuses filles triomphèrent enfin de la malice de cet ennemi de notre salut.

Comme dans l'extrême désir que j'ai toujours de voir augmenter le nombre de ceux qui louent et qui servent Dieu, et que la crainte d'empêcher l'avancement de quelques ames, avoit été la cause des réponses favorables que j'avois rendues touchant cette affaire, je ne cessois point de la recommander à Notre-Seigneur. Et un jour, après avoir communié, il me demanda d'une manière fort sévère, *avec quels trésors j'avois donc établi les monastères que j'avois fondés*, et ajouta : *que je ne délibérasse point d'accepter celui-là ; qu'il y seroit*

très-bien servi, et qu'il seroit utile à plusieurs ames. La force toute-puissante de ces paroles d'un Dieu, qui ne se font pas seulement entendre à l'esprit, mais qui l'éclairent pour le rendre capable de connoître la vérité, et disposent la volonté à agir conformément à cette connoissance, me touchèrent si vivement, que je ne délibérai plus à accepter cette maison, et reconnus la faute que j'avois faite, d'avoir différé si long-temps par des considérations humaines, après avoir vu tant d'effets si extraordinaires de la conduite de Dieu dans l'établissement de ces maisons saintes consacrées à son service. Ne mettant donc plus en doute d'entreprendre cette fondation, je crus, pour diverses raisons, qu'il étoit nécessaire d'y mener moi-même les Religieuses qui devoient y demeurer, quoique je ne le pusse faire sans beaucoup de peine, parce que j'étois arrivée malade à Malagon et que je l'étois encore. Mais jugeant qu'il y alloit du service de Dieu, j'en écrivis à notre Supérieur, afin de savoir sa volonté. Il m'envoya la permission pour cette fondation, et m'ordonna de l'aller faire, et de mener avec moi telles Religieuses que je voudrois.

Ce choix ne me mit pas peu en peine, à cause qu'il faudroit qu'elles demeurassent avec ce grand nombre de filles que je m'engageois de recevoir. Après avoir extrêmement recommandé l'affaire à Dieu, je tirai du monastère de saint Joseph de Tolède, une Religieuse pour être Prieure, et deux de celui de Malagon, dont l'une seroit Sous-Prieure. Comme on avoit beaucoup prié pour ce sujet, ce choix réussit très-bien, et je l'attribuai à une faveur particulière de Dieu. Car, quant aux fondations où il n'y a que de nos Religieuses, qui les commencent sans se mêler avec d'autres, elles ne sont pas sujettes à rencontrer de grandes difficultés.

Le père Antoine de Jésus et le père Gabriel de l'Assomption, ce bon Prieur, nous vinrent chercher avec les ordres que la ville avoit donné pour notre établissement; et nous partîmes de Malagon le treizième jour de février 1580, un samedi avant le carême. Je ne pus voir sans étonnement, qu'étant auparavant si malade, je me trouvois dans un moment en un tel état, que je ne me souvenois plus de l'avoir été. On voit par là, combien il importe, lorsque Dieu

demande quelque chose de nous, de ne point considérer nos infirmités ni les obstacles qui s'y rencontrent, puisqu'il peut, quand il lui plaît, changer la foiblesse en force, et la maladie en santé ; et que s'il ne le fait pas, c'est qu'il juge que la souffrance nous est plus avantageuse. Car, à quoi notre santé et notre vie peuvent elles être mieux employées, qu'à les sacrifier pour le service d'un si grand Roi ? Et ne devons-nous pas nous oublier nous-mêmes, quand il s'agit de son honneur et de sa gloire ? N'appréhendez donc point, mes Sœurs, de pouvoir jamais vous égarer en marchant par ce chemin. J'avoue que ma lâcheté et ma foiblesse, m'ont souvent fait douter et craindre. Mais il ne me souvient pas que depuis que je suis Carmélite, et même quelques années auparavant, Notre-Seigneur ne m'ait, par sa miséricorde, fait la grace de surmonter ces tentations pour embrasser ce qui regardoit son service, quelques difficultés qui s'y rencontrassent. Car, encore que je connusse clairement que ce que je pouvois y contribuer n'étoit rien, et que lui seul faisoit tout, je trouvois ma satisfaction dans l'assurance qu'il ne demande de

nous qu'une ferme résolution de vouloir absolument tout ce qu'il veut. Qu'il soit béni à jamais. Ainsi soit-il.

Notre chemin se rencontrant par le monastère de notre Dame du secours, dont j'ai parlé, nous devions nous y arrêter pour donner avis de notre arrivée à Villeneuve, qui n'en est éloignée que de trois lieues, et cela avoit été ainsi résolu par ces Pères qui nous conduisoient, et à qui nous étions obligées d'obéir. Ce monastère est assis dans un désert assez agréable. Les Religieux vinrent en bon ordre au-devant de leur Prieur; et comme ils étoient pieds nus avec de pauvres manteaux de gros drap, ils nous donnèrent à tous de la dévotion. Pour moi j'en fus fort attendrie, m'imaginant de revoir ce temps bienheureux de nos saints Pères. Je les considérois en cette solitude comme des fleurs odoriférantes, dont la blancheur est une marque de leur pureté, et je les crois tels devant Dieu, parce que je suis persuadée qu'ils le servent très-fidellement. Ils entrèrent dans l'église en chantant le *Te Deum*, d'un ton qui témoignoit assez combien ils étoient mortifiés. Cette entrée est sous terre, comme

celle d'une caverne, et représente ainsi celle de notre saint Père Elie. Tant d'objets de piété me donnoient une telle joie, que quand le chemin que nous avions fait pour venir dans une demeure si dévote auroit été encore beaucoup plus long, le travail m'en auroit paru bien employé. Mais je ne pouvois penser sans douleur, que je n'avois pas été digne de trouver encore en vie sainte Catherine de Cardone, dont Dieu s'étoit servi pour fonder ce monastère, quoique j'eusse tant souhaité de la voir.

Je crois qu'il ne sera pas mal à propos de rapporter ici quelque chose de sa vie, et des moyens dont j'ai appris que Dieu s'est servi par elle pour fonder cette maison, qui a été si utile à plusieurs ames des lieux d'alentour, afin, mes Sœurs, que voyant quelle a été la pénitence de cette Sainte, et combien nous sommes éloignées de lui ressembler, nous fassions de nouveaux efforts pour plaire à Dieu. Car, comment pourrions-nous nous excuser de faire moins qu'elle, puisque la grandeur de sa naissance qu'elle tiroit des ducs de Cardone, et qui lui donnoit tant d'avantage sur nous, l'avoit fait élever d'une manière plus délicate que nous ne l'avons été? Ayant

reçu quelques lettres d'elle, j'y ai remarqué qu'au lieu de signer son nom propre, elle signoit seulement la pécheresse. D'autres écriront les particularités de sa vie, avant et depuis que Dieu lui eut fait tant de graces. Je me contenterai de rapporter ce que j'en ai appris de plusieurs personnes dignes de foi, qui avoient fort conversé avec elle.

Dès le temps que cette sainte fille vivoit dans le monde avec les personnes de sa qualité, elle veilloit très-soigneusement sur elle-même, faisoit beaucoup d'austérités, et désiroit toujours de plus en plus de se retirer en quelque lieu solitaire, pour ne s'occuper que de Dieu seul et à des actions de pénitence, sans qu'on pût l'en détourner. Elle le disoit à ses Confesseurs, et ils ne l'approuvoient pas, considérant cette pensée comme une folie, parce que le monde est si plein de discrétion, qu'à peine se souvient-on des faveurs si extraordinaires que Dieu a fait aux Saints et aux Saintes, qui ont tout abandonné pour aller le servir dans les déserts. Mais comme il ne manque jamais de favoriser les véritables désirs qu'on a de lui plaire, il permit que cette bienheureuse fille se confessa à un Reli-

gieux de saint François, nommé le père François de Torrez. Je l'ai connu particulièrement, et le regarde comme un Saint. Il y a déjà plusieurs années qu'il est très-fervent dans l'oraison et dans la pénitence, qu'il souffre une grande persécution, et qu'il sait quelles sont les graces que Dieu fait à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes. Ainsi, il dit à cette dame, qu'au lieu de perdre courage, elle devoit répondre à la vocation de Dieu. Je ne sais si ce furent ses propres paroles; mais on en vit bientôt l'effet par la résolution qu'elle prit.

Elle découvrit son dessein à un Ermite d'Alcala, le pria de l'accompagner pour l'exécuter, et le conjura de lui garder un secret inviolable. Ils s'en allèrent ensemble au lieu où est maintenant bâti ce monastère; et ayant trouvé une caverne si petite, que cette grande servante de Dieu pouvoit à peine y tenir, ce bon Ermite l'y laissa et s'en retourna. « Quel devoit être, mon Sauveur, « l'amour dont cette grande ame brûloit « pour vous, puisqu'il lui faisoit ainsi « oublier le soin de sa nourriture, les « périls où elle s'exposoit, et le hasard « où elle mettoit sa réputation, lorsque

« l'on ne sauroit ce qu'elle seroit deve-
« nue ? Quelle devoit être cette sainte
« ivresse, qui par l'appréhension de ren-
« contrer quelque obstacle qui l'empê-
« châl de jouir sans cesse de la présence
« de son divin Epoux, lui faisoit ainsi
« renoncer pour jamais à tous les biens,
« à tous les plaisirs, et à tous les hon-
« neurs du monde ? »

Considérez attentivement, mes Sœurs, je vous prie, de quelle sorte cette pure et chaste colombe s'éleva dans un moment au-dessus de toutes les créatures. Car, encore que nous ayons fait la même chose en entrant en religion, et offert à Dieu notre liberté en faisant vœu d'une perpétuelle clôture, je ne sais si nous ne trouvons point dans quelques rencontres, que notre amour-propre est toujours le maître. Je prie Dieu de nous préserver de ce malheur; et que nous faisant la grace d'imiter cette Sainte, en renoncant comme elle à tout ce qui est du siècle, il lui plaise d'en détacher entièrement notre cœur.

J'ai entendu dire des choses extraordinaires de ses austérités, quoique l'on n'ait, sans doute, eu connoissance que des moindres, puisqu'ayant passé tant

d'années en cette solitude dans un si ardent désir de faire pénitence, et sans que personne pût modérer sa ferveur, il y a sujet de croire qu'elle traitoit son corps d'une terrible manière. J'en rapporterai ce que des personnes croyables ont appris de sa propre bouche, et ce qu'elle en dit à nos Sœurs de saint Joseph de Tolède, lorsque les considérant comme si elles eussent été les siennes, elle leur parla dans la visite qu'elle leur fit, avec cette sincérité et cette ouverture de cœur qui lui étoient naturelles. A quoi je dois ajouter que cette profonde humilité qui lui faisoit connoître qu'elle ne pouvoit rien par elle-même, la rendoit si incapable de vanité, qu'elle ne prenoit plaisir à raconter les graces qu'elle recevoit de Dieu, qu'afin qu'on en rapportât à lui seul toute la gloire. Une manière d'agir si franche pourroit être périlleuse à des ames qui ne seroient pas arrivées à un aussi haut degré de perfection que cette Sainte, parce qu'il se mêleroit peut-être, parmi ces louanges que l'on donneroit à Dieu, quelque sentiment d'amour-propre. Mais je ne doute point que la simplicité avec laquelle cette bienheureuse fille agissoit, ne l'ait exemptée de ce

défaut, et je n'ai jamais ouï dire qu'on l'en ait blâmée.

Elle raconta donc à nos Sœurs, qu'après avoir mangé trois pains que l'Ermite qui la conduisit dans cette caverne lui avoit laissés, elle y passa plus de huit ans sans autre nourriture que des herbes et des racines qui croissoient dans ce désert. Qu'ensuite, un petit berger qui la rencontra, lui apportoit du pain et de la farine, dont elle faisoit de petits tourteaux, qu'elle mangeoit de trois en trois jours. Une preuve de cette vérité, est que des Religieux qui étoient présens lorsqu'elle fonda ce monastère, assurent qu'elle avoit tellement perdu le goût, que s'il arrivoit qu'on l'obligeât à manger quelque sardine ou quelqu'autre chose, elle lui faisoit plutôt du mal que du bien. Pour ce qui est du vin, elle n'en but jamais que je sache. Les disciplines qu'elle se donnoit avec une grande chaîne, duroient souvent une heure et demie et quelquefois deux heures. Et ses cilices étoient si rudes, qu'une femme m'a dit, que revenant avec elle d'un pélerinage, et ayant la nuit fait semblant de dormir, elle lui vit ôter et nettoyer son cilice, qui étoit tout plein de sang. Mais ce

qu'elle souffroit de la part des démons étoit encore beaucoup plus pénible. Car, elle dit à nos Sœurs, qu'ils lui apparoissoient comme de grands dogues qui lui sautoient sur les épaules, ou comme des couleuvres, sans que quelques tourmens qu'ils lui fissent, elle en eût peur.

Après même avoir fondé le monastère, elle ne laissoit pas de coucher dans sa caverne, excepté quand elle alloit au divin office. Auparavant qu'il fût bâti, elle entendoit la messe aux Religieux de la Mercy, à un quart de lieue de là. Et faisoit quelquefois ce chemin à genoux. Son vêtement, que l'on auroit pris pour celui d'un homme, étoit de burc, et sa tunique de gros drap.

Quand elle eut passé quelques années dans une si étrange solitude, Dieu permit que le bruit de sa vertu se répandît, et l'on commença d'avoir tant de vénération pour elle, qu'elle ne pouvoit éviter qu'un très-grand nombre de gens la vinssent voir. Ceux qui lui pouvoient parler s'estimoient heureux; et cela augmentant toujours, elle en étoit si lasse et si ennuyée, qu'elle disoit qu'ils la faisoient mourir. Presque aussitôt que le monastère fût bâti, il y avoit des jours que

la campagne étoit couverte de chariots, et ces Religieux ne trouvoient autre moyen de la soulager, que de la faire monter sur un lieu élevé, d'où elle prioit Dieu de bénir ce peuple, et s'en délivroit ainsi: ensuite des huit années qu'elle avoit passées dans cette caverne, que ceux qui y alloient avoient accrue, elle tomba dans une si grande maladie, qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elle en revînt, sans que néanmoins elle pût se résoudre à sortir d'une si affreuse demeure.

Elle commença alors à être touchée d'un grand désir de fonder, proche de ce lieu, un monastère de Religieux. Mais elle demeura assez long-temps sans savoir de quel ordre elle les choisiroit. Etant en oraison devant un crucifix, qu'elle portoit toujours sur elle, Notre-Seigneur lui fit voir un manteau blanc, et connoître qu'elle devoit choisir l'ordre des Carmes déchaussés, dont elle n'avoit point entendu parler, ni ne savoit pas seulement qu'il y en eût dans le monde, et il n'y avoit encore que ceux de Mancera et de Pastrane; elle s'en informa, et ayant appris qu'Il y en avoit un à Pastrane, dont la ville appartenoit

à

à la Princesse d'Eboly, femme du Prince Ruy de Gomez de Sylva, son ancienne amie, elle y alla pour travailler à exécuter sa résolution. Y étant arrivée, elle prit l'habit de la sainte Vierge, dans l'église de saint Pierre, mais sans dessein de se faire Religieuse, n'y ayant jamais eu d'inclination, parce que Dieu la conduisoit par une autre voie, et qu'elle appréhendoit qu'on ne l'obligeât, par obéissance, à modérer ses austérités, et à abandonner sa solitude.

Elle prit ce saint habit en présence de tous les Religieux, du nombre desquels étoit le père Marian dont j'ai parlé; et il m'a dit, qu'étant entré alors dans un ravissement, il eut une vision en laquelle il lui sembla qu'il voyoit plusieurs Religieux et Religieuses, à qui on avoit fait souffrir le martyre, dont les uns avoient eu la tête tranchée, et les autres les jambes et les bras coupés. Et ce n'est pas un homme capable de rien rapporter que de véritable, ni qui soit accoutumé d'avoir des ravissemens, Notre-Seigneur ne le conduisant pas par ce chemin. Priez Dieu, mes Sœurs, qu'il nous fasse la grace de mé-

riter d'être du nombre de ces bienheureux martyrs.

Ce fut donc en ce lieu de Pastrane, que cette sainte fille commenca à traiter de la fondation de son monastère. Et elle alla ensuite pour ce sujet à la Cour, qu'elle avoit quittée avec tant de joie. Ce ne lui fut pas une petite mortification, parce qu'elle ne sortoit pas plutôt du logis, qu'elle se trouvoit environnée d'une grande multitude de gens, dont les uns coupoient des morceaux de son habit, et les autres des morceaux de son manteau. De là elle fut à Tolède où elle vit nos Religieuses; et toutes m'ont assurée qu'il sortoit d'elle une odeur si agréable et si grande, qu'il n'y avoit pas jusqu'à son habit et à sa ceinture, qu'elles lui ôtèrent pour lui en donner une autre, qui n'en fussent parfumés; et que plus on s'approchoit d'elle, plus on sentoit cette bonne odeur, quoique l'étoffe de ses vêtemens et l'extrême chaleur qu'il faisoit alors, dûssent produire un effet contraire. Cette marque qui paroissoit en son corps de la grace que Dieu répandoit dans son ame, leur donna une grande dévotion, et je suis très-assurée que ces bonnes filles ne vou-

droient pour quoique ce soit, dire un mensonge. Cette Sainte obtint à la Cour et ailleurs tout ce qu'elle désiroit pour l'établissement de ce monastère ; et il fut fondé ensuite de la permission qu'elle en eut.

L'église fut bâtie au même lieu où étoit sa caverne, et on lui en fit une autre assez proche où il y avoit un sépulcre. Elle y passoit la plus grande partie du jour et de la nuit, durant les cinq ans et demi qu'elle vécut encore. Et l'on a considéré comme une chose surnaturelle, que des austérités aussi extraordinaires qu'étoient les siennes, n'aient pas plutôt fini ses jours. Elle mourut en l'année 1577, et on l'enterra avec une très-grande solennité, un gentilhomme nommé Dom Jouan de Leon n'y ayant rien épargné. Son corps est maintenant en dépôt dans une chapelle de la sainte Vierge, pour qui elle avoit tant de dévotion, en attendant que l'on construise une église pour y conserver un si grand trésor. La vénération que l'on a, à cause d'elle, pour ce monastère et pour tous les lieux d'alentour, est si grande, qu'il semble qu'elle ait imprimé des marques de sa sainteté dans cette heureuse solitude,

et particulièrement dans cette caverne où elle a passé tant d'années avant la fondation du monastère. On m'a assuré que cette Sainte souffroit avec tant de peine l'incroyable multitude de ceux qui venoient pour la voir, qu'elle vouloit s'en aller en quelque autre lieu où elle ne fût connue de personne, et qu'elle fit chercher l'Ermite qui l'avoit conduite en ce lieu-là, afin qu'il la menât dans un autre. Mais il étoit déjà mort, et Notre-Seigneur ne permit pas qu'elle exécutât ce dessein, parce qu'il vouloit que l'on consacrât à l'honneur de sa sainte Mère, la maison où on le sert aujourd'hui si fidellement. Il ne faut que voir ces Religieux pour connoître quelle est leur joie d'avoir renoncé au monde, et principalement le Prieur, qui est passé des délices du siècle dans une vie si pénitente. Dieu les a bien récompensés d'avoir ainsi tout abandonné pour l'amour de lui, en les élevant si fort au-dessus de toutes les choses de la terre. Ils nous reçurent avec beaucoup de charité, et nous donnèrent des ornemens pour le monastère que nous allions fonder; le respect et l'affection que l'on a pour la mémoire de la Sainte faisant qu'on leur

en donne beaucoup. Je ne vis rien en ce lieu qui ne m'édifiât extrêmement. Mais la satisfaction que j'en avois étoit mêlée d'une confusion qui me dure encore, lorsque je pense que cette grande Sainte qui a passé sa vie dans une si âpre pénitence, étoit une fille comme moi, plus délicatement élevée à cause de sa condition, moins pécheresse sans comparaison que je ne suis, et qui n'a pas reçu de Notre-Seigneur tant de faveurs qu'il m'en a fait en toutes manières, dont celle de ne m'avoir pas précipitée dans l'enfer comme mes péchés le méritoient, en est une toute extraordinaire. Ma seule consolation est le désir que j'ai de mieux faire à l'avenir; mais cette consolation est foible, parce que toute ma vie s'est passée dans de semblables désirs sans y avoir répondu par mes actions. Dieu veuille, s'il lui plaît, m'assister par son infinie miséricorde. J'y ai toujours mis ma confiance en m'appuyant sur les mérites de son Fils et sur l'intercession de la sainte Vierge, dont il me fait la grace de porter l'habit.

Après avoir communié dans cette église, j'entrai dans un ravissement, et cette sainte fille, accompagnée de quelques

Anges, m'apparut d'une manière intellectuelle, telle qu'un corps glorieux. Elle me dit de ne point me lasser de fonder des monastères; et je compris, quoiqu'elle ne me le dit pas, qu'elle m'assitoit auprès de Dieu. Elle ajouta d'autres choses qui ne peuvent s'écrire, dont je demeurai fort consolée, et avec un grand désir de travailler pour le service de Dieu. Ainsi, j'espère de sa bonté et des prières de cette Sainte, que je pourrai y réussir en quelque sorte.

Vous voyez, mes Sœurs, par ce que je viens de rapporter, que les souffrances et les travaux de cette grande servante de Dieu sont finis avec sa vie, mais que la gloire dont elle jouit maintenant ne finira point. Donc, puisque nous pouvons la considérer comme ayant été l'une de nos Sœurs, efforçons-nous de l'imiter, et je vous en conjure au nom de Notre-Seigneur. Ayons, pour nos misérables corps, cette sainte horreur qu'elle avoit d'elle-même, et n'y ayant rien ici-bas de permanent, achevons ce qui nous reste à passer de la durée si courte de cette vie, comme elle a achevé la sienne.

Nous arrivâmes à Villeneuve-de-la-Xare le premier dimanche de carême de l'année

1580, le jour de la fête de saint Barbacien, et la veille de celle que l'on célèbre en l'honneur de la chaire de saint Pierre. Tout le Conseil de la ville, et le docteur Ervias, accompagnés de plusieurs autres, vinrent au-devant de nous, et nous allâmes descendre à l'église de la ville, qui est fort éloignée de celle de sainte Anne.

Je ne pouvois voir, sans en ressentir une grande consolation, avec quelle joie tout ce peuple recevoit des Religieuses de l'ordre de la très-sainte Vierge. Nous entendîmes de loin le son des cloches, et aussitôt que nous fûmes entrées dans l'église, on chanta le *Te Deum* en musique et au son des orgues. On mit le très-saint Sacrement sur une machine faite pour ce sujet, et l'image de la Vierge sur une autre moindre. La procession, précédée par plusieurs croix et bannières, commença de marcher avec grande pompe, et nous étions proches du saint Sacrement avec nos voiles baissés et nos manteaux blancs.

Les Carmes déchaussés, qui étoient venus en bon nombre de leurs monastères, étoient près de nous; les Religieux de saint François du couvent de la ville y

assistèrent, et il s'y rencontra un Père Dominicain, dont je fus fort aise, quoiqu'il fût seul.

Comme l'église d'où nous partions, et celle où nous allions, étoient assez éloignées l'une de l'autre, on avoit dressé plusieurs reposoirs sur le chemin. On s'y arrêtoit, et l'on y récitoit des vers sur le sujet de notre Ordre qui me donnoient beaucoup de consolation, parce qu'ils étoient pleins des louanges de ce Dieu tout-puissant qui nous honoroit de sa présence, et pour l'amour duquel on faisoit tant de cas de sept pauvres Carmélites que nous étions. Mais en même temps ce m'étoit une grande confusion de me voir parmi ces servantes de Dieu, et de savoir que, si l'on m'eût traitée comme je le méritois, on n'auroit pu me souffrir. Je ne vous ai, mes Filles, rapporté si au long cet honneur que l'on rendit à la sainte Vierge, qu'afin que vous en remerciez Notre-Seigneur, et le priez de vouloir rendre cette fondation utile à son service; car, pour moi je vous avoue que je ne suis jamais si contente que lorsque ces établissemens se font après beaucoup de persécutions et de travaux, et que ce sont ceux que je vous

raconte plus volontiers. Il est vrai néanmoins que ces bonnes filles qui étoient dans cette maison ont extrêmement souffert, durant les cinq ou six ans qu'il y avoit qu'elles s'y étoient enfermées, tant par d'autres travaux, que parce que leur pauvreté étoit si grande qu'elles avoient beaucoup de peine à gagner de quoi vivre: car elles ne purent jamais se résoudre à demander des aumônes, à cause qu'elles ne croyoient pas devoir le faire. Elles jeûnoient beaucoup, mangeoient peu lorsqu'elles ne jeûnoient pas, étoient fort mal couchées, et logées fort étroitement; mais leur principale peine venoit, à ce qu'elles me dirent, de leur extrême désir de se voir revêtues de ce saint habit. Elles ne pensoient, jour et nuit, à autre chose, tant elles appréhendoient de ne l'avoir point. C'étoit le sujet de leurs prières. Elles demandoient sans cesse à Dieu, en pleurant en sa présence, de vouloir leur faire cette grace; et dans l'extrême affliction que leur donnoient les obstacles qui s'y rencontroient, elles redoubloient leurs pénitences, et retranchoient de leur nourriture pour épargner sur ce qu'elles gagnoient du travail de leurs mains, afin d'avoir moyen de m'envoyer des messa-

gers, et donner quelque chose à ceux qui pouvoient les assister dans leur dessein. Après avoir communiqué avec elles, et reconnu leur sainteté, je n'ai pu douter que leur réception dans notre Ordre ne fût un effet de leurs oraisons et de leurs larmes. Ainsi, je crois avoir rencontré en ces ames un beaucoup plus riche trésor que si elles avoient un grand revenu; et j'espère que cela ira toujours en augmentant.

Lorsque nous entrâmes dans la maison, ces bonnes filles nous reçurent avec les mêmes habits qu'elles y avoient apportés, parce qu'elles n'avoient point voulu prendre celui des dévotes que l'on nomme béates, à cause qu'elles espéroient toujours que Dieu leur feroit la grace de recevoir le nôtre. Le leur étoit fort honnête, quoiqu'il fût facile d'y remarquer le peu de soin qu'elles avoient de leurs personnes, et il ne falloit point de meilleure preuve de l'austérité de leur vie et de leurs pénitences, que les marques qui en paroissoient sur leurs visages. L'abondance de larmes qu'elles répandirent en nous voyant, et qu'il étoit facile de juger n'être pas feintes, faisoit connoître leur joie; et cette joie jointe

à leur humilité, à leur obéissance pour la Prieure, et à ce qu'il n'y avoit rien qu'elles ne fissent pour nous contenter, étoient des témoignages de leur vertu. Leur seule appréhension étoit que leur pauvreté et la petitesse de leur maison ne nous portassent à nous en retourner. Nulle d'elles n'avoit jamais commandé. Chacune travailloit avec grande humilité à ce dont elle étoit capable. Deux des plus âgées traitoient de leurs affaires lorsqu'il en étoit besoin, et les autres ne parloient ni ne vouloient parler à personne. Il n'y avoit point de serrure à leur porte, mais seulement un verrou, et la plus ancienne qui rendoit les réponses, étoit la seule qui osât s'en approcher. Elles dormoient fort peu, afin d'avoir assez de temps pour travailler à gagner leur vie, et pour prier; car elles y employoient plusieurs heures, et les journées entières aux jours de fête. Les ouvrages du père Louis de Grenade et du père Pierre d'Alcantara, étoient les livres d'où elles tiroient les règles de leur conduite. Elles s'occupoient la plupart du temps à réciter l'office divin, qu'elles lisoient le mieux qu'elles pouvoient, n'y en ayant qu'une seule qui

sût bien lire. Leurs breviaires n'étoient pas semblables, et quelques-uns qui étoient du vieux style romain, leur avoient été donnés par des Prêtres qui ne pouvoient plus s'en servir. Comme à peine elles savoient lire, elles y employoient beaucoup de temps, et le récitoient dans un lieu d'où ceux du dehors ne pouvoient les entendre. Il y a sujet de croire qu'elles y faisoient plusieurs fautes; mais je ne doute point que Dieu qui connoissoit leur bonne intention ne les excusât. Lorsque le père Antoine de Jésus commença de communiquer avec elles, il fit qu'elles ne récitèrent plus que l'office de la sainte Vierge. Elles avoient un four où elles faisoient cuire leur pain, et se conduisoient en toutes choses avec autant de régularité que si elles eussent eu une Supérieure. Plus je conversois avec elles, plus je louois Dieu des graces qu'il leur faisoit, et me réjouissois d'être venue, n'y ayant point de travaux que je ne voulusse souffrir pour consoler de telles ames. Celles de mes compagnes destinées pour demeurer avec elles, me dirent qu'elles avoient eu quelque peine durant les premiers jours; mais qu'ayant connu leur vertu,

elles avoient conçu tant d'affection pour elles, qu'elles demeureroient avec joie; et l'on voit par cet exemple quel est le pouvoir de la sainteté. Il est vrai que ces Religieuses étoient telles, que quand cela leur eût été fort pénible, elles n'auroient pas laissé de s'y engager volontiers avec l'assistance de Notre-Seigneur, par le désir qu'elles ont de souffrir pour son service. Celles qui ne sentent pas être dans cette disposition, ne doivent point se croire de véritables Carmélites, puisque ce n'est pas le repos, mais la souffrance que nous sommes obligées de rechercher, afin d'imiter en quelque chose notre divin Epoux. Je le prie de vouloir, par son infinie bonté, nous en faire la grace.

Je dois maintenant vous dire, mes Sœurs, quel a été le commencement de cet Ermitage de sainte Anne. Un Prêtre fort vertueux et fort recueilli, nommé Jacques de Guadalajara, natif de Zamore, et qui avoit été Religieux de Notre-Dame du Carmel, ayant une dévotion toute particulière pour la glorieuse sainte Anne, fit bâtir en ce lieu un ermitage tout proche de sa maison, d'où il pouvoit entendre la messe. L'ar-

deur de son zèle lui fit entreprendre le voyage de Rome, et il en rapporta des bulles avec de grandes indulgences pour cette chapelle. En mourant, il ordonna par son testament, que cette maison et tout son bien seroient employés pour fonder un monastère de Religieuses de Notre-Dame du mont Carmel; et que si cela ne pouvoit s'exécuter, il y auroit un Chapelain qui diroit quelques messes toutes les semaines; mais que cette obligation cesseroit aussitôt qu'il y auroit un monastère fondé. Ces lieux demeurèrent ainsi entre les mains d'un Chapelain durant vingt ans, pendant lesquels le bien diminua beaucoup; et ces demoiselles ne jouissoient que de la maison. Car le Chapelain qui demeure dans un autre lieu, dépendant de la même chapelle, ne veut pas la leur céder, ainsi que ce qui reste du bien. Néanmoins, la bonté de Notre-Seigneur est si grande, qu'elle n'abandonnera pas la maison de sa glorieuse aïeule. Plaise à sa divine Majesté qu'il y soit toujours servi, et que toutes ses créatures ne cessent jamais de lui donner les louanges qui lui sont dues. Ainsi soit-il.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE PALENCE.

CHAPITRE XXVIII.

Dans la répugnance qu'avoit la Sainte de s'engager à cette fondation, Dieu lui commande de l'entreprendre, et lui ordonne ensuite de s'établir auprès d'une église de la Vierge, quoiqu'elle eût déja fait le marché d'une autre maison. La Sainte rapporte aussi de quelle manière l'affaire entre les Carmes déchaussés et les mitigés fut accommodée, et qu'ils eurent chacun un Provincial.

A MON retour de la fondation de Villeneuve-de-la-Xare, je reçus un ordre de mon Supérieur d'aller à Valladolid, pour satisfaire au désir de l'Evêque de Palence, Dom Alvarez de Mendoce. C'étoit ce Prélat, qui étant Evêque d'Avila, nous avoit permis d'y fonder notre monastère de saint Joseph. Et comme on ne peut rien ajouter à son affection pour notre Ordre, Dieu lui inspira lors-

qu'il fut passé de cet Evêché à celui de Palence, le désir d'y fonder une autre maison.

Je ne fus pas plutôt arrivée à Valladolid, que je tombai dans une si grande maladie, que l'on ne croyoit pas que je pusse m'en relever. J'en revins toutefois; mais avec un tel dégoût, une telle foiblesse, et apparemment si incapable d'agir, que quelque désir qu'eût la Supérieure que cette fondation se fît, et quoiqu'elle me pressât de l'entreprendre, je ne pouvois me persuader d'avoir assez de force pour cela, ni quand même je m'y employerois, d'y réussir, parce que ce monastère devoit être fondé sans revenu, et qu'on me disoit que ce lieu étoit si pauvre, que les Religieuses n'y pourroient vivre.

Il y avoit déjà près d'un an que je traitois de la fondation de ce monastère et de celui de Burgos, et il ne me paroissoit pas y avoir de grandes difficultés. Mais alors il s'en présentoit plusieurs à mon esprit, quoique je ne fusse venue à Valladolid que pour ce sujet. Je ne sais si la foiblesse qui me restoit de ma maladie en étoit la cause, ou si c'étoit que le diable s'efforçoit d'empê-

cher le bien qui en est arrivé. En vérité, je ne puis voir qu'avec étonnement et un sensible déplaisir, ni même sans m'en plaindre souvent à Notre-Seigneur, de quelle sorte notre ame participe tellement aux infirmités de notre corps, qu'il semble qu'elle ne puisse éviter d'entrer dans les sentimens qui le font souffrir. C'est, à mon avis, l'une des plus grandes misères de cette vie, quand l'esprit n'est pas assez fort pour s'élever au-dessus des sens et s'en rendre maître. Car, quelque difficile à supporter que soit la peine de sentir de violentes douleurs, je la trouve peu considérable, lorsque l'ame demeure si attentive à Dieu qu'elle lui rend graces de ses maux, qu'elle considère comme venant de sa main. Mais souffrir beaucoup d'un côté, et ne rien faire de l'autre pour lui témoigner notre amour, c'est une chose terrible, principalement à une ame qui s'est vue dans de si grands désirs de ne chercher sur la terre aucun repos intérieur ni extérieur, afin de s'employer toute entière au service de ce divin Maître. Ainsi, quand cela arrive, je n'y vois d'autre remède que la patience, la connoissance de notre misère, et la sou-

mission à la volonté de Dieu, qui font que nous nous abandonnons à lui pour se servir de nous en ce qu'il lui plaît, et comme il lui plaît. C'est l'état où j'étois alors. Et quoique convalescente, ma foiblesse étoit telle, que je n'avois plus cette confiance en Dieu dont il me favorisoit dans le commencement de ces fondations. Tout me paroissoit impossible ; et j'avois besoin de rencontrer quelqu'un qui me redonnât du courage. Mais les uns augmentoient mes craintes au lieu de les diminuer; et les espérances dont les autres me flattoient, me paroissoient si foibles, qu'elles ne suffisoient pas pour me fortifier dans le découragement où je me trouvois.

Le père Ripalda, Religieux de la compagnie de Jésus, arriva alors. Et parce que c'étoit un homme fort savant, de grande piété, et à qui je m'étois longtemps confessée, je lui déclarai l'état où j'étois, et lui parlai comme je parlerois à Dieu. Il fit ce qu'il put pour me fortifier, et il me dit que cette lâcheté étoit une marque que je vieillissois. Je voyois néanmoins, ce me sembloit, que ce n'en étoit pas la cause, et il paroît que j'avois raison, puisqu'encore que je

sois maintenant plus avancée en âge, je n'ai plus cette lâcheté. Mais je crois que ce qui le faisoit parler ainsi, n'étoit que pour me reprendre, parce qu'il n'estimoit pas que ce découragement me vînt de la part de Dieu.

Les fondations de Palence et de Burgos se traitoient donc en même temps, et il n'y avoit rien dont je pusse faire état ni pour l'une ni pour l'autre. Ce n'étoit pas néanmoins ce qui m'arrêtoit, car il m'est ordinaire de commencer de la sorte; et ce Père m'avoit dit que je ne devois point abandonner cette entreprise. Un Provincial de sa compagnie, nommé le père Balthazar Alvarez, m'avoit confirmé la même chose à Tolède; et comme je me trouvois avoir de la santé, je n'avois point craint de l'entreprendre; au lieu qu'alors, encore que je déférasse beaucoup aux sentimens de ces deux Pères, j'avois peine à me résoudre, parce que ma maladie, ou le démon me tenoient comme liée; mais je me trouvois depuis avec plus de force et de santé. La Prieure de Valladolid, qui affectionnoit si extrêment la fondation de Palence, faisoit aussi de son côté tout ce qu'elle pouvoit pour m'encourager, et auroit fait encore

davantage, si ma froideur ne l'eût point un peu refroidie. La suite fit voir que les conseils des hommes, ni même des plus grands serviteurs de Dieu, ne sont pas capables d'échauffer notre cœur. Il faut que cette chaleur vienne d'en haut; et ainsi quand je fais quelque bien, c'est à Dieu tout-puissant qui me fait agir, et non pas à moi qu'on doit l'attribuer.

Lorsque j'étois dans ces doutes, sans pouvoir me résoudre à entreprendre ces fondations, et que je priois Notre-Seigneur de me donner les lumières nécessaires pour connoître sa volonté, (car ma tiédeur n'étoit pas telle qu'elle pût me faire départir de cette disposition,) un jour après avoir communié, Notre-Seigneur me dit d'une manière sévère : *Qu'appréhendez-vous? Vous ai-je jamais manqué? et ne suis-je pas toujours le même? Ne craignez point de faire ces fondations.*

« Seigneur mon Dieu, Dieu éternel,
« que vos paroles sont différentes de
« celles des hommes! Je demeurai si
« animée et si résolue à exécuter votre
« commandement, que quand tout le
« monde ensemble s'y seroit opposé, il
« n'auroit pu me faire changer. » Je com-

mencai aussitôt à travailler à cette affaire, et Notre-Seigneur me donna des moyens pour y réussir. Je pris deux Religieuses, avec dessein d'acheter une maison; et, bien que l'on me dît qu'il étoit impossible de vivre d'aumône dans Palence, je ne l'écoutois pas seulement, parce que je voyois bien que je n'avois nul lieu d'espérer l'établissement d'un monastère avec du revenu, et que je ne doutois point que, puisque Dieu m'avoit assurée qu'il se feroit, il y pourvoiroit. Ainsi, quoique je n'eusse pas repris toutes mes forces, et que le temps fût fâcheux, je ne laissai pas de partir de Valladolid le jour des Innocens, à cause qu'un gentilhomme, qui étoit allé s'établir ailleurs, nous prêtoit une maison qu'il avoit louée jusqu'au terme de la saint Jean de l'année suivante. Il y avoit dans cette ville un chanoine que je ne connoissois point, mais qu'un de ses amis m'avoit dit être un grand serviteur de Dieu; et comme Notre-Seigneur, qui voit le peu que je puis par moi-même, avoit, dans toutes les autres fondations, suscité quelqu'un pour m'assister, je me persuadai que ce bon ecclésiastique m'aideroit en celle-là. Je lui écrivis pour le prier de tra-

vailler à faire sortir un homme qui étoit demeuré dans cette maison, afin que je la trouvasse libre, sans néanmoins lui en dire la raison, parce qu'encore que des personnes des plus qualifiées de la ville, et particulièrement l'Evêque, témoignassent nous affectionner beaucoup, il importoit de tenir l'affaire secrette.

Ce chanoine, nommé Reynoso, ne se contenta pas de nous rendre ce bon office; il nous fit préparer des lits et plusieurs autres commodités dont nous avions grand besoin, à cause qu'il faisoit très-froid, que nous avions marché, durant tout le jour précédent, par un brouillard si épais qu'à peine pouvions-nous nous voir, et que nous nous étions fort peu reposées, à cause qu'il nous falloit tout accommoder pour mettre les choses en état d'y pouvoir dire la messe le lendemain, avant que personne sût notre arrivée. C'est une chose que j'ai reconnue devoir toujours se faire dans ces fondations, parce que si l'on attend que le bruit s'en répande, le démon y suscite des obstacles qui, bien qu'on les surmonte, ne laissent pas d'inquiéter. Ainsi, la messe y fut célébrée dès le lende-

main au point du jour, par un ecclésiastique fort vertueux, nommé Porras, qui étoit venu avec nous, et par un autre encore, nommé Augustin de la Victoire, fort ami des Carmélites de Valladolid, qui nous avoit beaucoup assistées par le chemin, et nous avoit prêté de l'argent pour accommoder la maison.

J'avois alors cinq Religieuses, dont l'une étoit une Converse que, depuis assez long-temps, je mène avec moi, à cause que c'est une personne d'une telle piété et si discrète, que j'en tire plus d'assistance que je ne pourrois faire de quelqu'une du chœur. Nous reposâmes peu cette nuit, quoique les eaux qui étoient grandes nous eussent beaucoup fait souffrir par le chemin. Mais je désirois extrêmement que la fondation se fît ce jour-là, parce que l'on faisoit l'office de David, ce grand Roi et ce grand Prophète, pour qui j'ai une dévotion particulière.

Aussitôt que la messe fut achevée, j'envoyai donner avis de notre arrivée à l'illustrissime Evêque, qui ne nous attendoit pas encore. Il vint à l'instant nous voir, avec cette grande charité qu'il lui a toujours plu de nous témoigner. Il me

promit de nous fournir de pain, et commanda à son maître-d'hôtel d'y ajouter aussi plusieurs autres choses. Les obligations dont notre Ordre est redevable à ce Prélat sont telles, que celles qui liront ces fondations ne pourroient, sans ingratitude, ne point le recommander à Dieu durant sa vie et après sa mort ; et je les conjure de s'acquitter de ce devoir.

Le contentement que tout le peuple témoignoit de notre établissement étoit si extraordinaire et si général, qu'il n'y avoit pas une seule personne qui ne fît paroître de la joie ; et la certitude qu'ils avoient que leur Evêque l'avoit désiré y contribuoit sans doute beaucoup, parce qu'ils ont pour lui une affection très-particulière ; outre que ce peuple a, par lui-même, plus de bonté et de sincérité que je n'en ai remarqué en aucun autre. Ainsi, il n'y a point de jour que je ne me réjouisse de l'établissement de ce monastère.

Comme la maison où nous demeurions n'étoit que d'emprunt, et que, bien qu'elle fût à vendre, l'assiette en étoit fort incommode, nous pensâmes aussitôt à en acheter une autre, dans l'espérance que

que les Religieuses que nous recevrions pourroient nous assister, parce qu'encore que ce fût peu, ce peu seroit beaucoup en ce lieu-là. Mais j'aurois pris de fausses mesures, sans le secours des amis que Dieu nous donna en la personne de ce bon chanoine Reynoso, et d'un autre chanoine, nommé Salinas, homme de grand esprit et de grande charité, qu'il nous acquit aussi pour ami. Ils embrassèrent tous deux nos affaires avec plus de chaleur qu'ils n'auroient fait les leurs propres, et ils ont toujours continué.

Il y a une église en forme d'ermitage, nommée Notre-Dame du Chemin, pour laquelle toute la ville et les environs ont tant de dévotion, que l'on y vient de toutes parts. Ces messieurs et nos autres amis jugèrent que nous ne pouvions mieux faire que de nous établir auprès de cette église, et d'acheter des maisons qui y touchoient, qui, bien que petites, pourroient nous suffire. Nous nous adressâmes pour ce sujet au Chapitre, et à une confrairie de qui cette église dépendoit. Le Chapitre nous accorda aussitôt ce que nous lui demandions; et quoiqu'il y eût quelque peine à obtenir la même grace des administra-

teurs de cette confrairie, ils nous la firent aussi, parce que, comme je l'ai dit, je n'ai point vu de peuple si traitable, si honnête, et si porté à toutes sortes de bonnes œuvres.

Lorsque ceux à qui ces maisons appartenoient surent que nous en avions envie, ils les surfirent de beaucoup, et il n'y a pas sujet de s'en étonner. Je voulus aller les voir, et elles me déplurent tellement, ainsi qu'à tous ceux qui vinrent avec nous, que je n'aurois voulu pour tout au monde les acheter; mais on a reconnu depuis que le démon agissoit beaucoup en cela, par l'appréhension que nous ne nous y établissions. Les deux chanoines trouvoient aussi, qu'encore qu'elles fussent dans le quartier le plus peuplé de la ville, elles étoient trop éloignées de la grande église; et ainsi, nous résolûmes d'en chercher d'autres. Ces messieurs s'y employèrent avec tant de soin, que je ne pouvois me lasser d'en louer Notre-Seigneur. Enfin, ils en trouvèrent une qui appartenoit à un nommé Tamaio, qu'ils crurent nous être propre, parce qu'il y avoit quelques logemens que nous pouvions habiter à l'heure même, et qu'elle étoit proche

de la maison d'un gentilhomme fort qualifié, nommé Suéro de Vega, qui nous affectionne beaucoup, et qui désiroit que nous nous y établissions, comme aussi plusieurs autres personnes de ce même quartier. Cette maison n'étoit pas assez grande pour nous; et quoiqu'on nous en offrît encore une autre, les deux ensemble ne suffisoient pas pour nous bien loger.

Toutefois, sur le rapport que l'on m'en fit, j'aurois désiré que le marché en eût déjà été arrêté; mais ces deux messieurs vouloient que je visse auparavant la maison; et j'avois tant de confiance en eux et tant de répugnance d'aller par la ville, que j'avois peine à me résoudre de sortir. Néanmoins je ne pus m'en défendre, et j'allai aussi voir ces deux maisons proches de Notre-Dame du Chemin, sans dessein de les acheter; mais seulement pour faire connoître au propriétaire de celle que nous voulions avoir, qu'elle n'étoit pas la seule dont nous pouvions traiter. Je ne saurois maintenant assez m'étonner de ce que les deux qui étoient proches de Notre-Dame du Chemin me déplurent autant qu'elles avoient fait aux autres. Nous fûmes de là à celle

que nous avions envie d'avoir ; et nous nous affermîmes dans ce dessein, quoique, outre plusieurs incommodités qui s'y rencontroient et auxquelles il étoit difficile de remédier, il falloit, pour y faire une église, même fort petite, abattre tout ce qui se trouvoit dans le logis de plus propre à nous y établir. Il faut avouer que c'est une chose étrange que de se mettre fortement une pensée dans l'esprit ; et rien ne me retira de ce mauvais pas que la défiance que j'ai de moi-même, bien que je ne fusse pas, en cela, la seule trompée. Nous résolûmes donc de traiter de cette maison, d'en donner ce qu'on en demandoit, quoique le prix fût excessif, et d'en écrire au propriétaire qui étoit alors dans une autre, proche de la ville.

Vous vous étonnerez peut-être, mes Sœurs, de voir que je me sois tant arrêtée sur l'achat d'une maison ; mais vous connoîtrez par la suite les efforts que faisoit le démon pour nous empêcher de nous établir auprès de l'église de la sainte Vierge, et je n'y puis penser sans quelque frayeur.

Les choses étant en cet état, j'entrai, au commencement de la messe, dans un

grand doute si nous faisions bien, et j'en fus inquiétée durant presque tout le temps qu'on la dit. Lorsque j'allai communier et que je reçus la sainte hostie, j'entendis une voix qui me fit résoudre absolument à ne point acheter cette maison, mais de traiter de celle qui étoit proche de l'église de la sainte Vierge. Et voici quelles furent ces paroles : *Cette autre ne vous est pas propre.* Comme il me paroissoit bien difficile de rompre une affaire déjà conclue et si approuvée par ceux qui l'avoient négociée avec tant de soin, Notre-Seigneur répondit à ma pensée : *Ils ne savent pas combien elle me déplaît. Et l'autre maison me sera agréable.* Il me vint dans l'esprit si ce n'étoit point une illusion ; et j'avois peine à le croire, parce que l'effet que ces paroles opéroient en mon ame me faisoit connoître qu'elles venoient de l'esprit de Dieu. Alors Notre-Seigneur me dit : *C'est moi.* Ces deux derniers mots dissipèrent tous mes doutes, et me mirent dans le calme. Mais je ne savois comment remédier à ce qui étoit déjà fait, et au dégoût que j'avois donné à mes Sœurs de la maison proche de l'église de la sainte Vierge, en leur disant que

je n'aurois voulu pour tout au monde n'avoir pas été la voir. Néanmoins ce n'étoit pas ce qui me donnoit le plus de peine, à cause que j'étois assurée qu'elles approuveroient tout ce que je ferois. C'étoit ces autres personnes de nos amies que j'appréhendois, sachant qu'elles se portoient entièrement à acheter l'autre maison, et qu'elles pourroient attribuer à légèreté ce changement si soudain et si contraire à mon humeur qu'elles verroient en moi. Toutefois, ces diverses pensées n'ébranloient point ma résolution de choisir la maison de la sainte Vierge; et j'avois même perdu le souvenir des incommodités que j'y avois remarquées. Car, je comptois pour rien tout le reste, quand il ne se seroit agi que d'empêcher nos Sœurs de faire un péché véniel; et j'étois persuadée qu'il n'y avoit pas une seule d'elles qui n'eût été de mon sentiment si elle eût su ce que je savois.

Je me confessois alors au chanoine Reynosa, qui étoit l'un des deux qui nous assistoient avec tant d'affection, et je ne lui avois encore rien dit de ces choses surnaturelles que Dieu opère dans les ames, à cause qu'il ne s'étoit point

recontré d'occasion qui m'eût obligée à lui en parler. Néanmoins parce que, pour marcher dans un chemin plus assuré, j'ai toujours accoutumé de suivre les conseils de mon Confesseur, je me résolus de lui dire, sous le sceau du secret, que je ne pourrois, sans une très-grande peine, ne pas exécuter ce que j'avois entendu; que j'étois, toutefois, prête d'obéir à ce qu'il m'ordonneroit. Mais j'espérois que Notre-Seigneur feroit comme il avoit fait en d'autres occasions, qu'encore que mon Confesseur fût d'une opinion contraire, il le porteroit à suivre sa divine volonté. Avant de lui parler ainsi, je lui avois dit comment Dieu m'avoit souvent fait savoir, de la même manière, ses intentions, et que l'on avoit connu, par les effets, que cela procédoit de son esprit. Néanmoins, je l'assurois toujours que, quelque peine que j'en eusse, je ferois ce qu'il m'ordonneroit. Comme ce vertueux ecclésiastique, bien qu'il ne soit pas fort âgé, est très-prudent, quoiqu'il jugeât assez que ce changement donneroit sujet de parler, il ne me défendit point d'obéir à ce que j'avois entendu. Je lui proposai d'attendre le retour de celui que nous

avions envoyé vers le propriétaire de la maison dont nous avions traité ; il l'approuva ; et j'avois une grande confiance que Dieu remédieroit à tout, ainsi qu'il le fit. Car, bien que l'on eût donné au maître de cette maison tout ce qu'il avoit voulu et au-delà de ce qu'elle valoit, il demanda encore trois cents ducats ; ce qui étoit d'autant plus extravagant qu'il avoit besoin de vendre. Nous connûmes par-là que Dieu vouloit nous tirer de cette affaire, et nous laissâmes entendre que nous n'y penserions jamais plus, quoique sans le déclarer précisément, parce qu'il sembloit qu'il n'auroit pas fallu, pour trois cents ducats, rompre le marché d'une maison qui paroissoit nous être si propre pour en faire un monastère. Je dis à mon Confesseur que, puisque c'étoit son sentiment, on n'en donneroit pas davantage que ce dont on étoit convenu, et je le priai de le faire savoir à ce chanoine, son collègue, et que j'étois résolue d'acheter celle de la sainte Vierge, à quelque prix que ce fût. Il le lui dit ; et comme il a l'esprit extrêmement pénétrant, quoiqu'il ne s'en expliquât pas davantage, un changement si soudain lui fit assez comprendre que

je ne m'y étois portée que par quelque grande raison. Ainsi, il ne me pressa point de penser encore à la maison de ce gentilhomme.

Depuis, nous avons tous vu clairement que nous aurions fait une grande faute de l'acheter, tant nous trouvons de commodités dans celle que nous avons maintenant, sans parler du principal, qui est que Dieu et sa glorieuse Mère y sont bien servis, au lieu que, pendant que c'étoit un ermitage, il pouvoit s'y commettre de grands désordres dans les veilles qui s'y faisoient la nuit; ce que le démon n'avoit pas moins de peine de voir abolir, que nous ressentions de joie de rendre ce service à notre très-sainte Patrone. Ainsi, nous avions mal fait, sans doute, de ne nous y être pas plutôt résolues, sans nous arrêter à tant de vaines considérations; et il paroît bien que le démon nous aveugloit, puisque nous avons trouvé en cette maison plusieurs avantages qui ne se rencontrent point ailleurs, et que non-seulement tout le peuple qui le désiroit en témoigne une très-grande joie, mais que ceux-là même qui avoient tant d'envie que nous prissions l'autre maison, demeurent d'accord aujourd'hui

que nous avons beaucoup mieux fait d'acquérir celle-ci. Béni soit à jamais celui qui m'a éclairée dans cette affaire, et qui m'éclaire dans tout ce que je fais de bien, n'y ayant point de jour que je ne voie avec étonnement quelle est mon incapacité en toutes choses. Je ne le dis point par humilité, il n'y a rien de plus véritable. Il semble que Dieu veuille que je connoisse, et que chacun connoisse aussi de plus en plus, que c'est lui seul qui agit en tout ceci, et que, comme il rendit la vue à l'aveugle-né, il éclaire de même mes ténèbres. Elles étoient si grandes dans cette rencontre, que toutes les fois que je m'en souviens je voudrois en rendre de nouvelles graces à Notre-Seigneur, et je n'en ai pas seulement la force. Ainsi, je ne sais comment il peut me souffrir; et je ne saurois trop admirer sa bonté et sa miséricorde.

Ces deux chanoines si affectionnés à la sainte Vierge, ne perdirent point de temps pour faire le marché de ces maisons qui étoient proches de sa chapelle, et ils eurent beaucoup de peine, Dieu permettant que ceux qui nous assistent dans ces fondations en aient toujours, afin d'augmenter leur mérite. Je suis la

seule qui ne fais rien, comme je l'ai déjà dit et ne saurois trop le redire, parce que rien n'est plus vrai. Ils travaillèrent aussi beaucoup à accommoder la maison, nous prêtèrent même de l'argent dans le besoin que nous en avions, et répondirent pour nous; en quoi ils me firent une faveur d'autant plus grande, que j'avois eu mille peines dans les autres fondations à trouver une caution pour des sommes beaucoup moindres, et il n'y a point de sujet de s'en étonner, puisque n'ayant pas un quart d'écu, il falloit que ceux qui répondoient pour nous ne cherchassent d'autre sûreté que leur confiance en Dieu. Mais il m'a fait la grace, dont je ne saurois trop le remercier, qu'ils n'y ont jamais rien perdu. Les propriétaires des maisons ne se contentant pas de la caution de ces deux chanoines, ces messieurs eurent recours à l'économe de l'évêché, qui se nommoit, ce me semble, Prudent, et qui a tant de charité pour nous, que nous ne saurions trop la reconnoître. Il leur demanda ce qu'ils désiroient; et lui ayant répondu qu'ils venoient le prier de vouloir être caution avec eux, et de signer le contrat, il leur répartit en riant:

Quoi ! vous voudriez me rendre caution d'une telle somme ? et il signa à l'instant même ; ce qui doit passer pour une très-grande obligation. Je voudrois pouvoir rapporter ici et donner toutes les louanges qui sont dues à l'extrême charité que j'ai trouvée à Palence. Je pensois être dans les premiers siècles de l'Eglise, lorsque je voyois que, n'ayant point de revenu, ces habitans, par une manière d'agir si contraire à celle de ce temps, non-seulement ne refusoient pas de nous nourrir, mais considéroient cette action comme une très-grande grace que Dieu leur faisoit. Il est certain que, regardant les choses avec les yeux de la foi, cela étoit véritable. Car, quand il n'y auroit point eu d'autre raison que ce qu'ils avoient une église de plus, où étoit le très-saint Sacrement, elle suffisoit pour leur donner ce sentiment. Qu'il soit béni à jamais.

Il n'y a personne qui ne voie à présent que notre établissement en ce lieu-là a été agréable à Dieu, puisqu'il en a banni les désordres qui s'y commettoient ; tous ceux qui alloient en grand nombre veiller dans cet ermitage, assis en un lieu écarté, n'y alloient pas

par dévotion ; et l'image de la sainte Vierge n'y étoit pas tenue avec autant de respect qu'elle auroit dû l'être : au lieu qu'aujourd'hui l'évêque, Dom Alvarez de Mendoce, y a fait bâtir une chapelle où il l'a mise, et que l'on embellit toujours en l'honneur et pour la gloire de son divin Fils.

Lorsque la maison fut en état de nous recevoir, l'évêque voulut que cela se fît avec grande solennité. Ainsi, un jour de l'octave du très-saint Sacrement, il vint exprès de Valladolid, accompagné du Chapitre, de tous les Ordres, et de presque tous les habitans, avec une bonne musique ; il commença la cérémonie par une procession à laquelle nous assistâmes toutes, depuis notre maison, avec nos voiles baissés, nos manteaux blancs, et des cierges à la main. On alla premièrement à une paroisse où l'on avoit apporté l'image de la sainte Vierge ; et après y avoir pris le très-saint Sacrement, on le porta, en cérémonie et avec grande dévotion, dans notre église. Nous étions en assez bon nombre, parce qu'outre les Religieuses que j'avois amenées, il en étoit venu d'autres pour faire la fondation de Sorie. Je crois que Notre-Seigneur fut

beaucoup loué en ce jour, et je souhaite qu'il le soit à jamais de toutes les créatures.

Durant que j'étois en ce lieu de Palence, la séparation des Carmes déchaussés et des mitigés se fit, et ils eurent chacun un Provincial, qui étoit tout ce que nous pouvions désirer pour vivre en paix. Ce fut à l'instance de notre roi catholique, Dom Philippe, que l'on obtint, pour ce sujet, un bref de Rome fort ample, et sa majesté continue toujours de nous favoriser. On assembla un Chapitre dans Alcala, par l'ordre du révérend Père Jean de las Cuevas, alors Prieur de Talavère, de l'Ordre de saint Dominique, député du saint Siége, et nommé par sa Majesté, qui étoit un homme dont la sainteté et la prudence répondoient à un emploi de si grand poids. Le roi paya la dépense faite pour le Chapitre, et toute l'Université lui fut favorable pour son ordre. Il se tint, avec beaucoup de tranquillité, dans le collége des Carmes déchaussés qui porte le nom de saint Cyrille; et le Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu fut élu Provincial. Comme ces Pères ont écrit ce qui se passa dans ce Chapitre, il seroit inutile

d'en parler ici davantage, et ce que j'en rapporte n'est qu'à cause que Notre-Seigneur permit que ce fut dans le temps de la fondation dont il s'agit que se fit une action si importante à sa gloire et à l'honneur de sa très-sainte Mère, notre Patrone. La joie que j'en ressentis fut l'une des plus grandes que je pouvois recevoir en cette vie; car, les peines, les persécutions et les travaux que j'avois soufferts durant plus de vingt-cinq ans, et que Dieu seul connoît, avoient été tels que je ne finirois jamais si j'entreprenois de les écrire; et qu'ainsi il faudroit les avoir éprouvés pour comprendre quel fut alors mon contentement. J'aurois souhaité que tout le monde m'eût aidée à en rendre graces à Notre-Seigneur, et à lui offrir des prières pour notre saint Roi. Il parut visiblement qu'il s'étoit servi de lui pour terminer cette grande affaire, malgré les efforts et les artifices du démon, qui l'auroit entièrement renversée si elle n'eût été soutenue par la piété et l'autorité de ce grand prince.

Maintenant qu'ayant plu à Dieu d'exaucer nos prières, nous jouissons tous, tant mitigés que réformés, d'une paix qui lève tous les obstacles qui pouvoient nous

empêcher de bien le servir, je vous conjure, mes Frères et mes Sœurs, de ne manquer à rien de ce qui peut dépendre de vous pour vous acquitter de ce devoir. Ceux qui sont encore au monde sont témoins des peines et des travaux dont il nous a délivrés, et des graces qu'il nous a faites; et ceux qui viendront après nous, et qui trouveront les voies applanies et toutes les difficultés levées, ne doivent-ils pas s'efforcer de maintenir les choses dans cette perfection? Je les prie, au nom de Notre-Seigneur, de ne pas donner sujet de dire d'eux, ce que l'on dit de quelques Ordres, que les commencemens en étoient louables. Nous commençons; et ils ne doivent pas seulement s'efforcer d'entretenir ces commencemens, il faut qu'ils tâchent de les pousser encore plus avant. Qu'ils considèrent que le diable fait de grandes plaies dans les ames, par des choses qui ne paroissent que de petites égratignures, et qu'ainsi ils se gardent bien de dire: Cela importe peu, et ne mérite pas que l'on s'y arrête. Tout est important, mes Filles, pour peu qu'il nous empêche de nous avancer dans le service de Dieu. N'oubliez jamais, je vous prie, avec quelle promptitude

tout passe ; combien grande est la grace que Dieu nous a faite de nous appeler dans ce saint Ordre, et quelle sera la punition de ceux qui commenceront d'y introduire du relâchement. Ayons toujours devant les yeux ces saints Prophètes qui sont nos pères ; comme aussi ce grand nombre d'autres Saints qui, après avoir porté l'habit que nous portons, sont à présent dans le ciel, et ne craignons point de nous assurer, par une louable et sainte présomption, que Dieu nous fera la grace d'avoir un jour part à leur gloire. Ce combat, mes Sœurs, que nous avons à soutenir durera peu, et il sera suivi d'une éternité. Méprisons tout ce qui ne subsiste point par soi-même, et ne pensons qu'à aimer et à servir Dieu, afin d'arriver à ce bonheur qui ne finira jamais.

Ainsi soit-il.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, DE SORIE.

CHAPITRE XXIX.

La Sainte parle, dans le récit de cette fondation, des éminentes vertus de l'évêque d'Osme, qui la porta principalement à l'entreprendre.

LORSQUE j'étois encore à Palence pour la fondation dont je viens de parler, on m'apporta une lettre de l'évêque d'Osme, auparavant nommé le Docteur Velasquez. J'avois communiqué avec lui lorsqu'il étoit chanoine et théologal de la grande église de Tolède, parce que, sachant qu'il étoit fort savant et grand serviteur de Dieu, et ayant toujours quelques craintes, je l'avois tant pressé de prendre soin de ma conduite, qu'encore qu'il fût extrêmement occupé, néanmoins voyant le besoin que j'en avois, il m'avoit fait cette charité d'une manière très-obligeante. Ainsi, il me confessa durant tout le temps que je demeurai à Tolède, qui

fut assez long; et lui ayant découvert, avec ma sincérité ordinaire, le fond de mon ame, ses conseils me furent si utiles, que ces craintes qui me donnoient tant de peine commencèrent à se dissiper, à cause qu'il me rassuroit par des passages de l'Ecriture-Sainte, qui est ce qui me touche le plus, lorsque je sais que celui qui les rapporte est capable et homme de bien. Il m'écrivoit cette lettre de Sorie, et me mandoit qu'une dame qu'il confessoit lui avoit parlé de faire une fondation de Religieuses de notre Ordre; qu'il avoit approuvé son dessein, et lui avoit dit qu'il feroit en sorte que j'irois établir ce monastère. Il ajoutoit que si j'entrois dans son sentiment je le lui fisse savoir, afin qu'il m'envoyât chercher. Cette nouvelle me donna de la joie, parce que, outre que cette fondation me paroissoit avantageuse, j'avois un si grand respect et une si grande affection pour ce Prélat, et je m'étois si bien trouvée de ses avis, que je désirois de le voir pour lui communiquer des choses qui regardoient ma conscience. Cette dame se nommoit Béatrix de Veamont de Navarre, à cause qu'elle descendoit des rois de Navarre, et elle étoit fille de

François de Veamont, illustre par le rang que lui donnoit sa naissance. Après avoir passé quelques années dans le mariage, elle étoit demeurée veuve sans enfans, et avec beaucoup de bien; et il y avoit déjà long-temps qu'elle désiroit fonder un monastère de Religieuses. En ayant parlé à ce bon évêque, il lui apprit qu'il y avoit des Carmélites de l'Ordre de la sainte Vierge; et cette religion lui plut tellement qu'elle le pressa très-instamment de lui donner le moyen d'exécuter promptement son dessein. C'étoit une personne de fort douce humeur, généreuse, pénitente, et pour tout dire en un mot, qui avoit beaucoup de piété. Elle avoit, dans Sorie, une maison bien bâtie et en belle assiette. Elle promit de nous la donner, avec ce qui seroit nécessaire pour nous y établir; et non-seulement elle l'exécuta, mais elle y ajouta une rente de cinq cents ducats, rachetable au denier vingt. L'évêque, de son côté, offrit de nous donner une assez belle église voûtée, qui étoit une paroisse proche du logis de cette dame, d'où l'on pourroit y aller aisément, en faisant un petit passage: et il lui étoit facile de nous accorder cette

grace, parce que cette paroisse étoit fort pauvre, et qu'y en ayant plusieurs dans la ville, il pouvoit la joindre à quelque autre. Sa lettre portoit tout ce que je viens de dire; et notre Père Provincial s'étant rencontré à Palence, je lui en parlai, ainsi qu'à plusieurs de nos amis. Tous jugèrent à propos, puisque la fondation de Palence étoit achevée, que j'écrivisse que je me tiendrois prête pour partir; et j'avoue que cette affaire me donna beaucoup de joie, pour les raisons que j'ai dites.

On ne tarda pas à m'envoyer chercher par un homme qui étoit fort propre pour nous conduire. Et comme cette dame désiroit que l'on menât le plus de Religieuses possible, j'en fis venir sept, et j'avois aussi ma compagne et une Sœur converse. Je menai aussi, ensuite de l'avis que j'en avois donné, deux Religieux Carmes déchaussés de notre réforme, dont l'un étoit le Père Nicolas de Jésus Maria Genevois, qui est une personne très-sage. Il avoit, à mon avis, plus de quarante ans lorsqu'il prit l'habit, ou au moins il les a à présent, et il n'y a pas long-temps qu'il l'a pris; mais il a tant profité en ce peu de temps, qu'il

paroît que Dieu l'a choisi pour rendre de grands services à l'Ordre. Car, il a extrêmement agi durant nos persécutions, lorsque les autres qui en auroient été capables ne le pouvoient; les uns étant exilés, et les autres prisonniers, sans que l'on pensât à lui, parce que ne faisant presque que d'entrer dans l'Ordre, il n'avoit point encore eu de charge; et Dieu le permettoit ainsi, sans doute, afin que ce secours me restât. Il est si discret qu'étant à Madrid dans la maison des mitigés, comme pour d'autres affaires, il ne parloit jamais que des nôtres; et ainsi on le laissoit en repos. J'étois alors au monastère de saint Joseph d'Avila. Nous nous écrivions souvent dans le besoin qu'il y avoit de se communiquer l'état des choses, et je lui donnois, à ce qu'il disoit, beaucoup de consolation. On peut juger par-là dans quelle extrémité notre Ordre se trouvoit réduit, faute de bons sujets qui pussent agir, puisque l'on me comptoit pour quelque chose. Je reconnus, en tant de rencontres dans ces temps si fâcheux, la grande vertu et la prudence de ce bon Père, que c'est l'un de tous ceux de notre Ordre que

j'estime et que j'aime le plus en Notre-Seigneur.

Lui et un Frère lai nous accompagnèrent dans ce voyage, et nous n'y souffrîmes pas de grandes incommodités, parce que celui que l'Evêque avoit envoyé pour nous conduire prenoit un grand soin de bien nous loger, et qu'il ne nous manquât rien. De plus, ce Prélat est tellement aimé dans son diocèse, que pour être bien recu par-tout, il suffisoit que l'on sût l'affection qu'il nous porte. Le temps étoit aussi très-favorable, les journées petites; et je ne pouvois, sans en ressentir une extrême joie, entendre de quelle manière chacun parloit de la sainteté de leur évêque.

Nous arrivâmes à Burgos le mercredi, veille de l'octave du saint Sacrement. Nous y communiâmes le lendemain, et nous fûmes contraintes de nous y arrêter le reste du jour, parce qu'il n'en restoit pas assez pour pouvoir arriver à Sorie. Comme il n'y avoit point de logement, nous passâmes la nuit dans une église; et cela ne nous fut point pénible. Le lendemain, après avoir entendu la messe, nous continuâmes notre voyage, et nous arrivâmes à Sorie sur les cinq heures du

soir. Le logis du saint évêque se rencontrant sur notre chemin, il nous donna sa bénédiction de sa fenêtre, d'où il nous voyoit passer, et cette bénédiction venant d'un si excellent Prélat, j'en reçus une grande joie.

Notre fondatrice nous attendoit à la porte de son logis, qu'elle destinoit pour la fondation du monastère ; et la multitude du peuple étoit si grande qu'à peine pûmes-nous y entrer. Mais cette incommodité nous est ordinaire, parce que le monde est si curieux de voir des choses nouvelles, qu'en quelque lieu que nous allions, il s'assemble tant de gens pour nous regarder, que si nous n'avions pas nos voiles baissés, cela nous seroit fort pénible. Cette dame avoit très-bien fait préparer une grande salle, pour y dire la messe, en attendant qu'on eût fait le passage qui nous donneroit le moyen d'aller l'entendre à l'église que l'évêque nous avoit accordée ; et dès le lendemain, qui étoit le jour de la fête de notre saint Père Elisée, on la dit dans cette salle. Cette même dame avoit aussi tellement pourvu à tout ce qui nous étoit nécessaire, que nous ne manquions de rien, et elle nous donna un appartement séparé où

où nous demeurâmes retirées jusqu'à la fête de la Transfiguration, que le passage fut fait. Ce même jour on dit la première messe dans l'église, avec beaucoup de solennité. Il y eut un grand concours de peuple, et un Père de la Compagnie de Jésus y prêcha. L'évêque ne s'y trouva pas, parce que, ne se passant pas un seul jour qu'il n'emploie dans les fonctions de sa charge, il avoit été obligé d'aller à Burgos, quoiqu'il ne se portât pas bien, et qu'il vînt de perdre un œil. Cet accident me fut très-sensible, considérant combien précieuse est une vue toute employée, comme la sienne, au service de l'Église. Mais ce sont de ces secrets jugemens de Dieu qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, par lesquels il augmente le mérite de ses serviteurs, en leur donnant des occasions de conformer leur volonté à la sienne. Ainsi, ce saint Prélat ne laissoit pas de continuer à travailler comme auparavant. Il m'a dit qu'il n'avoit pas été plus touché de la perte de cet œil, qu'il l'auroit été d'avoir vu arriver cet accident à un autre, et qu'il pensoit quelquefois que quand il seroit aveugle il ne s'en affligeroit point, parce qu'il se retireroit

dans quelque ermitage où rien ne pourroit le détourner de servir Dieu. Il avoit une si grande inclination pour cette sorte de vie, qu'avant qu'il fût évêque, je le voyois souvent presque résolu de tout quitter pour l'embrasser, et j'en avois de la peine, à cause que le croyant capable de rendre de grands services à l'Eglise, je le souhaitois dans la dignité où il est aujourd'hui. Néanmoins lorsque j'appris qu'il avoit été fait évêque, cette nouvelle me troubla si fort, dans la vue de la pesanteur d'une telle charge, que je ne pouvois m'en consoler. Je m'en allai dans le chœur recommander l'affaire à Dieu. Il rendit le calme à mon esprit, en me disant *qu'il seroit très-utilement servi de lui ;* et les effets ont fait connoître la vérité de ces paroles. Cette incommodité de la vue, et d'autres fort pénibles, jointes à un travail continuel et à une très-grande simplicité dans sa nourriture, n'empêchent pas ce saint Prélat de jeûner quatre fois la semaine, et d'y ajouter plusieurs autres pénitences. Il fait ses visites à pied, et va si vîte que quelques-uns de ses domestiques m'ont dit ne pouvoir le suivre; il ne souffre dans sa maison que des personnes ver-

tueuses; il ne commet guères d'affaires importantes à ses proviseurs, et je crois qu'il n'y en a point dans lesquelles il n'agisse lui-même. Durant les deux premières années de son épiscopat, il s'éleva contre lui de très-grandes persécutions, et je ne pouvois assez m'étonner que l'on osât l'accuser si faussement, sachant avec quelle exactitude il rend la justice. Cet orage est maintenant cessé; car, encore qu'il n'y ait rien que ses ennemis n'aient dit contre lui, dans les voyages qu'ils ont faits exprès à la Cour, sa vertu est si connue dans tout son diocèse, que l'on n'a point eu d'égard à leurs calomnies. Il les a souffertes d'une manière si chrétienne, qu'il les a couverts de confusion en leur rendant le bien pour le mal; et je ne dois pas oublier que ses occupations continuelles ne l'empêchent pas de prendre toujours du temps pour faire oraison.

Quoiqu'il semble, mes Sœurs, que je me sois laissée emporter au plaisir de parler des vertus de ce saint évêque, j'en aurois pu dire, avec vérité, beaucoup plus. Ce que j'en ai rapporté n'est que pour faire connoître quelle a été la principale cause de la fondation du monastère

de la très-sainte Trinité, de Sorie, et afin que, comme les Religieuses qui y sont maintenant en ont de la joie, celles qui leur succèderont en aient aussi. Ce grand Prélat, si vertueux en toutes manières, n'a pu donner la rente qu'il nous avoit promise; mais il nous a donné notre église, et a inspiré à cette dame le désir de faire cette fondation.

Après avoir pris possession de l'église, et que nous eûmes achevé ce qui étoit nécessaire pour notre clôture, je me trouvai obligée d'aller en diligence au monastère d'Avila, quoique la chaleur fût très-grande, et le chemin fort mauvais pour des chariots. Un prébendier de Palence, nommé Ribéra, qui m'avoit extrêmement assistée dans le passage pour aller à l'église, et en d'autres choses, vint avec nous, parce que le Père Nicolas de Jésus Maria s'en étoit retourné aussitôt que tous les actes nécessaires pour la fondation que nous venions de faire furent passés, et que l'on avoit ailleurs grand besoin de lui. Ce prébendier avoit quelques affaires à Sorie qui furent cause qu'il nous y accompagna, et Dieu lui donna depuis tant d'affection pour nous, qu'elle nous oblige de le mettre au nombre

des bienfaiteurs de notre Ordre, et de le recommander à sa divine Majesté. Je ne voulus être accompagnée à mon retour que de lui et de ma compagne, parce qu'il est si soigneux que cela me suffisoit, et que je ne me trouve jamais mieux dans les voyages, que lorsqu'on les fait avec peu de gens, et, par conséquent, avec peu de bruit. Je payai bien, à ce retour, la facilité que j'avois trouvée en allant; car, encore que celui qui nous conduisoit sût assez bien le chemin ordinaire de Ségovie, il ignoroit celui des chariots. Ainsi, il nous menoit par des lieux où nous étions souvent contraintes de descendre, et par des précipices où notre chariot étoit quelquefois comme suspendu en l'air. Que si nous prenions des guides, lorsqu'ils nous avoient conduits jusqu'au lieu dont ils savoient le chemin, pour peu qu'ils en rencontrassent de mauvais, ils nous quittoient en disant qu'ils avoient affaire ailleurs. La chaleur étoit si violente, que nous avions beaucoup à souffrir avant que d'arriver où nous devions nous arrêter; et souvent, après avoir bien marché, il nous falloit retourner sur nos pas, parce que nous nous étions égarés. Tant de traverses

me donnoient une grande peine pour le bon Ribera ; mais quant à lui, il ne me parut jamais en avoir. Je ne pouvois assez m'en étonner, assez louer Dieu de faire voir ainsi en ce vertueux ecclésiastique, que lorsque la vertu a jeté de fortes racines dans une ame, elle ne trouve rien de difficile ; ni assez remercier son éternelle Majesté de nous avoir tirés de ces mauvais chemins.

Nous arrivâmes, la veille de saint Barthelemy, à saint Joseph de Ségovie, où nos Sœurs nous attendoient et étoient en grande peine de notre retardement. Il ne se peut rien ajouter à la joie avec laquelle elles nous reçurent ; Dieu ne me faisant jamais rien souffrir qu'il ne m'en récompense aussitôt. Je m'y reposai plus de huit jours ; et cette fondation se fit avec toute la facilité imaginable. Ainsi, j'en revins très-contente, parce que Dieu y est bien servi, et qu'il y a sujet d'espérer de son assistance que ce bonheur continuera. Qu'il en soit béni et loué à jamais. Ainsi soit-il.

FONDATION

DU MONASTÈRE DES CARMÉLITES

DE SAINT JOSEPH DE SAINTE ANNE, A BURGOS.

CHAPITRE XXX.

Extrêmes peines qu'eut la Sainte dans cette fondation, par les difficultés continuelles que l'archevêque de Burgos y apportoit, quoiqu'il eût témoigné d'abord l'avoir très-agréable, et qu'il n'y eût rien que l'évêque de Palence ne fît pour le presser de tenir la parole qu'il avoit donnée. Le monastère des Carmélites de saint Joseph d'Avila se trouvant alors le seul qui ne fût pas soumis à l'Ordre, la Sainte obtient de l'évêque de cette ville, à qui il étoit soumis, qu'il le seroit désormais comme les autres.

Il y avoit déjà plus de six ans que quelques Religieux de la Compagnie de Jésus, des plus anciens, des plus savans et des plus habiles, m'avoient dit qu'il seroit avantageux pour le service de Dieu de fonder, dans la ville de Burgos, un monastère de notre réforme, et

m'en avoient allégué des raisons qui m'avoient portée à le désirer; mais les agitations arrivées dans notre Ordre, et tant de fondations que j'avois été obligée de faire, m'avoient empêchée d'y travailler.

En l'année 1580, lorsque j'étois à Valladolid, l'archevêque des Canaries, nommé depuis à l'archevêché de Burgos, passant par-là, je priai Dom Alvarez de Mendoce, évêque de Palence, qui, l'étant auparavant d'Avila, avoit permis l'établissement du monastère de saint Joseph de cette ville, qui étoit la première de nos fondations, et qui n'affectionne pas moins les affaires de notre Ordre que les siennes propres, de vouloir, avec sa bonté ordinaire pour moi, demander à cet archevêque la permission d'établir un monastère dans Burgos. L'archevêque n'ayant pas voulu entrer dans Valladolid, mais s'étant retiré dans un monastère de saint Jérôme, l'évêque alla le visiter avec une grande démonstration de joie de son arrivée, dîna avec lui, lui donna une ceinture, et je ne sais quelle autre chose, avec une cérémonie qui devoit être faite par un évêque, et lui demanda ensuite la permission de fonder

ce monastère. Il lui répondit que non-seulement il l'accorderoit très-volontiers, mais que lorsqu'il étoit encore dans les Canaries, il avoit désiré qu'il y en eût un, comme il y en avoit dans le lieu de sa naissance; qu'il savoit que nous servions fidellement Dieu, et que même il me connoissoit particulièrement. Ainsi, l'évêque me rapporta, avec beaucoup de joie, que rien ne pouvoit m'empêcher de faire cette fondation, puisqu'il suffit d'obtenir le consentement de l'évêque, sans que le Concile oblige de l'avoir par écrit. J'ai dit, dans la fondation de Palence, la répugnance que j'avois alors à faire des fondations, parce que je n'étois pas encore bien remise d'une maladie dont l'on avoit cru que je ne guérirois point, quoique je n'aye pas accoutumé d'avoir si peu de courage quand il s'agit du service de Dieu. Je ne sais d'où pouvoit me venir cette lâcheté, puisque, si c'étoit des obstacles qui se rencontroient dans cette fondation, j'en avois trouvé de plus grands en d'autres. Et depuis que j'ai vu qu'elle a si bien réussi, je ne saurois en attribuer la cause qu'au démon. Car, il m'arrive d'ordinaire que lorsqu'il y a plus de difficultés à surmonter dans de semblables

entreprises, Dieu qui connoît ma foiblesse, m'assiste et me fortifie, soit par des paroles qu'il me fait entendre, ou par des rencontres favorables qu'il fait naître; au lieu que dans les fondations qui ne sont point traversées, il ne me dit rien. C'est ainsi que voyant les peines que j'aurois à surmonter dans celle-ci, dont je traitois en même temps que de celle de Palence, il m'encouragea par cette sévère répréhension qu'il me fit en me disant : *Que craignez-vous? Vous ai-je jamais manqué? et ne suis-je pas toujours le même? Que rien ne vous empêche de faire ces deux fondations.* Sur quoi il seroit inutile de répéter ce que j'ai dit du courage que ces paroles me donnèrent. Il fut tel, que ma lâcheté s'évanouit, et que je ne craignis point d'entreprendre ces deux fondations en même temps. Il parut donc que ce n'étoit ni de ma maladie, ni de mon âge que procédoit mon découragement; et il me sembla qu'il étoit plus à propos de commencer par celle de Palence, tant à cause qu'elle étoit plus proche, et que la saison commençant d'être très-rude, Burgos étant dans un pays encore [redacted] plus froid, que pour contenter le bon

évêque de Palence. Mais après que cette fondation fut achevée, celle de Sorie m'ayant été proposée, et toutes choses étant préparées pour l'exécuter, je crus qu'il valoit mieux terminer cette affaire, pour aller ensuite à Burgos. L'évêque de Palence jugea à propos, et je l'en suppliai aussi, d'informer l'archevêque de Burgos du sujet de mon retardement; et lorsque je fus partie pour Sorie, il lui envoya exprès un chanoine, nommé Jean Alphonse. L'archevêque, après avoir conféré avec ce chanoine, m'écrivit qu'il désiroit de tout son cœur que la fondation se fît, et manda, par une autre lettre, à l'évêque de Palence, qu'il se remettoit à lui de la conduite de cette affaire; qu'il connoissoit Burgos; qu'il étoit besoin d'avoir le consentement de la ville; et que, lorsque je serois arrivée, je travaillasse à l'obtenir. Que si elle le refusoit, elle ne pouvoit pas lui lier les mains pour l'empêcher de me donner le sien. Que ce qui le faisoit parler ainsi, étoit que s'étant trouvé à Avila, dans le temps de la fondation du premier monastère, et ayant vu les oppositions qui s'y étoient rencontrées, et le trouble qu'elles avoient excité, il désiroit les

prévenir. Mais qu'à moins d'avoir ce consentement de la ville, il falloit nécessairement que ce monastère fût renté.

L'évêque de Palence tint alors l'affaire pour faite, et avec raison, puisque l'archevêque me mandoit d'y aller, et m'avait fait dire que je n'avois point de temps à perdre. Pour moi, il me paroissoit que l'archevêque n'agissoit pas avec assez de fermeté. Je lui écrivis pour le remercier de la faveur qu'il me faisoit, et lui mandai que je prenois la liberté de lui dire que mon avis étoit que, si la ville ne vouloit point donner son consentement, il valoit mieux faire cette fondation sans le lui demander, que de commettre sa Seigneurie avec elle. Il sembloit qu'en parlant ainsi, je pressentisse le peu d'appui que nous pouvions tirer de ce prélat, si l'affaire eût reçu quelque contradiction; car j'y trouvois de la difficulté, à cause de la diversité de sentimens que l'on rencontre toujours en pareille occasion. J'écrivis aussi à l'évêque de Palence, pour le supplier de trouver bon que l'été étant si avancé et mes maladies si grandes, je différasse quelque temps d'aller dans un pays si froid; mais je ne lui par-

lai point de ce qui m'étoit passé dans l'esprit, touchant l'archevêque, tant parce qu'il étoit déjà assez fâché de voir qu'ayant témoigné d'abord tant de bonne volonté, il alléguoit maintenant des difficultés, que parce qu'étant amis, je ne voulois pas causer du refroidissement entr'eux. Ainsi, comme je ne pensois plus à me rendre sitôt à Burgos, je partis pour Saint-Joseph d'Avila, où, par de certains événemens, ma présence fut plus d'une fois nécessaire.

Il y avoit à Burgos une sainte veuve, nommée Catherine de Toloze, qui étoit de Biscaye. Que n'aurois-je point à dire sur son sujet, si je voulois rapporter toutes ses vertus, tant pour ce qui regarde la pénitence, que l'oraison, l'aumône, la charité et l'excellence de son esprit? Elle avoit, quatre ans auparavant, ce me semble, mis deux de ses filles Religieuses dans le monastère de la Conception, qui est de notre Ordre, et avait mené les deux autres à Palence, pour y attendre que notre monastère y fût fondé; et elle les y fit aussitôt entrer. Toutes ces quatre sœurs, élevées de la main d'une telle mère, ont si bien réussi qu'elles me paroissent des

anges. Elle les dota très-bien ; car comme elle est riche et libérale, elle agit aussi très - honorablement dans tout le reste. Lorsque j'étois encore à Palence, et comme je me tenois assurée de la permission de l'archevêque de Burgos, je la priai d'y chercher une maison à louer, afin d'en prendre possession, et d'y faire faire un tour et des grilles, dont je lui ferois rendre l'argent, ne prétendant pas que ce fût à ses dépens. Le retardement de cette fondation, qu'elle désirait avec ardeur, lui donnoit tant de peine, que, dans le temps que j'étois de retour à Avila et que je n'y pensois pas, la connoissance qu'elle fit que notre établissement dépendoit du consentement de la ville, la fit résoudre, sans m'en rien mander, de travailler à l'obtenir. Elle avoit pour voisines et pour amies une mère et une fille, personnes de condition et de grande vertu ; la mère se nommait madame Marie Manriquez, qui avait pour fils dom Alphonse de St.-Dominique Manriquez, intendant de la police ; et la fille se nommait madame Catherine. Toutes deux prièrent cet intendant de s'employer à obtenir du Conseil de la ville ce con-

sentement. Il en conféra avec Catherine de Toloze, et lui demanda quelle subsistance ce monastère pourroit avoir, parce qu'autrement il n'y avoit pas lieu d'espérer que le Conseil accordât cette demande. Elle lui répondit qu'elle s'obligeoit à nous donner une maison, si nous n'en avions point, et de quoi vivre; et elle signa la requête qui portoit ces conditions. Dom Alphonse s'y employa avec tant d'affection, qu'il obtint ce consentement par écrit, et le porta à l'archevêque. Dès que cette vertueuse femme eût commencé à traiter ce que je viens de dire, elle m'en donna avis. Mais je l'avais considéré comme une chimère, à cause que je n'ignore pas la difficulté que l'on fait de recevoir des monastères sans revenus, et que je ne savois ni n'aurois jamais cru qu'elle eût voulu s'employer de la sorte. Néanmoins recommandant l'affaire à Notre-Seigneur un jour de l'octave de saint Martin, je pensois en moi-même ce que je devrois faire si j'obtenois ce consentement, parce qu'il me semblait qu'étant travaillée de tant de maux, auxquels le froid, qui étoit alors très-grand, étoit si contraire, il n'y avait point d'ap-

parence que, ne faisant que d'arriver d'un si pénible voyage, je m'engageasse dans un autre si grand que celui de Burgos; et que, quand même je le voudrois, le Père Provincial ne me le permettroit pas; et que l'affaire étant sans difficultés, la prieure de Palence l'acheveroit aussi bien que moi. Lorsque j'étois dans ces pensées, et résolue de ne point aller, Notre-Seigneur me dit ces propres paroles, qui me firent connoître que le consentement de la ville étoit déjà accordé : *Que ce grand froid ne vous mette point en peine ; je suis la chaleur véritable. Le démon fait tous ses efforts pour empêcher cette fondation ; faites tous les vôtres pour la faire réussir, et que rien ne vous arrête : votre voyage sera très-utile.* Ces paroles me firent changer de sentiment, malgré la répugnance de la nature, qui, bien qu'elle résiste quelquefois quand il s'agit de souffrir, ne sauroit ébranler ma résolution de tout endurer pour l'amour de Dieu. Ainsi, je lui répondis : Qu'il pouvoit, sans s'arrêter à ma foiblesse, me commander tout ce qu'il voudroit, et qu'avec son assistance, rien ne m'empêcheroit de l'exécuter.

Outre que le froid étoit déjà grand, et la terre couverte de neige, mon peu de santé étoit ce qui me rendoit si paresseuse ; et il me sembloit que si je me fusse bien portée, j'aurois méprisé tout le reste. Il est vrai que ce fut cette mauvaise santé qui me donna le plus de peine dans cette fondation ; car, pour le froid, j'en ressentis si peu d'incommodité, qu'elle n'aurait pas été moindre à Tolède. Par-là, notre Seigneur fit bien connoître que ses promesses sont toujours suivies des effets.

Peu de jours après, je reçus le consentement de la ville, ainsi que des lettres de Catherine de Toloze et de madame Catherine, qui me pressaient extrêmement de me hâter, de peur qu'il n'arrivât quelque traverse, parce que des Religieux de St. François de Paule, des Carmes mitigés, et des Religieux de St. Basile étoient venus pour s'établir à Burgos. Cette nouvelle, qui nous étoit sans doute un obstacle très-considérable, ne me donna pas moins de sujet de m'étonner que tant de divers Ordres eussent conçu, comme de concert, un même dessein, plutôt que de louer la charité de cette ville, qui les recevoit tous

si volontiers dans un temps où elle n'étoit plus si opulente ; et quoiqu'on m'eût toujours fort exalté sa charité, j'avoue que je ne la croyois pas si grande. Les uns favorisoient un Ordre, les autres un autre; mais l'archevêque considérant les inconvéniens qui en pouvoient naître, s'y opposoit, parce qu'il lui sembloit que c'étoit faire tort aux autres Ordres de mendians, qui avoient déjà de la peine à subsister. Peut-être que ces Pères lui inspiroient ce sentiment, ou le démon, qui vouloit ainsi empêcher le grand bien que produisent les monastères dans les lieux où ils s'établissent, et que Dieu peut aussi facilement faire subsister en grand nombre qu'en petit nombre.

Me voyant donc si pressée par ces saintes femmes, je crois que sans quelques affaires qu'il me fallut terminer, je serois partie à l'heure même, parce que les voyant agir avec tant d'affection, je me trouvois plus obligée qu'elles à ne point perdre de temps dans une conjoncture si importante; et qu'encore que je ne pusse douter du succès, puisque Notre-Seigneur m'en avoit assurée, je n'avois pas oublié qu'il m'avoit dit que

le démon feroit tous ses efforts pour traverser cette affaire. Mais je ne pouvais pas m'imaginer d'où viendroit la difficulté, Catherine de Toloze m'ayant mandé que sa maison étoit prête pour prendre possession, et que l'archevêque et la ville avoient accordé leur consentement. Il parut en cette occasion que Dieu éclaira lui-même les Supérieurs; car ayant écrit au Père Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, notre Provincial, pour savoir si je devois m'engager dans ce voyage, que Notre-Seigneur m'avoit fait connoître qu'il vouloit que je fisse, il me témoigna qu'il l'approuvoit, et me demanda si j'avois la permission par écrit de l'archevêque. Je lui répondis que l'on m'avoit mandé de Burgos que l'affaire avoit été résolue avec lui; que la ville avoit donné son consentement; qu'il avoit fait paroître en être bien aise; et que tout cela, joint à la manière dont il avoit toujours parlé, me faisoit croire qu'il n'y avoit pas lieu de douter.

Ce Père voulut venir avec nous, tant à cause qu'ayant achevé de prêcher l'Avent, il avoit alors plus de loisir, que pour aller visiter le monastère de Sorie, qu'il n'avoit point vu depuis son éta-

blissement; comme aussi parce que me croyant encore bonne à quelque chose, et me voyant vieille, si infirme, et le temps si rude, il désiroit prendre soin de ma santé. Je pense que Dieu le permit; car les chemins étoient si mauvais, et les eaux si grandes, que son assistance et celle de ses compagnons nous fut nécessaire pour nous empêcher de nous égarer, et pour dégager nos chariots des bourbiers qu'ils rencontroient à toute heure, sur-tout depuis Palence jusqu'à Burgos, dont le chemin étoit tel, qu'il falloit être bien hardi pour l'entreprendre : mais il est vrai que Notre Seigneur me dit : *Que nous pouvions aller sans crainte, puisqu'il seroit avec nous.* Je ne le dis point alors au Père Provincial; je me contentai d'en tirer ma consolation dans les grands travaux que nous souffrîmes, et les périls que nous courûmes, particulièrement en un lieu proche de Burgos, nommé les Ponts. L'eau répandue dans toute la campagne, était si haute, qu'elle la couvroit entièrement, et l'on ne pouvoit sans témérité tenter ce passage, principalement dans des chariots, parce que, pour peu qu'ils s'écartassent d'un côté ou d'autre,

il falloit périr ; et en effet il y en eut un qui courut grand danger. Nous prîmes, dans une hôtellerie, un guide qui connoissoit ce passage, et nos journées se trouvèrent rompues, à cause de ces mauvais chemins, où nos chariots s'enfonçoient de telle sorte, que l'on étoit obligé, pour les en tirer, de prendre les chevaux de l'un pour les atteler à l'autre ; ce qui donna d'autant plus de peine à nos pères, que nous n'avions que de jeunes charretiers peu soigneux. La présence du Père Provincial me soulageoit beaucoup : ses soins s'étendaient à tout, et son humeur étoit si égale et si tranquille qu'il ne s'inquiétoit de rien, et lui faisoit trouver aisé ce qui auroit paru très-difficile à un autre. Il ne laissa pas néanmoins de craindre au passage de ces ponts, lorsqu'il se vit au milieu de l'eau, sans savoir le chemin que l'on devoit prendre, et sans le secours d'aucun bateau. Je ne fus pas moi-même exempte de crainte, quelque assurance que Notre-Seigneur m'eût donnée de nous assister : on peut juger par-là quelle pouvoit être l'appréhension de mes compagnes. Nous étions huit, dont deux devoient retourner avec moi,

et les cinq autres, y compris une Converse, demeurer à Burgos. Un très-grand mal de gorge, qui m'avoit pris en chemin en arrivant à Valladolid, et faisoit que je ne pouvois manger sans beaucoup de douleur, joint à la fièvre qui ne me quittoit point, m'empêchoit de ressentir autant les incommodités de notre voyage ; et ces maux me durent encore maintenant que nous sommes au mois de juin, mais avec moins de violence. Mes compagnes oublièrent aisément les fatigues de ce voyage, parce qu'aussitôt que le péril est passé, on en parle avec plaisir, et que souffrir par obéissance est une chose douce et agréable pour ceux qui aiment autant cette vertu que ces bonnes Religieuses.

Nous arrivâmes à Burgos le lendemain de la conversion de saint Paul, un vendredi, vingt-sixième jour de janvier, et notre Père Provincial nous ordonna d'aller à l'église, devant le saint Crucifix, tant pour recommander l'affaire à Notre-Seigneur, que pour y attendre l'entrée de la nuit, étant alors encore grand jour. Il avoit résolu que nous ne perdrions point de temps pour faire cette fondation,

et j'avois apporté plusieurs lettres du chanoine Salinas, dont j'ai parlé dans celle de Palence, et qui n'a pas eu moins de part à celle-ci; comme aussi d'autres personnes de qualité qui écrivoient avec grande affection à leurs parens et à leurs amis, pour les prier de nous assister. Ils n'y manquèrent pas, et vinrent tous nous voir dès le lendemain. Des députés de la ville vinrent aussi me témoigner leur joie de mon arrivée, et me prier de leur dire en quoi ils pourroient me favoriser. Comme notre seule appréhension n'étoit que de ce côté-là, nous ne craignîmes plus alors de rencontrer aucun obstacle, et aussitôt que nous fûmes arrivées chez la bonne Catherine de Toloze, sans que personne en eût connoissance, à cause que nous y allâmes par une très-grande pluie, nous résolûmes de faire savoir l'état des choses à l'archevêque, afin qu'il lui plût de donner la permission de faire dire la messe, comme j'avois accoutumé de le pratiquer; mais le succès ne répondit pas à mon espérance.

N'y ayant point de bons traitemens que cette sainte femme ne nous fît, nous nous délassâmes cette nuit, et néanmoins j'eus beaucoup à souffrir, parce qu'ayant

fait faire un grand feu pour nous sécher, après avoir été si mouillées, quoique ce fût dans une cheminée, le lendemain je ne pouvois lever la tête, ni parler à ceux qui venoient me voir qu'étant couchée, et au travers d'une petite fenêtre treillissée, sur laquelle on avoit tendu un voile, ce qui me donnoit beaucoup de peine, à cause qu'il me falloit nécessairement traiter de nos affaires.

Notre Père Provincial alla, dès le lendemain, demander la bénédiction à l'archevêque, dans la créance qu'il ne restoit plus aucune difficulté ; et il le trouva en aussi mauvaise humeur de ce que j'étois venue sans sa permission, que s'il ne me l'eût point accordée, et qu'il n'eût jamais entendu parler de l'affaire. Il témoigna à ce Père être mécontent de moi, et fut contraint néanmoins de demeurer d'accord qu'il m'avoit mandé de venir ; mais il dit qu'il entendoit que ce fût seulement pour traiter l'affaire, et non pas avec ce grand nombre de Religieuses. Le Père Provincial lui répondit que nous avions cru qu'il n'y avoit plus rien à négocier, et qu'il ne restoit qu'à nous établir, puisque nous avions obtenu de la ville le consentement qu'il avoit jugé

à propos d'avoir, et qu'ayant demandé à l'évêque de Palence s'il seroit bon que j'allasse sans le lui faire savoir, il m'avoit dit que je n'en devois point faire difficulté, parce que cette fondation lui étoit très-agréable. Cette réponse le surprit extrêmement, mais ne le fit point changer; et si Dieu, qui vouloit cet établissement, n'eût permis que nous nous fussions conduites de la sorte, il ne se seroit point fait; l'archevêque ayant avoué depuis que si nous lui eussions demandé la permission de venir, il nous l'auroit refusée. La conclusion fut, qu'à moins que d'avoir une maison en propre et du revenu, il ne souffriroit point notre établissement; que nous n'avions qu'à nous en retourner; et que le temps et les chemins n'étoient plus mauvais. « Seigneur mon Dieu, qu'il paroît bien que « l'on ne vous rend point de service, « sans en être récompensé par quelque « grande peine; et que cette peine seroit « agréable à ceux qui vous aiment véritablement, s'ils connoissoient d'abord « quel en est le prix! » Mais nous n'étions pas alors capables de le comprendre, parce qu'il nous paroissoit impossible de faire ce que proposoit ce Prélat,

à cause qu'il ne vouloit pas que l'achat de la maison et notre revenu se prissent sur ce qu'apporteroient les Religieuses que nous recevrions; et quel moyen dans un temps tel que celui où nous sommes, de trouver du remède à une si grande difficulté ? Je ne désespérois néanmoins de rien, tant j'étois persuadée que tout ce qui nous arrivoit étoit pour notre avantage; que c'étoient des artifices du démon pour traverser une si bonne œuvre; et que Dieu ne manqueroit pas de la faire réussir. Comme le Père Provincial ne s'étoit point troublé de cette réponse, il me la rapporta avec un visage gai, et Dieu le permit pour m'épargner la peine que j'aurois eue, s'il m'eût témoigné être mal satisfait de ce que je n'avois pas demandé par écrit la permission de l'archevêque, ainsi qu'il me l'avoit conseillé.

Le Chanoine Salinas, qui ne s'étoit pas contenté de nous donner, comme les autres, des lettres de recommandation, mais avoit voulu venir avec nous, fut d'avis, lui et ses parens, que nous demandassions permission à l'archevêque de faire dire la messe dans la maison où nous étions, parce qu'étant nus-pieds,

c'auroit été une chose indécente de nous voir aller ainsi par les rues au milieu des boues, et à cause qu'il se rencontroit y avoir dans cette maison un lieu qui avoit, durant plus de dix ans, servi d'église aux Pères de la compagnie de Jésus, lorsqu'ils étoient venus s'établir à Burgos; et que nous aurions pu même, par cette raison, prendre possession, avant que d'avoir acheté une maison. Mais quoique deux Chanoines fussent allés demander cette permission à ce Prélat, il ne voulut jamais l'accorder. Tout ce qu'ils purent obtenir de lui, fut que, quand nous aurions un revenu assuré, il consentiroit à la fondation, quoique nous n'eussions point encore de maison à nous, pourvu que nous nous obligeassions d'en acheter une, et que nous donnassions pour cela des cautions. Ensuite de cette réponse, les amis du chanoine Salinas s'offrirent de nous cautionner, et Catherine de Toloze promit de nous donner du revenu.

Plus de trois semaines se passèrent dans ces négociations, pendant lesquelles nous n'entendions la messe que les fêtes de grand matin, et j'étois toujours malade et avec la fièvre : mais il ne se

pouvoit rien ajouter au bon traitement que nous faisoit Catherine de Toloze. Elle nous nourrit durant un mois dans un appartement de sa maison, où nous vivions retirées, et prenoit tant de soin de nous, que, quand nous aurions été ses propres filles, elle n'auroit pu nous témoigner plus d'affection. Le Père Provincial et ses compagnons logeoient chez un de ses amis, avec qui il avoit fait connoissance au collége, et qui se nommoit le docteur Manso, chanoine et théologal de la grande Eglise; et il étoit assez ennuyé de ce long retard : mais il ne pouvoit se résoudre à nous quitter.

Ce qui regardoit les cautions et le revenu étant résolu, l'archevêque nous renvoya au Proviseur, pour expédier l'affaire; mais le démon nous suscita de nouvelles traverses : car lorsque nous ne pensions plus qu'il pût y avoir des difficultés, ce Proviseur nous manda que l'on ne donneroit point de permission, qu'après avoir acheté une maison, parce que l'archevêque ne vouloit pas que la fondation se fît dans celle où nous étions alors, à cause qu'elle étoit trop humide et dans une rue trop exposée au bruit, comme aussi parce que la sû-

reté pour le revenu n'étoit pas entière, et autres choses semblables. Ainsi, il sembloit que l'on ne fît que commencer à négocier l'affaire, quoiqu'il y eût plus d'un mois qu'elle se traitât; et ce Proviseur ajoutoit qu'il n'y avoit point à répliquer, puisqu'il falloit que la maison fût agréable à l'archevêque.

Notre Père Provincial ne put, non plus que nous toutes, entendre sans émotion des propositions si déraisonnables; car quel temps n'auroit-il point fallu pour acheter une maison propre à y bâtir un monastère! et il ne pouvoit souffrir aussi la peine que ce nous étoit d'être obligées de sortir pour aller à la messe, quoique l'église ne fût pas fort éloignée, et que nous l'entendissions dans une chapelle où nous n'étions vues de personne. Il fut d'avis, s'il m'en souvient bien, que nous nous en retournassions; mais me souvenant du commandement que Notre-Seigneur m'avoit fait de travailler à cette affaire, je me tenois si assurée qu'elle s'acheveroit, que je ne pouvois consentir à ce retour, et ne me tourmentois point de ce retard. J'avois seulement beaucoup de déplaisir de ce que ce bon Père étoit venu avec nous,

ne sachant pas combien ses amis pouvoient nous servir, ainsi qu'on le verra dans la suite. Lorsque j'étois dans cette peine, et qu'encore que celle de mes compagnes fût encore plus grande, je la considérois peu, en comparaison de celle du Père Provincial. Dieu me dit, sans que je fusse en oraison : *Thérèse, c'est maintenant qu'il faut tenir ferme.* J'exhortai alors plus hardiment que jamais le Père Provincial de partir pour aller prêcher le carême au lieu où il s'étoit engagé, et Notre-Seigneur le disposa sans doute à s'y résoudre. Avant de partir, il fit en sorte, par le moyen de ses amis, que l'on nous donna un petit logement dans l'hôpital de la Conception, où étoit le très-saint Sacrement, et où nous pouvions tous les jours entendre la messe. Cela le satisfit un peu, mais non pas entièrement; car une veuve, qui avoit loué une bonne chambre dans cet hôpital, non-seulement ne voulut pas nous la prêter, quoiqu'elle n'y dût aller de six mois; mais elle fut si fâchée de ce que l'on nous avoit donné un petit galetas, par où l'on pouvoit passer à son quartier, qu'elle ne se contenta pas de fermer ce passage à clef, elle le fit en-

core clouer par dedans. Dieu permit de plus, pour nous faire mériter davantage par tant de traverses, que les Confrères de cet hôpital s'imaginant que nous avions dessein de nous l'approprier, nous obligèrent, le Père Provincial et moi, à promettre, par-devant notaires, d'en déloger à la première signification qu'ils nous en feroient. Cela me fit plus de peine que tout le reste, parce que cette veuve étant riche et bien apparentée, j'appréhendois qu'à la première fantaisie qui lui prendroit, elle ne nous obligeât à sortir. Le Père Provincial, qui étoit plus sage que moi, fut d'avis au contraire de faire tout ce qu'elle désiroit, afin d'y entrer plus promptement. On ne nous donna qu'une chambre et une cuisine; mais l'administrateur de l'hôpital, nommé Ferdinand Matança, qui étoit un homme de bien, nous en donna encore deux autres dont l'une nous servoit de parloir; et comme il étoit très-charitable et grand aumônier, il nous fit outre cela beaucoup de bien. François de Cuévas, maître des postes de la ville, qui avoit grand soin de cet hôpital, ne nous en fit pas moins, et il continue de nous assister en toutes rencontres. Je nomme ici ceux à qui

nous sommes si obligées, afin que les Religieuses qui sont vivantes, et celles qui leur succéderont, se souviennent d'eux dans leurs prières; et elles doivent avec encore plus de raison, s'acquitter de ce devoir envers nos fondatrices. Quoique je ne crusse pas d'abord que Catherine de Toloze seroit de ce nombre, sa piété l'a rendue digne devant Dieu d'en être, puisqu'elle s'est conduite de telle sorte dans cette affaire, que l'on ne pourroit l'en exclure sans injustice; car, outre qu'elle acheta la maison, que nous ne pouvions avoir sans elle, on ne sauroit croire combien toutes ces difficultés de l'archevêque lui ont donné de peine, par l'extrême affliction où elle étoit de penser que l'affaire pourroit ne pas réussir; et elle ne s'est jamais lassée de nous obliger. Bien que cet hôpital fût fort éloigné de son logis, il ne se passoit presque point de jour qu'elle ne vînt nous voir, et elle nous envoyoit tout ce dont nous avions besoin, quoiqu'on lui en fît sans cesse tant de railleries, qu'à moins que d'avoir autant de bonté et de courage qu'elle en avoit, elle nous auroit abandonnées. Ces peines qu'on lui faisoit, m'en donnoient

une très-grande ; car, bien qu'elle s'efforçât de les cacher, elle ne pouvoit quelquefois les dissimuler, principalement lorsqu'elles touchoient sa conscience. Elle l'avoit si bonne, que quelque sujet que ces personnes lui donnassent de s'aigrir contre elles, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une seule parole qui pût offenser Dieu. Ils lui disoient qu'elle se damnoit, et qu'ils ne comprenoient pas comment, ayant des enfans, elle croyoit pouvoir sans péché en user de la sorte ; mais elle ne faisoit rien que par les conseils de gens savans et habiles ; et encore qu'elle n'eût pas voulu, je n'aurois jamais souffert qu'elle y eût manqué, quand cela auroit empêché la fondation, non-seulement de ce monastère, mais de mille monastères. Je ne m'étonne pas néanmoins que la manière dont cette affaire se traitoit, n'ayant point été sue, on en portât des jugemens si désavantageux, ni qu'ils le fussent même encore davantage. Comme c'étoit une personne extrêmement prudente et discrète, elle leur répondoit si sagement, qu'il paroissoit que Notre-Seigneur la conduisoit, pour la rendre capable de contenter les

uns, de souffrir les autres, et de ne se point décourager dans la suite de cette entreprise; ce qui montre combien, lorsque l'on est véritablement à Dieu, on est plus propre à traiter des affaires importantes que ceux qui ne sont considérables que par la grandeur de leur naissance, quoique cette vertueuse femme dont je parle, fût très-bien demoiselle.

Le Père Provincial nous ayant donc procuré une maison où nous pouvions, sans rompre notre clôture, entendre tous les jours la messe, il reprit courage et s'en alla à Valladolid, où il étoit obligé de prêcher. Il avoit de la peine néanmoins de voir l'archevêque peu disposé à nous accorder la permission qui nous étoit nécessaire, et il ne pouvoit me croire, lorsque je tâchois de lui persuader de bien espérer.

Nos amis, qui espéroient encore moins que lui, le fortifioient dans sa défiance; et il ne faut pas s'en étonner, vu le sujet qu'ils en avoient. Ainsi, son absence me soulagea, parce que, comme je l'ai dit, ma plus grande peine venoit de la sienne. Il nous ordonna, en partant, de travailler à acheter une maison;

mais cela n'étoit pas facile, à cause qu'on n'avoit pas encore pu en trouver qui nous fût propre, et que nous eussions moyen d'acquérir. Nos amis, et particulièrement deux qui restoient des siens, redoublèrent, durant son éloignement, les soins qu'ils avoient de nous, et résolurent de ne point faire parler à l'archevêque jusqu'à ce que nous eussions une maison. Ce Prélat disoit toujours qu'il désiroit plus que personne que la fondation se fît; et il est si homme de bien, que je ne saurois croire qu'il ne dît vrai. Ses actions néanmoins témoignoient le contraire, puisqu'il nous proposoit des choses impossibles; et c'étoit par un artifice du démon, qu'il agissoit de la sorte. « Mais comme vous « êtes tout-puissant, mon Dieu, vous fî- » tes réussir cette affaire par le même » moyen dont cet esprit de ténèbres se » servoit pour la ruiner. Que vous soyez » béni à jamais! »

Nous demeurâmes dans cet hôpital depuis la veille de saint Mathias, jusqu'à la veille de saint Joseph, travaillant toujours à acheter une maison, sans que l'on en pût trouver qui nous fût propre. On me donna avis d'une qu'un gentilhomme

vouloit vendre, et que plusieurs Religieux, qui en cherchoient aussi bien que nous, avoient vu sans qu'elle leur eût plu. Je crois que Dieu le permit ainsi ; car ils s'en étonnent maintenant, et quelques-uns même s'en repentent. Deux personnes m'en avoient parlé avantageusement ; mais tant d'autres m'en avoient dégoûtée, que je n'y pensois plus du tout. Etant un jour avec le licencié Aguiar, que j'ai dit ailleurs être fort ami de notre Père Provincial, et qui s'employoit pour nous avec un extrême soin, il me dit qu'après en avoir tant cherché, il ne croyoit pas possible d'en trouver une qui nous fût propre. Celle de ce gentilhomme me vint alors dans l'esprit, et je pensai qu'encore qu'elle fût telle qu'on me l'avoit représentée, nous pourrions nous en servir dans un aussi pressant besoin, et ensuite la revendre. Je la lui proposai, et, parce qu'il ne l'avoit point encore vue, je le priai d'y aller. Il partit à l'heure même, quoiqu'il fît le plus mauvais temps du monde, et celui qui l'avoit louée n'ayant point envie qu'on la vendît, refusa de la lui montrer ; mais l'assiette et tout ce qu'il en put voir le satisfit tellement que, sur son rapport, nous

résolûmes de l'acheter. Le gentilhomme à qui elle appartenoit étoit absent; et il avoit donné pouvoir de la vendre à un ecclésiastique fort homme de bien. Dieu inspira à ce bon prêtre le désir d'en traiter avec nous, et il agit fort franchement. On trouva à propos que je la visse; j'y allai, et je la trouvai si à mon gré, que quand on auroit voulu la vendre deux fois autant, j'aurois cru l'avoir à bon marché : y a-t-il sujet de s'en étonner, puisque deux ans auparavant ce gentilhomme en avoit refusé le prix qu'on en demandoit alors? Le lendemain cet ecclésiastique vint me trouver avec le licencié qui, n'étant pas moins satisfait que moi de la maison, vouloit que l'on conclût à l'heure même; et sur ce que je lui dis que quelques-uns de nos amis croyoient que ce seroit l'acheter cinq cents ducats plus qu'elle ne valoit, il me répondit qu'il étoit très-persuadé du contraire; et mon sentiment étoit si conforme au sien, qu'il me sembloit que c'étoit l'avoir pour rien; mais, parce que cette somme devoit se payer de l'argent de l'Ordre, je marchois avec retenue. Ce fut la veille de la fête du glorieux saint Joseph que nous commen-

caines de traiter, avant la messe, et j'avertis ces messieurs qu'aussitôt qu'elle seroit dite nous nous rassemblerions pour terminer cette affaire. Comme le licencié est un homme de fort bon esprit, et qu'il jugeoit bien qu'il n'y avoit point de temps à perdre, puisque, si la chose se divulguoit, il nous en coûteroit beaucoup plus, il tira parole de l'ecclésiastique de revenir après la messe. Nous recommandâmes cette affaire à Dieu, et il me dit : *Vous arrêtez-vous à de l'argent?* Me faisant connoître, par ces paroles, que la maison nous étoit propre. Nos Sœurs avoient extrêmement prié saint Joseph pour pouvoir en avoir une au jour de sa fête; et, lorsqu'il y avoit le moins sujet d'espérer que cela se fît sitôt, il se trouva fait. Le licencié rencontra, au sortir du logis, un notaire, si à propos, qu'il sembloit que Notre-Seigneur l'eût envoyé pour ce sujet. Il l'amena, et me dit qu'il falloit conclure à l'heure même. Il fit venir des témoins, ferma la porte de la salle, de peur que quelqu'un n'apprît ce qui se passoit, et ce traité s'acheva avec toutes les sûretés nécessaires, par le soin et la diligence d'un si excellent ami.

Personne ne se fût imaginé que l'on eût donné cette maison à si bon marché, et le bruit n'en fut pas plutôt répandu, que ceux qui avoient envie de l'acheter dirent que cet ecclésiastique l'avoit donnée pour rien, et que le marché étant frauduleux il falloit le rompre. Ainsi, ce bon prêtre eut beaucoup à souffrir. Il en donna avis à ce gentilhomme et à sa femme, qui étoit aussi de fort bonne maison; et, au lieu d'en être mécontens, ils témoignèrent de la joie de voir leur logis converti en un monastère. Ainsi, ils ratifièrent le contrat, et quand ils auroient voulu, ils n'auroient pu le refuser. Le lendemain on acheva de passer les actes nécessaires, on paya le tiers du prix, et l'on demeura d'accord de quelques conditions plus avantageuses pour le vendeur que ne portoit le contrat; mais ce bon ecclésiastique le désira, et on ne put le lui refuser.

Quoiqu'il puisse paroître ridicule de m'être tant arrêtée sur l'achat de cette maison, je crois que, si l'on considère la manière dont cette affaire se passa, on jugera qu'il y a eu du miracle, tant en ce qui regarde le prix, l'ayant eue à si bon marché, qu'en ce qu'il semble

que tous ces Religieux qui l'avoient vue aient été aveuglés d'avoir manqué de l'acquérir. Car, tous ceux qui la virent ensuite ne s'en étonnoient pas seulement, mais disoient qu'ils avoient perdu l'esprit. Ainsi, une communauté de Religieuses qui cherchoit une maison à acheter, deux autres communautés, de l'une desquelles le monastère avoit été brûlé, et une personne riche qui en vouloit fonder un, ayant tous vu cette maison, pas un n'en voulut, et aujourd'hui tous s'en repentent. Nous connûmes, par le bruit que cela fit dans la ville, que ce bon licencié Aguiar avoit eu raison de tenir la chose secrette, et de n'y pas perdre un moment, puisque nous pouvons dire avec vérité, qu'après Dieu nous lui sommes obligées d'une acquisition qui nous est si avantageuse. Il faut avouer qu'un esprit capable de tout, comme étoit le sien, joint à une aussi grande affection que celle que Dieu lui avoit donnée pour nous, étoient nécessaires pour faire réussir une telle affaire. Il travailla ensuite plus d'un mois à nous aider à tout accommoder pour nous loger, ce qui se fit avec peu de dépense, et il paroît que Notre-Seigneur avoit jeté les yeux sur

cette maison pour l'employer à son service, tant nous y trouvâmes toutes choses si disposées, qu'elles sembloient avoir été faites pour ce dessein. Il me paroissoit que c'étoit un songe de voir, en si peu de temps, tout en état de nous recevoir, et que Dieu nous récompensât ainsi, avec usure, de ce que nous avions souffert, en nous mettant dans un lieu que le jardin, la vue et les eaux rendoient extrêmement agréable.

L'archevêque en eut aussitôt avis, et parut être fort aise de ce que nous avions si bien rencontré, dans la créance que son opiniâtreté en avoit été la cause; en quoi il avoit raison. Je lui écrivis pour lui témoigner ma joie de ce qu'il étoit satisfait, et je l'assurai que je ne perdrois point de temps pour mettre la maison en état de pouvoir l'habiter, afin qu'il lui plût d'achever la faveur qu'il avoit commencé de nous faire. Je me hâtai d'autant plus d'exécuter ce que je lui promettois, que je sus que l'on vouloit nous retarder, sous prétexte de je ne sais quels autres actes. Ainsi, quoiqu'il se passât quelque temps avant de pouvoir faire sortir un locataire qui y demeuroit, nous ne laissâmes pas d'y

aller, et de nous loger dans une autre partie de cette maison. On me dit aussitôt après, que l'archevêque n'en étoit pas content. Je l'adoucis le mieux que je pus; et comme il est bon, sa colère passe aisément. Il se fâcha encore lorsqu'il apprit que, sans savoir s'il l'approuvoit, nous avions fait mettre des grilles. Je lui écrivis et lui mandai que les Religieuses en avoient toujours; mais que je n'avois osé rien faire dans la maison qui marquât que ce fût un monastère, ni seulement, par cette raison, y mettre une croix; et c'étoit vrai. Cependant, quelque affection qu'il témoignât nous porter, nous ne pouvions obtenir de lui la permission.

Il vint voir notre maison, me dit qu'il en étoit fort content, et nous fit paroître beaucoup de bonne volonté; mais sans nous promettre de donner la permission. Il nous la fit seulement espérer, et l'on devoit passer certains actes avec Catherine de Toloze, dont l'on appréhendoit qu'il ne fût pas satisfait. Le docteur Manso, cet autre ami du Père Provincial, qui étoit fort bien auprès de lui, tâchoit de prendre le temps à propos pour avoir son consentement, parce qu'il ne

pouvoit souffrir la peine que ce nous étoit d'être obligées de sortir pour aller à la messe ; car, encore qu'il y eût une chapelle dans la maison, où on la disoit avant que nous l'eussions achetée, ce Prélat n'avoit point voulu permettre que l'on continuât de la dire. Ainsi, nous étions contraintes, les dimanches et les fêtes, de l'entendre dans une église qui se trouva, par bonheur, être assez proche, et cela dura environ un mois depuis le temps que nous entrâmes dans cette maison, jusqu'à l'établissement du monastère. Comme toutes les personnes savantes croyoient qu'il suffisoit que l'on eût dit auparavant la messe chez nous, pour nous faire accorder la même permission, et que l'archevêque étoit trop habile pour l'ignorer, il ne paroissoit point d'autre cause de son refus, sinon que Dieu vouloit nous faire souffrir. Je le supportois assez patiemment ; mais une de nos Religieuses en avoit tant de peine, qu'elle ne mettoit pas plutôt le pied dans la rue qu'il lui prenoit un grand tremblement.

Nous trouvâmes beaucoup de difficulté à achever de passer tous ces actes, parce que tantôt l'archevêque se con-

tentoit des cautions que nous lui présentions, tantôt il vouloit que nous donnassions de l'argent comptant, et il nous faisoit ainsi mille peines. Néanmoins, il n'y avoit pas tant de sa faute que de celle de son proviseur, qui ne se lassoit point de nous tourmenter; et si Dieu ne lui eût enfin changé le cœur, je crois que l'affaire ne se seroit jamais achevée. C'est une chose incroyable que ce que souffrit la bonne Catherine de Toloze : je ne pouvois assez admirer sa patience, et le plaisir qu'elle continuoit de prendre à nous assister. Elle ne nous donna pas seulement des lits, elle nous donna aussi les autres meubles qui nous étoient nécessaires, et généralement tout ce dont nous avions besoin pour nous établir; et quand elle ne l'auroit pas trouvé chez elle, je ne doute point qu'elle ne l'eût acheté, plutôt que de nous en laisser manquer. D'autres fondatrices de nos monastères nous ont donné beaucoup plus de bien; mais nulle n'a eu, pour ce sujet, la dixième partie de tant de peine; et, si elle n'eût point eu d'enfans, elle nous auroit sans doute donné tout son bien; son ardeur pour l'établissement de

ce monastère étant si grande, qu'elle croyoit même ne rien faire.

Voyant un si long retardement, j'écrivis à l'évêque de Palence, pour le supplier, encore que par son extrême affection pour nous il fût mal satisfait de l'archevêque, de vouloir bien lui écrire, pour lui représenter que, puisque nous avions une maison, et qu'on avoit fait ce qu'il avoit voulu, rien ne devoit plus l'empêcher d'achever l'affaire. Il m'envoya une lettre ouverte, conçue en des termes si forts que ç'auroit été tout perdre que de la rendre. Ainsi, le docteur Manso à qui je me confessois, et sans le conseil duquel je ne faisois rien, ne jugea pas à propos de la donner. Ce n'est pas qu'elle ne fût fort civile; mais il y avoit de certaines vérités qui, de l'humeur dont étoit l'archevêque, auroient été capables de l'irriter, étant déjà aigri par des choses qu'il lui avoit mandées, et qui l'avoient porté à me dire que la mort de Notre-Seigneur avoit rendu amis ceux qui auparavant étoient ennemis; mais que d'amis qu'ils étoient, l'évêque de Palence et lui, je les avois rendus ennemis : à quoi je lui avois répondu que le temps lui feroit connoître la vérité, et

qu'il n'y avoit point de soin que je ne prisse pour les empêcher d'être mal ensemble. J'écrivis ensuite à l'évêque, pour le supplier de m'envoyer une lettre plus douce, et je lui représentai les raisons qui me faisoient croire qu'il rendroit, en cela un service agréable à Dieu. Cette considération jointe au plaisir qu'il prenoit à m'obliger, le fit résoudre à me l'accorder, et il m'écrivit en même temps que tout ce qu'il avoit jamais fait en faveur de notre Ordre, n'étoit rien en comparaison de ce que lui avoit coûté cette lettre. Elle vint si à propos, que l'archevêque, après l'avoir reçue par le docteur Manso, nous envoya cette permission, si long-temps poursuivie et attendue, par le bon Ferdinand de Matança, qui fut ravi d'en être le porteur. Il se rencontra que ce même jour nos Sœurs et la bonne Catherine de Toloze étoient plus découragées qu'elles ne l'avoient encore été, et que moi-même qui avois toujours eu tant de confiance, je l'avois perdue la nuit précédente, comme si Notre-Seigneur eût pris plaisir à nous voir dans une plus grande peine que jamais, lorsqu'il étoit prêt de nous consoler. Que son saint nom soit loué dans tous les siècles.

L'archevêque permit ensuite au docteur Manso de faire dire le lendemain la messe chez nous, et que l'on y mît le très-saint Sacrement. Ce bon Docteur dit la première, et le Père Prieur de St.-Paul, Dominicain, à qui notre Ordre est fort obligé, aussi bien qu'aux Pères de la compagnie de Jésus, dit la grande messe. Elle fut chantée avec beaucoup de solennité par des musiciens qu'on n'avoit point priés : tous nos amis y assistèrent avec une grande joie, et presque toute la ville, qui n'avoit pu voir sans compassion ce que nous avions souffert, et sans blâmer tellement la conduite de l'archevêque, que j'étois souvent plus touchée de la manière dont on en parloit, que de ce que nous endurions. Le contentement de la bonne Catherine de Toloze et de nos Sœurs étoit si grand, qu'il me donnoit de la dévotion, et je disois à Notre-Seigneur : « Qu'est-ce, mon Dieu, que vos ser- » vantes pourroient souhaiter davantage, » que d'employer toute leur vie à votre » service dans un lieu d'où elles ne sor- » tent jamais, afin de ne s'occuper que » de vous »? Il faut l'avoir éprouvé, pour comprendre quelle étoit notre joie en ces

fondations, quand nous nous trouvions dans quelque clôture où les personnes séculières ne pouvoient entrer, parce qu'encore que nous les aimions beaucoup, nulle consolation n'égale celle que nous avions d'être seules. Il me semble qu'on peut alors nous comparer à des poissons qui rentrent dans l'eau d'où on les avoit tirés ; car les ames nourries dans les eaux vives des faveurs de Dieu, se voyant comme prises en des filets, quand on les engage dans le commerce du monde, peuvent à peine respirer, jusqu'à ce qu'elles rentrent dans leur sainte solitude. Je l'ai remarqué en toutes nos Sœurs, et je sais, par expérience, que les Religieuses qui désirent sortir pour converser avec des séculiers, ou communiquer beaucoup avec eux, n'ont jamais goûté de cette eau vive dont Notre-Seigneur parla à la Samaritaine, et que cet époux céleste s'éloigne d'elles avec justice, quand il voit qu'elles ne connaissent pas l'extrême bonheur que ce leur est de demeurer avec lui. J'appréhende que ce malheur ne leur arrive de l'une de ces deux causes, ou de n'avoir pas embrassé purement pour son amour la profession religieuse, ou de ne connoître

pas

pas assez la faveur qu'il leur a faite de les appeler à son service, et de les empêcher, par ce moyen, d'être assujetties à un homme qui est souvent cause de leur mort non-seulement temporelle, mais éternelle. « O JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur et mon « saint Epoux, qui êtes tout ensemble vé- « ritablement Dieu et véritablement hom- « me, une si grande faveur doit-elle donc « être si peu estimée?» Rendons-lui graces, mes Sœurs, de nous l'avoir faite, et ne cessons point de louer ce puissant Roi, qui pour nous récompenser de quelques petits travaux qui ont si peu duré, et qui ont même été mêlés de diverses consolations, nous prépare un royaume qui n'aura jamais de fin.

Quelques jours après cette fondation, il nous sembla, au Père provincial et à moi, que se rencontrant des circonstances dans le revenu que Catherine de Tolose nous avoit donné, qui seroient capables de nous causer des procès, et à elle du déplaisir, il valoit mieux mettre toute notre confiance en Dieu, que de laisser des sujets de contestation dont elle pût recevoir la moindre peine. Ainsi, étant toutes assemblées dans le chapitre, nous renonçâmes, avec la permission de ce

Père, à tout le bien que nous tenions d'elle, et lui remîmes entre les mains tous les contrats qui en avoient été passés. Cela se fit très-secrètement, de peur que l'Archevêque ne le sût, parce qu'il l'auroit trouvé fort mauvais, quoique nous seules en reçussions du préjudice. Car, quand une maison ne possède rien, elle ne peut manquer de rien, à cause que chacun l'assiste; au lieu que lorsque l'on croit qu'elle a du revenu, elle court le risque de souffrir beaucoup, ainsi que celle-là fait maintenant; mais après la mort de Catherine de Tolose, elle ne sera pas en cette peine, parce que deux de ses filles qui avoient, en cette même année, fait profession dans le monastère de Palence, ayant renoncé à leur bien, cette renonciation a été déclarée nulle, et ordonné qu'elle tournera au profit de celui de Burgos; ce qui, joint à ce qu'une troisième de ses filles, qui a pris l'habit à Burgos, et qui étoit en liberté de disposer de ce qui lui appartenoit de la succession de son père et de sa mère, a voulu aussi le donner à cette maison, égale le revenu que leur mère nous avoit donné. La seule difficulté est que ce monastère n'en jouit pas dès à présent; mais je ne

saurois appréhender que rien lui manque, puisque Dieu, qui fait subsister ceux qui ne vivent que d'aumônes, suscitera sans doute quelqu'un qui assistera ces bonnes Religieuses, ou y pourvoira par d'autres voies. Néanmoins, parce que nous n'avions encore fondé aucun monastère qui se trouvât en cet état, je demandois quelquefois à Dieu, qu'il lui plût, puisqu'il l'avoit permis, de considérer ses besoins, et je n'avois point d'envie de m'en aller que je ne visse des effets de ma prière, par l'entrée de quelque fille qui y auroit apporté du bien; mais un jour que j'y pensois après avoir communié, Notre-Seigneur me dit : *De quoi vous inquiétez-vous? Cela est déjà fait, et rien ne doit vous empêcher de partir*; me faisant connoître par ces paroles que l'on pourroit y subsister; car, tout se passa de telle sorte que je n'en fus depuis non plus en peine que si je les eusse laissées avec un revenu suffisant et très-assuré. Ainsi, je ne pensai plus qu'à m'en retourner, comme n'ayant plus affaire dans cette maison qu'à jouir du contentement d'y être, parce qu'elle me plaît fort, au lieu que je pourrois, par mes travaux, profiter à d'autres.

La fondation de ce monastère réchauffa l'amitié de l'Archevêque et de l'Evêque de Palence, et ce premier nous a toujours depuis témoigné beaucoup d'affection. Il a donné l'habit à la fille de Catherine de Tolose et à une autre ; et quelques personnes jusqu'ici nous font sentir des effets de leur charité. Ainsi, j'espère que Notre-Seigneur ne permettra pas que ses Epouses souffrent, pourvu qu'elles continuent à le servir, comme elles y sont obligées ; je le prie, par son infinie miséricorde, de leur en faire la grace.

J'ai écrit ailleurs de quelle sorte saint Joseph d'Avila, qui a été le premier de nos monastères, fut fondé dans la dépendance de l'Ordinaire ; et je crois devoir dire maintenant comment il passa dans celle de notre Ordre.

Dom Alvarez de Mendoçe, maintenant évêque de Palence, l'étoit d'Avila quand ce monastère y fut fondé. Il ne se pouvoit rien ajouter à l'affection dont il nous favorisoit, et lorsque nous lui promîmes obéissance, Notre-Seigneur me dit *que nous ne pouvions mieux faire*. Les suites l'ont bien fait voir, n'y ayant point d'assistance que notre Ordre n'ait reçue de lui, dans toutes les occasions qui s'en sont pré-

sentées. Il voulut être lui-même notre Visiteur, sans permettre que nul autre s'en mêlât; et il n'ordonnoit rien dans notre monastère, que sur ce que je lui représentois, et à ma prière. Dix-sept ans, ou environ, car je ne me souviens pas précisément du temps, se passèrent de la sorte; mais quand il fut fait Evêque, Notre-Seigneur me dit, dans le monastère de Palence où j'étois alors, *qu'il falloit que celui de saint Joseph fût soumis à l'Ordre, et que j'y travaillassè, parce qu'autrement cette maison pourroit bientôt se relâcher.* Cette contrariété entre ce que Dieu m'avoit dit dans ces divers temps, me mit en peine. J'en parlai à mon Confesseur, maintenant évêque d'Osme, très-savant et très-capable. Il me dit que cela ne devoit point m'embarrasser, puisque des choses sont avantageuses en des temps, et ne le sont pas en d'autres (ce que j'ai éprouvé en plusieurs rencontres être très-véritable,) et qu'il trouvoit qu'en effet il étoit plus à propos que ce monastère fût soumis à l'Ordre comme les autres, que d'être le seul qui ne le fût pas. J'allai, pour lui obéir, à Avila, traiter de cette affaire avec l'Evêque, et je l'y trouvai fort opposé;

mais lui ayant représenté de quelle importance cela étoit pour les Religieuses qu'il avoit la bonté de tant affectionner, il considéra mes raisons, et comme il est très-habile et que Dieu nous assistoit, il lui en vint encore d'autres dans l'esprit, qui le firent résoudre à m'accorder ma demande, quoique quelques-uns de ses ecclésiastiques firent tout ce qu'ils purent pour l'en détourner. Le consentement des Religieuses étant nécessaire aussi, quelques-unes avoient peine à le donner; mais, parce qu'elles m'aimoient beaucoup, elles se rendirent à mes raisons, dont celle qui leur fit le plus d'impression fut que l'Evêque, à qui l'Ordre étoit si obligé, et pour qui j'avois tant de respect et d'affection, venant à manquer, elles ne m'auroient plus avec elles. Ainsi, cette importante affaire fut terminée, et l'on a vu clairement depuis qu'il y alloit de la conservation de cette maison. Que Notre-Seigneur soit béni et loué à jamais de prendre tant de soin de ses servantes. Ainsi soit-il.

FIN DU TOME TROISIÈME.

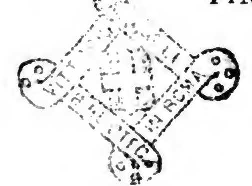


TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME TROISIÈME.

DES FONDATIONS.

FONDATION DE MALAGON.

FONDATION DE VALLADOLID.

FONDATION DU PREMIER MONASTÈRE DES CARMES DÉCHAUSSÉS.

FONDATION DE TOLÈDE.

FONDATION DE PASTRANE.

FONDATION DE SALAMANQUE.

FONDATION D'ALBE DE TORMEZ.

FONDATION DE SÉGOVIE.

FONDATION DE VEAS.

FONDATION DE SÉVILLE.

FONDATION DE SAINT JOSEPH DE CARAVAQUE.

FONDATION DE SORIE.

FONDATION DE BURGOS.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

De l'Imprimerie de BRUNET, place St-Jean, n.° 3.

